

Empreintes et reliefs du Domaine de la Montagne

Étude des valeurs patrimoniales des propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice

Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et
Collège Marianopolis

Beaupré et Michaud, architectes

octobre 2006



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
Remerciements	
Contexte de la tenue de cette étude	
Mandat et structure du rapport	
Représentants du client, de la Ville et du MCC	
Équipe du consultant	
Notes explicatives pour guider la lecture de ce rapport	
Notes explicatives sur les vues axonométriques récapitulatives	
Plan : limites des arrondissements et des sites	
I. DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLACEMENT	
1. Première période :	
Le Domaine de la Montagne et la Seigneurie de Montréal (1666-1792)	7
1.1 Rôle social et administratif des Prêtres de Saint-Sulpice dans le développement du territoire et État d'ensemble du Domaine au cours de la première période	
1.2 Développement de l'emplacement au sein de la Seigneurie	
1.2.1 Établissement de la mission au cœur du Domaine agricole (1675-1705)	
1.2.2 Poursuite du Domaine agricole (1705-1794)	
Aperçu des éléments qui nous sont parvenus de la première période	
Les grands disparus de la première période	
Quelques points à éclaircir pour la première période	
2. Deuxième période :	
Le Domaine de la Montagne et les nouvelles limites de la ville de Montréal (1792-1852)	19
2.1 Rôle des Prêtres de Saint-Sulpice dans le développement du territoire et État d'ensemble du Domaine au cours de la deuxième période	
2.2 Développement de l'emplacement au sein des Cents Chaînes qui établissent les nouvelles limites de la Ville	
Aperçu des éléments de la deuxième période qui nous sont parvenus	
Les disparus de la deuxième période	
Points à éclaircir pour cette période	
3. Troisième période :	
Le pied la Montagne, un emplacement de choix pour enseigner (1852-1890)	27
3.1 Rôle des Prêtres de Saint-Sulpice dans le développement du territoire et État d'ensemble du Domaine au cours de la troisième période	
3.2 Développement de l'emplacement au sein du mouvement qui entraîne les grandes institutions au pied de la Montagne au cours de la troisième période	
Aperçu des éléments qui nous sont parvenus de la troisième période	
Les grands disparus de la troisième période	
Quelques points à éclaircir pour cette période	
4. Quatrième période :	
Le sommet du Domaine de la Montagne contribue à la mission d'enseignement (1890-1935)	37
4.1 Rôle socio-culturel des Prêtres de Saint-Sulpice et État d'ensemble du Domaine au cours de la quatrième période	
4.2 Développement paysager et urbain de la quatrième période	
Aperçu des éléments qui nous sont parvenus de la quatrième période	
Les disparus de la quatrième période	
5. Cinquième période :	
Dislocation des reliefs du Domaine de la Montagne (1935-1982)	49
5.1 Rôle socio-culturel des Prêtres de Saint-Sulpice et État d'ensemble du Domaine au cours de la cinquième période	
5.2 Développement de l'emplacement au cours de la cinquième période	

6. Sixième période :	
Interventions récentes au Domaine de la Montagne (1982-2006)	59
6.1 Rôle socio-culturel des Prêtres de Saint-Sulpice et État d'ensemble du Domaine	
6.2 Constructions et paysage	
II. CONCLUSIONS	63
III. RECOMMANDATIONS	67
IV. FICHES SUR L'ÉTAT DU DOMAINE DE LA MONTAGNE	71
Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice	74
Ancien Séminaire de philosophie (collège Marianopolis)	125
Bâtiments hors champs d'étude	145
DOCUMENTS ANNEXES	
Plans :	
Les bâtiments du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et du Collège de Marianopolis (Séminaire de philosophie)	
Principales essences d'arbre sur le site du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice	
Principales essences d'arbre sur le terrain loué par Marianopolis	
Fiches biographiques des architectes qui ont travaillé au Domaine de la Montagne avant le classement (1974)	
Bibliographie	

Remerciements

Nous tenons à remercier ici toutes les personnes que nous avons consultées dans la réalisation de cette étude, pour la générosité et l'empressement avec lesquels elles nous ont transmis les informations nécessaires à notre analyse.

Au risque d'en oublier certains, nous remercions d'abord l'archiviste Marc Lacasse, en charge des archives des Prêtres de Saint-Sulpice, et ses assistants France Lemay et David Émond, de même que Rolland l'Italien, P.S.S., archiviste des Prêtres de Saint-Sulpice, pour l'accueil et l'assistance qu'ils nous ont apportés dans nos recherches documentaires.

Nous remercions aussi l'historienne Denise Caron du Service de la planification et de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, qui a mis à notre disposition les compilations effectuées par la Ville sur les œuvres des architectes montréalais, de même que Sylvie Grondin du Service des archives de la Ville de Montréal, Aline Paradis du Centre de documentation du ministère de la Culture et des communications, et Jean-François Palomino, cartothécaire au Centre de conservation de la Bibliothèque Nationale du Québec.

Nous remercions finalement Gabriel Bodson et Jean-Pierre Chevarie de la Ville de Montréal pour nous avoir donné accès à différents documents, tout particulièrement aux cartes récapitulatives des propriétés de la Ville, dans le secteur ouest de l'arrondissement Ville-Marie.

¹ *Appel d'offres pour services professionnels concernant la mise en valeur des propriétés des sulpiciens, Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et Collège Marianopolis, Analyse des propriétés en regard de leurs valeurs et caractéristiques patrimoniales, Groupe Cardinal Hardy, avril 2006.*

Le Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice, sur lequel sont établis le Grand Séminaire et le Collège de Montréal, de même que l'ancien couvent des Petites Filles de Saint-Joseph, est classé site historique depuis le 27 mai 1982 en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec. Le site de l'ancien Séminaire de philosophie, sur lequel loge temporairement le collège Marianopolis, est inscrit dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, dont le décret a été adopté en 2005, de même que dans le site du patrimoine du Mont-Royal constitué en 1987 par la Ville de Montréal en vertu de l'article 94 de la Loi sur les biens culturels. Ces deux propriétés faisaient initialement partie de l'ancien Domaine de la Montagne constitué par les Prêtres de Saint-Sulpice au XVIIIe siècle.

Ces propriétés réunissent respectivement 12,5 et 7,5 hectares, et constituent les derniers reliefs des quelques 150 hectares du Domaine de la Montagne (420 arpents) dont la fragmentation s'est amorcée au milieu du XVIIIe siècle pour s'intensifier au début du XIXe siècle et se poursuivre jusqu'à nos jours.

Depuis le classement du Domaine des Messieurs survenu huit ans après le classement des Tours de Saint-Sulpice (1974), les Prêtres de Saint-Sulpice ont conclu de nombreuses ententes avec l'ancien ministère des Affaires Culturelles et par la suite avec le ministère de la Culture et des communications, pour mettre en valeur cette propriété. L'une des toutes premières ententes, celle de 1983, établissait la Zone 1 non aedificandi, d'une superficie approximative de 41 450 m². Le plan P-1 ci-dessous qui illustre les limites des territoires inscrits dans l'arrondissement et dans les sites classés, illustre également les limites de la Zone 1, de même que l'aire de protection autour des tours de Saint-Sulpice.

Aujourd'hui, un quart de siècle après les premières ententes de mise en valeur de leurs propriétés avec le gouvernement du Québec, pour redéfinir une démarche de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti et paysager en fonction des nouvelles dispositions réglementaires sur le patrimoine, les Prêtres de Saint-Sulpice souhaitent obtenir une analyse de la qualité et de l'authenticité des éléments composant les deux sites. Cette étude se situe dans un cadre plus large d'actualisation des connaissances qui comprend la réalisation d'une évaluation du patrimoine archéologique et d'une étude sur l'état de la flore et de la faune des deux sites.¹

Mandat et structure du rapport

En mai dernier, suite à une offre de services présentée en avril 2006, les Prêtres de Saint-Sulpice confiaient à Beaupré et Michaud, architectes, la réalisation d'une étude sectorielle en patrimoine destinée à définir les valeurs architecturales, paysagères et patrimoniales de l'ensemble de leurs propriétés situées dans l'arrondissement Ville-Marie, désignées sous les appellations de Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice de la rue Sherbrooke et Collège Marianopolis. Ces deux propriétés sont les dernières parcelles de l'ancien Domaine de la Montagne à être encore en possession des Prêtres de Saint-Sulpice.

En réponse à ce mandat, l'étude porte d'abord sur l'évolution des deux emplacements. Ce chapitre situe l'importance des deux propriétés :

- dans l'histoire des Prêtres de Saint-Sulpice et de leur rôle au Canada
- dans l'histoire du développement de la Seigneurie de Montréal
- dans l'histoire du développement de la Ville de Montréal
- dans l'histoire de trois maisons d'enseignement : le Grand Séminaire de Montréal, le Collège de Montréal et l'ancien Séminaire de philosophie
- dans l'histoire du développement du paysage Montréalais.

L'étude énonce ensuite les conclusions sur les grandes tendances historiques qui ont façonné les propriétés jusqu'à ce jour et les considérations qui devraient être prises en ligne de compte dans l'évolution future de ces paysages urbains.

L'étude illustre ensuite sous forme de fiches synthèse les valeurs patrimoniales spécifiques actuelles de chacun des immeubles et des fragments de paysages qui constituent les propriétés. Ces fiches sont complétées par un aperçu de l'importance relative des différents architectes qui ont apporté leur concours au développement du Domaine de la Montagne

Représentants du client et représentants de la ville et du MCC

Dans ce dossier, les Prêtres de Saint-Sulpice sont représentés par le procureur des Prêtres de Saint-Sulpice, Guy Charland, P.S.S., de même que par Me Jean-Pierre Morin et par Josée Bérubé, architecte et urbaniste de la firme Cardinal Hardy, qui agit à titre de chargée

de projet pour le client et par Aldo Sylvestre, de la firme Davencore.

La ville de Montréal est représentée par Mme Isabelle Dumas, architecte et urbaniste, par Mme Anne-Marie Dufour, architecte et par M. François Bélanger, archéologue.

Le ministère de la Culture et des communications est représenté par l'historienne Madeleine Forget, l'archéologue Anne-Marie Balac, et l'architecte Mario Brodeur.

Équipe du consultant

L'architecte Josette Michaud est chargée de projet. À ce titre, elle a dirigé l'ensemble de l'équipe qui a travaillé au projet. De plus, elle a procédé à l'analyse sur place des deux propriétés, à la prise de photographies d'une partie des immeubles et des paysages, au repérage initial et à l'analyse des documents d'archives, de même qu'à leur compilation. Elle a également rédigé les textes du rapport à l'exception des textes des fiches sur les bâtiments et sur les architectes et en a conçu la présentation visuelle.

Pierre Beaupré est responsable de l'évaluation des bâtiments et de la rédaction et de l'illustration des fiches qui les décrivent.

Antonin Beaupré a contribué à l'identification des paysages, à leur segmentation et à leur évaluation, à l'identification des espèces végétales principales, à la description des paysages.

Isabelle Bouchard, consultante en patrimoine et détentrice d'une maîtrise en conservation de l'environnement bâti, a repéré une partie des cartes anciennes de l'emplacement et a assuré l'essentiel des recherches en archives. Elle a également compilé les fiches sur les architectes et la bibliographie.

Céline Mertenat, étudiante à la maîtrise en aménagement à l'Université de Montréal, a assisté J. Michaud dans l'analyse et la compilation des données iconographiques, a assuré l'élaboration des images de synthèse qui récapitulent en trois-dimensions l'évolution de l'emplacement, et a procédé au montage du rapport final sur logiciel In-Design, de même que le montage Power Point lors des présentations préliminaires.

Nadine Dantan est auxiliaire technique de la présentation du rapport.

Notes explicatives pour guider la lecture de ce rapport

SOURCES DOCUMENTAIRES

Ce rapport fait la synthèse d'études et d'interventions antérieures effectuées par Beaupré et Michaud, architectes au cours des vingt dernières années, à la fois sur les propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice et sur des parties du territoire du Centre-ville de Montréal et du territoire attenant au Mont-Royal.

De plus, ce rapport intègre de très nombreux documents d'archives qui avaient été portés au fil des ans à l'attention des associés de la firme, par MM. Bruno Harel, P.S.S. et Rolland L'Italien, P.S.S., archivistes de Saint-Sulpice et dont la portée n'avait pas pu être analysée, faute de la tenue d'étude historique globale sur le Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et sur l'ensemble du Domaine de la Montagne.

Finalement, ce rapport intègre des documents d'archives méconnus sur l'ancien Séminaire de Philosophie et amalgame des connaissances nouvelles sur l'ancien Domaine de la Montagne acquises par les associés-consultants, en 2005-2006, lors de l'Étude sectorielle en patrimoine pour le redéploiement du CUSM dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, effectuée pour le compte de l'université McGill.

On trouvera à la fin du rapport la liste des principaux documents d'archives, la liste des principaux ouvrages consultés, de même que la liste des différentes interventions du consultant sur les propriétés du Grand Séminaire et du Collège de Montréal.

TOPONYMES UTILISÉS

Le Domaine de la Montagne a été réservé à l'usage des Prêtres de Saint-Sulpice en 1665. On comprendra que depuis bientôt trois siècles et demi, plusieurs noms ont été utilisés pour nommer l'emplacement, ses différents paysages et ses différents usages, et que nous avons pendant la rédaction de ce rapport fait certains choix toponymiques pour décrire l'endroit. Ainsi...

Mission de la Montagne décrit l'endroit ceint d'une palissade dans lequel vivaient plusieurs amérindiens en voie de christianisation. L'expression **Mission de la Montagne** est utilisée sur le Plan de 1694. Cette mission a été ouverte en 1675, a été fermée en 1710 et remplacée par la Mission du Sault-aux-Récollet puis par la Mission du Lac de Deux Montagnes.

Domaine de la Montagne décrit l'ensemble du domaine au cœur duquel étaient établis la Mission et par la suite le Fort de Belmont et le Fort de la

Montagne. L'expression **Domaine de la Montagne** est utilisée :

- dans le Cahier Terrier
- dans les Aveux et dénombrement de 1731 et de 1781
- sur la Carte de Jobin, 1834, on trouve également Domain of the Mountain.

Fort de Belmont décrit le fort bastionné construit par François Vachon de Belmont, P.S.S., en 1685, bien que parfois cette expression soit assimilée au Domaine lui-même.

Le second Domaine est situé au lieu-dit La Montagne, appelé le Fort de Belmont (Aveux et dénombrement de 1731 et de 1781).

Fort de la Montagne. On trouve cette expression :

- sur la carte de **Hamilton dite Carte de Murray en 1760**. Elle désigne alors la partie du terrain qui est contenue dans la partie orientale de la muraille construite dans la première demie du XVIIIe siècle
- sur le plan qui accompagne le **Contrat de l'Aqueduc en 1799**. Elle désigne l'ensemble du terrain contenu dans la muraille qui a été complétée dans la deuxième demie du XVIIIe siècle.

Fort des Messieurs. On trouve cette expression sur la carte de Charland (1801). Elle désigne l'ensemble de la muraille qui contient les vergers.

Ferme du fort des Messieurs. On trouve cette expression sur la carte de Charland (1801). Elle désigne la partie du Domaine de la Montagne qui est à l'extérieur de la muraille.

Priests' Farm. Terme donné par les chroniqueurs anglophones au Domaine de la Montagne, puis par la suite au développement domiciliaire qui a été construit dans la partie ouest du Domaine.

Cœur du Domaine. Nous avons créé cette expression inédite pour décrire la partie centrale du Domaine, celle qui était ceinte d'une muraille et qui nous est parvenue dans une quasi-intégralité.

Nous avons retenu cette expression parce qu'elle établit qu'il s'agit d'un emplacement de choix dans le Domaine, que cet emplacement était initialement situé au centre du Domaine et que son existence même, sa configuration, la concentration des éléments patrimoniaux qui s'y trouvent, ont permis au Domaine de survivre, même à la suite des amputations répétées qui sont survenues depuis le milieu du XVIIIe siècle.

Le site du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice n'est pas un résidu quelconque du Domaine de

la Montagne, un souvenir banal d'une grandeur passée, mais la quasi-intégralité du cœur même du Domaine, le lieu par excellence pour établir la mission, le fort, les vignes, les vergers, etc...

Bassin et Canal. Dans les textes anciens, notamment dans le Cahier de la régie des domaines et dans le Coutumier rédigés par Antoine Alexis Molin au début du XIXe siècle, le bassin du Grand séminaire est parfois décrit comme le **Canal**. Noter que le bassin de Versailles est également connu sous le nom de Canal.

Maison et Ferme sous les noyers. Dans le contrat de la construction (1803) et pendant de nombreuses années, l'édifice est décrit comme la **Maison sous les Noyers**. Il s'agit d'une maison de repos et de vacances que les Prêtres de Saint-Sulpice font construire pour l'usage des élèves du Collège de Montréal situé sur la rue William.

Soullignons que ce n'est que lors de la construction de l'aile ouest du Grand Séminaire que la maison de ferme originale du Domaine de la Montagne a été démolie. Nous ne savons pas clairement à partir de quel moment le nom de **Ferme sous les Noyers** a été attribué à la maison.

LES INSTITUTIONS ET LES IMMEUBLES PROTAGONISTES DE CETTE ÉTUDE

Séminaire de Montréal

Désigne à la fois l'institution des Prêtres de Saint-Sulpice et la résidence des Seigneurs de Montréal. D'abord logé rue Saint-Paul, le Séminaire sera établi sur la rue Notre-Dame par Dollier de Casson en 1685, l'année même de la construction du Fort de Belmont. On le désigne souvent sous le nom de Vieux-Séminaire.

Collège de Montréal, Petit Séminaire de Montréal

Désigne à la fois l'institution d'enseignement à des jeunes gens et le bâtiment qui l'abrite.

Institution fondée en 1767, logée initialement dans le presbytère de Longue-Pointe, déménagée ensuite dans l'ancien château de Vaudreuil (à l'emplacement de la future place Jacques Cartier), relogée en 1806 (suite de l'incendie du château de Vaudreuil du 6 juin 1803) dans une nouvelle construction située rue William. Le Collège prend alors officiellement le nom de **Petit Séminaire**. En 1862, la construction de la rue William est cédée au Gouvernement du Canada-Uni pour être transformée en Caserne pour l'armée. Le Collège cohabite alors quelques années avec le Grand Séminaire et rejoint officiellement le Domaine de la Montagne dans une construction jumelle et attenante au Grand Séminaire, construit selon les plans de H.M. Perrault.

On y donnait anciennement les classes d'Éléments latins, de Syntaxe, de Méthode, de Versification de Belles-lettres et de Rhétorique (6 premières années du Cours Classique).

Son enseignement aujourd'hui est réservé au niveau secondaire et les jeunes filles ont récemment été admises dans cette institution.

Le Grand Séminaire

Désigne l'institution d'enseignement pour la formation des Prêtres et le bâtiment qui l'abrite. Fondé en 1840 et d'abord logé dans le Vieux-Séminaire, puis dans le Collège de Montréal de la rue William, le Grand Séminaire a finalement été logé à la Montagne en 1857. Modifié par agrandissements successifs, il occupe encore les locaux dessinés originalement par John Ostell.

Le Séminaire de philosophie

Désigne l'institution d'enseignement préparatoire aux cours donnés au Grand Séminaire et aux cours universitaires, et le bâtiment qui l'abrite. Fondé en 1876, et d'abord logé dans les locaux du Grand Séminaire, rue Sherbrooke, il rejoint en 1894 la partie nord du Domaine, dans un immeuble construit selon les plans de Perrault Mesnard et Venne.

On y enseignait Philo I et Philo II, les deux dernières années du Cours Classique. Au cours des trente dernières années l'édifice a logé le Collège Marianopolis.

ÉLÉMENTS CONSTRUITS ET PAYSAGERS

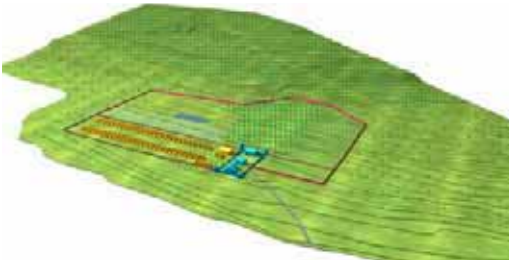
Tel qu'il nous a été demandé au début de cette étude, dans le but de synthétiser plus de trois siècles de développement, nous avons axé la première partie de l'étude qui traite du développement des deux propriétés, sur les modifications aux paysages survenues lors des changements d'usage et lors de l'apparition des différents éléments construits, cela depuis l'établissement de la Mission de la Montagne en 1666.

Les descriptifs des immeubles eux-mêmes et des éléments paysagers construits sont synthétisés dans les fiches descriptives de l'état des propriétés.

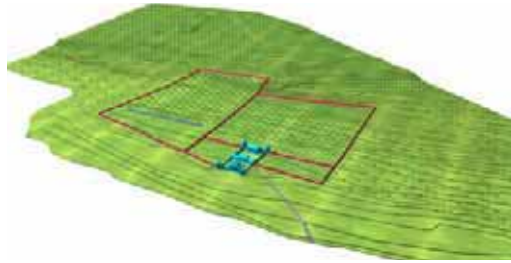
ARCHÉOLOGIE

Pour le profit du lecteur, nous avons inclus, à la fin des quatre premiers chapitres qui traitent du développement de l'emplacement, des notes sur les éléments archéologiques de la période historique en cause qui nous sont, ou qui pourraient nous être, parvenus. On comprendra qu'il ne s'agit là que des principaux éléments archéologiques, de même que d'indices pour aider la consultation de l'étude archéologique faite parallèlement à cette étude par la firme Ethnoscop.

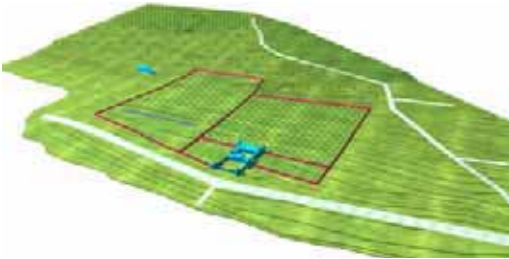
DÉVELOPPEMENT DES EMPLACEMENTS



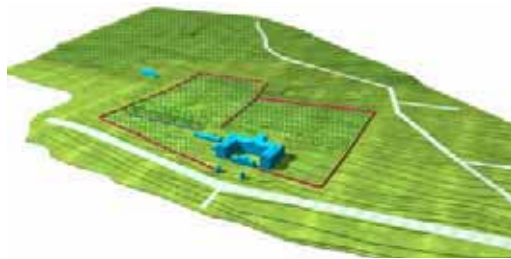
1676 - 1705



1705 - 1795



1795 - 1852



1852



1852 - 1890



1890 - 1927



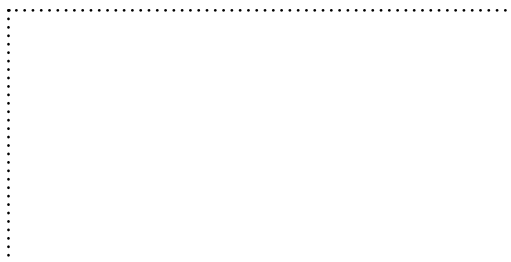
1927 - 1935



1935 - 1982



1982 - 2006



2006 -

Notes explicatives sur les vues axonométriques récapitulatives

Pour faciliter la lecture des narrations et des descriptions faites sur les fragments essentiels du territoire de la ville de Montréal sujets de cette étude, nous présentons des vues axonométriques récapitulatives, qui témoignent périodiquement de notre compréhension des documents archivistiques consultés. Ces documents sont des outils de travail qui tentent de rendre compte simultanément des bâtiments, du paysage de la montagne, des voies de circulation, de la topographie. Ce sont des outils perfectibles qui pourront ultérieurement être modifiés...soulignons que certains détails telles les mansardes du Grand Séminaire n'apparaissent pas maintenant sur ces vues...

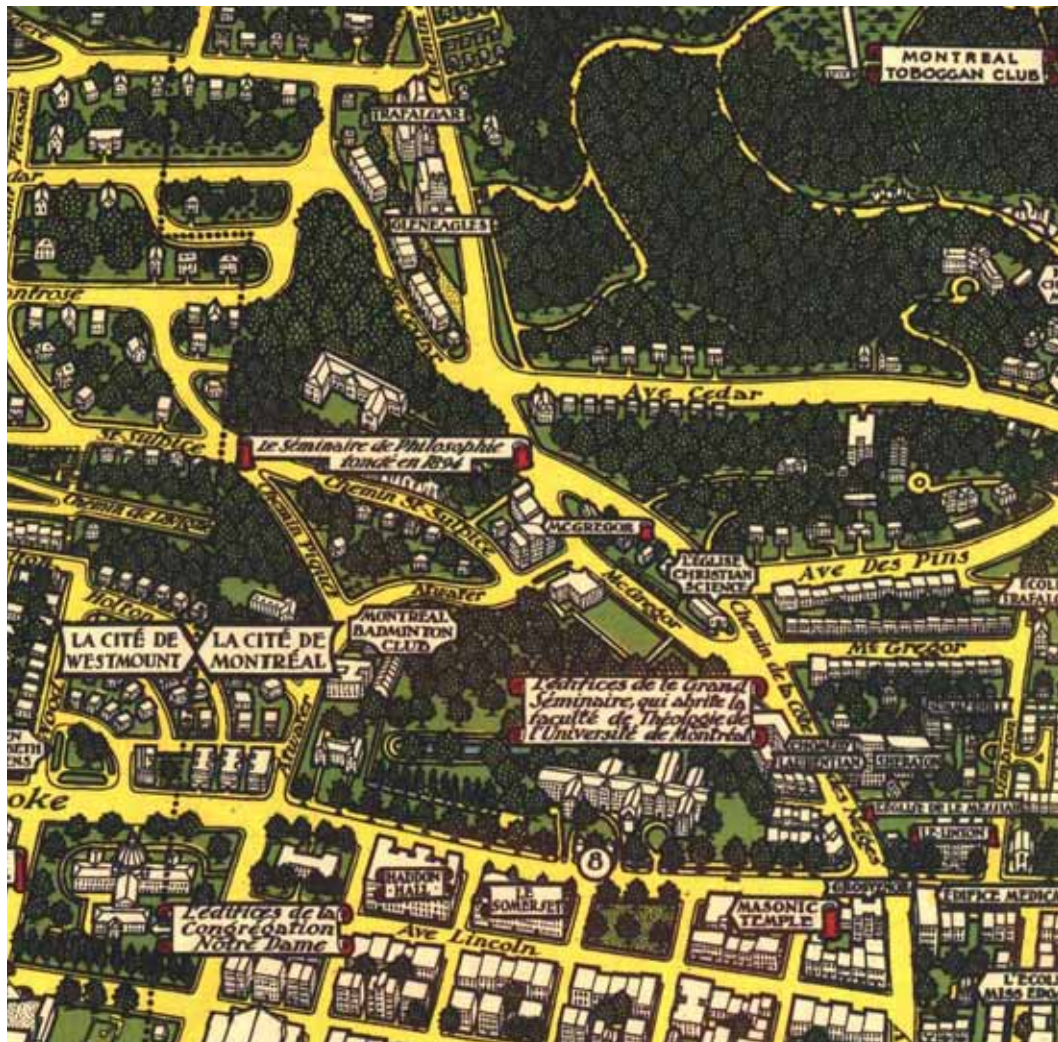


L'axonométrie de 1942 nous rappelle que le Grand Séminaire de Montréal abritait la 1^{re} faculté de l'Université de Montréal et ce timbre nous rappelle que les tours du Fort de Belmont sont l'emblème de l'UdeM.

Nos axonométries rejoignent une longue tradition graphique montréalaise.

En 1942, cette vue axonométrique publiée par la maison Henry Morgan pour célébrer le 300^e anniversaire de la fondation de Montréal, amplifie grandement l'îlot Saint-Sulpice, Atwater et Picquet, au détriment de l'îlot sur lequel se trouvait l'ancienne Maison sous les noyers. Cela donne une fausse impression du lien entre le Grand Séminaire et le Séminaire de philosophie. Par ailleurs, cette carte nous confirme que la faculté de Théologie de l'Université de Montréal loge au Grand Séminaire

Extrait de la carte de la cité de Montréal de S. H. Maw, 1942 source : BANQ



I. DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLACEMENT

1. Première période : Le Domaine de la Montagne et la Seigneurie de Montréal (1666-1792)

1.1 Rôle social et administratif des Prêtres de Saint-Sulpice dans le développement du territoire et État d'ensemble du Domaine au cours de la première période

En 1657, les premiers Prêtres de Saint-Sulpice arrivent à Montréal, sous la direction de Gabriel de Queylus, P.S.S. Dès 1663, les Prêtres de Saint-Sulpice prennent la relève de Paul de Chomedey de Maisonneuve dans l'administration de l'île de Montréal, et rachètent ensuite la seigneurie de Montréal. Ils acquièrent également la Seigneurie de Saint-Sulpice (près de Lanoraie) et acquerront par la suite la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes (Oka).

À titre de pasteurs, les Prêtres de Saint-Sulpice prennent en charge la paroisse Notre-Dame et ouvrent des missions dont le but premier est d'évangéliser les populations amérindiennes et le but secondaire est de les intégrer dans le développement de la colonie.

À titre d'administrateurs, les Prêtres de Saint-Sulpice perçoivent les cens et rentes, et voient à la construction et à l'entretien des chemins et des moulins ; à titre de propriétaires fonciers, ils poursuivent la concession des terres aux nouveaux arrivants. Ces concessions se poursuivront jusque dans les années 1830.

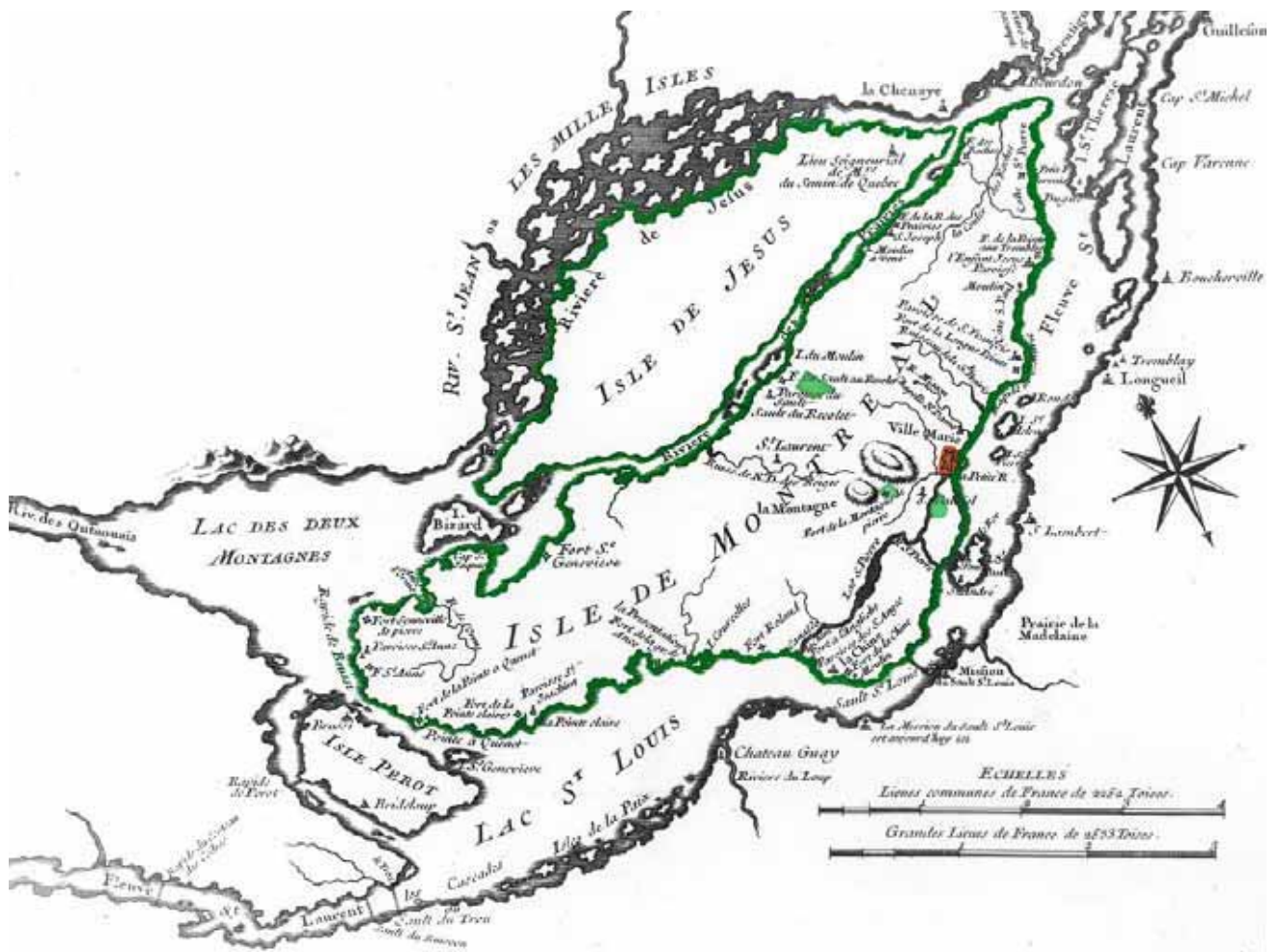
Toutefois, les nouveaux seigneurs se réservent trois domaines dans l'île de Montréal, celui de Saint-Gabriel, celui de la Montagne et celui du Sault-au-Récollet.

*Carte de L'isle de
Montréal et de ses
environs*

N. Bellin, 1744

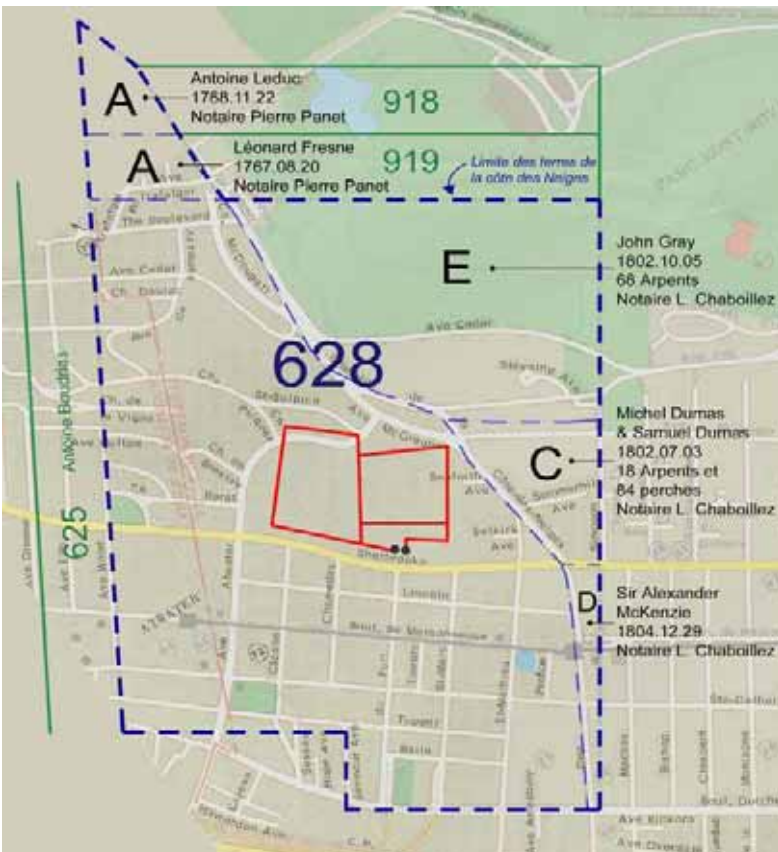
*En vert, la localisation
des domaines
seigneuriaux*

En rouge, la ville fortifiée



Le Domaine de la Montagne (concession 628) est situé dans sa presque totalité à la Côte Saint-Antoine, à l'exception de la partie triangulaire sise à l'extrémité nord qui fait partie des terres de la Côte-des-Neiges ; s'y greffe également au sud, la continuation des concessions sises au lieu dit de la Haute-Folie, dans la partie nord de la Côte Saint-Joseph, à l'est du fief du même nom.

Transcription moderne
de la carte de
J-B Charles Bédard,
vers 1810
Archives municipales de
Montréal



Carte récapitulative de la fragmentation du Domaine de la Montagne de 1786 à 1804
Beaupré et Michaud, architectes, 2006, extraite de l'étude sur le C.U.S.M.

Si les limites frontalières initiales de ce domaine étaient bien établies sur le terrain par les arpenteurs des Seigneurs de Montréal, il en était tout autrement de l'estimation de sa superficie. Dans le Cahier terrier de la seigneurie de Montréal, le Domaine de la Montagne est décrit comme ayant **environ 300 arpents**, alors que dans les Aveux et dénombrement de 1731 et de 1781, il est décrit comme ayant **approximativement 20 arpents sur 30**, soit 600 arpents. Il faut dire qu'un aussi grand territoire, situé dans des terrains escarpés et boisés à flanc de montagne, n'était pas facile à arpenter avec les moyens techniques du XVIII^e siècle et que l'établissement des superficies des terres par des arpentages précis n'avaient lieu que lors des fragmentations qui précédaient les concessions des terrains. Par contre, l'arpenteur Gédéon de Catalogne dans son procès verbal d'octobre 1714 sur les domaines des communautés religieuses de Montréal soutient que le Domaine de la Montagne aurait eu 415 arpents et non pas 300 ou 600 arpents.

Des recherches récentes effectuées au cours d'une étude sur la propriété actuelle de l'Hôpital Général de Montréal¹ ont établi que Gédéon de Catalogne était plus près de la vérité que les seigneurs de Montréal et que le Domaine faisait initialement quelques 420 arpents, si on additionne aux 305 arpents qu'il contenait en 1840² les 115 arpents des concessions 628A³, 628C et 628D, vendues entre 1767 et 1810.

Pendant la première période, qui va de l'acquisition de la Seigneurie de Montréal jusqu'à l'**Acte constitutionnel** définissant les nouvelles limites de la ville de Montréal (1792), le Domaine de la Montagne sera maintenu dans son intégralité, à l'exception des deux terrains de l'extrémité nord (628 A), l'un de 11 arpents et 1 quart, et l'autre de 18 arpents et 3 quarts, qui seront vendus à un fermier et à un jardinier voisin en 1767 et 1768. (Voir la carte récapitulative)

Après la capitulation de Montréal en 1760, le rôle des Seigneurs de Montréal, à titre d'administrateur, sera mis en veilleuse et même leurs titres de propriétés feront l'objet de contestations.

¹ Beaupré et Michaud, architectes, Étude sectorielle en patrimoine, Redéploiement du CUSM, Site de la Montagne, mars 2006, p. 8 et 9.

² Selon le plan d'arpentage de John Ostell.

³ Les deux premières concessions de 1767 et de 1768 sont toutes les deux identifiées 628 A. Par contre il n'y a pas de concession 628 B.

1.2 Développement de l'emplacement au sein de la Seigneurie

Le domaine seigneurial de la Montagne se développe au cours de deux grandes phases.

- La phase pendant laquelle la Mission de la montagne réunit quelques centaines d'indiens sur le territoire du Domaine (1675 à 1705) et
- La phase pendant laquelle le domaine est loué à ferme, dans le but d'approvisionner les Prêtres, et de leur apporter un revenu d'appoint par la vente d'une partie des récoltes ; au cours de cette deuxième phase, les Prêtres rendent également des services collectifs aux fermiers des terres périphériques de la Montagne, notamment par la mise à leur disposition du pressoir à cidre ; de plus, pendant la belle saison les Prêtres utilisent le cœur du Domaine comme lieu de congé et de vacances (1705 à 1794).

1.2.1 Établissement de la mission au cœur du Domaine agricole (1675-1705)

Pour encadrer leurs efforts d'évangélisation, les Prêtres de Saint-Sulpice établissent en 1666 sur les Îles Dorval, Ouelle et Courcelle la mission de Gentilly³. Cette mission est bientôt suivie de celle de Kenté, sur le lac Ontario (1668) et de celle de la Montagne (1675), sur des terres réservées une dizaine d'années auparavant.

Les premiers Missionnaires de la Montagne sont Guillaume Bailly et Joseph Mariet.

En 1680, un grenoblois de 35 ans, François Vachon de Belmont, prend la relève. La mission compte alors 210 personnes qui cultivent en commun plusieurs centaines d'arpents et se partagent 43 maisons longues et 13 maisons de charpente, réunies derrière une palissade de bois. Ils érigent une palissade de bois pour cultiver dans son enceinte des arbres fruitiers, des vignes, de même que des légumes et des petits fruits dans un potager, sans oublier des fleurs dans un parterre situé à l'entrée du Fort. Ils creusent également des viviers pour retenir l'eau des sources de la montagne qui servent à l'élevage d'oiseaux aquatiques.

La fin du XVII^e siècle est marquée par des conflits importants entre Français et certaines nations amérindiennes. La mission de la Montagne subit quelques attaques surprises. C'est pourquoi,

³ Cette mission est parfois nommée La Présentation.

sans même attendre la permission du roi, M. de Belmont fait construire à ses frais un fort de pierre attenant à la palissade de la mission ; ce fort comprend un mur d'enceinte, quatre tours cylindriques coiffées de poivrières et couvertes d'ardoise, une résidence, également couverte d'ardoise, et un vivier qui sera rapidement transformé en citerne après le creusement d'un nouveau bassin.

Informé de l'initiative, le supérieur de Saint-Sulpice de Paris écrit à de Belmont.

Comme votre village a changé de nom et est devenu forteresse, j'espère qu'avec le temps il arrivera encore quelques nouveaux changements à votre maison et que par un heureux sort elle deviendra dans un temps de paix une maison de plaisance.

Lettre de Louis Tronson, P.S.S. à François Vachon de Belmont, P.S.S. le 16 juin 1689

M. de Belmont s'empresse de suivre les conseils de son supérieur et entreprend divers travaux

Le petit degré de fer à cheval de marches à l'entrée de votre maison et la perspective de votre cour sont deux embellissements que vous pouvez faire faire puisqu'ils coûtent si peu. Pour l'escalier de la maison, comme il n'est pas seulement un embellissement... mais une commodité pour la facilité... de tirer les farines jusqu'au grenier avec une poulie, j'y consens, pourvu que la dépense et le temps que vous y mettez ne soient pas trop considérables.

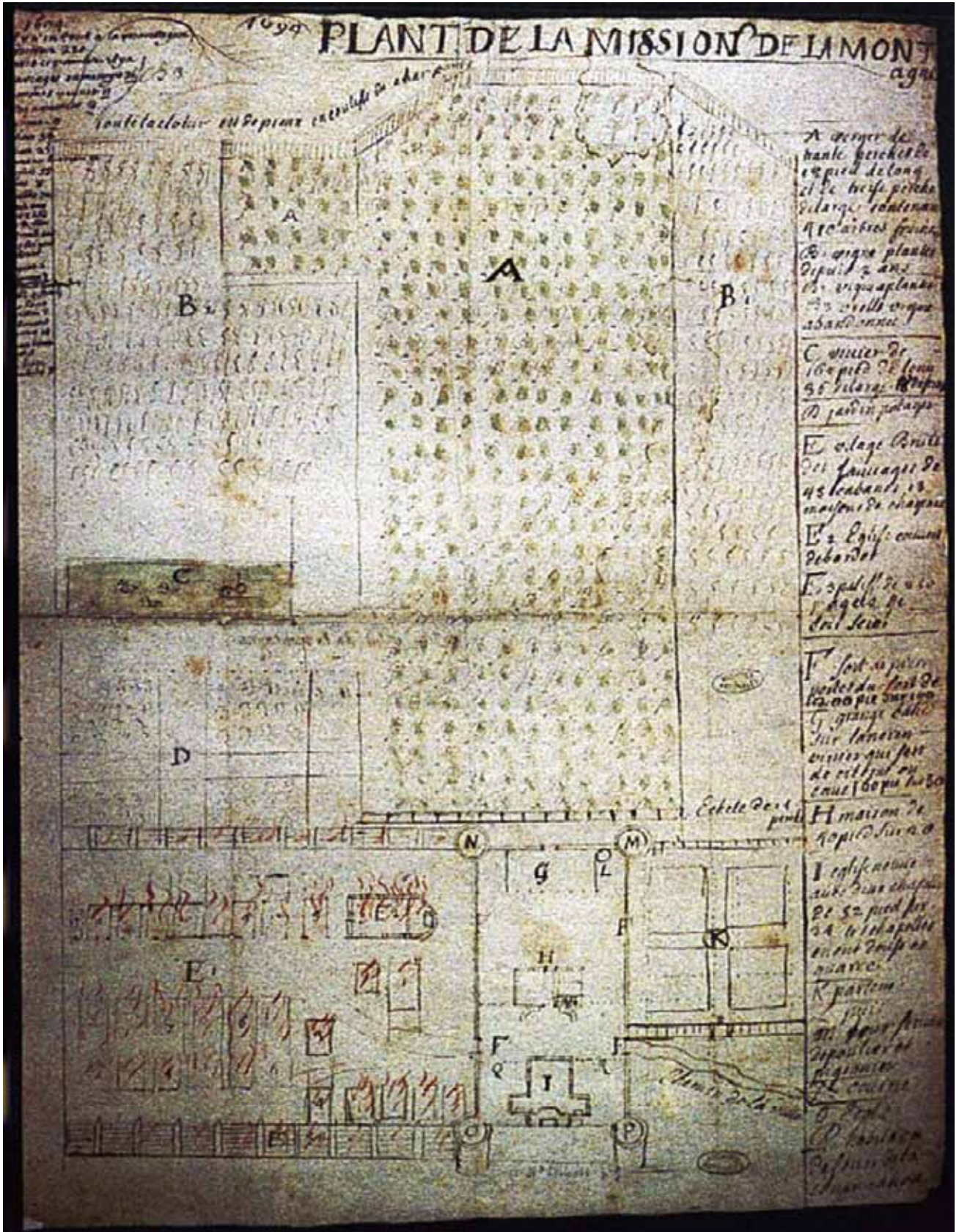
Lettre de Louis Tronson, P.S.S. à François Vachon de Belmont, P.S.S. le 2 mars 1691

M. de Belmont fait également construire une grange au-dessus de l'ancien vivier ainsi qu'une nouvelle église en forme de croix latine à l'intérieur du Fort.

En 1694, bien que plusieurs amérindiens aient déjà été transférés depuis 1692 vers la mission du Sault-au-Récollet, 220 personnes demeurent encore à la mission de la Montagne : 36 ménages, 34 écoliers, 23 écolières, 12 enfants au berceau, 11 veuves, 8 filles à marier, 55 guerriers. Un incendie éclate en pleine saison des récoltes.



François Vachon de Belmont 1645-1732
APSSM



Plan de la mission de la montagne, carte de Vachon de Belmont, 1694, tiré du livre Le grand Séminaire de Montréal 1840-1990 (source : Archives des colonies, Archives nationales de France)

Le 11 septembre 1694... le feu consuma en trois heures cinquante⁴ cabanes de Sauvages, quinze maisons françaises de charpente, couvertes de planche, une très belle église bien voûtée et bien ornée et lambrissée de planches et couverte de bardeaux, et par dessus tout cela l'enceinte du village qui était de pieux et pièces, le tout avec un dommage de 23 000 francs.

Vachon de Belmont
Histoire de l'eau de vie au Canada

M. de Belmont dessine un plan des lieux au moment de l'incendie. À l'intérieur de la palissade, l'église couverte de bardeaux (E2), les maisons de charpente et les maisons longues sont la proie des flammes. Par bonheur, à l'abri du fort, la grange, la maison (H) et l'église neuve (I) échappent au sinistre.

Ce plan exceptionnel daté de 1694 et retrouvé fortuitement il y a une trentaine d'années à Paris dans les archives de la Louisiane, nous apporte également de nombreuses informations sur l'organisation de la partie nord du Domaine, c'est à dire la partie au nord de la rue Sherbrooke actuelle. Un examen attentif nous montre la localisation des vergers, des vignes (B1, B2, B3⁵), du potager, du parterre ; il nous apprend la dimension du village indien à cette date (250 pagées de palissades⁶), l'adaptation de la palissade des vergers à la topographie du mont Royal, la localisation de l'entrée dans le fort à partir du chemin en provenance de la ville. Ce plan, combiné à de nombreuses informations données par les contrats de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe, nous apporte de nombreuses certitudes sur l'organisation spatiale du cœur du Domaine

- Dérivation et canalisation des sources sises au nord du Domaine pour assurer l'approvisionnement en eau de la mission qui réunit plus de 200 amérindiens et une vingtaine d'européens.
- Abattage de nombreux arbres pour ouvrir les terres à la culture, pour satisfaire les

demandes du gouverneur de la Barre et pour garder un lien visuel entre la ville et la mission.

- Établissement du cœur du Domaine : érection de deux palissades, l'une pour protéger le village amérindien et l'autre pour protéger les cultures contre la nature envahissante.
- Établissement d'une première carrière et d'un four à chaux.
- Érection du fort de maçonnerie.
- Établissement de deux ou de trois viviers (autrement nommés canaux et bassin).
- Établissement de vergers (410 arbres fruitiers), de vignes, de potagers, de parterres, ...
- Construction en bois à l'intérieur de la palissade de 250 pagées : maisons longues, maisons de charpente, église de charpente, maisons, ...
- Construction à l'intérieur du fort : maison, chapelle, four à pain, premiers pressoirs.
- Destruction des constructions situées à l'intérieur de la palissade par l'incendie du 11 septembre 1694.
- Utilisation de la tour de l'ouest par les Sœurs de la Congrégation comme école pour les filles et de la tour de l'est comme résidence.

L'incendie de 1694 ne nuit pas à la faveur du lieu. Les environs deviennent de plus en plus fréquentés.

Madame l'Intendante et sa compagnie prennent l'habitude de s'y délecter...Je vous conseille de vous en faire honneur et de tâcher à gagner son amitié afin qu'elle ait cette complaisance pour vous de n'y aller que rarement⁷.

⁴ Le plan de la mission de la Montagne mentionne plutôt 43 cabanes et 13 maisons de charpente.

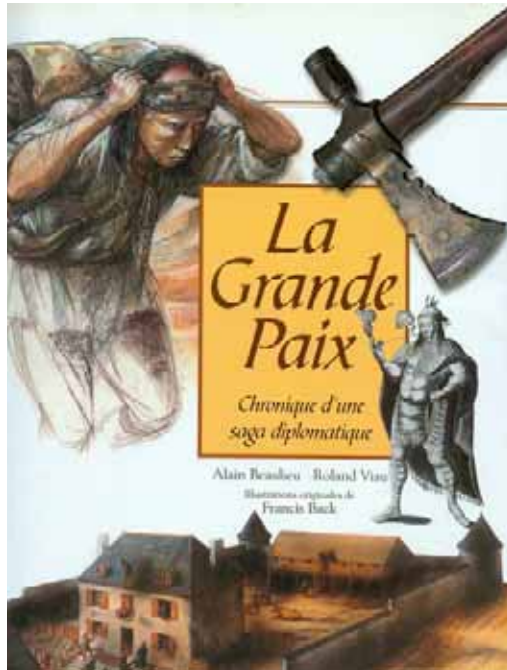
⁵ B3 vieille vigne abandonnée en dehors de la palissade.

⁶ Une pagée faisait approximativement 3 mètres (10 pieds français).

⁷ Lettre de Louis Tronson, P.S.S., à François Vachon de Belmont, 1695.

Page couverture d'un livre «La Grande Paix» de A. Beaulieu et R. Viau, 2001, illustrations de Francis Back

Pour illustrer l'importance du rôle joué par les missions dans l'entente avec les peuples autochtones, les responsables des célébrations du 3e centenaire de la Grande Paix de Montréal reprennent en page couverture l'illustration du Fort de Belmont dessinée pour la place d'interprétation du Grand Séminaire de Montréal



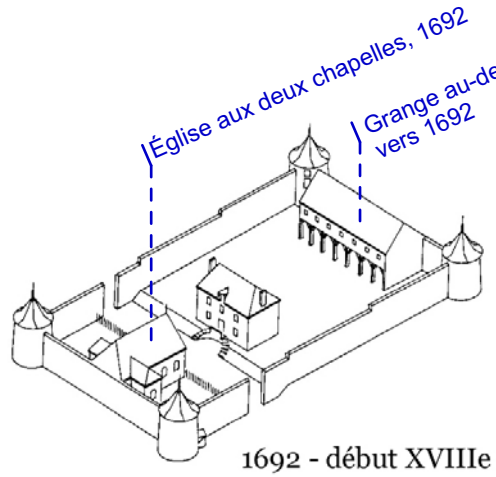
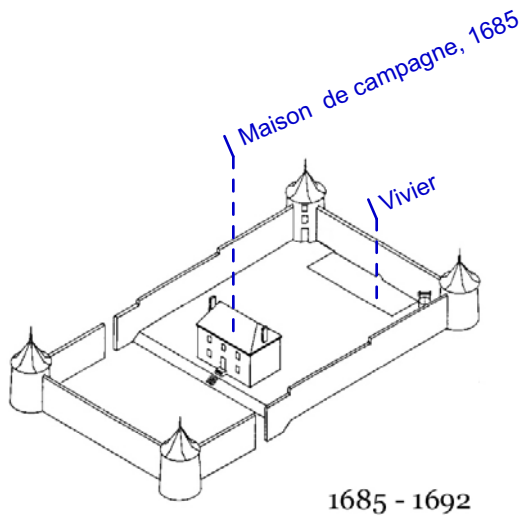
Par ailleurs, on peut supposer que le village indien a été reconstruit après l'incendie parce qu'en 1701 suffisamment d'Indiens sont présents à la Montagne pour que leur chef, Mechayon, soit signataire de la Grande Paix de Montréal.

Le souvenir de la signature de ce traité, dont le 300^e anniversaire a hautement été célébré à Montréal en 2001, nous permet de rappeler ici que ce n'est peut être pas futillement que le plan de 1694 désignait sous le nom de **Guerriers** les amérindiens adultes vivant à la mission de la Montagne.

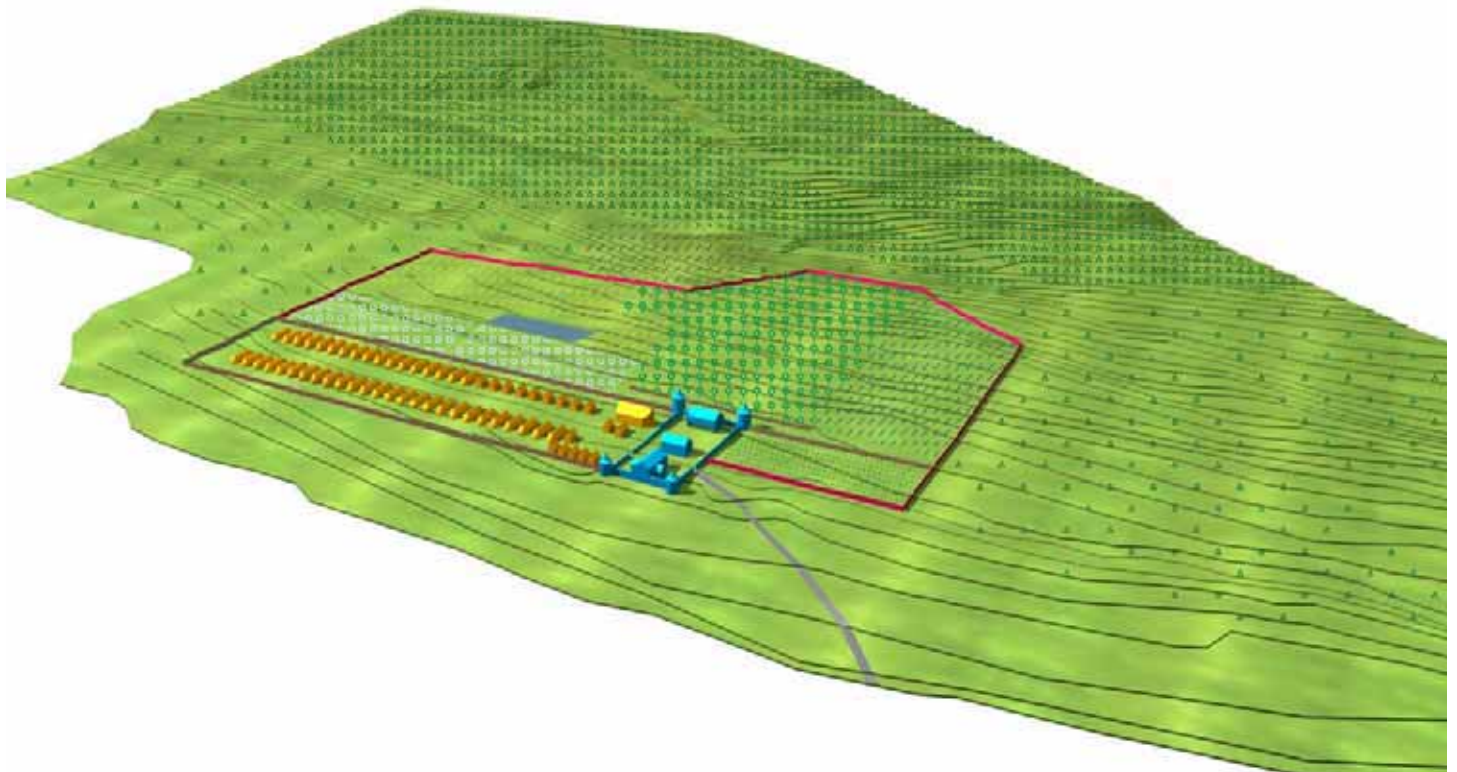
aussy devostre Coste ce qu'il faut pour cela,
 Les Gens de la Montagne
 Vous avez fait assembler icy nostre pere toutes Les Nations pour faire un amas de haches et les mettre dans la terre, avec la vostre, pour moy qui n'en avoit pas d'autre, ie me rejouy de ce que vous faites aujourd'huy, et j'inuite Les Troquois a nous regarder comme leurs freres &

4 ta 4 librie
 p^r les outasagou
 sinago
 haronhiatka
 chef du ault.
 mechayon
 chef de la montagne,
 Kulesis Kingie
 p^r les KivkaKon

Extrait du texte manuscrit de la Grande Paix de Montréal, signée en 1701, paragraphe déclaratoire des gens de la Montagne et leur signature. Fac Similié préparé pour le 3e centenaire de la Grande Paix. Archives des Colonies, Archives nationales de France



Evolution de l'enceinte du Fort de Belmont, Beaupré et Michaud, architectes, publié dans le Grand Séminaire de Montréal 1840-1990 p.429



État de la mission vers 1694

1.2.2 Poursuite du Domaine agricole (1705-1794)

Carte de François Cheze, accompagnant le procès verbal de bornage des terres de Monsieur de Vaudreuil, 1704. APSSM

Sur cette carte, le Fort de Belmont est nettement identifiable au sud de la coulée de Côte des Neiges. À l'ouest du fort, il semble bien que le village indien a été reconstruit

À la fermeture définitive de la mission en 1705, alors que tous les amérindiens ont été transférés au Sault-au-Récollet, le territoire de la mission demeure strictement domaine seigneurial. La partie sud du domaine, entre le chemin de la Haute-Folie et le plateau sur lequel est implanté le Fort de Belmont⁸, est un immense pâturage. À l'intérieur du Fort de Belmont, la maison demeure à l'usage des Seigneurs; ils y font ajouter des ailes latérales et entreprennent le décor intérieur de l'église.

Il y a une chapelle de cinquante pieds de long sur vingt-cinq de large dont les murailles sont revêtues d'un lambris sur lequel il y a plusieurs ornements comme des urnes, des niches, des pilastres et des piédestaux de façon de marbre rouge veiné de blanc.⁹

Les Prêtres de Saint-Sulpice louent à des maîtres maçons la carrière et le four à chaux qui ont servi à la construction du Fort de Belmont. Ils baillent les terres à des fermiers qui logent dans les tours leur famille, en attendant la construction d'habitations mieux adaptées qui seront construites ultérieurement à l'ouest du fort.

Les Seigneurs se réservent l'entière production des vergers dans lesquels ils font pousser plusieurs variétés d'arbres fruitiers. On récolte suffisamment de pommes à la Montagne pour en porter à vendre à Québec.

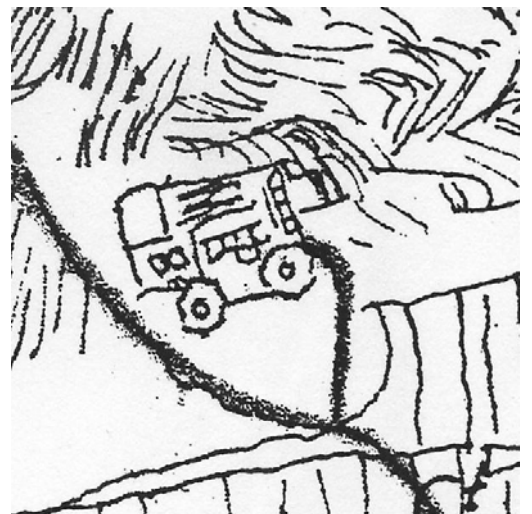
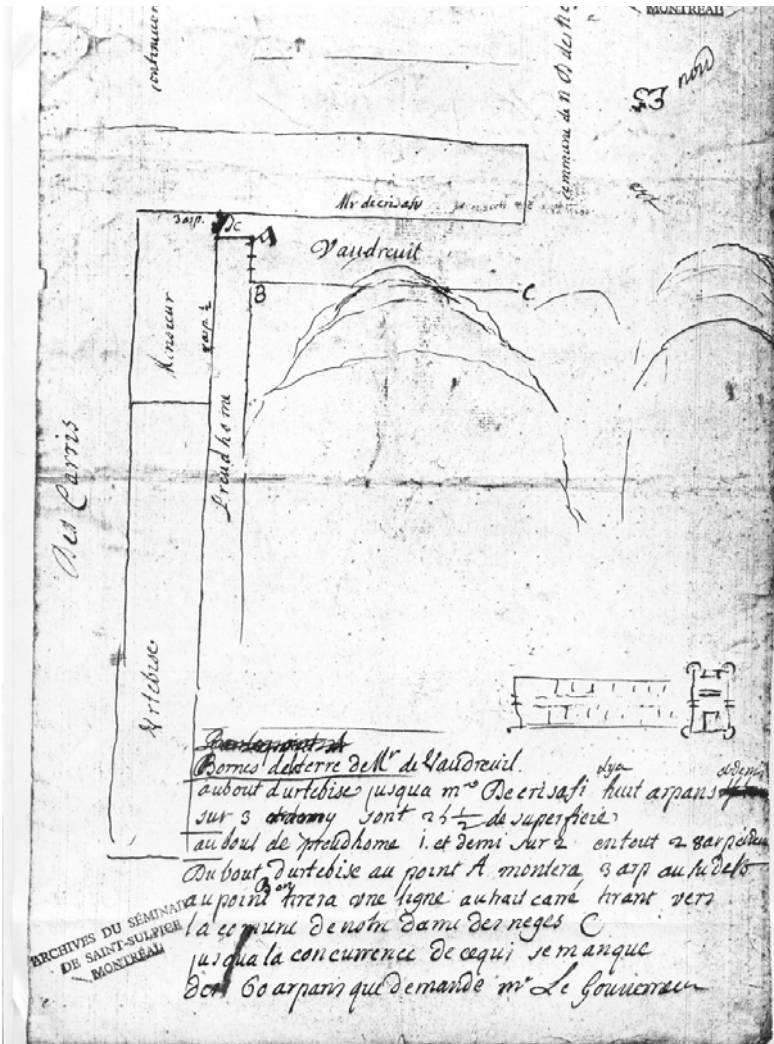
Il y a deux mois que je demeure à la montagne pour y avoir soin de faire ramasser les pommes et faire faire le cidre. Nous n'en ferons guère que quinze ou seize barriques au lieu que l'année dernière il y en eut trente. Il est vray que nous avons beaucoup vendu de pommes. Nous en avons même envoyé à Québec plusieurs barriques qui ont été vendues à l'arrivée des vaisseaux.

Antoine Forget, P.S.S.
Lettre à M. Le Chassier, 1706,
A.P.S.S.M

Et on récolte suffisamment de pommes pour produire du cidre dans le pressoir qu'ils ont fait construire à l'emplacement de l'ancienne grange.

⁸ Entre ce qui est aujourd'hui le boulevard René Lévesque et la rue Sherbrooke.

⁹ Le Roy Bacqueville de la Potherie, Histoire de l'Amérique septentrionale, 1772.



Détail de la carte de Vachon de Belmont, 1702
Transcription moderne AVM

C'est au cours du XVIII^e siècle que la culture des vignes a cédé partiellement place à la culture de plusieurs variétés d'arbres fruitiers, tels les poiriers, cerisiers, pêchers et abricotiers qui seront décrits dans des cahiers du tout début du XIX^e siècle.

C'est également au cours du XVIII^e siècle que la palissade de bois qui protégeait les vergers et les vignes est graduellement remplacée par une muraille de pierre. La partie est de la muraille est érigée avant 1731.

Un vignoble d'environ trois arpents en superficie clos partie de muraille et partie de pieux. Une vergée d'environ douze arpents en superficie clos partie de muraille et partie de pieux.

Aveux et dénombrement de Louis Normant du Faradon, 1731

Cette muraille est suffisamment impressionnante pour que les cartographes de l'armée britannique illustrent le Fort de la Montagne. Ce n'est plus uniquement le petit fort de M. de Belmont qu'ils illustrent mais bien le Fort de Belmont augmenté de l'enceinte de la muraille «est». La partie ouest de la muraille est construite avant 1781.

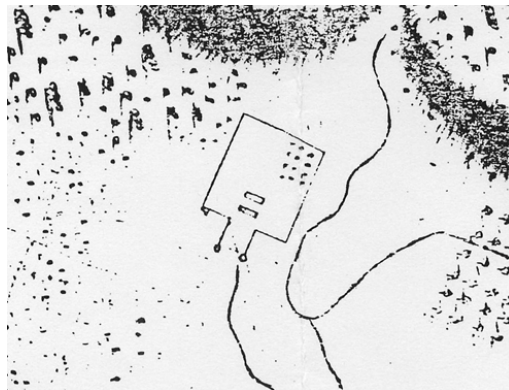
Joignant ledit fort est un parc fermé de murailles contenant environ vingt quatre arpents en superficie ... En outre un vignoble d'environ quatre arpents en superficie Clos de muraille

Aveu et dénombrement de 1781, Jean Brassier, P.S.S



Carte de Hamilton, 1760
APC NMC 135042. copie Collection Beaupré et Michaud, architectes

Sur cette carte, le Fort de Belmont s'appelle Fort de la Montagne. Noter sur les trois cartes, la présence d'une espèce de poste de contrôle ou de garde à l'angle sud-ouest de la muraille



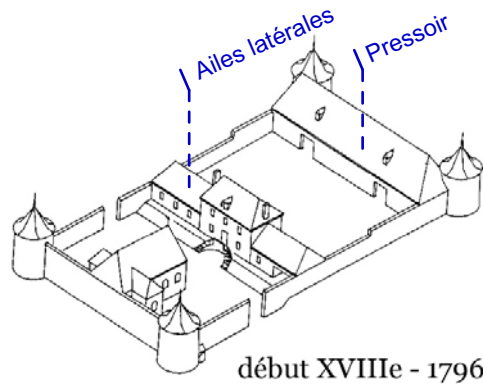
Murray, 1762
Extraite de l'Évaluation du patrimoine archéologique du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice, Ethnoscop. Juin 2006. Noter ici la présence d'éléments presque construits à l'angle nord-est. (Peut-être un campement militaire temporaire dans le fort?)



Jeffereys, vers 1765
Carte pour James Murray, BNQ, extraite de l'Étude sur le potentiel archéologique du site historique de la maison mère des Soeurs Grises de Montréal, Archéotec inc., décembre 2005. Noter ici la présence d'une «rose des vents» ou d'un cadran solaire au centre du fort indiquant que les angles de la muraille sont situés aux points cardinaux

Joignant ledit fort est un parc fermé de murailles contenant environ vingt quatre arpents en superficie, dans lequel est construit en maçonnerie une maison d'environ quarante cinq pieds de long sur vingt cinq, une stable, et un poutiller en bois.
En outre un vignoble d'environ quatre arpents en superficie, clos en murailles, un verger d'environ douze arpents en superficie, contenant des arbres fruitiers clos en murailles.

Extrait des Aveux et dénombrement de 1781
APSSM



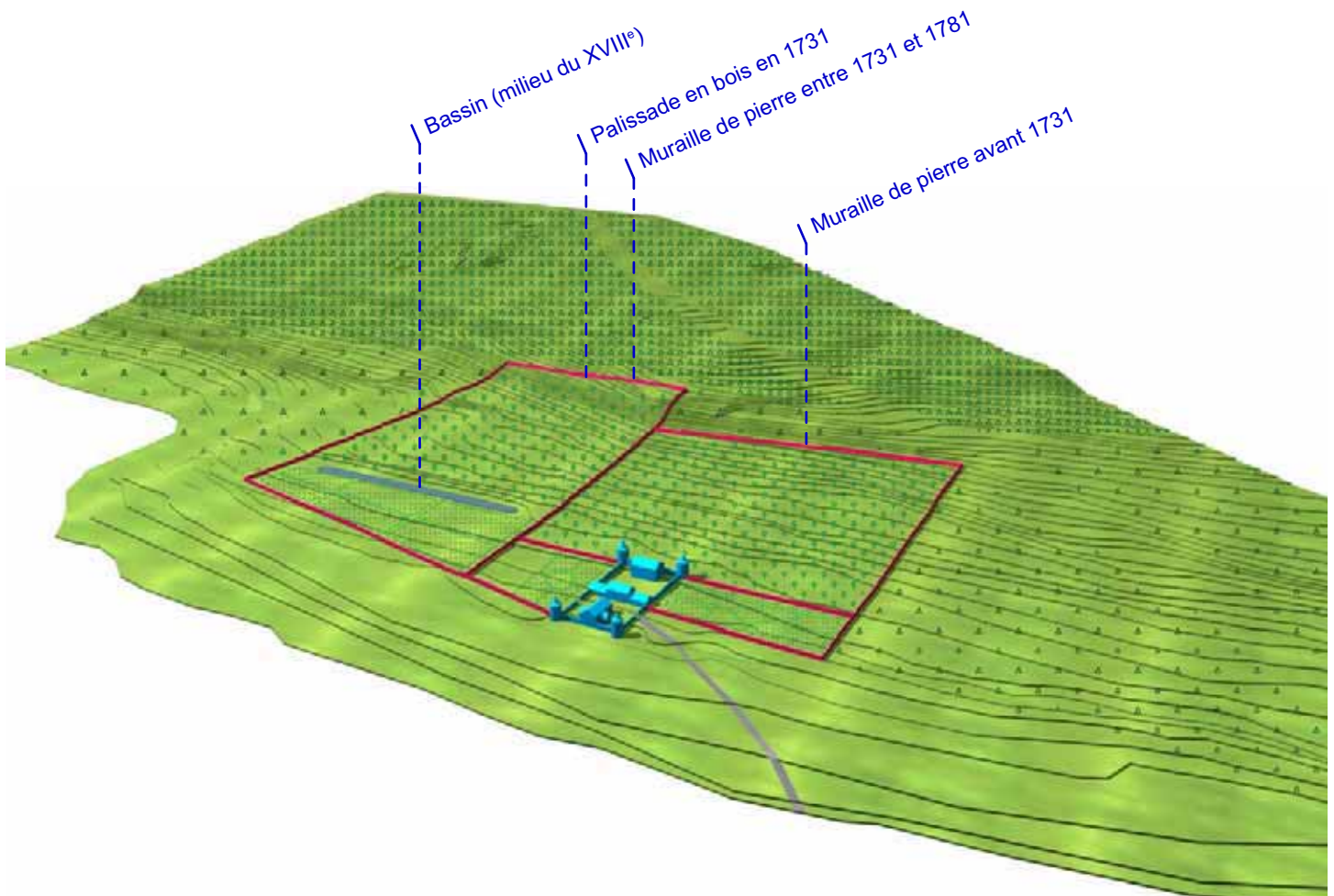
début XVIIIe - 1796

Evolution de l'enceinte du Fort de Belmont, Beaupré et Michaud, architectes, publié dans le Grand Séminaire de Montréal 1840-1990, p. 429

De nombreux bâtiments de ferme sont également décrits dans les Aveux et dénombrement.

Plus hors dudit fort sont une maison construite en pierre d'environ quarante pieds de long sur vingt cinq de large, une grange aussi construite en pierre de cinquante pieds de long sur trente de large une écurie et étable jointes ensemble partie en maçonnerie et partie de Colombage de trente pieds de long sur vingt de large une bergerie d'environ quarante pieds de long sur 15 pieds de large

Aveux et dénombrement de Louis Normant du Faradon, 1731



État du coeur du Domaine vers 1795

Aperçu des éléments qui nous sont parvenus de la première période

Constructions

Tour sud-est du Fort de Belmont qui servait à loger les Sœurs de la Congrégation
Tour sud-ouest du Fort de Belmont qui servait d'école des Sœurs de la Congrégation.

Éléments de paysage

Espace du parterre de la maison de campagne (sera surhaussé en 1797)
Espace du parterre à l'est de la courtine est (deviendra le parterre du Collège de Montréal)
Partie nord-est de la muraille de pierre construite au milieu du XVIIIe siècle
Partie nord-ouest de la muraille de pierre (sur terrains privés au nord d'Atwater)
Bassin (antérieur à 1801, nettoyé et refait en 1801 et apparaissant sur un plan de 1799)
Persistance de la dernière source d'alimentation du bassin à l'extrémité est.

Principaux vestiges archéologiques d'éléments construits

Fondations du four à pain, greffé à la Tour sud-ouest
Fondations de l'église et de ses chapelles
Fondations de la maison de campagne
Fondations des courtines du Fort de Belmont
Fondations de la muraille ceinturant les vergers et les vignes érigées au milieu du XVIIIe siècle
Fondations de l'escalier en forme de fer à cheval

(Autres éléments archéologiques principaux possibles à confirmer par archéologues)

Vestiges des latrines de la maison de campagne
Vestiges de l'ancien canal de la Montagne¹⁰, Vestiges du 2e vivier
Les installations de la ferme : maison du fermier, grange, écurie, étable, bergerie, ...
Vestiges de la palissade dans la partie ouest de la propriété
Vestiges su village amérindien entre le trottoir de la rue Sherbrooke et la rangée de peuplier.

N.B. : il y aurait également intérêt à voir la nature du dépôt de pierres (certaines taillées et certaines non taillées) qui se trouve au nord de l'extrémité est du bassin du Grand séminaire. Nous ignorons tout de leur provenance, de la période de leur production et de la période de leur dépôt.

Éléments archivistiques majeurs de cette période

Plan de la mission de la Montagne, 1694
Histoire de l'eau de vie en Nouvelle France, de François Vachon de Belmont
Carte des concessions de 1702 par François Vachon de Belmont
Correspondance de François Vachon de Belmont PSS, avec son Supérieur Louis Tronson PSS
Plan de François Chèze (1705)
Contrat pour la location du four à chaux
Contrat pour la fourniture de main d'œuvre pour assister les maçons qui font la chapelle de pierre dans l'enceinte du Fort de Belmont
Cahier terrier pour l'ensemble des concessions de l'île de Montréal
Carte de Jean-Baptiste Charles Bédard
Contrat de concession pour les lots 628 A.

Les grands disparus de la première période

Constructions

Tour nord-est du Fort de Belmont
Tour nord-ouest du Fort de Belmont
Les quatre courtines du fort
Le pressoir à cidre, la maison du fermier, le poulailler, la bergerie, ...
Le four à chaux
L'église et ses deux chapelles construites dans le fort
Le village amérindien
Les installations de la ferme : maison du fermier, grange, écurie, étable, bergerie, ...

¹⁰ Voir à cet effet le plan de 1799 présenté au chapitre suivant mentionnant *ancien canal de la Montagne*.

Éléments de paysage

Le premier vivier

Le second vivier (peut-être amalgamé dans le bassin actuel)

La majeure partie de la muraille autour des vergers et du vignoble

Une partie du coteau à l'angle nord-ouest de la palissade

Le coteau à l'angle nord-est de la palissade

L'ensemble des plantations.

Quelques Points à éclaircir pour la première période

La vie quotidienne à la Mission

Les correspondances de Vachon de Belmont et ses textes narratifs rapportés dans les ouvrages d'Olivier Maurault font référence à l'apprentissage de métiers telles la charpenterie et la menuiserie, à l'apprentissage des prières et des chants liturgiques, mais ne font pas spécifiquement référence au rôle qu'ont pu jouer les amérindiens dans le défrichement, les plantations, l'ensemencement du Domaine et des terres avoisinantes, de même que pour la construction de la palissade. Par ailleurs certains contrats de concession pour les terres de la Côte Saint-Antoine mentionnent que les terres auront été défrichées par les indiens au moment où les terres pourront être occupées... Quand on sait qu'à la suite du départ des indiens pour le Sault le domaine a été confié à plusieurs fermiers simultanément ¹¹, on est amené à penser que le défrichement du domaine n'a pas pu être fait sans l'apport des amérindiens. Une relecture des textes d'archives s'impose.

À quel moment le bassin a-t-il pris la dimension et la forme qu'on lui connaît aujourd'hui ?

Les dépenses pour la muraille de pierre et sa réalisation

La partie est de la muraille a été construite sensiblement au même moment que la fortification de Chaussegros de Léry pour le Vieux-Montréal. Pour le moment, seuls les textes des Aveux et dénombremens nous renseignent vaguement sur le moment de construction de la muraille. Il faudrait repérer les contrats de construction de ces ouvrages qui ont nécessité des efforts et des investissements considérables. Soulignons que la partie est construite avant 1731 faisait sensiblement 250 mètres sur 150 mètres par environ 3 mètres de haut.

Sous quelle forme les vignes et les arbres fruitiers étaient-ils importés ?

Etc... etc...

¹¹ Le Grand Séminaire de Montréal (1840-1990), p.25.

**2. Deuxième période :
Le Domaine de la Montagne et les
nouvelles limites de la ville de Montréal
(1792-1852)**

**2.1 Rôle des Prêtres de Saint-Sulpice dans
le développement du territoire et
État d'ensemble du Domaine au cours de
la deuxième période**

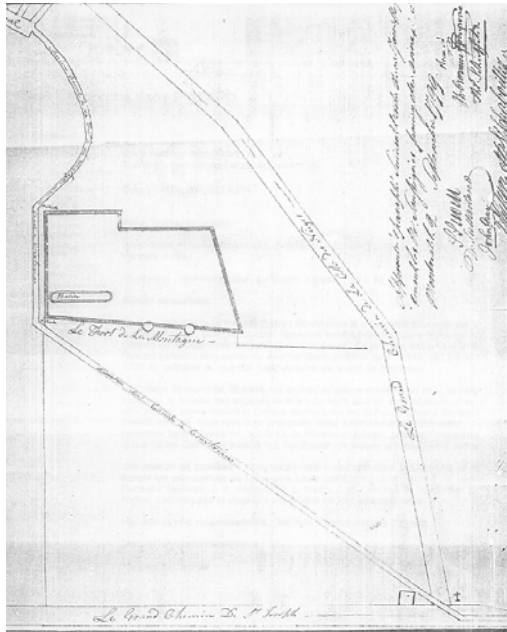
Après la Conquête, les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal sont menacés d'extinction ; de 45 qu'ils étaient en 1755, ils passent à 28 en 1764 et à 7 en 1792 ; mais à la suite de la Révolution française, Montréal accueille 18 nouveaux membres au Séminaire de la rue Notre-Dame, de 1793 à 1802. Confirmés dans leurs droits de propriété, les Prêtres concluent des ententes avec la nouvelle classe dirigeante de Montréal, au moment où les limites de la ville sont modifiées par l'Acte constitutionnel de 1792 ; ils poursuivent l'attribution des concessions dans le centre de l'Île ; la dernière concession se fera au cours des années 1820.

En 1796, récemment arrivé à Montréal, en provenance de Londres où il était exilé, l'économiste Antoine Alexis-Molin, P.S.S., entreprend la restauration du Domaine de la Montagne.

Tel que le précise le texte sur la mise en valeur des domaines, la majorité des terrains qui constituent le Domaine de la Montagne sont inclus à l'intérieur des Cent Chaînes qui définissent les nouvelles limites de la Ville, et quelques années plus tard, Louis Charland en représentant l'état de la nouvelle ville indique les murailles qui contiennent les vingt-quatre arpents du parc intérieur comme la délimitation du Fort des Messieurs.

Les Prêtres de Saint-Sulpice cèdent partiellement l'usage de leurs sources situées dans la partie nord-ouest du Domaine de la Montagne, pour alimenter la ville et ses faubourgs en eau potable et se défont de la partie du Domaine située à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges pour financer la construction du Collège de Montréal sur la rue William¹² et sa maison de vacances sur les terrains même du Domaine.

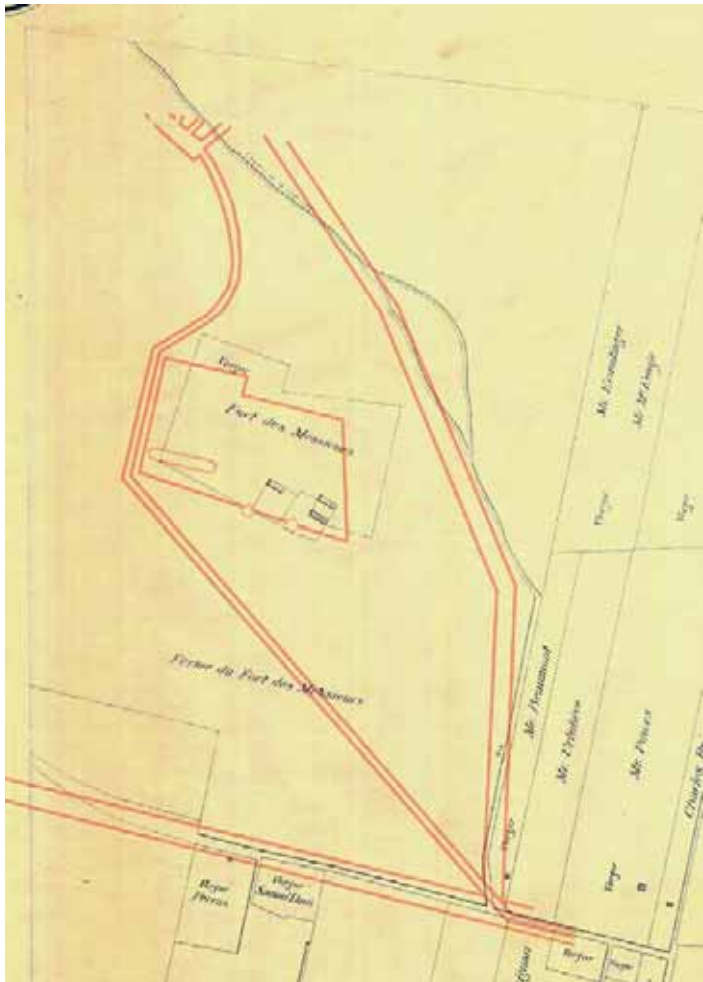
¹² Cette construction se fait à la suite de l'incendie du Château de Vaudreuil dans lequel était logé le Collège.



Plan de l'aqueduc joint à l'Accord intervenu le 21 septembre 1799 entre les Messieurs les Ecclésiastiques de Montréal et Messieurs D. Sutherland, J. Gray, Thos, Shiefflein, Stephen Sewell & R. Wait Minute 3682, notaire Louis Chaboillez, N.P. et Peter Lukin, N.P.

Sur ce plan, l'ensemble de la muraille est considéré comme le Fort de la Montagne. Noter que le bassin a déjà la taille, la configuration et la localisation qu'on lui connaît aujourd'hui

Pan de l'Aqueduc superposé à la carte de Charland de 1801



2.2 Développement de l'emplacement au sein des Cents Chaînes qui établissent les nouvelles limites de la Ville

On comprend à l'analyse du Cahier des dépenses extraordinaires tenu par Molin de 1796 jusqu'à sa mort en 1810, que le Domaine avait été laissé dans un certain état d'abandon au cours des dernières décennies du XVIII^e siècle.

En effet, Molin précise dans ce cahier les sommes consacrées à différentes interventions pour remettre le Domaine en état : restauration de la muraille, démolition des restes de la chapelle dont le toit s'était effondré pendant l'hiver précédent, nouveau parterre devant la maison de campagne, réparations des tours, la remise en état du bassin, etc, etc, ...

Le 21 septembre 1799, le supérieur M. Roux conclue la première entente sur l'aqueduc avec MM. Sutherland, Gray et al.

Le texte stipule

L'usage à perpétuité de la source & fontaine qui est sous les noyers près le fort de la montagne ... pour fournir l'eau a la Ville et aux faubourgs...faire un fossé de quatre pieds de profondeur et trois pied de large pour y poser les Tuyaux ou conduits sous terre, dans la direction marquée sur le plan ci annexé, passant à douze pied au sud ouest de l'enclos...obligation ...de faire un réservoir pour abreuver les animaux du fort de la montagne et du voisinage lequel sera près la petite porte de l'enclos...et aussi un autre réservoir près la croix de la grandeur que les dits sieurs preneurs jugeront convenable à

leur entreprise lequel sera couvert de quatre pieds de terre ...

Que si les Messieurs...désirent de l'eau pour le Canal de la Montagne les dits preneurs ...conduiront un tuyau vers le haut de l'enclos et donneront une champelure...

Le plan attaché au contrat, retracé au cours de cette étude aux Archives nationales du Québec, illustre clairement le passage de l'aqueduc dans la prairie dans la partie sud du Domaine, la localisation du réservoir et de la croix à l'intersection du chemin Saint-Joseph¹³ et du chemin de la Côte-des-Neiges, la position relative de la muraille et du passage des tuyaux, l'existence du bassin sur toute la largeur de la partie occidentale de la muraille, avec ses extrémités en hémicycle ... Ce plan nous indique également la course de l'ancien canal de la Montagne depuis les hauteurs du Domaine et l'existence de ce qui est vraisemblablement un bassin de captation d'eau et d'un puits attenant à ce bassin de captation. Finalement, ce plan désigne sous le nom Fort de la Montagne l'ensemble de la muraille qui contient les vingt-quatre arpents.

On sait par ailleurs par deux contrats subséquents, et par des notes laissées par M. Molin que l'usage de cet aqueduc a été de courte durée parce que la construction de la Maison sous les noyers a perturbé une partie de l'amenée d'eau dans le canal.

C'est au cours de la campagne de travaux du début du XIX^e siècle que monsieur Molin fait

Extrait des cahiers des dépenses extraordinaires, 1800 et 1801

Montagne	pour 176 journées de charbon en burliniers et 2 arpents aux l'années	1874 14 ⁰⁰	
	réparations dans l'intérieur de la maison noyé le 22 ^e 60		
	Canal nettoyé et refait, Duffin pour les pontons		
	planches et madriers pour les réparations faites et à faire	noyé le 22 ^e 60	
		2960 19 ⁰⁰	5815 15

à La Montagne	1 ^o mur de terrasse dans le jardin protégé relevé à neuf	pour planches à 54 ^e le 100 n ^o 54	902 ⁰⁰	
	2 ^o un morceau du mur de l'enclos	pour charois	197 ⁰⁰	
	3 ^o les tours réparées et l'enclos à neuf	pour bois n ^o 54	137 ⁰⁰	
	4 ^o la clôture de la Cour du fermier relevé à neuf	au Sogonon n ^o 51	135 ⁰⁰	
	5 ^o les 5 côtés nord, sud, est, et l'ouest des murs de l'enclos réparés et relevés	au Couron n ^o 64	810 ⁰⁰	
	6 ^o la terrasse devant la maison et le porche, rebâti à neuf	au Mason n ^o 66	8421 ⁰⁰	3 ⁰⁰
	7 ^o la terrasse au haut du jardin et la parterre réparés à neuf	au Charpentier n ^o 69	1091 ⁰⁰	10 ⁰⁰
	8 ^o la démolition des restes de la chapelle tombée	au Menuisier n ^o 63	325 ⁰⁰	15 ⁰⁰
	9 ^o le puits entièrement réparé dedans et dehors	au peintre n ^o 59 et 64	924 ⁰⁰	2 ⁰⁰
		au Jolyph pour les bois n ^o 60	975 ⁰⁰	
	à Raza à l'usage	550 ⁰⁰		
	pour godron et autres petites dépenses	195 ⁰⁰		
		460 ⁰⁰	14177 ⁰⁰ 18	

¹³ Autre nom du Grand chemin de la Haute Folie.

ouvrir un chemin qui relie le Domaine de la Montagne à celui de Saint-Gabriel.¹⁴ Par la suite, l'accès à la cour de la maison de campagne se fait à l'emplacement de l'église disparue et les fondations de l'église sont enfouies sous un nouveau parterre. Les portes, les fenêtres et les planchers des tours sont alors surhaussés pour s'adapter au niveau du parterre qui recouvre dorénavant les fondations de l'église disparue. De plus, les restes de deux indiens qui avaient été inhumés au début du XVIII^e siècle sous les planchers de l'église sont alors transférés dans la cave de la tour de l'est.

En 1801, l'économe, M. Molin remet en état le bassin.

En 1802, il entreprend la construction de la Maison Neuve¹⁵ sous les noyers à proximité du cœur du Domaine. Il s'agit d'une maison de congé et de vacances pour les élèves du Collège de Montréal. Le Cahier précise que des dépenses sont faites pour les terrasses devant la maison. De nombreux contrats relatifs à la construction de cette maison nous apprennent entre autres que la maison a été confiée au maçon François Xavier Daveluy dit Larose et que l'arpenteur Louis Charland a été chargé de faire le métrage de tous les éléments de maçonnerie pour déterminer le coût des travaux.

Au cours de ces mêmes années, M. Molin redessine les jardins où croissent les arbres fruitiers. En outre, il enrichit la basse cour traditionnelle de paons.

On entretient pour l'agrément à la montagne des paons... pendant l'été on les laisse dans le grand verger. C'est là qu'ils vont se cacher pour pondre. Lorsqu'ils commencent à perdre leurs grandes plumes, on a soin de faire tous les jours un tour dans le verger pour les ramasser : elles se vendent bien aux Sauvages ... quelquefois aux modistes.

M. Molin laisse à ses successeurs qui devront continuer de mettre en valeur les propriétés de Saint-Sulpice deux ouvrages des plus intéressants rédigés en 1810 : le Cahier de la régie des domaines dans lequel se trouve une description détaillée des jardins, de l'élevage, de l'entretien du pressoir à cidre, etc... ; et le Coutumier dans lequel se trouvent entre autres plusieurs descriptions des différentes espèces

¹⁴ Correspond à la rue du Fort actuelle.

¹⁵ Cette maison ne prendra le nom de Ferme qu'après la construction du Grand Séminaire de Montréal.

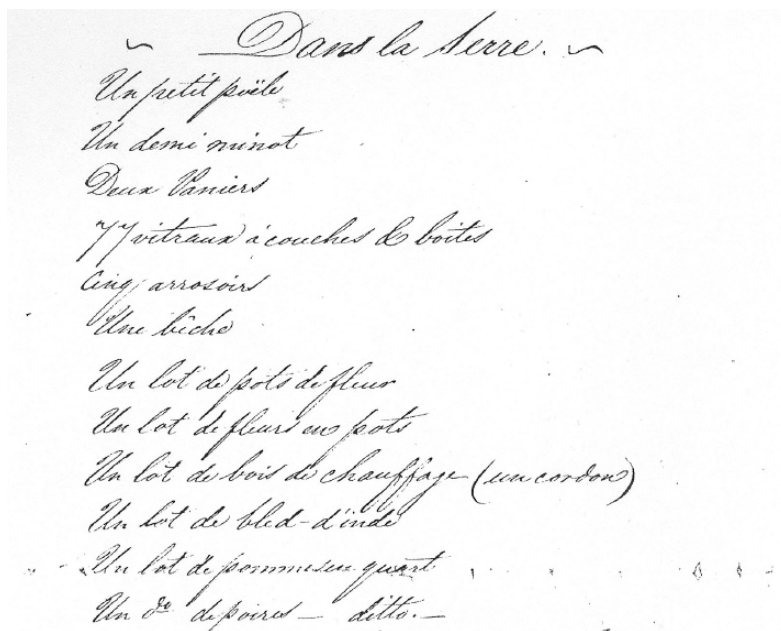
Toisé de la maçonnerie faite par le Sr. F. X. Daveluy dit Larose M^e Maçon, dans la maison érigée par Messieurs du Séminaire de Montréal, sous la direction de Messire Molin, prêtre et économe du dit Séminaire, près le parc de la Montagne.

Ouvrages	Pieds			
	Long.	Largeur	Hauteur	Épaisseur
Cheminée a au dessus du quarré long ^e déduit	7.10	2	2 1/2	4
2 ^e étage, deux faces	4.5	2	1 1/2	1
1 ^{er} étage, deux faces	4.4	2	1 1/2	1
Masse	5. 1/2	2	7/8	1
Cheminée b, au dessus du quarré long ^e déduit	7. 1/2	2	2 1/2	4
2 ^e étage, deux faces	4. 1/2	2	1 1/2	1
1 ^{er} étage, deux faces	4. 1/2	2	1 1/2	1
Masse	6. 1/2	2.2	5	0
Cheminée c au dessus du quarré long ^e déduit	9. 1/2	2	2 1/2	5
2 ^e étage, deux faces	5. 1/2	2	1 1/2	1
1 ^{er} étage, deux faces	6. 1/2	2	1 1/2	1
Masse	6. 1/2	2	5	0
1 ^{er} étage, trois ouvertures, pour tour	2. 1/2	2	1 1/2	8. 1/2
2 ans de refente	6. 1/2	2	1 1/2	19
1 ^{er} étage, pour tour	2. 1/2	2. 1/2	1 1/2	8. 1/2
2 ans de refente	6. 1/2	2	1 1/2	17
Fondations, 7 pieds et 2 pouces de hauteur	25.0	3 1/2	4	4.8
4 pieds de hauteur et 3/4 d'épaisseur	24.0	2 1/2	3 1/2	3.1
3 pieds et 2 pouces de hauteur pour 2 pieds d'épaisseur	24.0	2 1/2	3 1/2	3.1
Mur de refente n	4.0	2	4. 1/2	1. 1/2
Mur de refente n	2.3	2	7/8	1. 1/2
2 Murs k et l	5.8	2 1/2	5	10
Addition aux fondations de k	1. 1/2	2 1/2	2 1/2	1
Les deux Pignons	4.9	2	4	5
<i>On fait trois ans de refente, refente, linteau et un pied et 1/2 d'épaisseur tant pour</i>				
				Totale: 337. 31 1/2

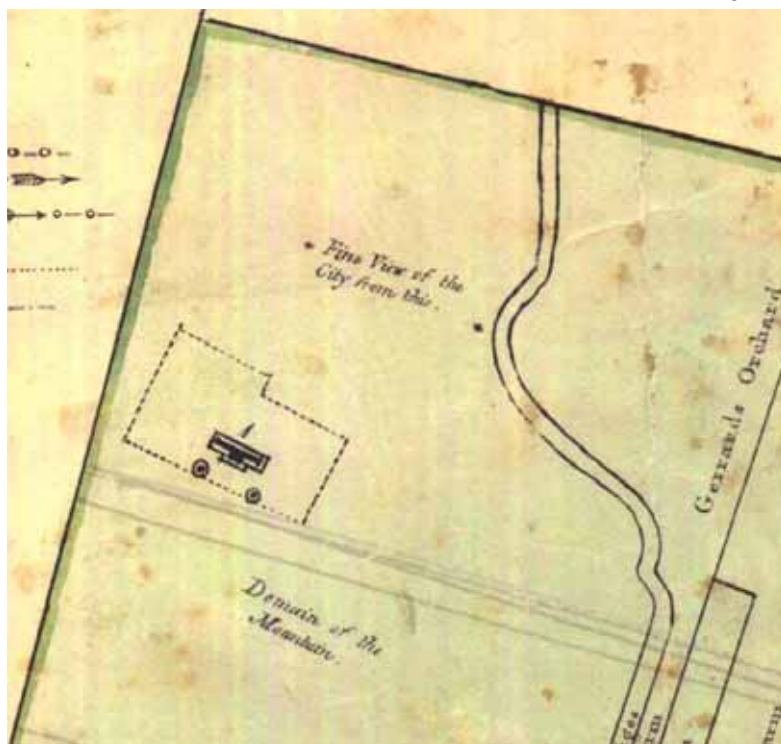
Montréal, le 29^{me} Octobre 1803
Louis Charland
Noté et revoyé de l'écriture de

Toisé de la maçonnerie dressé par l'arpenteur Louis Charland, annexé au contrat survenu entre les Messieurs du Séminaire de Montréal et le maçon François Xavier Daveluy dit Larose, pour la construction de la maison érigée sous la direction de Messire Molin, prêtre et économe, près du parc de la Montagne, 29 octobre 1803. APSSM

Extrait de l'inventaire de
1840



Carte de Jobin, 1834, ANQ. Détail du Fort de la Montagne et de la limite de la ville. À remarquer, la note qui indique * Fine View of the City from this * dans la partie nord-ouest du Domaine, tout près du chemin de la Côte des Neiges ...



végétales cultivées à la Montagne et qui confirme l'existence de pépinière à la Montagne. Voici quelques extraits de ce coutumier :

- p. 58 Les poires d'été doivent être envoyées s'il se peut le jour même qu'elles sont cueillies parce qu'elles ne se gardent guère que 8 ou 10 jours il vaut mieux s'en défaire à Montréal
- p. 59 cidre ... les pommes dites **fameuses** font le meilleur cidre ...
- p. 60 Lorsqu'il met les œillets en terre il abaisse tous les rosiers,...
- p. 61 Le Domaine de la Montagne fournit à la maison de la ville tout ce qu'il produit en légumes comme asperges, carottes, etc etc etc à la réserve que les asperges, épinards, chicorée, haricots verts et les petits pois sont apportés chaque semaine. Les patates, carottes, oignons, betteraves, herbes salées, fèves en graine etc ne sont apportés qu'à la fin de récoltes et les choux ne le sont que lorsqu'on a fini de consommer ceux qu'on a retiré du jardin de la ville ...

Le Jardinier de concert avec le cuisinier met de côté les herbes aromatiques, le persil et le cerfeuil qu'il peut donner pour l'hiver, on les fait sécher puis on les suspend dans la dépense... on les entre à la cave, les poireaux, artichaux, celery, et chicorée, ... les patates, carottes, betteraves, salsifis sont enterrés dans le sable, les oignons sont suspendus en chaînes et les choux sont étendus sur des planches. Les légumes en grain sont mis à part dans le grenier du linge pour qu'ils soient sous clef, le cuisinier demande à proportion de ses besoins à la cuisine tous les jours et en met dans la soupe ...

Les salsifis, les artichauts, les poireaux, la chicorée... la diversité de l'alimentation des Prêtres a de quoi étonner !

En plus de ces ouvrages, deux inventaires l'un de 1810 et l'autre de 1842 nous donnent des listes descriptives de l'ensemble des animaux et des objets réunis au Domaine de la Montagne. Ces inventaires confirment la présence d'une serre dès 1810 et sa persistance en 1842.

Mais, revenons à l'évolution du Domaine. En 1826, une chapelle est aménagée à l'intérieur de la tour de l'est tandis que la tour de l'ouest est utilisée temporairement comme dépotoir.¹⁶

¹⁶ Comme l'ont prouvé les fouilles faites dans la tour en 1985.

Des travaux considérables sont entrepris afin d'ajouter un étage à la maison de campagne située au centre du Fort de Belmont. Fascinés par la beauté des lieux, plusieurs peintres et dessinateurs posent leur chevalet devant la maison de campagne des Messieurs de Saint-Sulpice et, plusieurs peintres et cartographes célèbrent également la vue imprenable qu'on a depuis les hauteurs du Domaine sur la ville de Montréal et sur la plaine du Saint-Laurent.

En 1834, le célèbre patriote et cartographe André Jobin souligne, sur sa carte de la ville de Montréal, que la vue de la ville dans la partie nord du Domaine de la Montagne est exceptionnelle et tout comme Roux et Charland, indique les murailles qui contiennent les vingt-quatre arpents comme la délimitation du Fort de la Montagne.

Pendant toute cette période, le Domaine est constamment entretenu ; en effet, en 1850 un cahier de dépenses mentionne que 150 arbres ont été achetés pour le Domaine de la Montagne.

En 1846, au moment de l'apogée du Domaine, la carte de Cane illustre :

- dans l'enceinte du Fort de Belmont, les quatre tours, la maison de campagne, le pressoir à cidre
- à l'intérieur des murailles les deux parties des vergers, le bassin, les aménagements formels au sud du bassin, la serre à l'ouest de la courtine ouest, le parterre à l'est de la courtine est
- dans la partie sud un projet de tracé pour la rue Sherbrooke.

Les aquarelles que commande Jacques Viger à l'arpenteur McKenzie en 1847 pour les inclure dans sa Saberdache confirment sensiblement ces aménagements.

Le plan de localisation des cultures au Domaine de la Montagne en 1854, dressé en 1917, selon les indications de M. Troyes, un des premiers séminaristes du Grand Séminaire, est également cohérent avec ce plan. Par ailleurs, le plan de M. Troyes souligne l'existence des monticules qui occupent la partie nord du parc. Cane les a négligé de la même manière qu'il a omis de souligner les constructions de la Ferme sous les noyers.

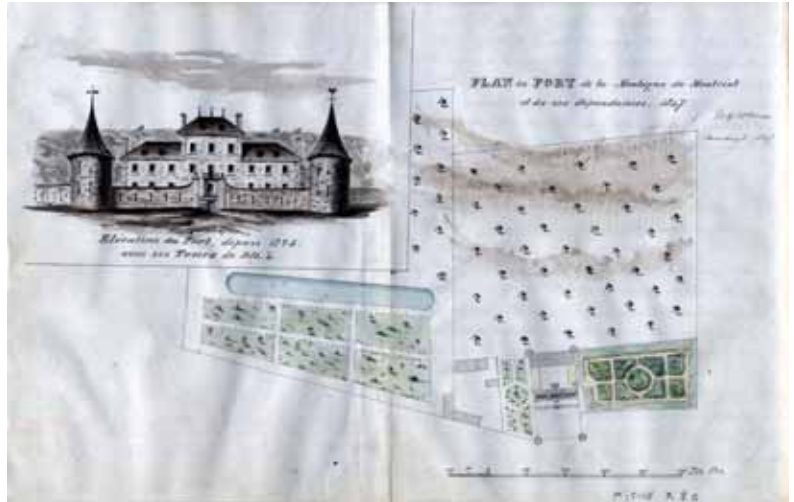
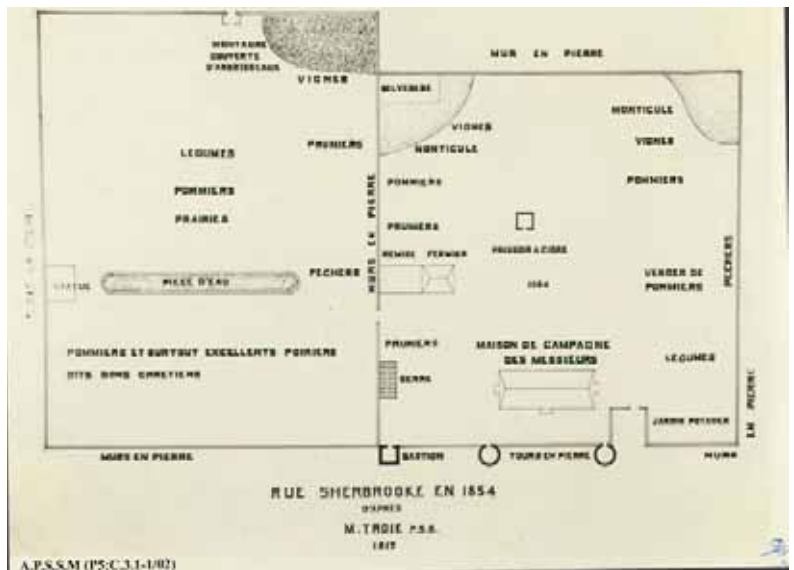


Illustration du Fort de la Montagne, Saberdache de Jacques Viger, 1847. ASQ



Carte de Cane de 1846, Copie du site internet du Musée McCord



Carte de M. Troyes dressée en 1917 qui décrit l'état de 1854. APSSM

*Aquarelle de Philippe
Bainbridge, 1839
Montréal depuis la ferme
des Prêtres, Musée
McCord M 982.531.1
Noter sur cette vue
exceptionnelle les deux
Tours sud du Fort de
Belmont, la maison de
campagne, et ... on
croit rêver la maison
du fermier tout juste à
l'ouest du fort*

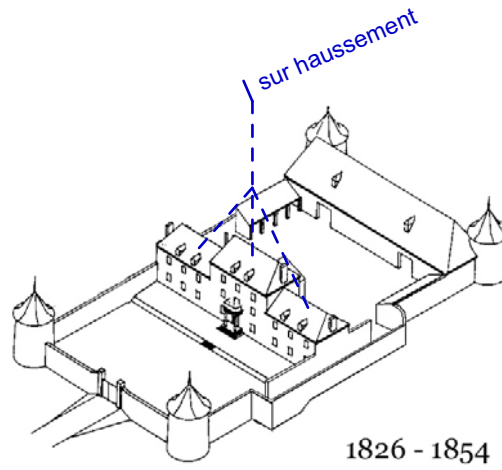
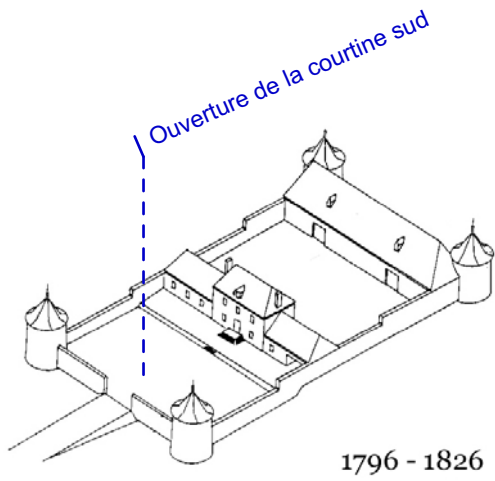


*Aquarelle de George
Seton, 1850, Royal
Ontarion Museum.*



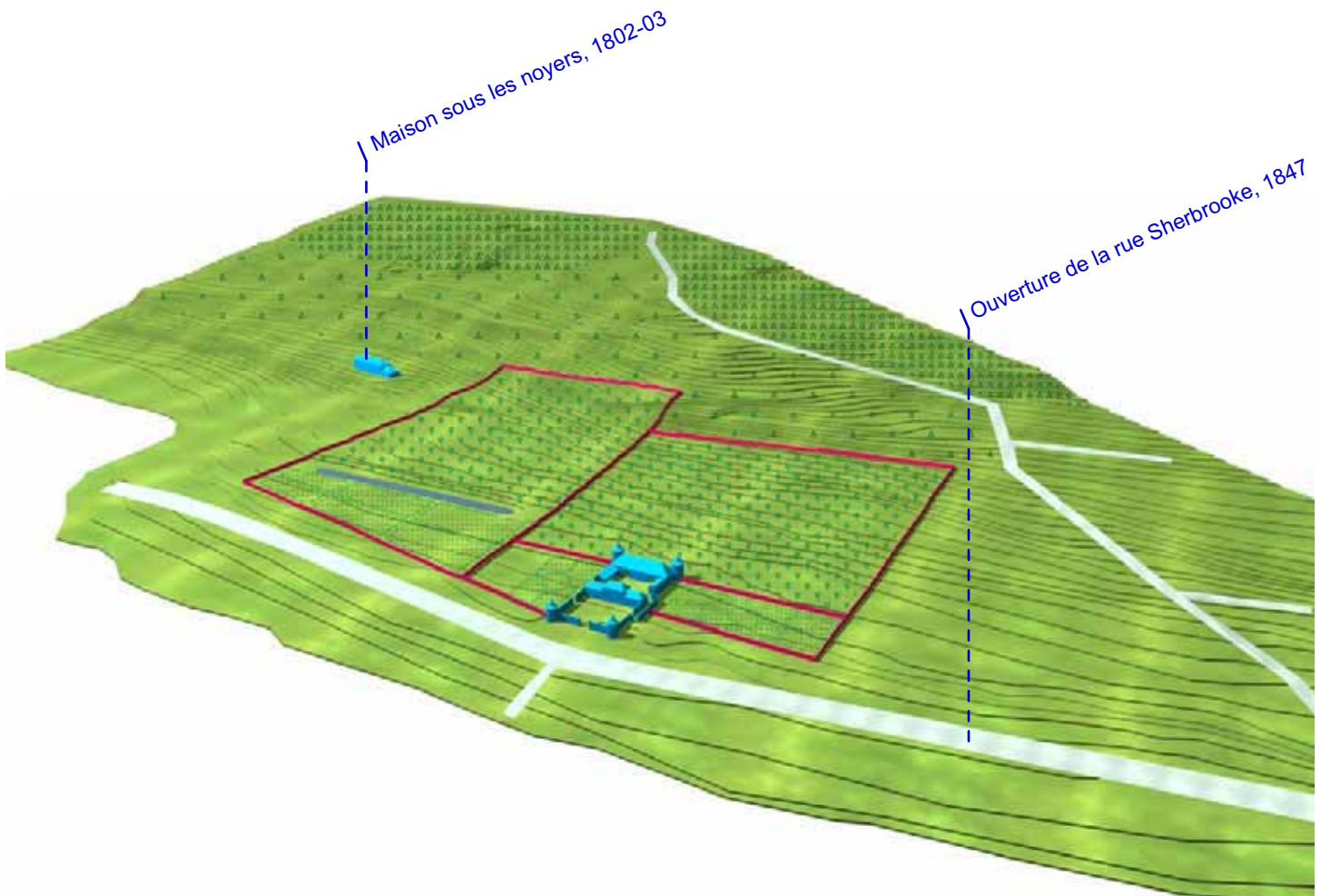
*Dessin de Charles
Dawson Shanly, Priest
Farm, 1847 Musée Mc
Cord*





1796-1826 : Évolution des constructions dans l'enceinte du Fort de Belmont. Beaupré et Michaud, architectes, publié dans Le Grand Séminaire de Montréal 1840-1990, p. 429

1826-1854 : Évolution de la partie nord du Domaine



État du coeur du Domaine vers 1851

Aperçu des éléments de la deuxième période qui nous sont parvenus

Constructions

La Maison sous les noyers (hors du territoire de l'étude)
Le surhaussement des tours
La substitution de l'ardoise pour du bardeau de bois pour le couvrement des tours.

Éléments de paysage

Parterre de la maison de campagne (surhaussé en 1797)
Partie nord-est de la muraille de pierre
Partie nord-ouest de la muraille de pierre (sur terrain privé au nord de la rue Atwater)
Bassin (antérieur à 1801, nettoyé et refait en 1801 et apparaissant sur un plan de 1799)
Les sentiers au périmètre du bassin.

Principaux vestiges archéologiques d'éléments construits à la deuxième période

Vestiges de la remise aux calèches

Vestiges à rechercher et à confirmer

? vestiges de l'aqueduc de 1799
? vestiges des serres
? vestiges de bâtiments utilitaires construits autour de la Ferme sous les noyers ?

Éléments archivistiques majeurs de cette période

Cahier des dépenses extraordinaires, Antoine Alexis Molin
Cahier de la régie des Domaines, Antoine Alexis Molin
Écrits sur la mise en valeur des Domaines et des Moulins, Antoine Alexis Molin
Contrats pour la construction de la Ferme sous les noyers
Divers contrats au sujet de l'aqueduc entre M. Roux et les propriétaires de l'aqueduc, notaire Louis Chaboillez
Carte de Charland, 1801
Calculs des toises de maçonnerie pour la Ferme sous les noyers par Louis Charland
Plan of the City of Montreal, Jobin, 1834
Carte de Cane, 1846
Dessins de McKenzie pour la Saberdache de Jacques Viger
Le plan des jardins en 1854 selon Narcisse Amable Troie, P.S.S.

Les disparus de la 2^e période

La serre
La remise aux calèches
Les autres éléments qui existaient à la deuxième période semblent avoir tous été construits lors de la première période

Points à éclaircir pour cette période

Qu'est-il advenu du réservoir à l'angle de René-Lévesque et de la rue Guy ? (Chemin Saint-Joseph et Côte des Neiges)
Les noyers étaient-ils des arbres indigènes ou des plantations ?
Quelles étaient les limites de la plantation de noyer ?
Les arbres fruitiers avaient-ils été importés sous forme de semence ou de plants ?
Est-ce la serre que M. Molin désigne sous le nom pépinière ?
Les melons que M. Molin fait pousser sont-ils les célèbres melons de Montréal ?
Les prêtres vendaient-ils des semences aux fermiers des alentours ?
Louis Charland a-t-il fait des relevés d'arpentage pour l'établissement de la Maison sous les noyers ?
Les carnets d'arpentage de Louis Charland sont-ils conservés aux archives nationales ou ailleurs ?
Etc
Etc

**3. Troisième période :
Le pied de la Montagne, un emplacement
de choix pour enseigner (1852-1890)**

**3.1 Rôle des Prêtres de Saint-Sulpice dans
le développement du territoire et
État d'ensemble du Domaine au cours
de la troisième période**

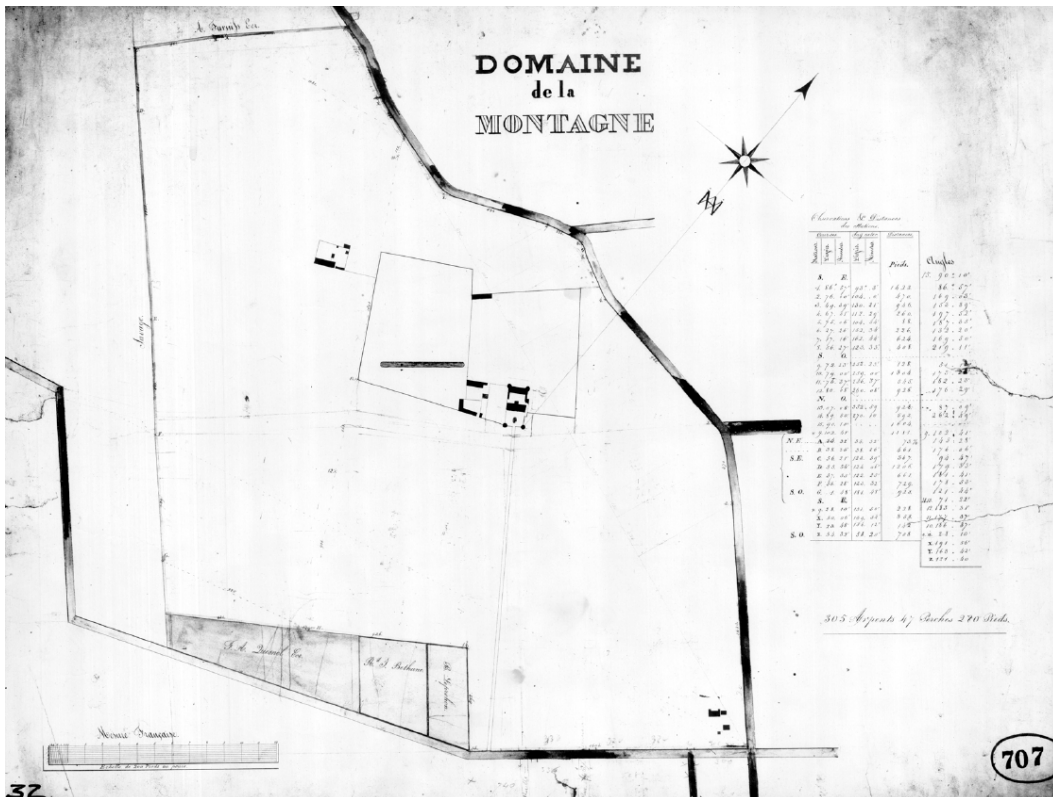
En 1840, libérés de leur rôle et de leurs obligations de Seigneurs de Montréal, les Prêtres de Saint-Sulpice, s'étaient vu confier par Mgr Bourget l'établissement d'un grand séminaire à Montréal, pour diffuser l'enseignement nécessaire à l'accession à la prêtrise, qui jusqu'alors n'était enseigné que dans le diocèse de Québec.

Les Prêtres installent temporairement l'institution du Grand Séminaire dans le Collège de Montréal de la rue William et prévoient démolir leur séminaire de la rue Notre-Dame pour le remplacer par une structure plus imposante dessinée par John Ostell. Mais à la suite de protestations d'une partie de la population de Montréal, seule l'aile «est» du Vieux-Séminaire sera démolie et remplacée par l'actuel presbytère de Notre-Dame (116, rue Notre-Dame est). Les Prêtres confient un nouveau projet à John Ostell pour établir le Grand Séminaire au Domaine de la Montagne, au cœur même du Domaine, à l'intérieur des

murailles. Ostell n'a-t-il pas dessiné quelques années plus tôt le pavillon central de la nouvelle institution d'enseignement de l'université McGill, un peu plus à l'est au pied de la Montagne et n'est-il pas temps de conclure la transaction qui permettra d'ouvrir la rue Sherbrooke sur les terrains du Domaine de la Montagne ?

Simultanément à la construction du Grand Séminaire, les Prêtres de Saint-Sulpice prévoient se défaire de la partie sud du Domaine pour en financer la construction (projet de lotissement de 1857).

C'est au cours de cette opération immobilière concertée que survient la vente aux Sœurs Grises des terrains situés à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges et au nord du boulevard Dorchester. Les religieuses y établissent leur nouvelle Maison mère. Surviennent également les ventes à de nombreux investisseurs privés qui s'étaleront sur plusieurs décennies. De plus, selon le livre des recettes-déboursés des années 1870, les Prêtres font eux-mêmes des investissements dans la construction domiciliaire entre la rue Sherbrooke et le boulevard Dorchester (actuel boulevard René Lévesque). Soulignons finalement que les Prêtres investissent également à cette époque dans la construction de la banque d'Hochelaga et dans la construction de la chapelle Notre-Dame de Lourdes.



1850, Domaine de la Montagne, Attribué à John Ostell. APSSM
Le domaine fait alors 305 arpents, 47 perches, 280 pieds, mesures françaises

3.2 Développement de l'emplacement au sein du mouvement qui entraîne les grandes institutions au pied de la Montagne au cours de la troisième période

Vers 1850, John Ostell et son gendre Henri-Maurice Perrault, architectes et arpenteurs, font un relevé métré général du Domaine, qui établit que le domaine comporte à cette date 305 arpents.¹⁷ (Voir ce plan page précédente.)

Le 1^{er} septembre 1854. H.M. Perrault trace dans son carnet d'arpentage un relevé détaillé de l'état du Fort de Belmont, d'une partie de la muraille, du bassin. Il précise la localisation du potager et des vergers, et la position relative du bassin, du Fort de Belmont et du nouveau bâtiment. Pour la première fois, les dimensions du construit sont précises et exactes, le Fort de Belmont fait sensiblement 110 pieds français sur 225 pieds français.¹⁸

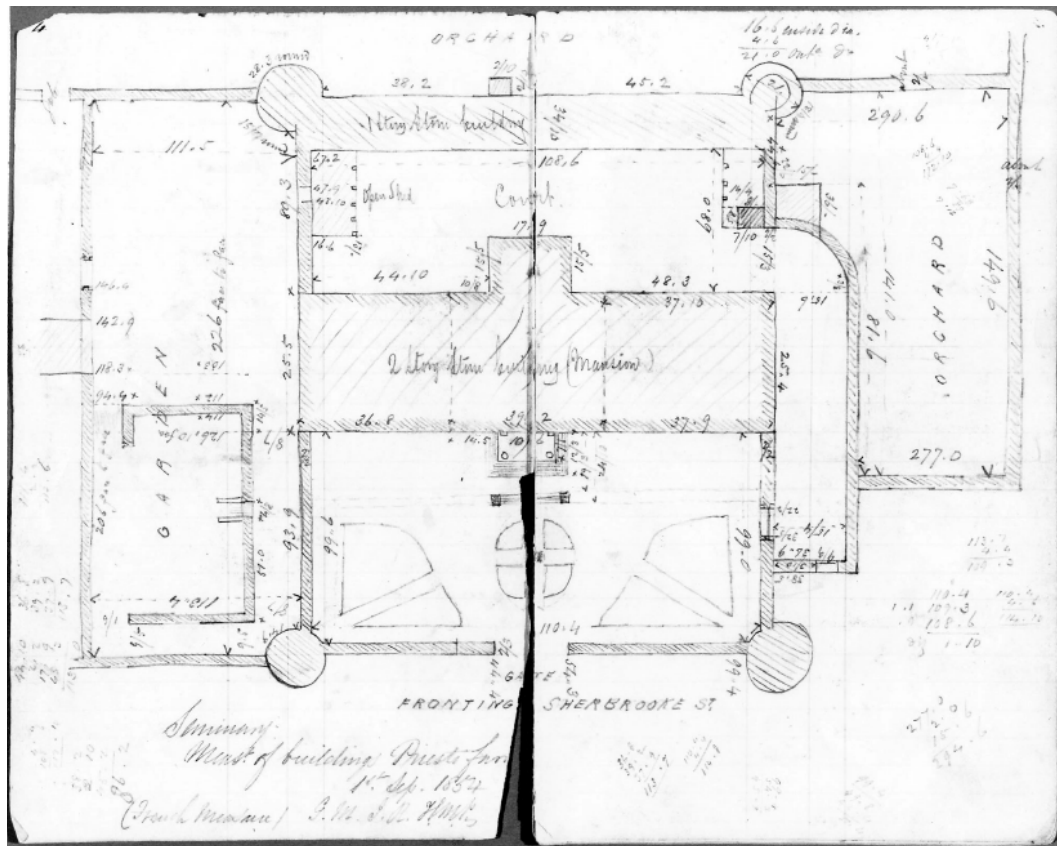
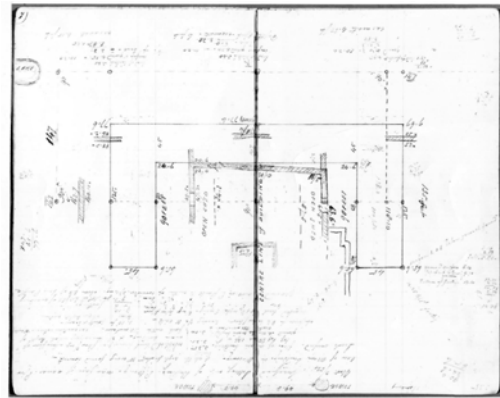
Ce plan d'arpentage nous renseigne également sur les dimensions est-ouest de la partie orientale de la muraille et sur la localisation des vergers et du potager, de même que sur la configuration du parterre à ce moment.

Dans les pages suivantes du carnet, on voit comment Ostell et Perrault choisissent de garder intact la partie ouest du parc intérieur, et d'implanter le Grand Séminaire dans la partie est, en se référant précisément à l'orientation du grand bassin.

Le temps presse ... une semaine plus tard la démolition débute.

¹⁷ C'est sur ce document que plusieurs ont décrit les limites du Domaine, ignorant que des parties avaient été vendues antérieurement.

¹⁸ Les cotes sont de 110 pieds 4 pouces à l'avant du fort et de 108 pieds 6 pouces à l'arrière, et la profondeur de 208 pieds entre les tours et de 227 pieds 2 pouces entre les murs en additionnant les cotes du parterre, de la maison de la cour arrière et du pressoir.



1854, 2 pages
extraites du carnet
de Ostell, relevé
du Fort de la
Montagne précédant
la construction du
nouveau séminaire
ANQ. Archives
des arpenteurs du
Québec

Jacques Viger annote furtivement de sa main dans le cahier de sa Saberdache l'aquarelle de McKenzie.

Les tours no 1 et 2 ont été jetées bas en 7bre et 8bre 1854. Et leur emplacement est entré dans celui que doit occuper la vaste construction que le séminaire fait élever dans ce lieu pour y établir un grand séminaire sur le plan de celui de St-Sulpice à Paris...1ere pierre posée le 8 septembre 1854, jour de la Nativité de la Vierge

Le chantier va s'échelonner sur plusieurs années. Pendant tout ce temps, la maison de campagne est maintenue en place et sert de quartiers généraux pour le chantier.

Le 4 juillet 1860, le Conseil des quatre consultants du Séminaire prend la décision de démolir ce qu'il reste du Fort de Belmont, à l'exception des deux tours sud pour maintenir le souvenir de l'époque héroïque de la mission. Selon notre compréhension, il s'agirait de la plus ancienne décision de conservation pour des raisons patrimoniales au Québec et au Canada.

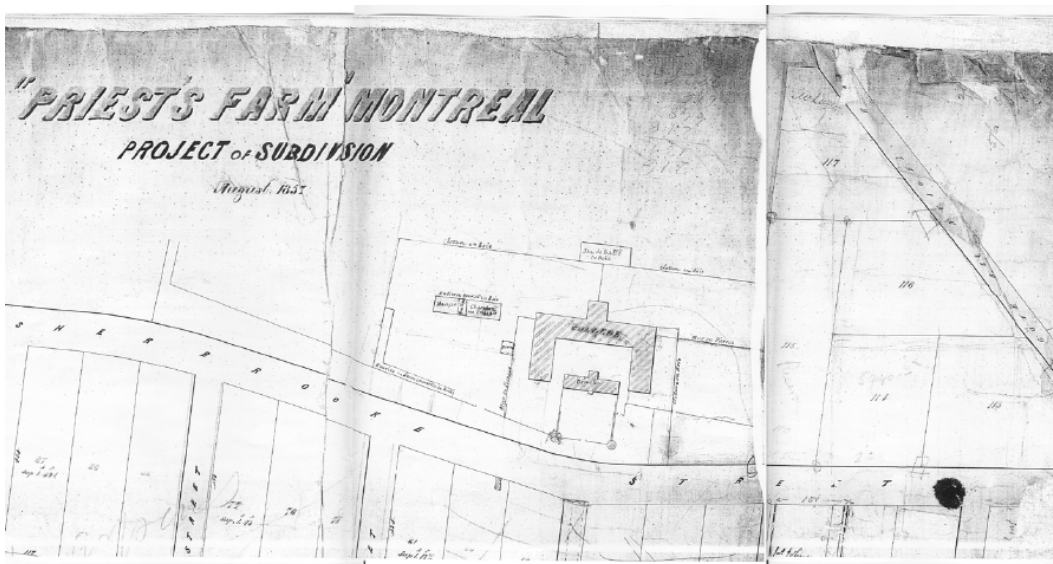
Les constructions, sur les terrains contenus dans la partie est de la muraille érigée au cours du XVIIIe siècle, se succèdent à un rythme effarant tant les besoins d'espace pour des fins d'enseignement sont grands.

En effet, la construction initiale dessinée par Ostell est rapidement occupée par les étudiants du Grand Séminaire qui sont bientôt rejoints par les étudiants du Collège de Montréal du fait

que les Prêtres de Saint-Sulpice discutent avec l'armée britannique la possibilité de leur céder le bâtiment de la rue William. Dès 1859, Henri-Maurice Perrault fait apparaître sur ses plans une addition substantielle pour le Collège. Le projet prévoit un partage de l'usage de la chapelle par les séminaristes et les collégiens. Le projet du Collège ne sortira de terre qu'en 1867. C'est au moment de sa construction que sera faite la première brèche dans la muraille pour permettre la construction d'une aile destinée à loger un nombre suffisant de latrines. Il faudra par ailleurs attendre jusqu'en 1876 pour que la construction des cours de récréation des grands et des petits entraîne la modification organisée



1859, Photographie de William Notman, Archives photographiques Notman Musée McCord



Priest's Farm' Montréal
Project of subdivision
August 1857
Attribué
à H.M. Perrault ANQM
CA 601.S53.SS1.P.304

des terrasses. C'est au cours de cette même année que sera aménagé la 1^{ère} crypte sous la chapelle selon les plans de Victor Bourgeau. Dès 1875, il faudra ajouter une aile et un étage complet au Grand Séminaire.

Au point de vue technique, soulignons que le Grand Séminaire et le Collège de Montréal sont construits en utilisant partiellement de la pierre extraite sur place de la même manière que toutes les constructions antérieures et en recourant à des techniques traditionnelles de construction : maçonnerie pleine, à charpente de bois, toits en pente recouverts de métal. À l'origine, ces constructions sont dotées de latrines, sont chauffées au charbon, éclairées au gaz avec des gazeliers et dotées de fenêtres à guillotine et de contre-fenêtres fixes.

Très rapidement les prêtres sont amenés à constater qu'il est peu commode de faire partager la chapelle par les séminaristes et les Collégiens ; en 1881, on confie à Victor Bourgeau la conception d'une nouvelle chapelle pour le Collège de Montréal.

Voilà pour l'essentiel de cette période.

Résumé des constructions et démolitions

Pour clarifier l'ensemble des interventions sur les bâtiments et sur les paysages, nous livrons ici sous forme de liste récapitulative les informations que nous avons pu recueillir dans différents documents d'archives et déduire des cartes et plans les plus pertinents de cette période.

Éléments construits

1852	Relevé d'Ostell et Perrault
1852	(Septembre) Démolition des tours arrière et du pressoir à cidre
1853	Établissement d'une carrière au nord du bassin pour fournir la pierre de construction
1853-57	Construction du Grand Séminaire (John Ostell)
1859	Planification de la construction du Collège de Montréal
1863	1 ^{er} décor intérieur de la chapelle du Grand Séminaire (H.M. Perrault ?)
1867-69	Construction du Collège de Montréal
1869	Démolition partielle de la muraille est pour permettre l'aile est du Collège de Montréal
1872	Construction du mur de pierre le long de la rue Sherbrooke



Plan d'une partie du Domaine de la Montagne, 1859, H.M. Perrault. ASSM

- 1875 Début des dépenses pour une nouvelle aile au Grand Séminaire (aile ouest)
- 1875 Début des travaux d'excavation pour la crypte du Grand Séminaire (Bourgeau et Leprohon)
- 1875 Travaux importants sur la maison de la ferme du Grand Séminaire
- 1875 (juin) Travaux pour ajouter un étage au sommet du Grand Séminaire (ajout de la mansarde décrite comme «Toit français» (Henri Maurice Perrault)
- 1875 Plusieurs travaux sur la maison de ferme de la Montagne
- 1876 Aile du Collège (probablement l'aile arrière), Henri Maurice Perrault
- 1876 Versement d'honoraires à Bourgeau Leprohon pour la crypte du Grand Séminaire
- 1876 Des travaux sont faits à même le Grand Séminaire pour loger le Séminaire de philosophie
- 1877 Construction de la Boutique (voir photo de la Montreal Field Battery, août 1877)
- 1881-83 Chapelle du Collège de Montréal (Victor Bourgeau).

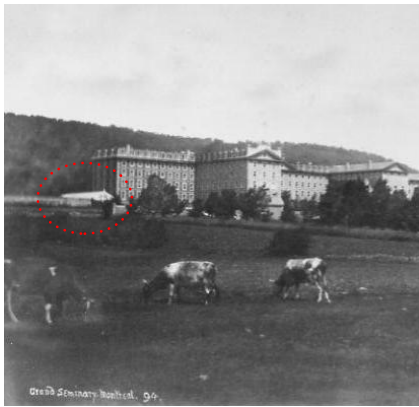
Éléments paysagers

1857 Projet de subdivision de H.M.Perrault
Ce plan nous confirme non seulement la localisation du Grand Séminaire lui-même, mais aussi celle de la serre, des écuries, du jeu de balles du Grand Séminaire.¹⁹ Pour ce qui est des terrains qui seront lotis au sud de Sherbrooke, on sait que le plan de 1859 apportera des modifications (voir p. 29).

1859 Plan de subdivision de H.M.Perrault
Des terrains sont réservés en face du Grand Séminaire. Les parterres du Grand Séminaire et du Collège sont maintenant dessinés. Sur ce plan, les accès véhiculaires se font aux extrémités des ailes perpendiculaires à la rue Sherbrooke, tant pour le Grand Séminaire que pour la Chapelle et pour le Collège.

Vers 1860 Ouverture du chemin vers la Ferme sous les noyers

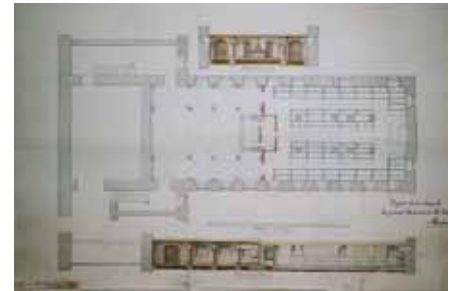
¹⁹ L'existence de jeux de balles similaires est soulignée au Collège de la rue William dans les écrits d'Antoine Alexis Molin au début du XIX^e siècle.



*Le Grand Séminaire et le Collège de Montréal, Photo d'Henderson vers 1880, A.McCord.
Noter la serre au sud-ouest de l'immeuble*



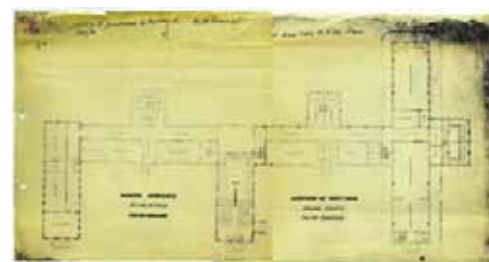
Vues en coupe de la chapelle du Collège de Montréal par Bourgeau et Leprohon, architectes, 1881, APSSM



Vue en plan de la crypte sous la chapelle du Grand Séminaire. Bourgeau Leprohon, 1864 APSSM



Photo du bassin du Grand Séminaire par Henderson, vers 1880, A McCord



Plan du Grand Séminaire et du Collège de Montréal, Henri-Maurice Perrault architecte, 1868 APSSM P1 : E.5 /2



Vues en plan de la chapelle du Collège de Montréal par Bourgeau et Leprohon, architectes, APSSM

1867-68 Carte de Sitwell
(dite des Fortifications)

Sur ce plan :

- Les niveaux du terrain derrière le Collège de Montréal, le Grand Séminaire et le bassin sont en pente relativement douce.
- Les aménagements des parterres avant du Grand Séminaire et du Collège de Montréal ne sont pas illustrés, ils sont probablement encore en chantier.
- La construction au bout du bassin est appelée *Summer House* et n'a pas le plan rectangulaire qu'on lui connaîtra à partir de la fin du XIXe siècle.
- L'emplacement de la serre est indiqué en noir à l'est du Grand Séminaire.
- L'existence d'une pompe à eau est indiquée contre l'ancienne maison des employés derrière la serre.
- Les sentiers dans la partie du au sud du bassin sont les mêmes que sur la carte de Cane.
- La carrière au nord du bassin est clairement indiquée.

- Un important monticule est nettement indiqué au nord de la carrière.
- La muraille est a été coupée pour faire place à l'aile est du Collège de Montréal.
- Une clôture semble avoir été établie d'ouest en est pour isoler les terrains derrière les maisons d'enseignement des anciens vergers. Il faut dire que les constructions sont loin d'être terminées.
- Un sentier rectiligne mène de l'arrière du Collège jusqu'à la muraille. Il existe des photos fort intéressantes de ce sentier, prises vers 1940.
- Les installations autour de la Ferme sous les noyers sont finement détaillées et un chemin étroit mène de la rue Sherbrooke à la Ferme sous les noyers en longeant la muraille.
- Des talus et des terrasses sont indiqués au sud de la Ferme sous les noyers à deux ou trois emplacements.
- La partie nord du Domaine n'est malheureusement aucunement décrite par la carte.

1867, Carte de Sitwell
connue sous le nom de
Carte des fortifications,
APC

Noter la carrière au nord
du Bassin, la pompe au
sud-est de la mention
«Summer House» à
l'ouest



- 1874 Construction des jeux de pelote pour le Collège
- 1876 Achat d'arbres pour le Collège
- 1876 (août) Nivellement des cours du Collège
- 1876 Construction des jeux de pelote sur les terrains du Grand Séminaire pour le cours de philosophie

- Vers 1880 Construction de la grande serre à l'ouest de l'aile Saint-Marc.

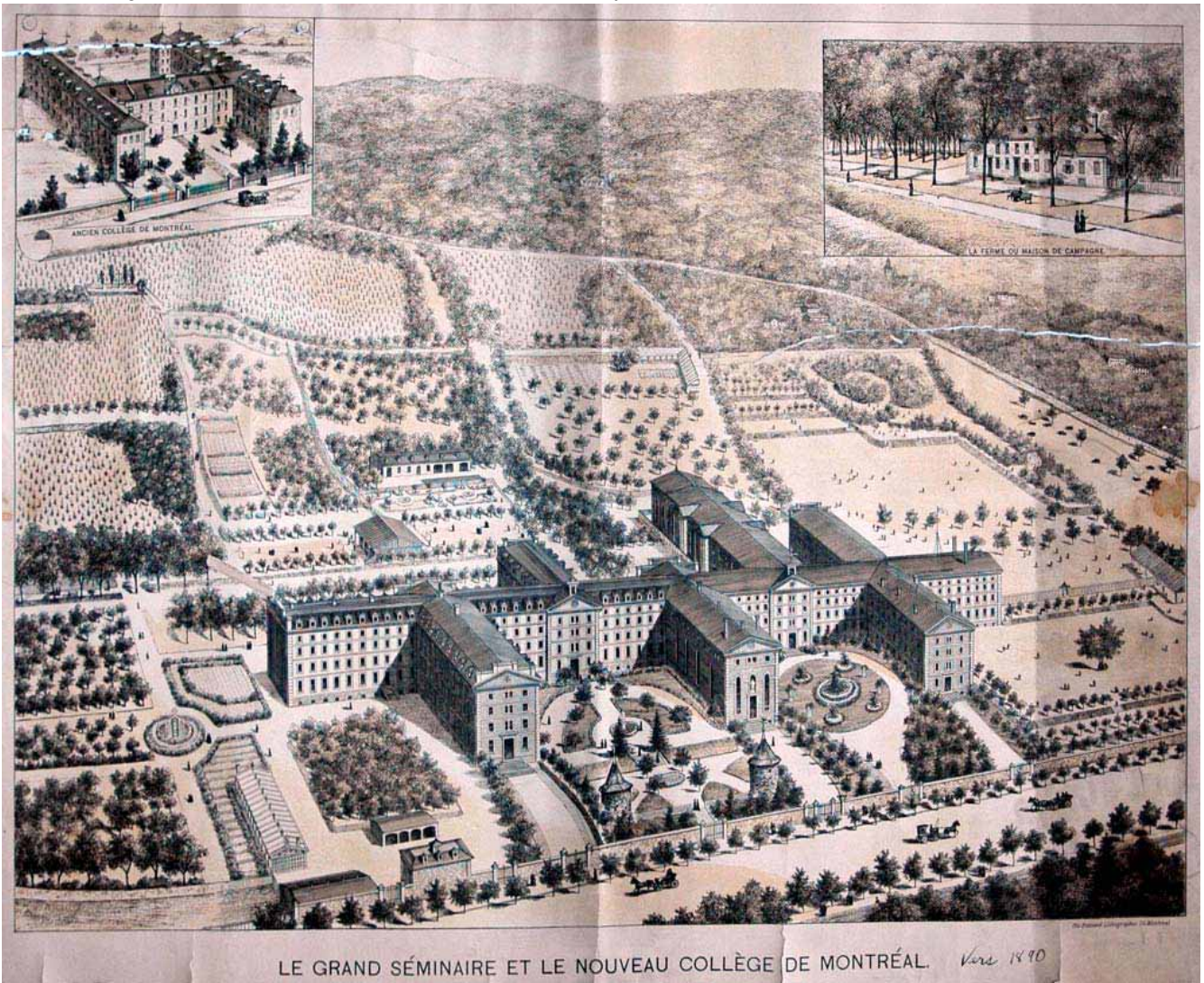
- 1890 Construction d'un préau reliant l'aile est du Collège et les jeux de pelote.

Vue axonométrique vers 1890

Sur cette vue, en plus des éléments identifiés sur la carte de Sitwell, on voit le mur construit le long de la rue Sherbrooke auquel sont adossés la boutique et le caveau, la nouvelle serre (plus imposante et située plus à l'ouest), l'étage supérieur du Grand Séminaire, les terrasses qui constituent les cours des grands et des petits du Collège de Montréal, le belvédère sur le monticule ouest et les premières constructions sur le monticule est, la chapelle du Collège de Victor Bourgeau et les aménagements en terrasses au nord de la cour des grands.

Le Grand séminaire et le nouveau Collège de Montréal, entre 1880 et 1890, Musée McCord M 4801.1

L'ancien Collège de Montréal de la rue William et la maison sous les noyers



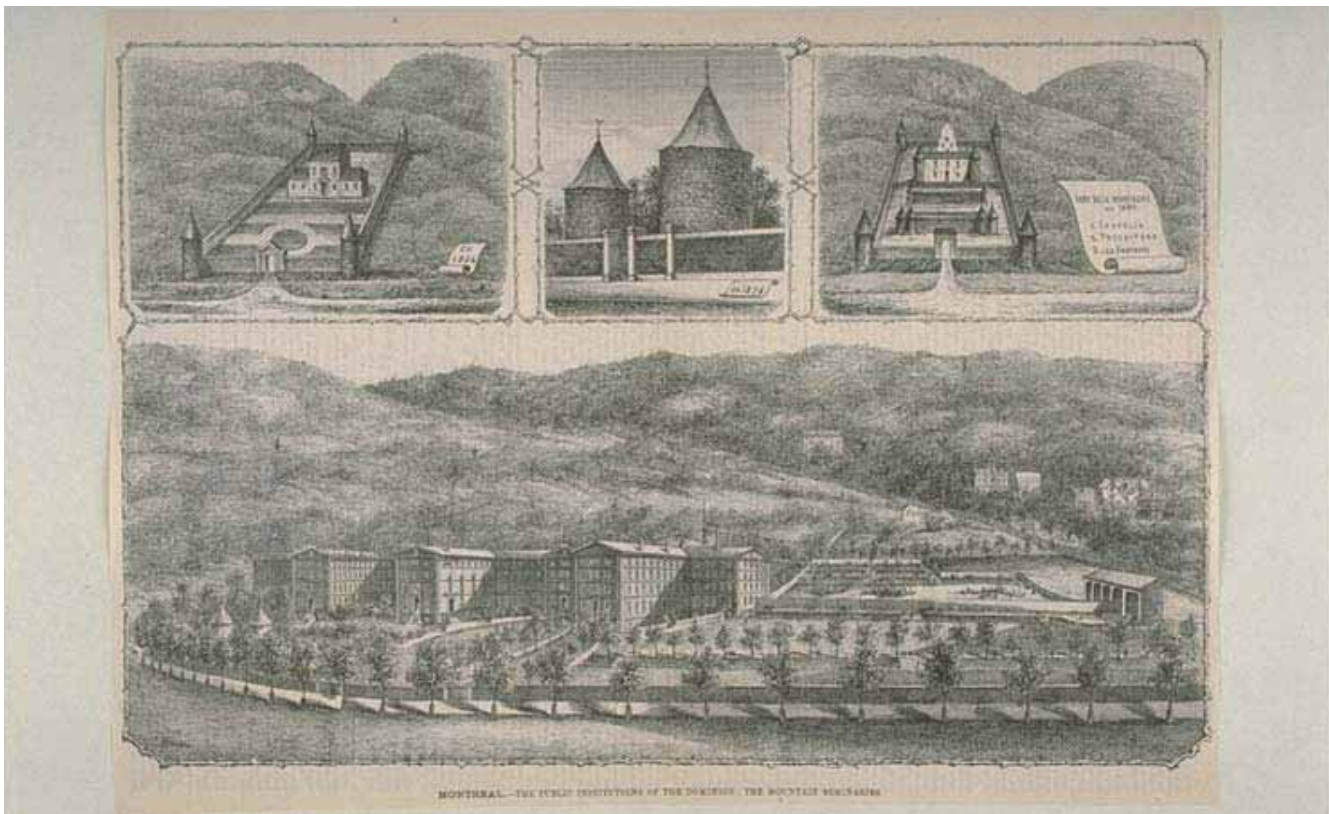
Gravure du Canadian Illustrated News 4 novembre 1876 Collection Massicotte ANQ

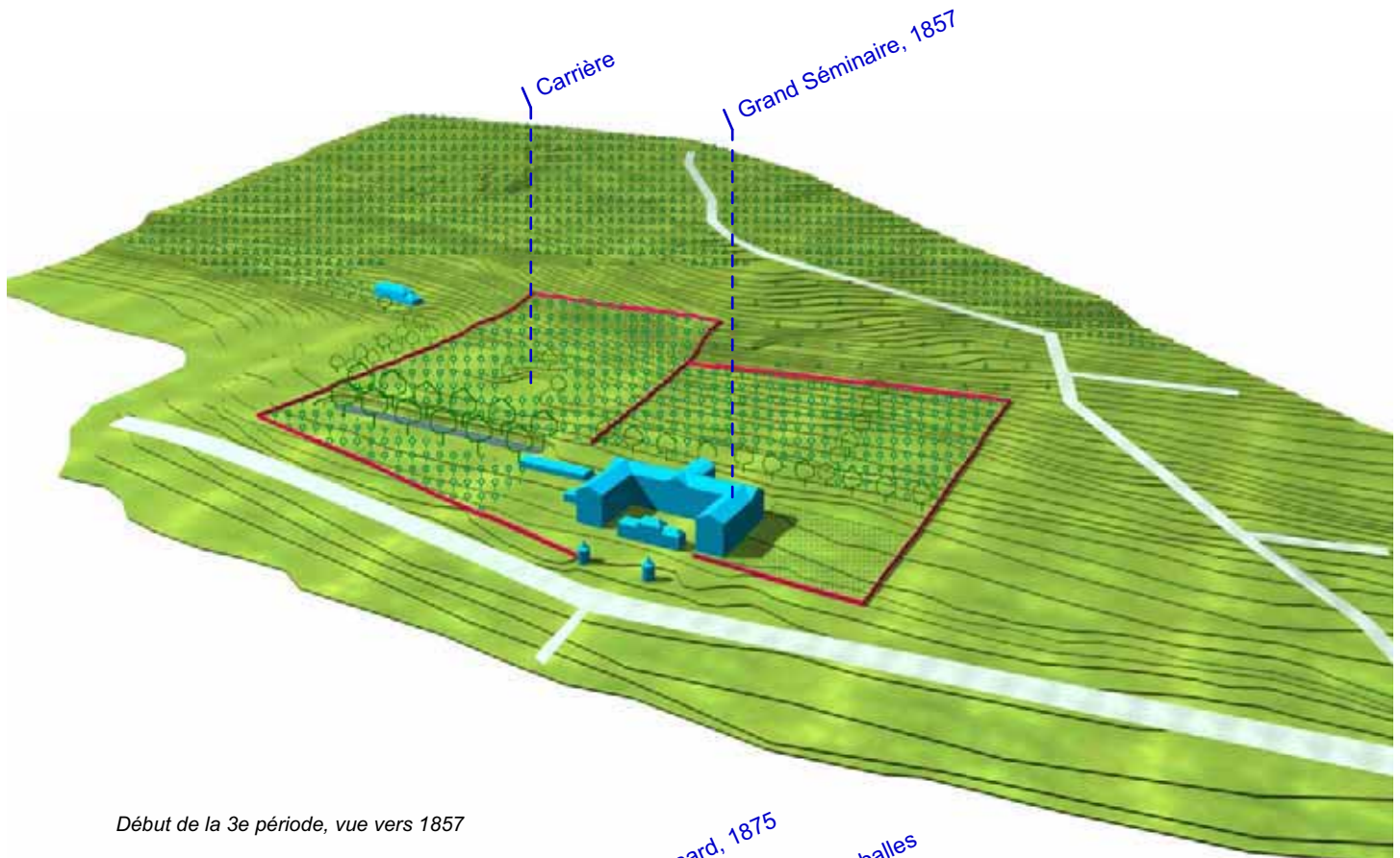
Cette gravure célèbre l'aménagement paysager de la rue Sherbrooke après la construction du mur.

Du côté du Collège de Montréal, aux abords du jeu de balle de la cour des Grands, on voit l'emplacement préparé pour la construction de la rue Seaforth et celui qui servira ultérieurement à la construction de l'Ermitage.

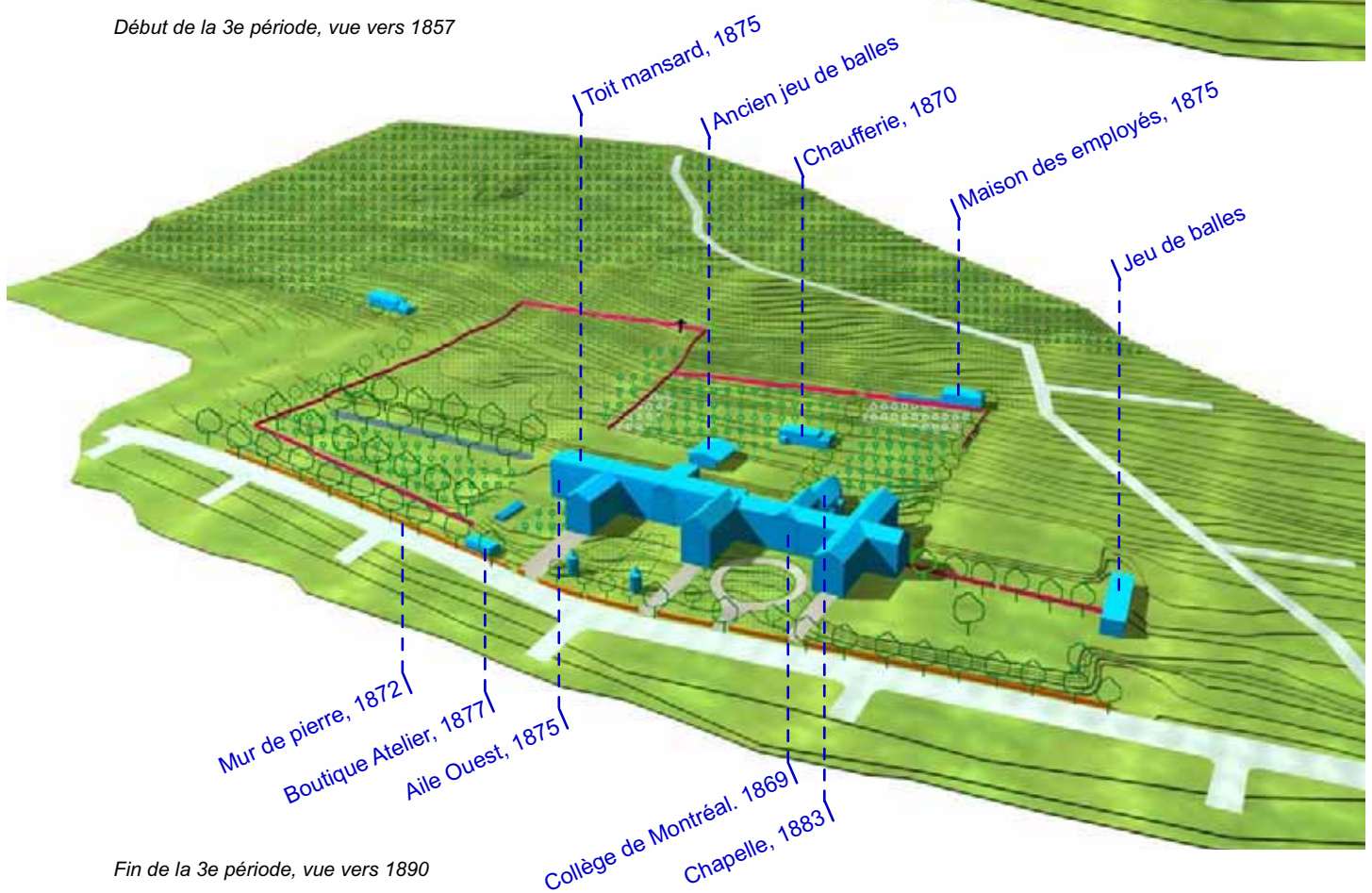
On constate sur cette gravure l'enthousiasme que suscitaient déjà les reconstitutions du Fort de Belmont destinées au grand public.

Les vignettes de gauche et de droite montrent l'escarpement aujourd'hui localisé dans le secteur de la rue Cedar, vraisemblablement l'endroit où coulaient les sources.





Début de la 3e période, vue vers 1857



Fin de la 3e période, vue vers 1890

Aperçu des éléments qui nous sont parvenus de la troisième période

Constructions

L'ensemble des constructions du Grand Séminaire et du Collège de Montréal,
à l'exception

- de l'intérieur de la première chapelle du Grand Séminaire
- de la crypte dessinée par Victor Bourgeau
- des finis des pièces utilitaires tels les salles de toilettes, les cuisines, les laboratoires, etc...

La boutique

Le caveau à l'est de la boutique

La chaufferie.

Éléments de paysage

Mur de la rue Sherbrooke (partiellement remonté vers 1985)

Jeux de pelote du Collège de Montréal (modifiés au XXe siècle)

Jeux de pelote du Grand séminaire (modifiés au XXe siècle).

Possibles Vestiges archéologiques d'éléments construits à la troisième période

? vestiges de la serre à l'est de l'aile Saint-Marc (des Indiens)

? vestiges de bâtiments utilitaires construits autour de la Ferme sous les noyers ?

? vestiges du jeu de balle de la maison sous les noyers

Éléments archivistiques majeurs de cette période

Relevé d'Ostell pour le Domaine vers 1850

Relevés d'Ostell et Perrault pour le Fort de Belmont et le cœur du Domaine en 1852

Projet de subdivision de la partie sud du Domaine, 1857 et 1859, de H.M. Perrault

Plans de H.M. Perrault pour la construction du Collège

Carte de Cane, 1846

Carte de Sitwell, 1867-68

Les plans et coupes de la crypte du Grand Séminaire par Victor Bourgeau, 1875

Vues Axonométriques vers 1880

Les plans, coupes et élévations de la chapelle du Collège par Victor Bourgeau, 1881.

Les grands disparus de cette période

La grande serre construite à l'ouest de l'aile Saint-Marc

Le préau qui menait de l'aile est du Collège vers les jeux de pelote.

Quelques points à éclaircir pour cette période

À quelle date les services d'aqueduc et d'égout rejoignent-ils les installations d'enseignement des prêtres de Saint-Sulpice ?

À quel moment la carrière a-t-elle été comblée ?

La maison des fermiers a-t-elle survécu jusqu'à la construction de l'aile ouest ?

Etc...

Etc...

4. Quatrième période : Le sommet du Domaine de la Montagne contribue à la mission d'enseignement (1890-1935)

4.1 Rôle socio-culturel des Prêtres de Saint-Sulpice et État d'ensemble du Domaine au cours de la quatrième période

Dès 1876, les Prêtres de Saint-Sulpice fondent l'Institution du Séminaire de philosophie qui complète l'enseignement du Collège de Montréal, dont les classes se terminent en rhétorique et qui prépare les étudiants à leur entrée au Grand Séminaire.

Pendant une quinzaine d'années, l'Institution est logée à même les locaux du Grand Séminaire mais en 1890, les Prêtres jugent que le cœur du Domaine, situé à l'intérieur des murailles, devient trop encombré et décident de poursuivre l'expansion de leur œuvre éducatrice sur les hauteurs du Domaine, au-dessus de la Ferme sous les noyers.

Quelques années plus tard, pour financer la construction du Séminaire de philosophie, les Prêtres vendent la partie sud-ouest du Domaine aux Sœurs de la Congrégation qui acquièrent un important emplacement et y établissent leur nouvelle maison-mère, puis la maison Généralice.

De plus, au tout début du XXe siècle, devant la faveur croissante du Grand Séminaire, les Prêtres doivent en agrandir la chapelle et prolonger l'aile ouest. (Marchand et Haskell architectes).

Au milieu des années 1920, les Prêtres établissent Collège Grasset dans la partie sud du Domaine du Sault-au-Récollet. Le financement de cette nouvelle construction entraîne la vente d'une part importante du Domaine de la Montagne ; les Prêtres cèdent les terrains nécessaires pour l'ouverture de la rue Atwater à la ville de Montréal, ce qui permet le développement des projets Priest Farm (192x) et St. Sulpice Height (1928) par la Cradock Simpson Company. Pendant cette même phase de morcellement, les Prêtres vendent également une parcelle de terrain aux religieuses du Sacré-Cœur qui établissent le couvent du Sacré-Cœur à l'angle des rues Atwater et du Chemin de la Côte-des-Neiges en 1928.



Projet pour la correction de la charpente de la Séminaire de philosophie vers 1900, APSSM PIE 3/8

Ci-contre, 4 vues évolutives du Séminaire de philosophie montrant la suppression graduelle de certains éléments de la toiture. La première vue de 1890 comporte peut-être un montage photographique qui permet de voir depuis le bassin du Grand Séminaire jusqu'au toit volumétré au-dessus de l'aile centrale, APSSM

On remarque sur la vue de cette carte postale un ouvrage, qui pourrait être en béton, qui gravit la pente devant le Séminaire de philosophie et au sud du verger un petit pont qui franchit ce qui pourrait bien être la coulée de la source

Vue du parterre central avant la construction de la galerie d'entrée



4.2 Développement paysager et urbain de la quatrième période

Au début des années 1890, les plans et devis du Séminaire de philosophie sont confiés aux architectes Perrault, Ménard et Venne. Maurice Perrault est le fils d'Henri-Maurice Perrault et le petit-fils de John Ostell. Il obtient en association avec Ménard divers projets des Prêtres de Saint-Sulpice, notamment la chapelle Notre-Dame de Lourdes et la chapelle du Sacré-Cœur, attenante à l'église Notre-Dame.

L'emplacement choisi pour la nouvelle construction se situe sur les hauteurs du Domaine de la Montagne, vraisemblablement à l'endroit dont André Jobin soulignait la vue imprenable sur la ville en 1834.

On ouvre une nouvelle carrière dans la partie ouest du Domaine pour fournir la pierre nécessaire à la construction, sur les terrains qui font partie de la ville de Westmount.

Perrault Ménard et Venne développent un projet ambitieux sur plan en U, tel le plan initial du Grand Séminaire. Mais les portées de ce bâtiment sont beaucoup plus considérables que celles du Grand Séminaire et leur couverture est beaucoup plus recherchée. Le décor de la chapelle à plafond plat recourt au vocabulaire beaux-arts pour atteindre la majesté requise ; mis à part les détails des escaliers, le restant des intérieurs demeure d'une grande sobriété -voire sévérité- alors que l'extérieur tente d'adopter des formes vaguement "châteauxques" imitant en cela l'esprit dans lequel se développe le pied de la Montagne, tant dans ses résidences privées que dans l'hôpital Royal Victoria alors en construction. Les Prêtres de Saint-Sulpice sont grandement satisfaits de leur nouvelle réalisation.

Laissons ici le directeur du Séminaire de philosophie, M. J-C Delavigne, nous en parler

...le soin qui a été donné à cette construction dans son ensemble et ses détails son site magnifique qui permet de jouir d'un coup d'œil unique sur la ville le Fleuve et l'immense bassin qui s'étend jusqu'aux montagnes du Vermont , son heureuse exposition enfin la disposition et la spaciosité de ses pièces²⁰

²⁰ Mémoire sur le Séminaire de philosophie par M. J-C Delavigne, P.S.S., 10 pages, Archilog PI :11.5-2.

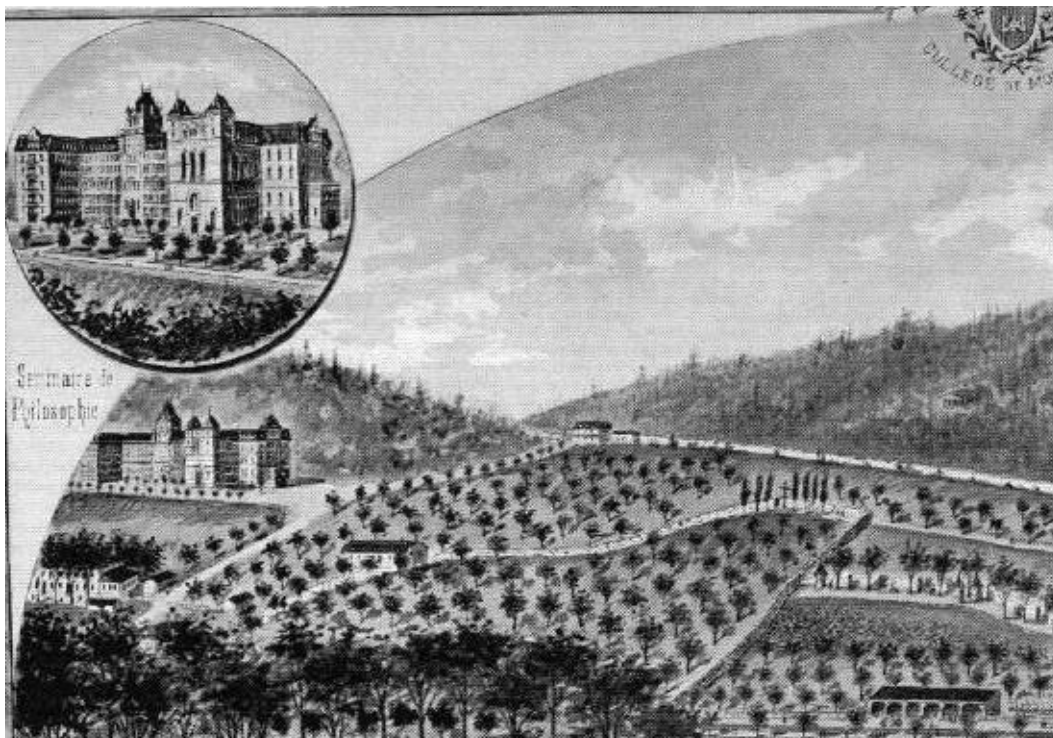
Ci-contre : Vue vers la Ville au nord ouest du Domaine de la Montagne au tout début du XXe siècle. Cette vue n'est pas sans rappeler la vue de Bainbridge en page 22, prise un peu plus bas.

La courbe du sentier s'apparente à celle qu'on voit dans le bocage sur la carte de Saint-Jean et Grisé une quinzaine d'années plus tard (voir p. 43)

*APSSM. Cahier de photographies
P5 : C.26-1/691*



Ci-contre : Photographie d'une promotion d'étudiants du Séminaire de philosophie vers 1925, devant la galerie centrale, nouvellement construite, APSSM



Détail de la vue perspective de 1894 présentée page suivante. Noter les pavillons prévus au-dessus de l'aile centrale APSSM

Ci-dessous, vue à vol d'oiseau produite pour l'inauguration du Séminaire de philosophie Signée Eugène Haberer 1894, APSSM

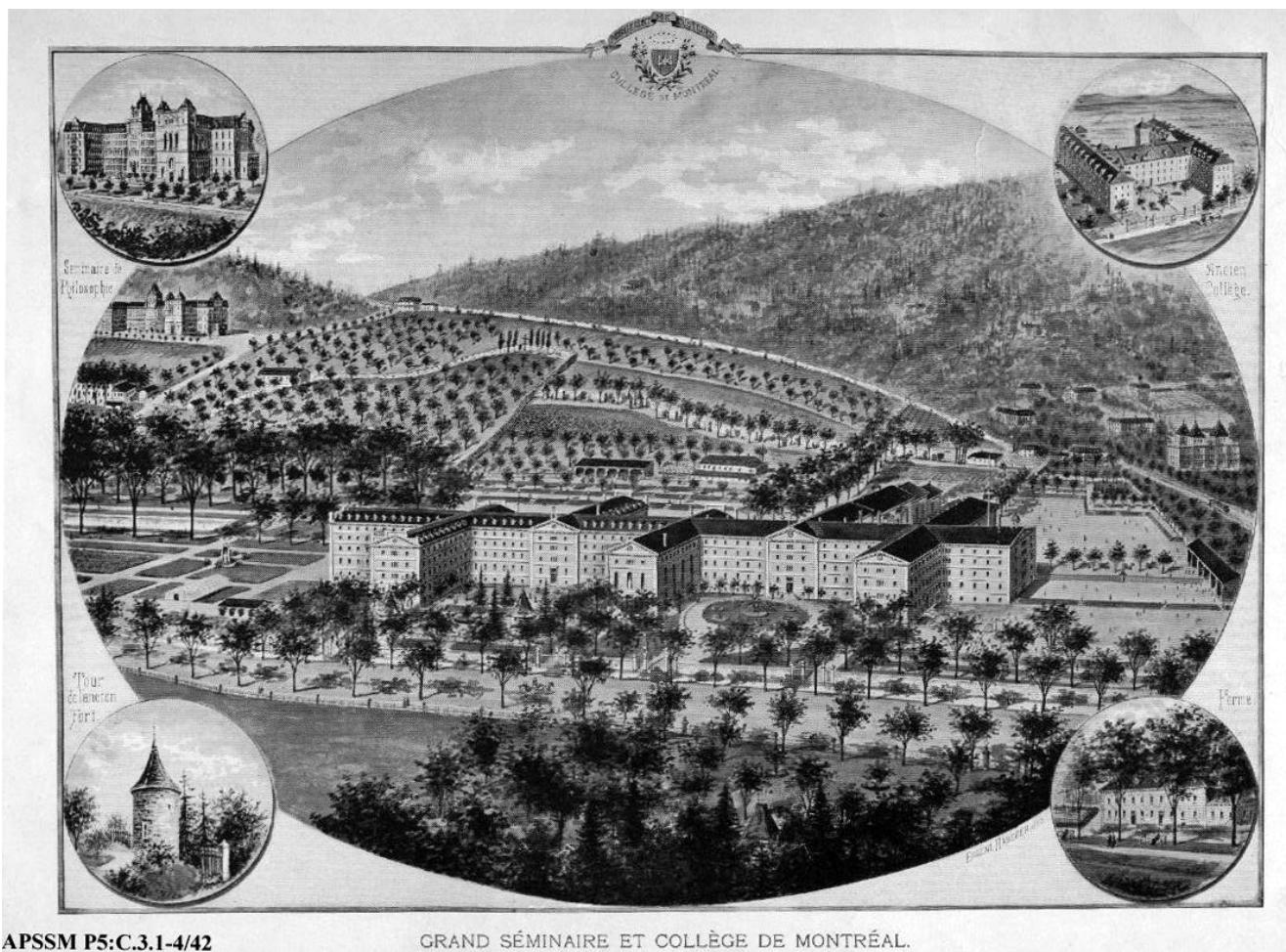
Les macarons confirment l'intérêt des Prêtres de Saint-Sulpice pour l'histoire de leur patrimoine bâti, puisqu'on montre fièrement une des tours du Fort de Belmont et l'ancien Collège de Montréal de la rue William. Chacune des constructions de la propriété est présentée en détail, y compris les jeux de balles, la chaufferie et les murs d'enceinte.

Les prêtres font préparer par Eugène Haberer une nouvelle vue axonométrique montrant la disposition des trois maisons d'enseignement sur la partie nord du Domaine, accompagnée de macarons illustrant une vue rapprochée du Séminaire de philosophie, une tour du Fort de Belmont, l'ancien Collège de la rue William et la Ferme sous les noyers.. Une vue qui n'a rien à envier à la vue faite par George Seton cinquante ans auparavant. On y sent l'intégration parfaite de l'architecture et du paysage. Les grandes terrasses et leurs plantations d'arbres ornementaux devant les immeubles et autour du bassin, et les parties vallonnées avec les vergers dans la partie arrière. Les seuls endroits très dénudés sont réservés à l'est pour les cours de récréation du Collège de Montréal.

Le macaron sur le Séminaire de philosophie nous permet d'apprécier les terrasses qu'il a fallu créer devant l'immeuble. Par ailleurs, comme le confirment plusieurs photographies anciennes, on maintient les vergers entre le Séminaire de philosophie et la Ferme sous les

noyers tout en construisant des installations sportives comme le jeu de balles et les tennis. L'accès véhiculaire se fait par une allée dans la prolongation de la rue Cedar.

Mais l'enthousiasme qui a présidé à l'ouverture du Séminaire de philosophie fait bientôt place au désenchantement, parce que le bâtiment, construit avec des matériaux traditionnels, en bois et en pierre, n'a pas les capacités structurales de ses ambitions. Nous ne pouvons pas commenter en détail les difficultés rencontrées, du fait que les plans d'origine ne semblent plus se trouver aux archives de Saint-Sulpice, mais on trouve dans ces mêmes archives un certain nombre de projets pour modifier les charpentes des toits. L'examen des photographies anciennes nous permet de constater que des pavillons hors toit existaient au centre de l'immeuble et sur l'aile ouest, et que ces pavillons sont enlevés moins de dix ans après la construction initiale.



APSSM P5:C.3.1-4/42

GRAND SÉMINAIRE ET COLLÈGE DE MONTRÉAL.

La construction du Séminaire de philosophie est bientôt suivie de la construction de la maison mère des Petites filles de Saint-Joseph²¹, de la prolongation de l'aile ouest du Grand Séminaire et de la reconception de la chapelle du Grand Séminaire, de la construction de l'Ermitage, qui abrite le gymnase et la salle académique du Collège de Montréal, d'une résidence pour les Sœurs à l'arrière du Collège et de la maison de régie. Toutes ces constructions sont indiquées et identifiées sur le plan du Domaine de la Montagne que les architectes Saint-Jean et Grisé produisent en 1918 pour le Séminaire de Saint-Sulpice, lors de l'ouverture de la voie de tramway dont le tracé emprunte des voies ouvertes au nord-est du Domaine (p. 43).

²¹ Communauté de religieuses fondée au XIXe siècle dont la mission est d'assister matériellement les membres du clergé et qui était antérieurement logée à côté de la chapelle Notre-Dame de Lourdes.



La Maison sous les noyers et le Séminaire de philosophie, APSSM P5 :C.1.1-3/70



Groupe d'étudiants du Séminaire de philosophie vers 1950 APSSM P5:C.2.6-1/31



La Maison sous les noyers et ses bâtiments de ferme vus du Séminaire de philosophie, 1906, APSSM P5 : C.1.1-3/70



Entrée piétonne du Séminaire de philosophie, 1943 APSSM P5:C.2.6-1/605



Vue de l'entrée aux terrains du Séminaire de philosophie vers 1940. APSSM P5:C.2.6-1/084



La Maison sous les noyers, l'emplacement de la maison mère des CND, vus du Séminaire de philosophie avant 1904, APSSM P5:C.2.6.-1/009



Grotte du Séminaire de philosophie en 1948 APSSM C.2.6-1/031



Les tennis du Séminaire de philosophie en 1948 APSSM P5:C.2.6-1/32



Le Séminaire de philosophie et la maison Saint-Jean l'évangéliste (ancienne Maison sous les noyers) vers 1925, APSSM P5:C5.1-1-12

N.B
Les photographies de cette page et des quelques pages suivantes montrent certaines photos prises antérieurement et postérieurement à la 5e période, dans le but de donner une vue d'ensemble de l'ambiance au Séminaire de philosophie et dans les jardins du Grand Séminaire et du Collège de Montréal.

À gauche : Salle de
cours du Séminaire
de philosophie
APSSM
P5:C.2.6-1/527



À droite :
Cuisine du Séminaire
de philosophie APS-
SM P5:C.2.6-1/519

À gauche : Réfectoire
du Séminaire de
philosophie, 1948
APSSM P5:C.2.6-1/33



À droite :
Corridor principal
du Séminaire de
philosophie après
l'installation de
l'éclairage électrique
APSSM
P5:C.2.6-1/030

APSSM P5:C.2.6-1/33 1948

APSSM P5:C.2.6-1/030 mai 1948

Chapelle du
Séminaire de
philosophie après les
travaux des années
1940, APSSM
P5:C.2.5-5/7



APSSM P5:C.2.5-5/7

Ce plan exceptionnel identifie non seulement les bâtiments mais également tous les éléments de paysages du Domaine. Soulignons tout particulièrement la localisation de la carrière qui a servi à la construction du Séminaire de philosophie, la localisation de la source et du bosquet sur les hauteurs du Domaine, les quatre jeux de pelote²², la terrasse devant le Séminaire de philosophie, le tracé sinueux des sentiers qui mènent de la Ferme sous les noyers au Séminaire de philosophie, la permanence des monticules dans les angles nord-est des deux parties de la muraille et la localisation précise de cette muraille relativement à l'ensemble des bâtiments qui sont aujourd'hui encore en place, sans oublier les deux serres de l'époque, l'une près de la maison des employés, l'autre près de

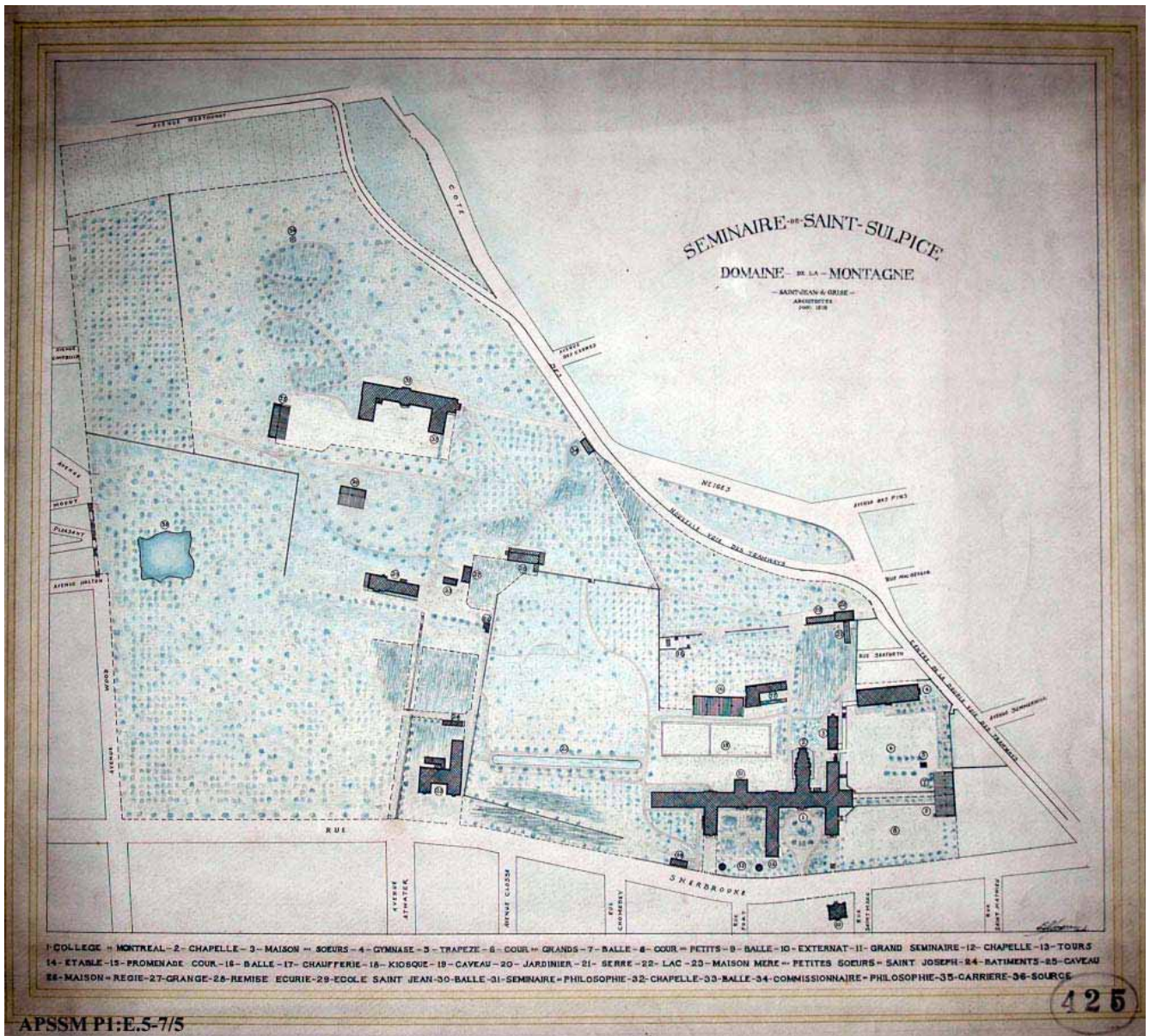
la Ferme sous les noyers.

Ce plan indique en outre un projet de lotissement pour construction domiciliaire au sud du boulevard, le maintien des vergers dans la partie ouest du Domaine.²³

²² Un pour le collège, un pour le Grand Séminaire, un pour la Ferme sous les noyers qui loge alors l'école sacerdotale Saint-Jean l'évangéliste, et un pour le Séminaire de philosophie.

²³ Ce que ce plan ne nous indique malheureusement pas c'est le déplacement de la croix commémorative de M. De maisonneuve que la tradition sulpicienne avait maintenu à l'emplacement exact du passage de la voie des tramways. Cette information nous avait été transmise par M. Harel dans les années 1980.

*Domaine de la Montagne
Carte de Saint-Jean et Grisé, 1917
APSSM P1 : E.5-7/5*



Vue arrière du pavillon à l'extrémité du bassin, Photographie de Ramsay Traquair, vers 1925, Canadian Architectural Collection

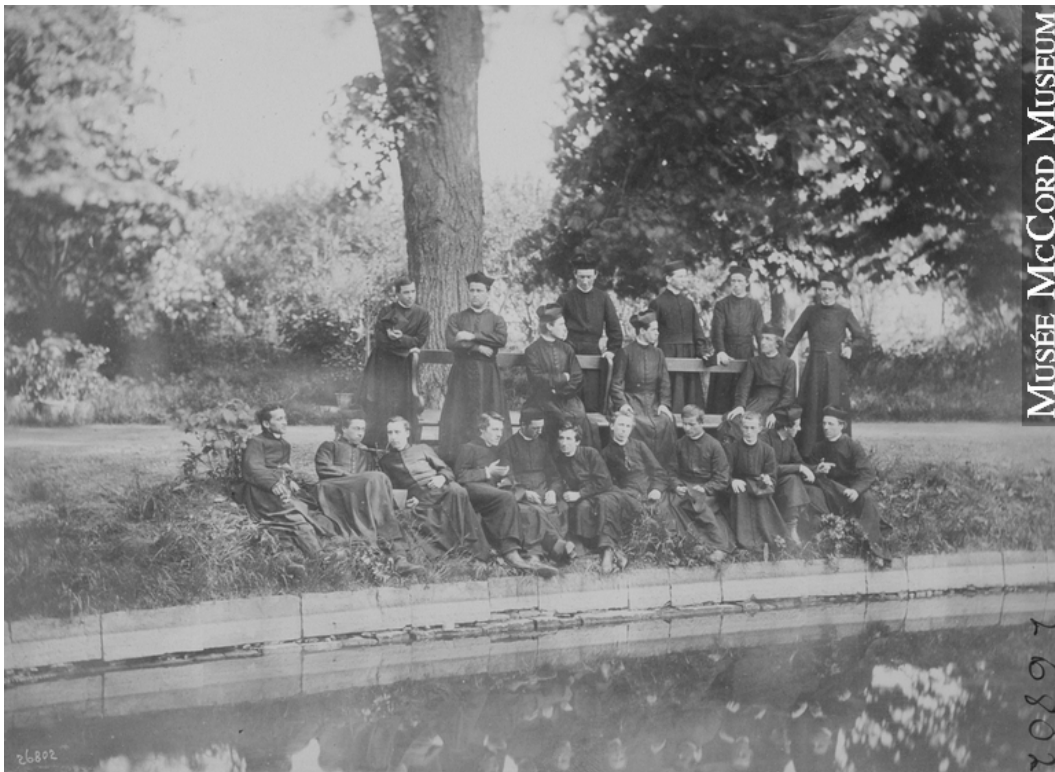


Le Pavillon au bout du Bassin dans les années 1930 APSSM

Des étudiants du Collège de Montréal photographiés par Henderson avant 1865. Noter que le pavillon ne semble pas tout à fait le même qu'au XXe siècle, Archives photographiques Notman, Musée Mc Cord MP-0000.10.46



Des ecclésiastiques du Collège de Montréal (ou plutôt du Grand Séminaire) au bord du bassin. Photographiés par William Notman 1867, Archives photographiques Notman, Musée McCord I-26802.1





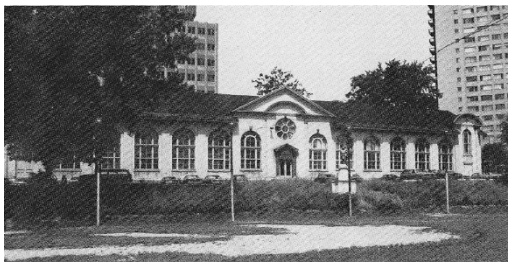
Sentier derrière la chapelle du Collège. Ce sentier apparaissait sur la carte de Sitwell, 1867.
APSSM vers 1930



Le bassin en 1907
APSSM



Partie de sucre sur la colline au fond du jardin du Collège de Montréal, 1904
APSSM



L'Ermitage après 1970, APSSM



Repos bien mérité au fond du jardin du Collège de Montréal
Mobilier de jardin Adirondac très à la mode à la fin du XIXe siècle, 11 octobre 1913
APSSM



La cour des Grands au début du XXe siècle.
Collection Massicotte, ANQ



On se sert de l'ancien mobilier de jardin jusque dans les années 1960, APSSM



Photo d'un groupe de séminaristes et de leurs professeurs devant une cabane rustique
On ne connaît pas la localisation de cette cabane, vers 1920
APSSM

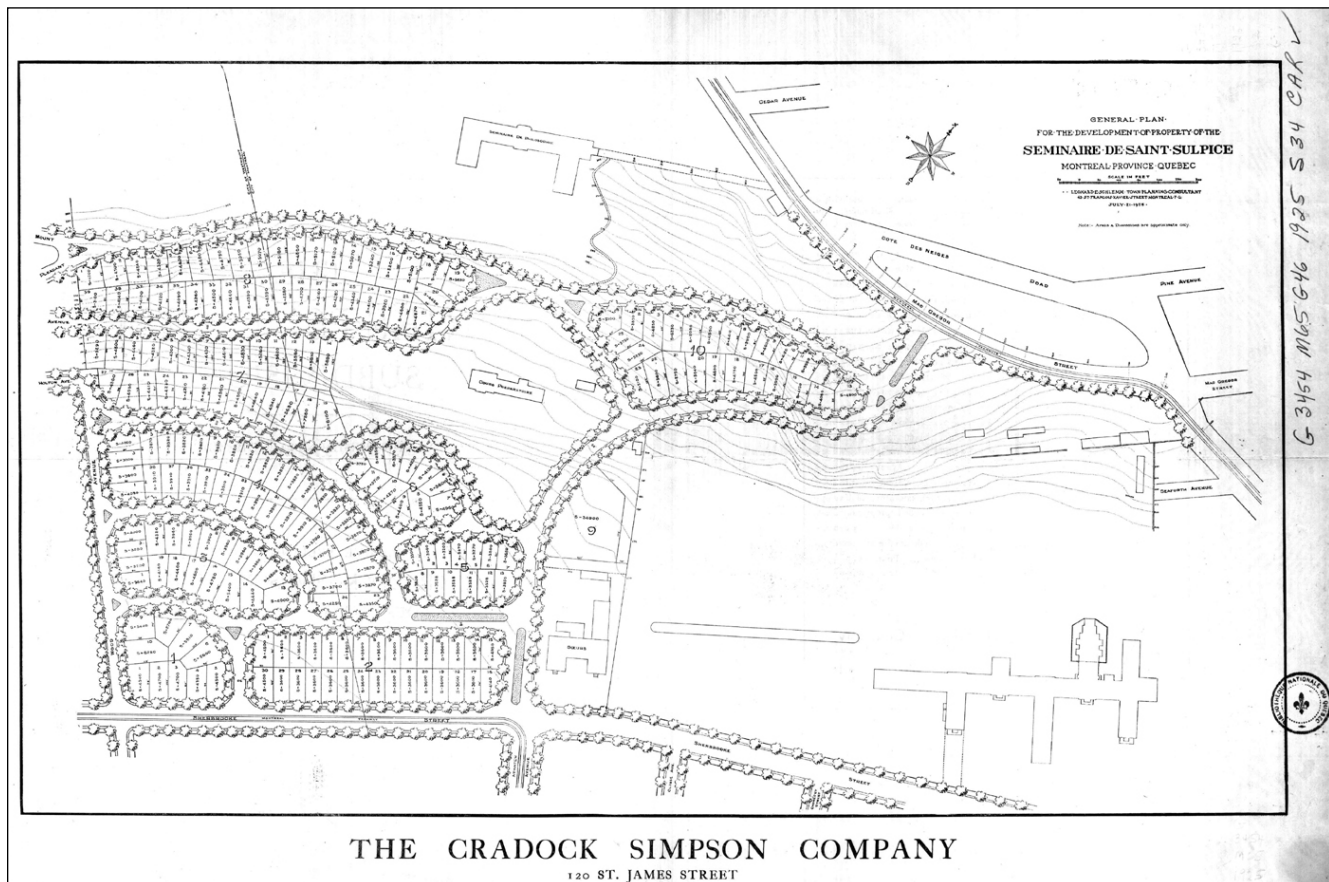
L'événement majeur de la fin de cette période est bien sûr le développement du projet « Priest Farm » développé au milieu des années 1920 qui s'implante à la fois sur le territoire de Westmount et de Montréal, pour lequel l'ouverture de la rue Atwater sera requise.

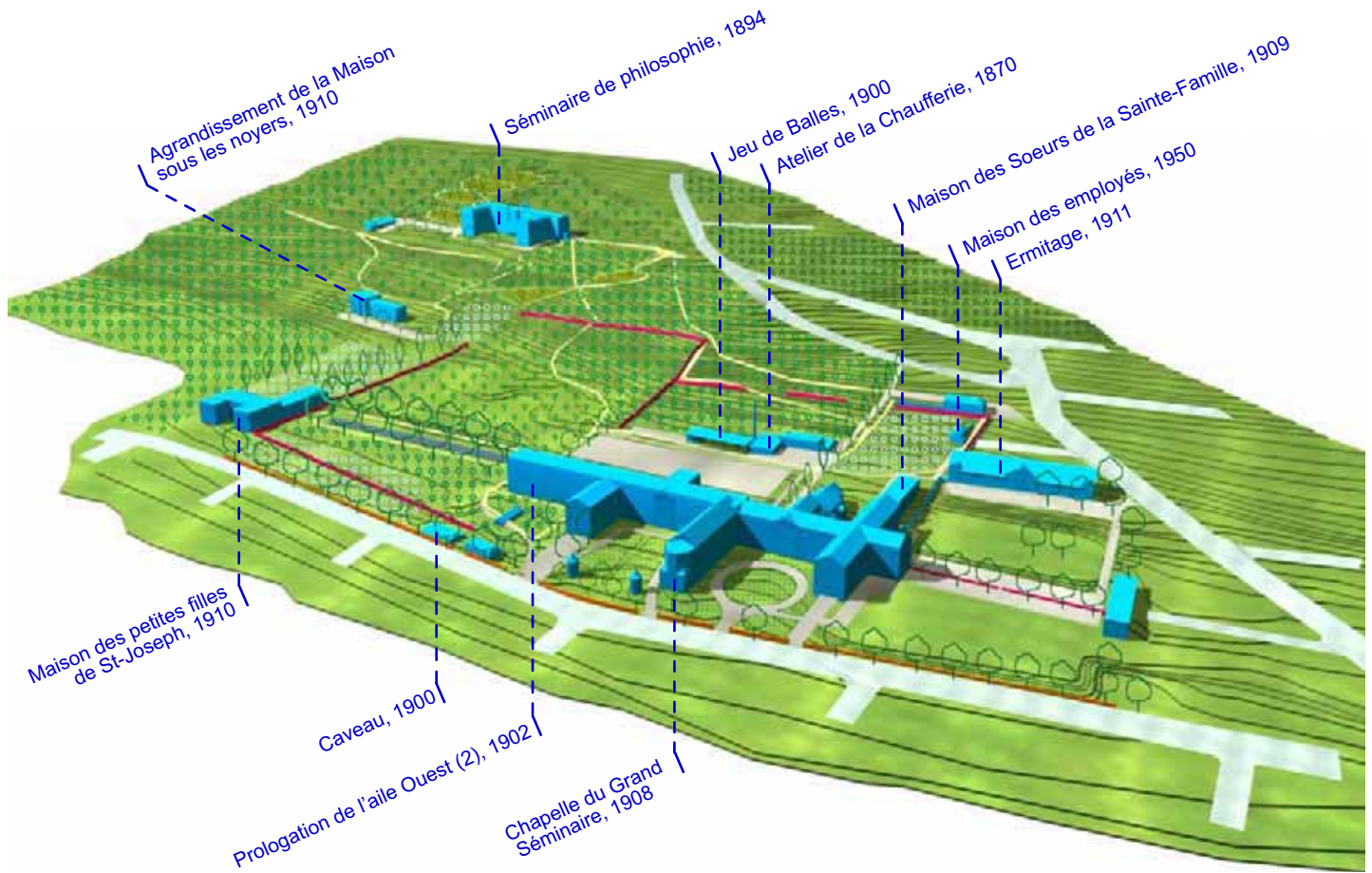
Cette fois-ci une brèche est créée dans la muraille du XVIIIe siècle et il faudra dorénavant traverser la rue Atwater pour aller du Grand Séminaire au Séminaire de philosophie. Le développement domiciliaire s'accompagne d'un équipement sportif, le « Squash Club », dont l'inspiration est peut-être tributaire des jeux de pelote du Domaine.

Ci dessous : Cradock Simpson Company Plan of development of the Property of the Séminaire de Saint-Sulpice 1928. ANQ

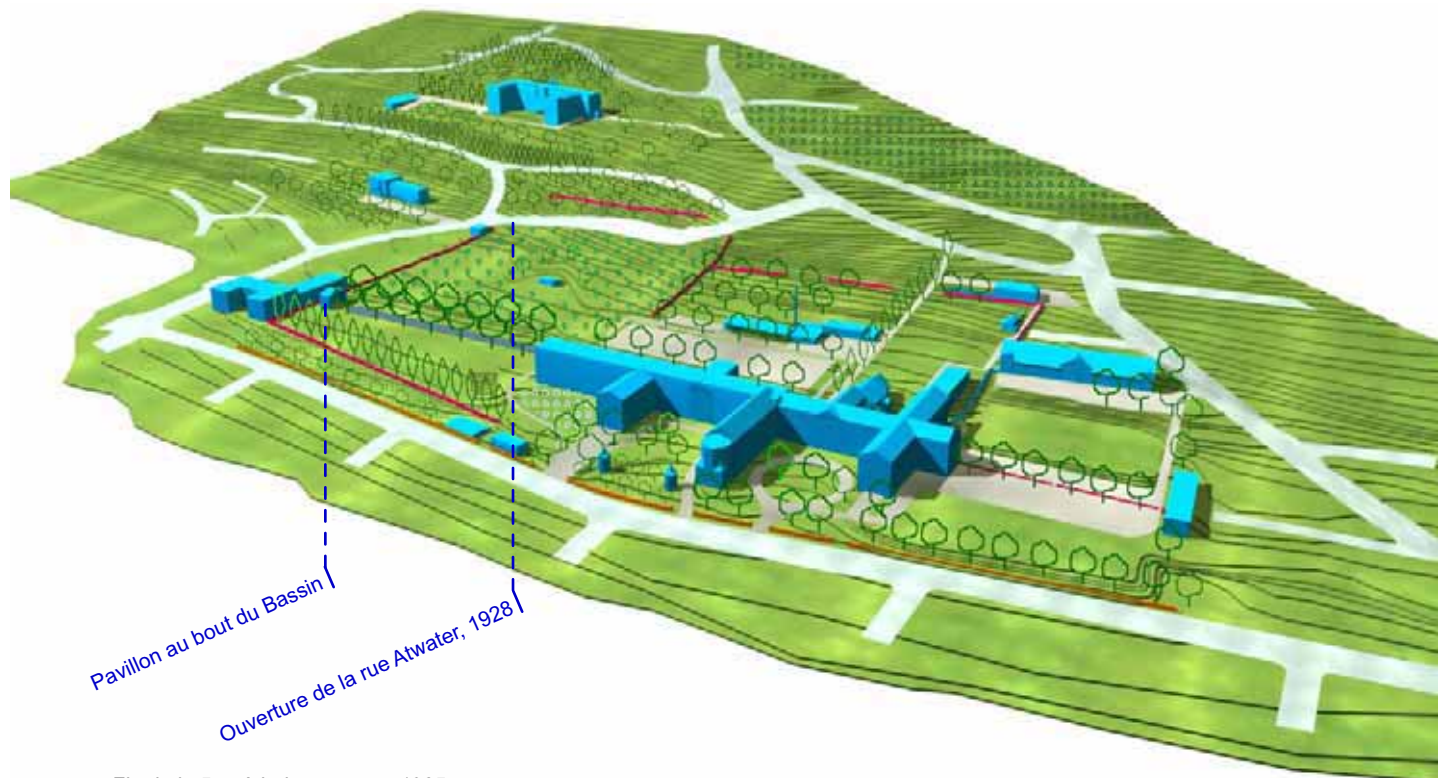
Au delà de la connaissance que nous apporte ce plan sur le développement domiciliaire connu sous le nom de Priest Farm, les lignes de niveau nous confirment :

- l'existence du monticule qui apparaissait sur la Carte de Sitwell
 - que la pente entre la terrasse du Séminaire de philosophie et la rue Saint-Sulpice n'était pas aussi abrupte qu'aujourd'hui.
- L'établissement de la rue sur un profil plat est sûrement à l'origine de l'accentuation de la pente.
- que le sentier sinueux qui apparaissait sur les photographies du début du XXe siècle et qui reliait le Séminaire de philosophie et le Grand Séminaire a été maintenu.





Début de la 5e période, vue début 1927



Fin de la 5e période, vue vers 1935

Aperçu des éléments qui nous sont parvenus de la quatrième période

Sommaire des constructions de la quatrième période qui nous sont parvenues

Séminaire de philosophie (Perrault Mesnard et Venne) (1890-1894)
Prolongation de l'aile ouest du Grand Séminaire (1900-1902)
Agrandissement et nouvelle chapelle du Grand Séminaire (Marchand et Haskell) (1920)
Maison de régie (vers 1910) (hors territoire de l'étude)
Couvent Petites Filles de Saint-Joseph (Hector Lapierre) (1910) (hors territoire d'étude)
L'Ermitage (Alfred Hector Lapierre, architecte) (1910-1913) sur le territoire à l'étude mais en dehors de la muraille du XVIIIe siècle
Agrandissement et ajout d'un toit mansard de la Ferme sous les noyers (École Saint-Jean l'évangéliste) vers 1925
Maison des Sœurs de la Sainte-Famille à l'arrière du Collège.

Éléments paysagers et urbains dont des traces nous sont parvenues

Tracé de la rue Atwater (hors site à l'étude)
Développement Priest Farm 1928 et Saint Sulpice Height 1932 (hors site à l'étude)
Passage construit pour le passage du tramway sur les terrains au nord-est du Domaine et vente des lots le long du Boulevard (1918)
Traces de la carrière au bout de la rue Wood.

Vestiges archéologiques d'éléments construits à la quatrième période

Débris de différents matériaux de construction dans le talus au sud du Séminaire de philosophie : béton, brique, pierre calcaire taillée, asphalte, éléments de béton coulé, etc... proviennent peut-être des constructions qui occupaient antérieurement l'emplacement de la maison des employés du Séminaire de philosophie.

Éléments archivistiques majeurs de cette période

Plan des projets de développement pour Priest Farm (1928) ANQ et APSSM et pour St-Sulpice Height (1932).APSSM

Les disparus de cette période

Orgue de la chapelle du Grand Séminaire (1907, J.E. Pépin facteurs d'orgue) remplacé ultérieurement

Les tennis qui se trouvaient entre le jeu de balles et l'arrière du Grand Séminaire

Les jeux de pelote du Séminaire de philosophie

Les ormes du Canada qui occupaient une part importante dans le paysage des terrains traités en terrasse. Les ormes sont disparus à la suite de la contagion de la maladie hollandaise des ormes au cours des années 1950-1960.

Les noyers de la Ferme sous les noyers... N.B : Pour le moment on ne sait ni l'ampleur du territoire désigné du vocable sous les noyers, ni s'il s'agissait d'une plantation ou de noyers indigènes, ni la date de disparition de ces noyers, ni la date de leur remplacement par d'autres espèces. N.B : deux fiers descendants de ces noyers, dont un d'une centaine d'années pourraient bien se trouver sur le terrain du Séminaire de philosophie tout juste devant l'aile de la chapelle

Les vergers qui occupaient la partie du parc extérieur au sud de la Ferme sous les noyers et qui sont encore visibles sur les photographies des années 1920.

Le pavillon au bout du bassin construit vers 1900 en remplacement d'un pavillon plus ancien.

**5. Cinquième période :
Dislocation des reliefs du Domaine de la
Montagne (1935-1982)**

Ou comment, au cours de la cinquième période, le cœur et le sommet du Domaine de la Montagne sont détachés l'un de l'autre afin de résoudre des difficultés financières considérables engendrées outre frontières et comment par la suite, la vocation des quelques 50 arpents restants du domaine est fragilisée par les changements socioculturels de la Révolution tranquille (1935-1974).

**5.1 Rôle socio-culturel des Prêtres de Saint-Sulpice et
État d'ensemble du Domaine au cours
de la cinquième période**

À la suite d'investissements désastreux dans les systèmes de transport de Pennsylvanie, les Prêtres de Saint-Sulpice se retrouvent dans une situation financière alarmante. Le gouvernement du Canada acquiert la Ferme sous les noyers et en cède l'usage à l'Armée canadienne, alors que certains terrains au nord-ouest du Domaine sont lotis et vendus, pendant que la quasi totalité des biens des Prêtres de Saint-Sulpice est mise en tutelle par le gouvernement du Québec pendant près de vingt-cinq ans. Cette épreuve économique ne ternit pas la faveur du Grand Séminaire qui reçoit de 1935 à 1960 plusieurs milliers de séminaristes. Toutefois, les changements socioculturels du Québec des années 1960 parviennent à tarir la source des vocations sacerdotales qui étaient la raison même de l'existence du Grand Séminaire et du Séminaire de philosophie.

Dans la première demie des années 1970, le Séminaire de philosophie est loué par bail à long terme aux Sœurs de la Congrégation, qui y installent le Collège d'enseignement privé Marianopolis, accessible dorénavant tant aux garçons qu'aux filles, tandis que le Collège de Montréal maintient sa faveur en offrant le cours secondaire privé plutôt qu'un CEGEP. (L'ouverture à la clientèle féminine au Collège de Montréal ne se fera qu'au cours de la sixième période.)

Après la reconnaissance historique des Tours du Fort de la Montagne par le Gouvernement du Canada en 1972 et leur classement par le gouvernement du Québec, le cœur du Domaine de la Montagne sur lequel sont construits le Grand Séminaire de Montréal et le Collège de Montréal est déclaré site historique par le Ministère des Affaires culturelles, en 1982, sous le vocable du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice.



*Cérémonie de la Fête-Dieu sur le parterre du Grand Séminaire, 5 juin 1947
APSSM Cahier de Monsieur Marinier*



*Cérémonie de la Fête-Dieu, procession autour du bassin vers 1950
APSSM Cahier de Monsieur Marinier*



*Promenade autour du bassin. Photographie d'Henri Cartier Bresson, 1965. Tiré
du Grand Séminaire de Montréal 1840-1990 p. 308 et 309*



Vue de la muraille construite au milieu du XVIIIe siècle et encore en place en 1943 APSSM P 5:C.3.8-4/023. Les sillons présents dans le coin droit en bas nous confirment également qu'on faisait encore quelques cultures au Domaine de la Montagne au milieu du XXe siècle. Il est vrai par ailleurs que jusqu'à la fin des années 1960 d'autres communautés religieuses enseignantes ont conservé des cultures sur leur propriétés, notamment des vergers, comme sur l'ancienne propriété de Monkland sur laquelle les Soeurs de la Congrégation avaient installé Villa Maria, l'institut Pédagogique et le Collège Marguerite Bourgeoys au moment de l'arrivée des cohortes d'enseignants privés. Les vergers ont alors fait place à des stationnements pour les professeurs.



Le bassin après l'opération de bétonnage du bassin en 1948. Au fond l'aile du centenaire nouvellement construite. APSSM



État du bassin en 1990

5.2 Développement de l'emplacement au cours de la cinquième période

Architecture

Le nombre des nouvelles installations au cours de cette période est relativement restreint. Au cours de l'année scolaire 1940-41, les cent ans d'existence de l'institution du Grand Séminaire sont célébrés par la construction de l'aile du centenaire du Grand Séminaire, offerte par les anciens élèves. Cette construction en béton, perpendiculaire au corps central du bâtiment, loge des salles de jeux au rez-de-chaussée et des salles de cours à l'étage. Cette première construction en béton sur l'emplacement est construite selon les plans de l'architecte Paul-Marie Lemieux qui avait antérieurement signé les plans du marché Atwater avec son père Ludger Lemieux. Son addition au Grand Séminaire est plus tributaire des réalisations antérieures de sa firme que du Grand Séminaire lui-même.

Pour fêter le centenaire du Grand Séminaire, on s'aventure à restaurer le bassin, celui-là même qui avait été refait par M. Molin en 1801. Profitant de la présence de bétonnières sur place, on bétonne toutes les parois du bassin pour camoufler les pierres endommagées, ignorant les commentaires de M. Molin qui soulignait dans ses écrits que le bassin servait au drainage du terrain. Le bassin prend momentanément l'allure d'une immense piscine.

Quelques années plus tard, ce qui devait arriver arriva. L'eau de drainage des terrains, emprisonnée derrière le mur de béton s'insinue sournoisement dans les murs du bassin et le mine lentement mais sûrement à chaque cycle de gel et de dégel. En moins de vingt ans, les murs de béton du bassin seront entièrement dégradés.

En 1954, on remplace certaines installations de ferme à l'est du Séminaire de philosophie par une nouvelle maison des employés, selon les plans de J. Eugène Perron et en 1958, on confie l'aile des anciens du Collège de Montréal aux architectes Duplessis, Labelle, Derome architectes.

Ces deux constructions se font sans souci d'intégration architecturale d'aucune sorte.

Sur les hauteurs du Domaine, il faut attendre l'arrivée du Collège Marianopolis pour voir disparaître le jeu de balles et voir apparaître derrière l'ancien Séminaire de philosophie un immense complexe sportif abritant plusieurs

salles de gymnastique et une piscine construit selon les plans de Jodoin Lamarre Pratte. Ces derniers se voient également confier la transformation intérieure du bâtiment de 1890.

Éléments urbains

Les Prêtres de Saint-Sulpice se voient forcés de se défaire des terrains qu'ils s'étaient réservés devant le Grand Séminaire au sud de la rue Sherbrooke (voir le plan de 1859).

Au cours des années 1950, on voit apparaître d'imposants immeubles sur la rue Sherbrooke, notamment l'édifice de la Dominion Textile et l'édifice à bureaux situé au 1980 rue Sherbrooke. Des gens étrangers aux institutions des Prêtres ont dorénavant des vues en plongée sur les terrains du coeur du Domaine.

Quelques années plus tard, dans la foulée de ces constructions, des développeurs immobiliers prévoient démolir les immeubles d'appartements construits le long de la rue

Sherbrooke à l'est de la rue du Fort pour les remplacer par des constructions en hauteur. Cette initiative est contrée par des groupes de conservation du patrimoine en se servant des tours du Grand Séminaire comme boucliers. En effet, ces groupes réclament et obtiennent le classement des Tours du Fort de la Montagne par l'ancien ministère des Affaires culturelles. Ce classement est assorti d'une aire de protection de 500 pieds.

Le ministère est alors en droit de s'opposer à la démolition des immeubles d'appartements et à leur remplacement. La réussite de cette manœuvre concertée empêche la démolition des immeubles qui font face au terrain du Grand Séminaire et leur remplacement. Il faut noter que le classement du Domaine à titre de site historique ne surviendra que huit ans plus tard.



Ministère des ressources naturelles du Canada. Photo aérienne du printemps 1930 - échelle approximative 1:2500

Photo aérienne fin des
années 1930
Remarquer les
installations de ferme
au-dessus de l'ancienne
carrière



Éléments paysagers

La construction de l'aile des anciens entraîne la disparition du parterre ornemental dans l'enlignement à l'est du bassin.

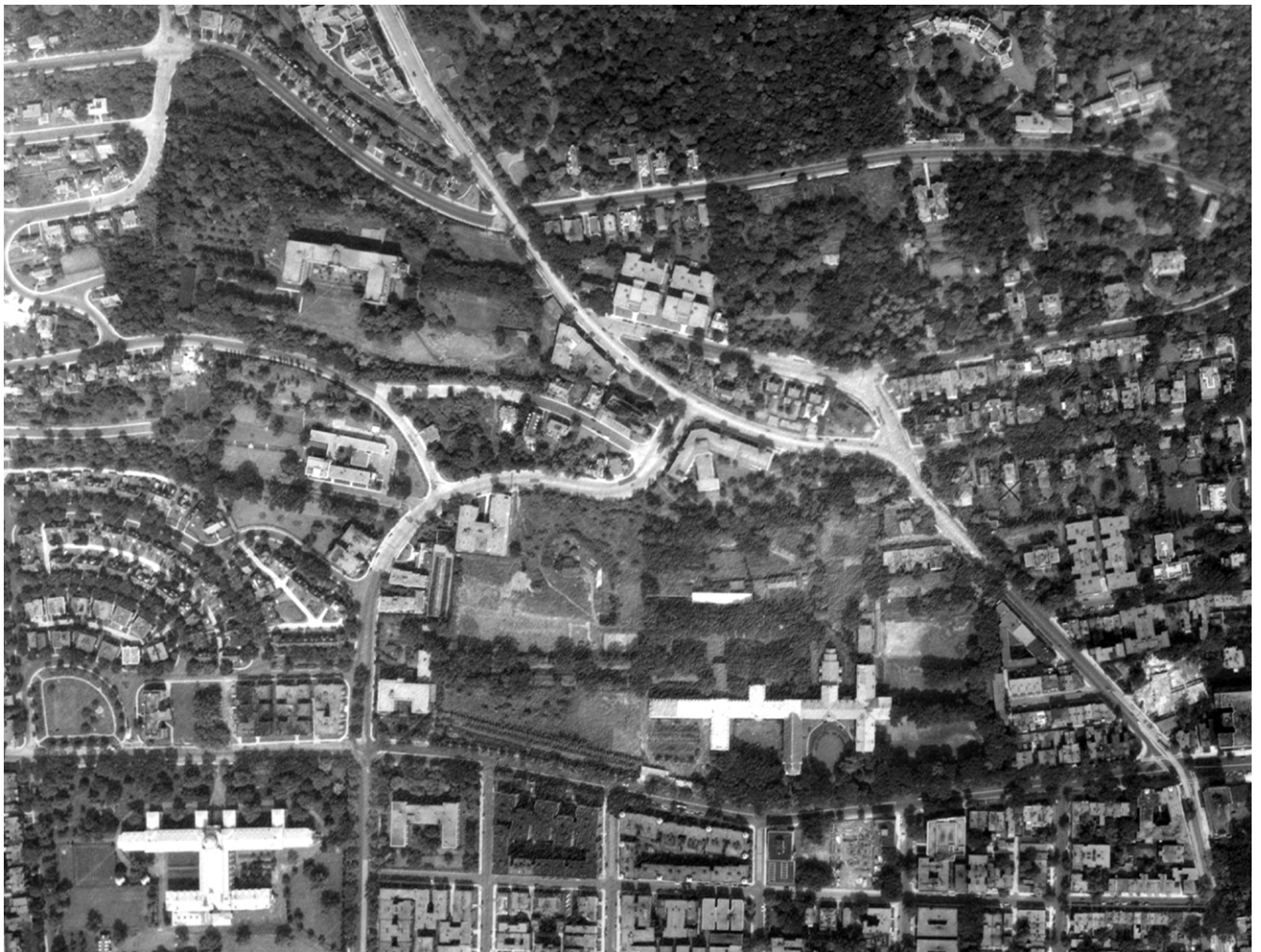
Vers 1950, on démolit le restant de la partie ouest de la muraille le long de la rue Sherbrooke et un champ de baseball fait son apparition à l'emplacement du verger au sud du bassin.

Et vers 1960, un nouveau jeu de baseball fait son apparition dans la cour des grands du Collège de Montréal. C'est sans doute la fin des années 1960 qui voit apparaître les premiers stationnements d'importance sur le site, devant l'aile ouest.

On présume que les derniers arbres fruitiers ont disparu au début des années 1970 lorsque les Prêtres vendent une importante parcelle de terrain le long de la rue Atwater, sur laquelle sera implanté le complexe domiciliaire Fort de la Montagne.



Photo aérienne fin des années 1930. APSSM Cahier de M. Marinier P.S.S. Remarquer la rangée de peupliers derrière le Séminaire de philosophie. On utilise généralement ces arbres pour protéger les plantations d'autres arbres, fruitiers et ornementaux



Ministère des ressources naturelles du Canada. Photo aérienne du 18 juin 1950 - échelle approximative 1:2500



Ministère des ressources naturelles. Photo aérienne du 25 avril 1965 - échelle approximative 1:2500



Ministère des ressources naturelles du Canada. Photo aérienne du 1er mai 1975 - échelle approximative 1:2500

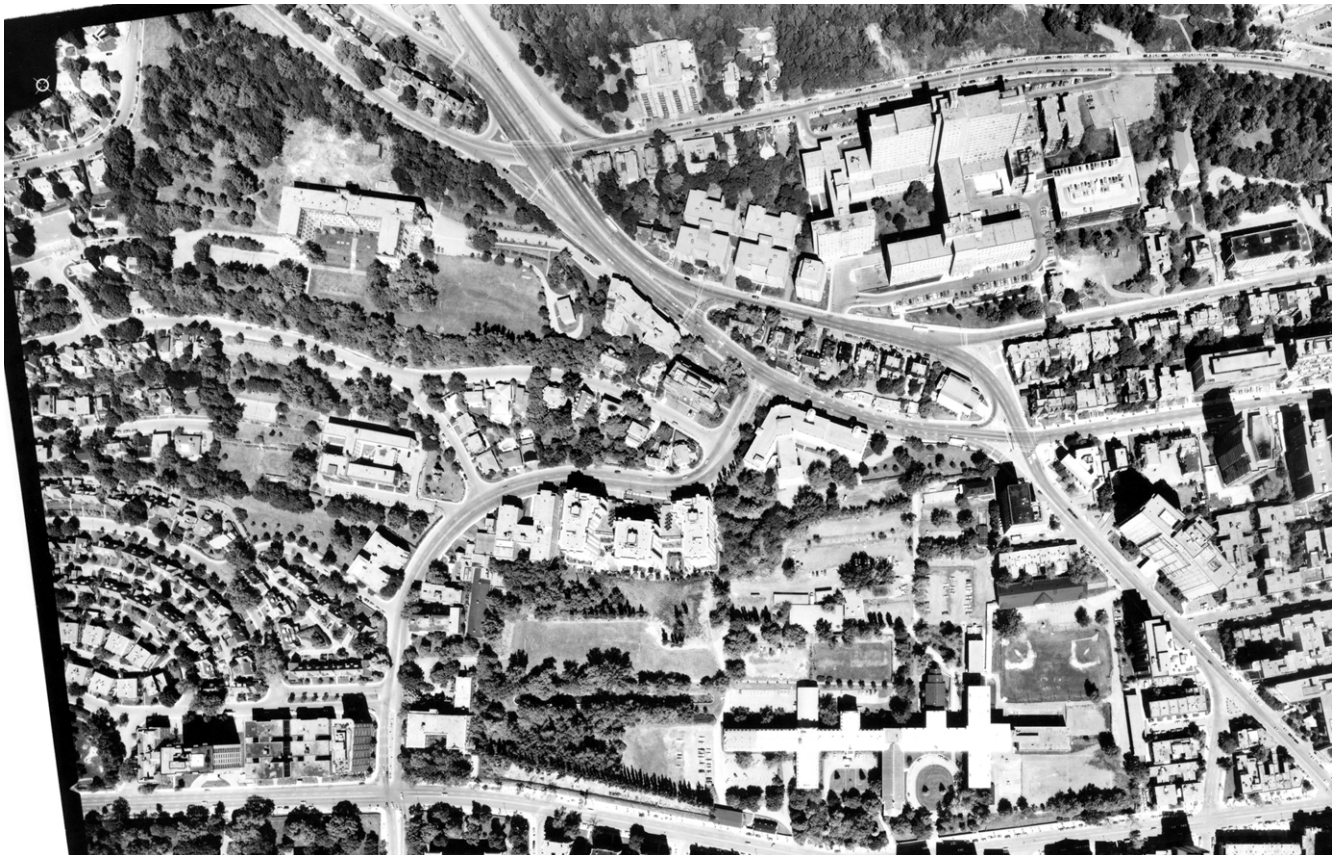
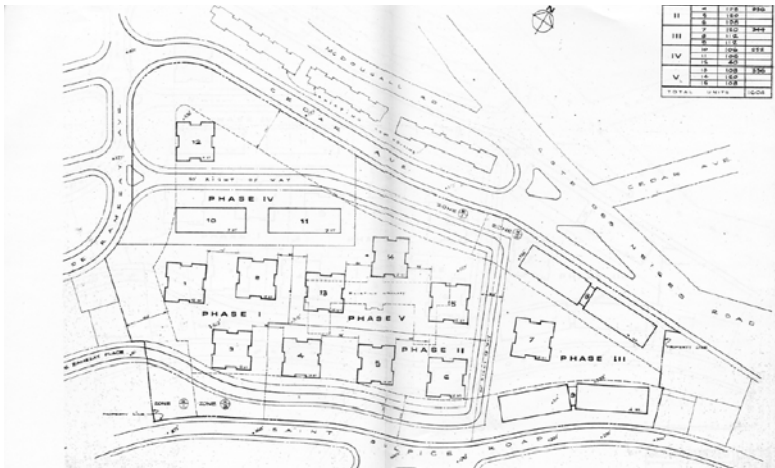


Photo aérienne de 1986. On est sur le point d'entreprendre le gymnase de Marianopolis - échelle approximative 1:2500



6e période, vue vers 1982



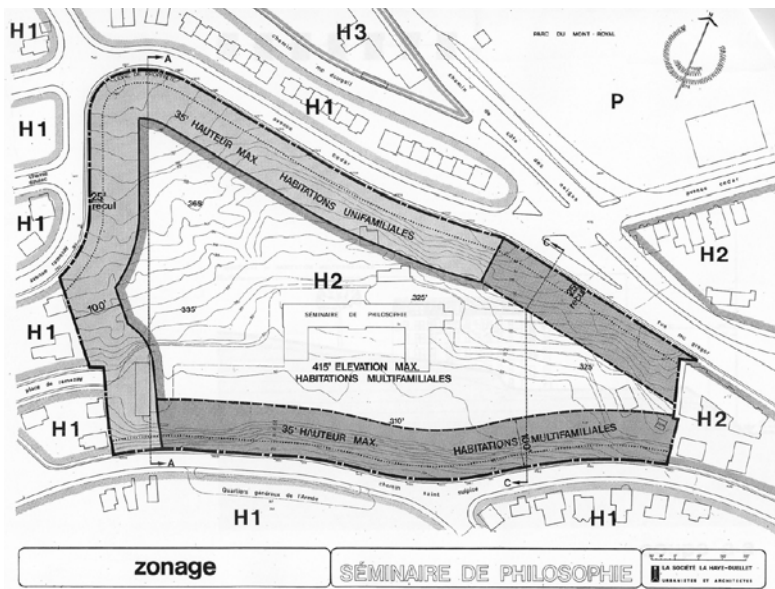
Mars 1969 Arthur C.F. Lau architecte. APSSM P1:E.16-4

Multiple projets qui n'ont jamais vu le jour

Nous donnons ici un aperçu des modifications qu'aurait pu avoir le Domaine de la Montagne si ces projets, méconnus mais suffisamment réels pour être conservés aux archives de Saint-Sulpice, avaient eu lieu. Pour les terrains du Séminaire de philosophie, l'annonce de sa désaffectation à la fin des années 1960 a donné lieu à des projets qui faisaient carrément disparaître l'immeuble, ou qui l'installaient dans une enclave domiciliaire préluant au sort qu'allait connaître la Ferme sous les noyers.

La réalité a consisté en la conservation de l'immeuble en le transformant pour faire le Collège Marianopolis qu'on voit en page suivante sur le dessin d'implantation de 1974.

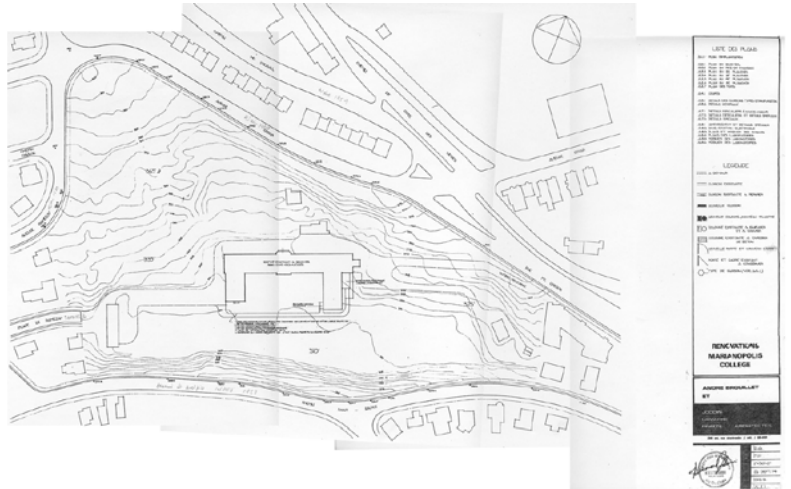
Quelques années avant le classement par le ministère des Affaires Culturelles du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice, un projet hallucinant signé par C Grenier architecte et daté de 1969 aurait signifié non seulement une banalisation, mais un saccage du site. Quelques années après le classement une simulation de la société LaHaye Ouellet se limitait à banaliser la partie nord de l'enceinte de la Mission de la Montagne en y intégrant un important projet domiciliaire dans la foulée du projet du Fort de la Montagne construit quelques années auparavant sur la rue Atwater .



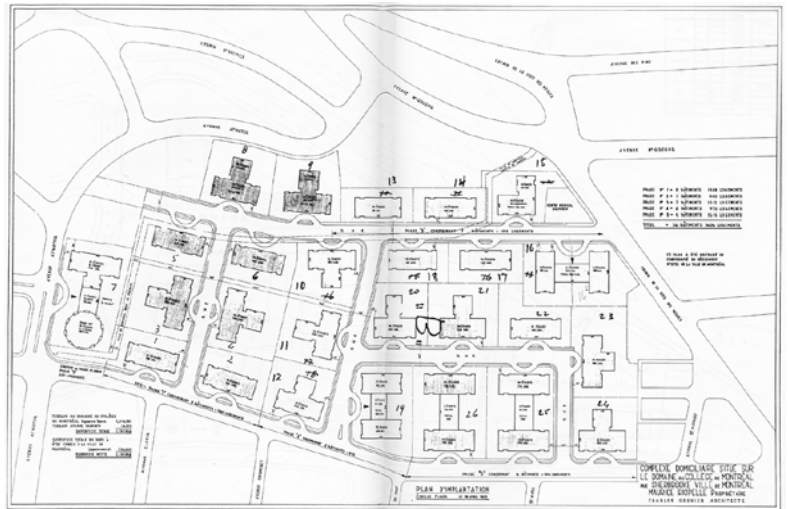
Zonage Séminaire de philosophie, la société LA HAYE OUELLET, 1973. APSSM



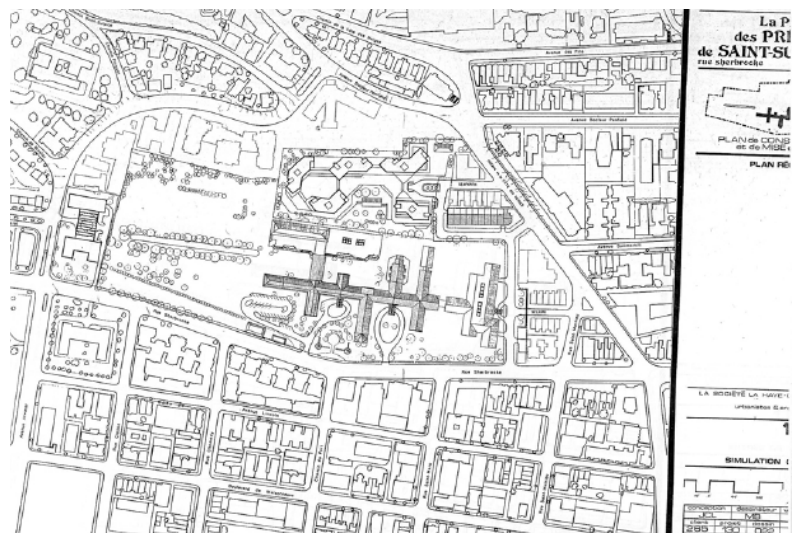
Village St. Sulpice de Dennis Spencer Deskin / architect, janvier 1971
APSSM P1:E16-3



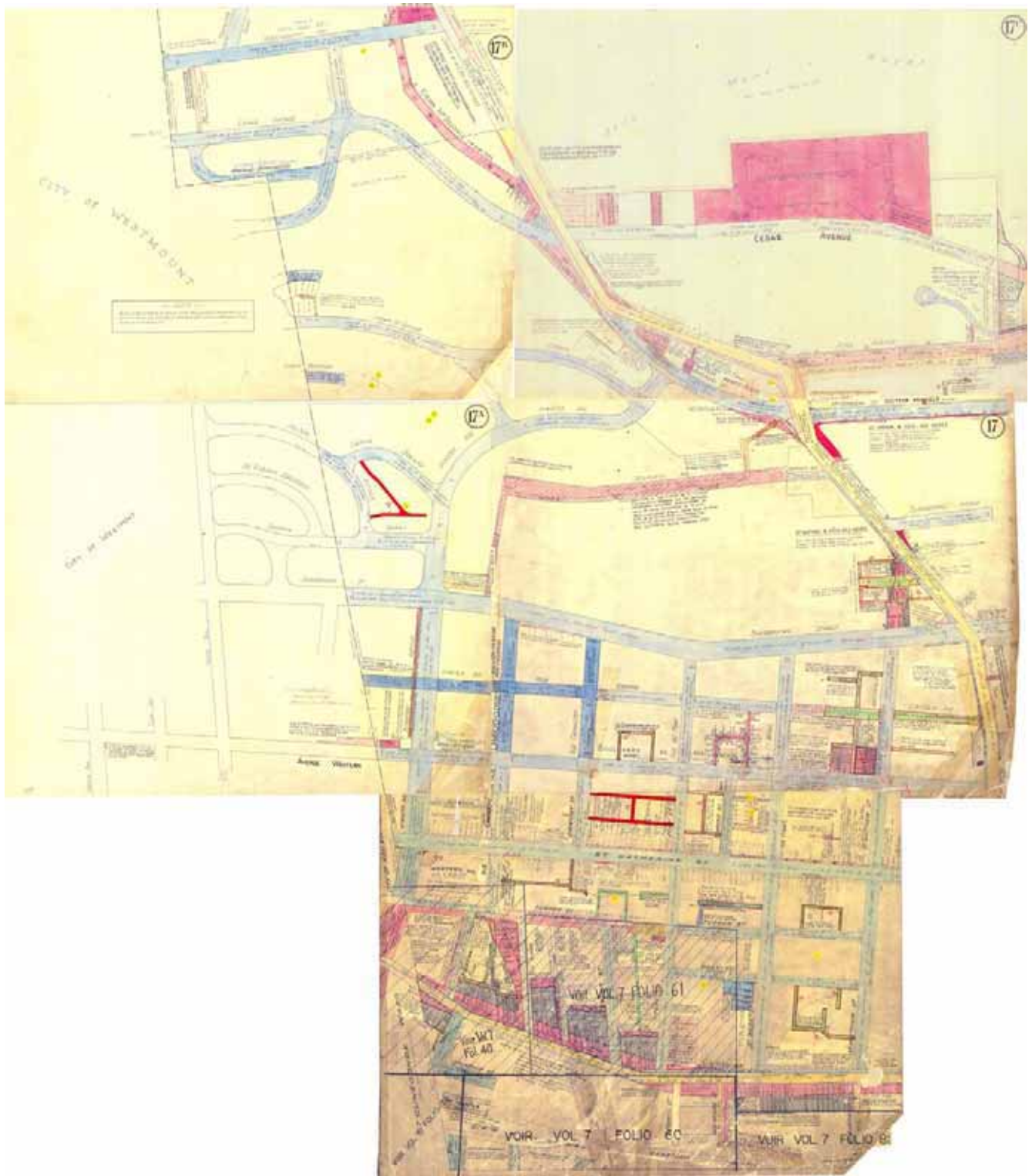
Renovations Marianopolis College André Brouillet architecte et Jodin Lamarre Pratte Architectes, 26 sept 74. Archives de JLP et associés architectes



Plan d'implantation d'un complexe domiciliaire situé sur le domaine du Collège de Montréal, par M. Riopelle propriétaire et C. Grenier architecte, 30 avril 1969



Simulation de la Société LA HAYE - OUELLET, 1982. APSSM



*Montage de divers plans de propriétés
de la ville de Montréal pour le quartier
Saint-Antoine. Ville de Montréal division
de la géomatique*

6. Sixième période : Interventions récentes au Domaine de la Montagne (1982-2006)

6.1 Rôle socio-culturel des Prêtres de Saint-Sulpice et État d'ensemble du Domaine

Le classement du Domaine de la Montagne, sous le vocable Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice, se réalise au moment où Émilium Goulet, P.S.S., est le Supérieur de Saint-Sulpice et où son cousin Clément Richard est ministre des Affaires culturelles. Les Prêtres et le Québec conviennent qu'il va dans l'intérêt de la Communauté et dans l'intérêt de la société Québécoise d'assurer au cœur de l'ancien Domaine un avenir à la mesure de son passé. Surviennent ensuite plusieurs protocoles d'ententes successifs entre les Prêtres de Saint-Sulpice et le ministère des Affaires culturelles et son successeur le ministère de la Culture et des communications. Le 6 février 1989, lors de la signature du 3^e protocole avec la ministre Lise Bacon, dans son long et savant discours qui marque l'événement, M. Goulet P.S.S. rappelle comment les Prêtres sont les créateurs de ce patrimoine et comment ils sont reconnaissants aux différents paliers de gouvernement de les avoir aidés à maintenir ce patrimoine au milieu de leurs difficultés financières sporadiques.

*...l'année 1840 nous a rassurés matériellement puisque le statut encore précaire de la Compagnie vis-à-vis du Gouvernement, fut définitivement réglé; un siècle plus tard le gouvernement de la province de Québec nous a aussi apporté une assistance dont nous sommes toujours reconnaissants...*²⁴

Ces protocoles d'entente permettent d'entreprendre une série de travaux de réfection et de mise en valeur. Pour financer ces travaux, les Prêtres vendent au cours des années 1980 la partie de leur propriété en bordure de la rue Atwater qui logeait la maison mère et la chaufferie des Petites Filles de Saint-Joseph même si elle faisait partie du site historique classé. Il faut dire que cette partie de la propriété se trouvait en dehors de l'enceinte de la muraille.

Au Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice, une partie des aménagements paysagers du Grand Séminaire sont raffermissés grâce à l'entente avec les autorités du Québec et de Montréal alors qu'une autre partie des terrains paysagers est transformée en stationnement répondant

ainsi aux besoins accrus de stationnement au Centre ville.

En 1989 les terrains de l'ancien Séminaire de philosophie et les terrains de la Ferme sous les noyers sont intégrés dans le site du patrimoine du Mont Royal créé par la ville de Montréal en 1989. Au cours des années 1990, l'Armée canadienne abandonne ses installations de la Ferme sous les noyers et « Canada Land » met en vente cette propriété à des investisseurs privés ; les dispositions réglementaires du site du patrimoine ne parviennent pas à protéger l'emplacement qui est morcelé pour faire place à une quarantaine d'habitations unifamiliales. La Maison sous les noyers est transformée en condominiums et en maisons en rangée.

Cet événement suscite l'indignation au sein des groupes qui s'intéressent à la protection du patrimoine du Mont Royal qui réclament l'intervention du Québec dans les dossiers .

L'arrondissement historique et naturel du Mont Royal est décrété par le Québec en 2005. À cette occasion, le site de la Ferme sous les noyers est soustrait à l'arrondissement.

Le Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice n'est pas intégré à l'arrondissement historique et naturel du Mont Royal, le gouvernement du Québec estimant que la protection que lui assure son statut de site historique est suffisant pour lui assurer un développement harmonieux en continuité avec sa valeur historique et culturelle exceptionnelle.

6.2 Constructions et paysage

Les interventions de la sixième période sont si près de nous qu'il est difficile d'en dresser le portrait. Toutefois, soulignons qu'on assiste depuis une vingtaine d'années à des opérations qui semblent se contredire les unes les autres.

Des fragments du cœur du Domaine sont restaurés avec minutie, alors que d'autres sont livrés à des usages qui dénie la fonction éducatrice et paysagère du lieu et occultent le passé admirable du Domaine.

²⁴ Discours d'Émilium Goulet, supérieur provincial de Saint-Sulpice, 6 février 1989.

Nouveaux Bâtiments et agrandissement des bâtiments existants

Dans le territoire d'étude

1999 Nouveau gymnase pour le Collège de Montréal (Tétreault Parent Languedoc, architectes)

Hors du territoire d'étude

1984 Condominium de Belmont
1985 Transformation du Couvent des Petites filles de Saint-Joseph
1998 Construction de nouveaux condominiums sur les terrasses attenantes à la Ferme sous les noyers

Restauration et transformation des bâtiments

1985 Restauration de la chapelle du Grand Séminaire (Claude Beaulieu et Gilles Lavigueur Architectes)
1985 Restauration de l'escalier monumental du Grand Séminaire (Claude Beaulieu architecte)
1985 Restauration des Tours du Fort de Belmont (Beaupré et Michaud, architectes)

1989-90 Nouvel orgue français pour la chapelle du Grand Séminaire (Guilbault Therrien, facteurs d'orgue, buffet de l'orgue, Claude Beaulieu et Gilles Lavigueur architectes)

1990 Nouvelles issues à la Chapelle de J.O. Marchand (Beaupré et Michaud, architectes)

1998 Transformation de la Ferme sous les noyers en condominiums (hors territoire d'étude)

1998 Réaménagement de la salle de lecture de la bibliothèque du Grand Séminaire (Beaupré et Michaud, architectes)

2006 Restauration de l'Ermitage (Faucher Aubertin Brodeur Gauthier architectes).

Interventions sur le paysage

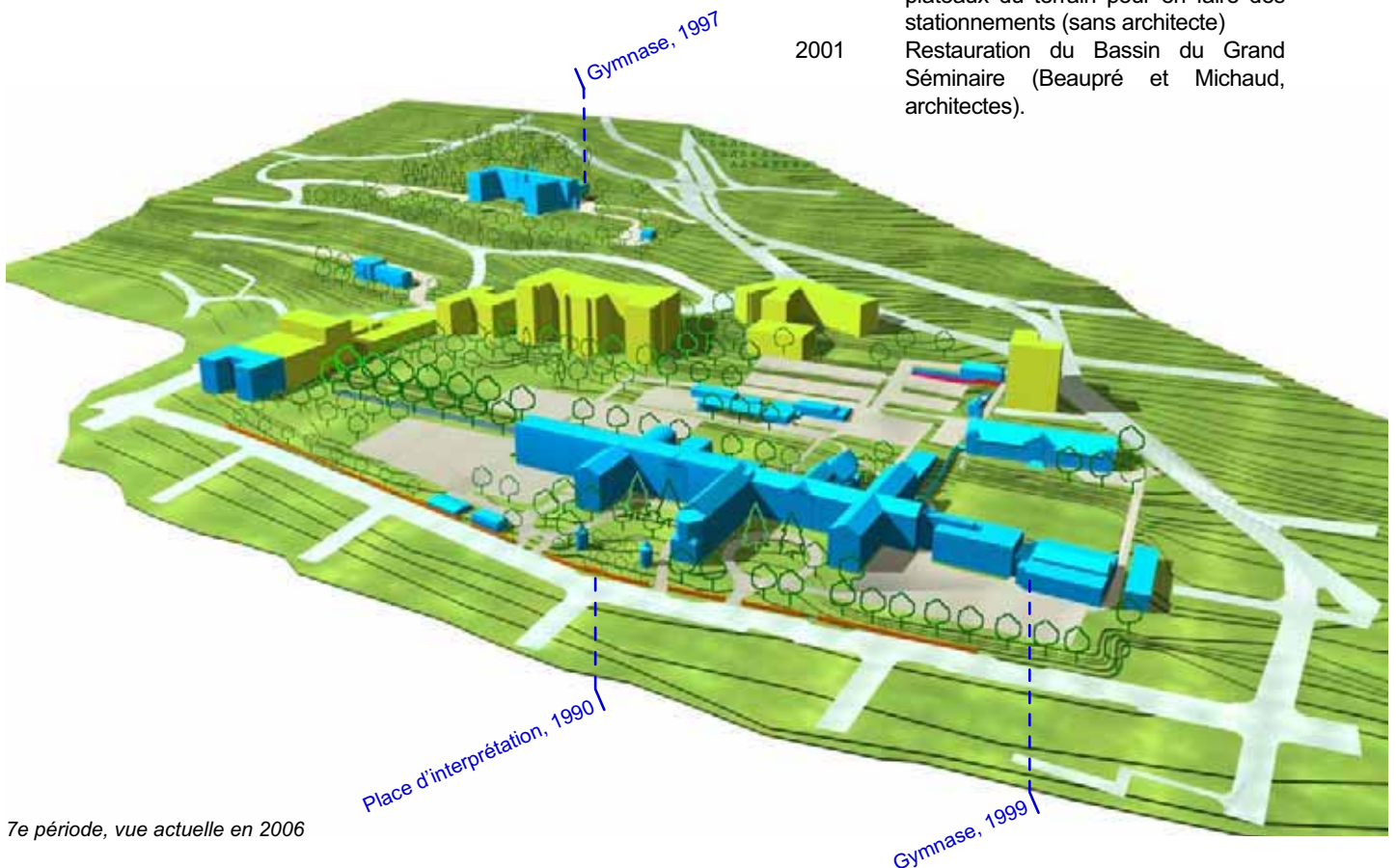
1987 Restauration du parterre du Grand Séminaire (Beaupré et Michaud architecte)

1988 Remontée du mur de la rue Sherbrooke (Beaupré et Michaud, architectes)

1989-90 Place d'interprétation rue Sherbrooke (Beaupré et Michaud, architectes)

1970-2006 Transformations de plusieurs plateaux du terrain pour en faire des stationnements (sans architecte)

2001 Restauration du Bassin du Grand Séminaire (Beaupré et Michaud, architectes).



7e période, vue actuelle en 2006

Texte complémentaire sur les femmes à la montagne

La nécessité de produire un texte concis décrivant plus de trois siècles de développement d'un territoire considérable nous a forcé à occulter une partie de la réalité, celle de la présence des femmes dans ce monde qu'on croirait exclusivement masculin.

Du temps de la mission, les femmes y ont été très nombreuses en proportion, en fait près de 40 % si on se fie au recensement du plan de la Montagne.

36 femmes mariées, 11 veuves, 8 filles à marier, 23 écolières, environ 6 au berceau, sans compter les religieuses de la Montagne.

Si on se fie au même recensement, les enseignements des Prêtres et des religieuses de la Montagne étaient plus facilement assimilés par les femmes que par les hommes.

En effet, en 1692, on compte à la Mission de la Montagne :

6 Yvrognés pour 3 Yvrognesses

8 très bon chrétiens pour 18 très bonnes chrétiennes

5 garçons bien sages pour 8 filles bien modèles.

Du temps du Domaine, les prêtres comptaient sur l'apport des femmes et des filles des fermiers pour travailler au potager et à la cuisine et également pour faire leur lavage et le reprisage de leur vêtements.

Du temps du Grand séminaire, les Prêtres ont confié aux Petites filles de Saint-Joseph les tâches de cuisinières et de réfectorières, de même que de multiples tâches d'entretien domestique.

On comprendra que le chapitre de l'histoire des femmes à la Montagne reste à développer.



Portrait mortuaire de Marguerite bourgeois par le peintre LeBer en 1700. Archives des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame



Les petites filles de Saint-Joseph dans le réfectoire du Grand Séminaire en 1953. APSSM P5 : C.3.8-4/002

II. CONCLUSIONS

Considérations générales

Les propriétés du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et de l'ancien Séminaire de philosophie, - où est établi temporairement le Collège Marianopolis - partagent un passé commun. Ce passé est inscrit dans différentes facettes de l'histoire dont les principales sont :

- l'œuvre internationale de Saint-Sulpice,
- la mise sur pied, le développement et l'organisation de la Seigneurie de Montréal,
- l'ethnohistoire de l'île de Montréal,
- l'histoire urbaine de la ville de Montréal,
- l'histoire paysagère du mont Royal,
- l'histoire de l'éducation au Québec,
- le développement des lieux de vie communautaire.

Ces deux propriétés faisaient partie du Domaine de la Montagne, lieu de partage et de transmission des savoirs entre l'Ancien et le Nouveau monde, tant dans le domaine religieux et intellectuel, que dans le domaine culturel, administratif et technique.

Ces deux propriétés ont été développées et mises en valeur par les mêmes propriétaires, depuis maintenant trois cent quarante ans.

L'une de ces propriétés, l'ancien Séminaire de philosophie, qui fait maintenant partie de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, s'est établie tardivement (1894) sur les hauteurs du Domaine, au-dessus de l'exploitation agricole, peut-être à l'endroit du premier réservoir d'eau potable de Montréal.

L'autre propriété, le Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice, site historique classé par le gouvernement du Québec depuis 1982, est établie au cœur du Domaine, et sa quasi totalité était anciennement inscrite dans le parc fermé de murailles auquel réfèrent l'Aveu et dénombrement de 1781 de Jean Brassier, P.S.S. et les descriptions du parc intérieur livrées dans les cahiers d'Antoine Alexis Molin, P.S.S., économe de la communauté de 1796 à 1810.

Le cœur du domaine est un des paysages du Canada qui a été le plus célébré par les textes, les cartes descriptives, les aquarelles, les vues en perspective à vol d'oiseau, ...

Malgré les écrits abondants auxquels a donné lieu l'histoire du Domaine de la Montagne, plusieurs aspects du développement de ce domaine méritent encore de faire l'objet d'examen attentif, tout particulièrement dans le cadre de la déclaration de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal : pour comprendre le mont Royal, il faut nécessairement décrypter l'ensemble des traces gravées par l'histoire au Domaine de la Montagne :

- la localisation de la croix votive de Paul Chomedey de Maisonneuve ;
- le secours mutuel qu'espéraient s'apporter, au XVII^e siècle, du temps du gouverneur de la Barre, les habitants du Fort de Ville-Marie et ceux du Fort de Belmont ;
- l'importance du Fort de la Montagne au temps de l'arrivée de l'armée britannique ;
- l'emplacement du premier réservoir et du premier aqueduc ;
- l'inscription gravée dans le fronton de l'aile Saint-Marc du Grand Séminaire : *Haec aedificabuntur Indii* ;¹
- etc... etc...

Il faudrait également évaluer l'importance du rôle joué par les Prêtres de Saint-Sulpice au cœur même du Domaine, dans les transferts de connaissances techniques qui ont permis l'implantation des vergers et des cultures maraîchères dans l'île de Montréal.

¹ Cette inscription signifie en traduction libre : Les indiens ont reçu ici leur enseignement. Cela étonne puisque les chroniqueurs du XIX^e siècle pensaient que le village indien était à l'est du fort. Cela signifie peut-être que lors des excavations pour la construction de l'aile Saint-Marc on aurait retrouvé la fondation de l'ancienne chapelle qui se trouvait à l'intérieur de la palissade et qui a été brûlée le 11 septembre 1694.

Considérations sur le choix de l'emplacement

En choisissant de se réserver quelques 415 arpents au pied de la Montagne (sur le territoire approximativement délimité aujourd'hui par le boulevard René Lévesque au sud, la rue McKay et la rue Simpson à l'est, le Boulevard dans Westmount au nord et la rue Wood également dans Westmount à l'ouest) et d'y établir une mission au cœur du Domaine, les Prêtres de Saint-Sulpice ont fait preuve de justesse dans leur évaluation du potentiel de développement de ce terrain, tout à la fois :

- lieu d'observation,
- lieu favorable à l'agriculture,
- réserve de bois,
- site alimenté en eau potable,
- site en liaison avec la Ville à partir de coulées naturelles.

Considérations sur la structuration de l'emplacement

Le domaine était naturellement divisé en trois parties :

- la partie basse favorable à l'établissement de pâturage ;
- la partie centrale en pente douce, exposée au sud et au sud-ouest, favorable à l'établissement de vergers et de vignobles ;
- la partie haute escarpée, lieu de captation des sources et d'approvisionnement en bois de chauffage.

La Mission de la Montagne et le Fort de Belmont occupent le cœur du Domaine ; les limites du domaine semblent bien avoir été fixées à partir de cet emplacement ; les limites originales du domaine rayonnent à partir de ce point stratégique : (voir la carte en page 8) De plus, en se réservant le Domaine, les Prêtres contrôlent les accès aux terres de la Côte-des-Neiges parce que le passage entre la montagne et la colline occidentale du Mont-Royal passe à travers le Domaine jusqu'au début du XIXe siècle.

Il faut convenir que la Mission de la Montagne et le Fort de la Montagne occupent l'emplacement qui, à Montréal au XVIIe siècle, était le plus favorable pour un établissement éloigné des voies fluviales.

Considérations sur la topographie de l'emplacement

Dès la constitution du Domaine de la Montagne, il existait des plateaux en pente douce au nord de ce qui est maintenant la rue Sherbrooke. Les géologues et les archéologues ont décrit dans leurs études l'existence de ces plateaux. Toutefois, les reliefs que nous connaissons aujourd'hui ne sont pas tous d'origine naturelle, loin de là. Ces plateaux et ces talus ont tous été travaillés au cours des siècles avec les moyens techniques propres à chacune des époques.

On sait par exemple qu'il existait deux plateaux différenciés à l'intérieur du Fort de Belmont. La correspondance de Louis Tronson, au sujet de la construction de l'escalier en fer à cheval en remplacement d'un escalier droit au centre de la maison, en avait donné l'indice et, il y a quelques années, les fouilles archéologiques ont démontré que les fondations de la maison ne sont pas au même niveau que les fondations de l'église située entre les deux tours.

Par ailleurs, on comprend que ces plateaux devaient suivre une pente qui n'était pas nécessairement très commode puisque l'économiste de Saint-Sulpice, M. Molin, P.S.S., fait reprendre la terrasse devant la maison et rehausser le niveau des planchers des tours une centaine d'années après leur construction.

Nous croyons que les terrains du cœur du Domaine de la Montagne, de même que ceux qui leur étaient immédiatement attenants à l'est, ont fait l'objet d'aplanissements successifs pour les adapter aux situations diverses. Les vergers du XVIIe, du XVIIIe et de la première demie du XIXe siècle devaient être établis sensiblement sur les niveaux naturels du sol. On trouve dans les cahiers de M. Molin, rédigés de 1796 à 1810, les premières mentions de dépense pour des terrasses, mais cela se limite à la terrasse devant la maison de campagne au centre du fort et à la terrasse devant la Maison sous les noyers.

La construction du Grand Séminaire et celle du Collège de Montréal donnent lieu à de nombreux travaux de terrassement, tout particulièrement pour l'aplanissement des cours de récréation et pour la construction des jeux de balles. Simultanément, on assiste à l'ouverture de la rue Sherbrooke dont le tracé entraîne une certaine normalisation des niveaux d'est en ouest. On met fin au raccord en pente vers l'enceinte du Fort de Belmont, qu'avait ouvert M. Molin, à l'extrémité de la rue du Fort actuelle. Par

la suite, le parterre n'a été accessible qu'à partir d'un escalier situé entre les deux tours (du milieu des années 1850 jusqu'au milieu des années 1920) et ensuite par des accès véhiculaires latéraux.

Au cours des ans, l'implantation de plaines de jeux pour les Séminaristes et les étudiants modifie considérablement l'allure des terrasses du Grand Séminaire, du Collège de Montréal et du Séminaire de philosophie. Les jeux de pelote, les terrains de tennis, les jeux de croquet, les patinoires, et plus tard les terrains de baseball et les terrains de football s'accroissent mal de terrains en pentes, par ailleurs favorables à l'établissement de vergers. (Les archives de Saint-Sulpice contiennent le relevé détaillé des dépenses affectées à la plupart de ces travaux de terrassement.)

De plus, l'effet de ces travaux de terrassement est parfois amplifié lors de l'ouverture de rues. Une rue digne de ce nom doit avoir un profil transversal sensiblement horizontal. Cela nécessite soit de gruger à même les pentes supérieures, soit de soutenir la partie basse sur un mur de soutènement. On comprend alors pourquoi certaines frontières des deux propriétés sont très abruptes tels les talus au nord et au sud de l'actuel collège Marianopolis.

Considérations sur l'isolement relatif de ces propriétés au milieu de la Ville

Ces deux propriétés, isolées l'une de l'autre par l'ouverture des rues Atwater et Saint-Sulpice en 1927, sont l'une comme l'autre soustraites à la circulation automobile transversale. Bien que de nombreux véhicules y aient accès, aucune rue publique ne les emprunte.

Les escarpements de la montagne coupent visuellement du restant de la Ville les terrains de l'ancien Séminaire de philosophie.

Les terrains du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice sont coupés visuellement de la rue Sherbrooke tout autant par l'escarpement qui longe le trottoir que par le mur qui le longe et par les bâtiments qui le circonscrivent sur la rue Atwater et le chemin de la Côte-des-Neiges.

Considérations sur l'usage des deux propriétés

Traditionnellement, pendant quelques 300 ans, ces propriétés ont été consacrées primordialement à une vocation religieuse mais également, à des degrés variables, à quatre vocations complémentaires :

- vocation sylvicole ou agricole et horticole
- vocation de vie collective
- vocation de transmission des savoirs
- vocation esthétique et ludique.

Considération sur le rôle des Prêtres de Saint-Sulpice dans le développement de la partie nord-ouest de la Ville (dans les limites de 1792) et sur l'attachement particulier que les Prêtres de Saint-Sulpice ont démontré pour le cœur du Domaine

Dès 1799, les Prêtres unissent les destinées du Domaine de la Montagne à celle de la Ville en laissant puiser l'eau de leurs sources pour alimenter la population en eau potable.

Dès les années 1850, les Prêtres ont la conviction que le destin de leur Domaine est d'être rejoint par la Ville et ils font préparer des plans de lotissement de la partie basse du Domaine par l'architecte et arpenteur Henri-Maurice Perrault. Ils participent ainsi directement à l'urbanisme de la Ville et contrôlent le tracé des rues depuis la rue Sherbrooke jusqu'au boulevard Dorchester (actuel boulevard René Lévesque).

Quelques soixante-quinze ans plus tard, les Prêtres sont également partie prenante dans le développement des Projets Priests' Farm et St. Sulpice Heights qui chevauchent les territoires de Westmount et de Montréal. Ils ne permettent au réseau de rue que de circonscrire le cœur du Domaine et n'en laissent gruger qu'une toute petite partie de l'angle ouest.

À part quelques bâtiments de service, les Prêtres ont établi volontairement leurs constructions à la limite sud du cœur du Domaine et y ont toujours conservé des jardins. La preuve de cette détermination est qu'au moment de construire le Séminaire de Philosophie, les Prêtres s'étaient refusés à encombrer leurs jardins d'une institution aussi imposante et avaient perché leur nouvelle institution sur les hauteurs du Domaine.

Considération sur la division des destins du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et des terrains de l'ancien Séminaire de philosophie

Les quelques 12,5 hectares du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice ne sont pas n'importe quelle partie du Domaine de la Montagne, mais la partie choisie, le noyau, le trésor identifié et conservé jalousement, presque intégralement depuis les années 1676, le parc entouré de murailles défini par l'Aveu et dénombrement de 1781 et, décrit avec minutie et enthousiasme par l'économiste Antoine Alexis Molin de 1796 à 1810. C'est le lieu de la plus importante mission établie sur l'île de Montréal, le lieu des plus anciennes constructions défensives du Canada, le lieu célébré par les peintres paysagistes du XIXe siècle, le lieu que voulait s'approprier le gouverneur Lord Metcalfe (1844), le lieu qui a servi de fondement à la première faculté de l'université de Montréal, qui arbore encore fièrement sur ses armoiries et sur ses diplômes les tours du Fort de Belmont. (voir p. 6)

La conservation de l'intégrité de la partie protégée par la muraille du Domaine de la Montagne, que représente à peu de choses près aujourd'hui les terrains du Grand Séminaire et du Collège de Montréal, nous semble essentielle à la compréhension et à la mise en valeur de cette partie de la Ville.

Les terrains de l'ancien Séminaire de philosophie (actuel Marianopolis) n'ont pas un lien intrinsèque aussi intime avec l'histoire du Domaine, ni avec l'histoire de Saint-Sulpice, ni avec l'histoire de Montréal, ni avec l'histoire des Missions... que les terrains du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice. Leur participation à cette histoire semble plus sporadique. Il nous semble que ces terrains pourraient aujourd'hui participer à une certaine occupation de la Montagne, à un certain développement de la Ville, à la condition expresse que ce développement, s'il permet une densification de l'occupation actuelle, ne mette pas en péril l'esprit des lieux par de nouvelles emprises de rues ou de nouveaux stationnements et qu'il permette en conséquence une occupation majoritairement par des personnes et non pas par des infrastructures de rues et de stationnements.

III. RECOMMANDATIONS

Avant de formuler les quelques recommandations suscitées par cette étude, nous tenons à souligner que Montréal fêtera l'année prochaine le trois cent cinquantième anniversaire de l'arrivée des Prêtres de Saint-Sulpice sur son territoire.

Nous pensons que cela devrait être l'occasion pour la Ville de reconnaître non seulement le rôle spirituel et administratif des Prêtres dans l'histoire de la Ville mais également le rôle culturel que les Prêtres ont rempli au cours de ces trois siècles et demi, notamment lors de l'implantation de leurs différentes missions dans l'Île de Montréal, lors du développement de leurs institutions d'enseignement, lors de la mise sur pied du Cabinet de lecture de la rue Notre-Dame, puis de la bibliothèque Saint-Sulpice de la rue Saint-Denis (fondement de la Bibliothèque nationale du Québec), lors de la commande de plusieurs œuvres architecturales majeures (Vieux-Séminaire, Fort de Belmont, Église Notre-Dame, église du Sault-au-Récollet, Grand Séminaire, bibliothèque Saint-Sulpice, etc ... etc...).

C'est dans ce contexte que les recommandations qui suivent prennent leur sens.

Ancien Séminaire de philosophie, Collège Marianopolis actuel

Pistes de recherche supplémentaires

Des recherches supplémentaires devraient être faites, notamment :

- pour identifier l'emplacement de la source identifiée sur le plan de Saint-Jean et Grisé (1917)
- pour comprendre la localisation de l'espèce de bassin de captation qui apparaît sur le plan de l'aqueduc de 1799 sur les hauteurs du domaine
- pour identifier la nature des débris qui se trouvent dans le talus au nord de la rue Saint-Sulpice
- pour connaître la nature des cours d'eau qui rejoignent les puisards situés dans le talus au nord de la rue Saint-Sulpice
- pour connaître l'état des lieux lors de la construction originale du Séminaire de philosophie.

Principes et critères généraux pour les interventions ultérieures sur cette propriété

La propriété de l'ancien Séminaire de philosophie devrait faire l'objet d'études pour maintenir partiellement sa vocation sylvicole et horticole, sa vocation de transmission des savoirs, sa vocation de vie collective et sa vocation esthétique et ludique, en la destinant à de l'habitat collectif, pour une population qui consacre un moment de son existence aux études ou à la recherche et qui momentanément requiert un minimum de réseau de rues et d'espaces pour loger des véhicules.

Cette population pourrait profiter des installations sportives existantes, des vues sur la ville, et des terrains ombragés du bocage et de la partie restante des terrasses.

Le bâtiment de l'ancien Séminaire de philosophie, que quittera l'année prochaine le Collège Marianopolis, pourrait être lui-même transformé en résidence collective à moins d'être conservé à des fins d'enseignement.

L'ensemble pourrait former une sorte de campus résidentiel partagé par différentes institutions vouées à la transmission des savoirs.

L'implantation des nouvelles constructions pourrait se faire sur les terrasses latérales de part et d'autre du bâtiment actuel et peut-être aussi accessoirement à l'emplacement de l'ancienne maison des employés.

Les parties boisées du talus sud et du bocage devraient être maintenues et faire l'objet d'une mise en valeur paysagère. La croix, la grotte et la statue du Sacré-Cœur devraient être maintenus comme composantes de l'aménagement.

La partie dénudée au nord du bocage devrait faire l'objet d'un aménagement paysager plus organique.

Des cheminements piétonniers publics devraient être aménagés à travers la propriété.

Les escaliers de bois extérieurs qui franchissent les différents talus devraient être apparentés à ceux du parc du Mont-Royal, et être pris en charge par la ville de Montréal pour faire partie des cheminements piétonniers publics.

Ancien Séminaire de philosophie vs Cœur du Domaine

On devrait permettre une densification suffisante de l'occupation des terrains de l'ancien Séminaire de philosophie, pour que les Prêtres de Saint-Sulpice puissent en dégager un revenu adéquat pour constituer la base d'un fonds de patrimoine pour subvenir à l'entretien de leur maison d'enseignement religieux, le Grand Séminaire, et à l'entretien des jardins au Cœur du Domaine, afin que ces jardins puissent retrouver leur vocation sylvicole et horticole, leur vocation de transmission des savoirs, leur vocation de lieu de vie collective et leur vocation esthétique et ludique.

Cœur du domaine : Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice

Pistes de recherche supplémentaires

Des recherches supplémentaires devraient être faites, notamment :

- pour documenter la vie quotidienne à la mission de la Montagne
- pour documenter le moment de la construction du bassin actuel
- pour localiser les bassins antérieurs
- pour connaître les circonstances exactes de la construction des murailles du XVIIIe siècle
- pour documenter les formes sous lesquelles les différentes cultures voyageaient entre l'ancien et le nouveau monde
- pour identifier d'autres sources de connaissance sur le Domaine notamment les carnets d'arpentage de Louis Charland
- pour documenter les circonstances d'arrivée des services publics au Grand Séminaire
- pour documenter les circonstances d'ouverture et de fermeture des carrières au nord et à l'ouest du bassin.

Principes et critères généraux pour les interventions ultérieures sur cette propriété

Le Gouvernement du Québec devrait reconnaître l'importance inestimable du fragment de la ville qu'est le cœur du Domaine de la Montagne et repousser les limites de la zone 1 non aedificandi du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice définie en 1983, pour que cette zone rejoigne l'ensemble du parc contenu à l'intérieur des murailles du XVIIIe siècle.

Tous les fragments construits sur le cœur du Domaine qui remontent au XVIIe et au XVIIIe siècle devraient bénéficier de mesure de protection, fussent-ils sur les terrains des Prêtres de Saint-Sulpice ou sur des propriétés maintenant privées.

Un projet de jardin à caractère historique devrait être énoncé et développé sur les terrains qui constituaient le parc à l'intérieur des murailles du XVIIIe siècle et qui sont encore propriété des Prêtres de Saint-Sulpice.

Ces 9 ou 10 hectares de jardin seraient en bel équilibre avec la ville de Montréal, si on les compare avec les 23 hectares du jardin du Luxembourg ou les 25,5 hectares du Jardin des Tuileries.

La ville de Montréal et le Gouvernement du Québec devraient s'impliquer dans la constitution de ce jardin historique et initier des démarches pour y impliquer le Gouvernement fédéral qui, rappelons-le, a reconnu l'importance nationale du site dès 1972.

Les grandes institutions montréalaises devraient également être impliquées dans la constitution de la fondation qui soutiendra l'existence de ce Jardin : les universités, les musées, le Centre Canadien d'Architecture, le Jardin Botanique de Montréal, le Collège McDonald, cela va de soi, mais aussi les grandes Sociétés d'état (Société des Alcools, la société Hydro-Québec, Loto-Québec), les différents ordres professionnels et les différentes associations dont l'activité est reliée à l'existence du Domaine : architectes, urbanistes, arpenteurs géomètres, ingénieurs, paysagistes, botanistes, historiens, archéologues, etc...

Ces jardins historiques devraient être conçus en fonction d'une programmation dont la répartition dans le temps permette un partage harmonieux des jardins entre les Prêtres et le public.

Le projet devrait être mis en œuvre à partir de l'an 2008, par étape progressive, sur une période de 10 ans, en commençant par la zone non aedificandi actuelle et un programme de retrait des baux de stationnement devrait être établi en assortissant le renouvellement des baux à des augmentations de coût pour réduire graduellement l'impact monétaire de ce redressement de vocation.

Avant de terminer, rappelons qu'historiquement la naissance des parcs urbains a très souvent été reliée à l'existence des parcs privés ; ainsi les parcs de Londres St. James, Hyde Park, étaient jusqu'au XVIIIe siècle des propriétés privées, les jardins de Paris, les Tuileries, le Jardin du Luxembourg, l'étaient également. À Montréal, le Parc Lafontaine et l'île Sainte-Hélène appartenaient à l'Armée Canadienne. Ces parcs ont été cédés à des moments charnières, alors que les propriétaires n'avaient pas la capacité politique ou économique de les maintenir.

Demain, et pour toujours, au milieu de l'agitation de la ville, le parc intérieur du Domaine de la Montagne, le legs des Seigneurs de Montréal, rappela aux générations futures une des leçons essentielles des humanités gréco-latines, si chères au Prêtres de Saint-Sulpice.

Si bona norint agricolae
(Virgile, les Géorgiques)

IV. FICHES SUR L'ÉTAT DU DOMAINE DE LA MONTAGNE







Note explicative pour la lecture des fiches

Nous présentons ci-dessous les fiches sur l'ensemble des éléments construits et paysagers du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et de la propriété louée au Collège Marianopolis (ancien Séminaire de philosophie). Nous joignons accessoirement quelques fiches pour des éléments qui faisaient initialement partie du Domaine de la Montagne et qui ont été mentionnés au début de l'étude mais qui ne sont plus aujourd'hui propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice.

Le Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et le Collège Marianopolis font l'objet de trois groupes de fiches :

- Les bâtiments - Les éléments paysagers construits - Les paysages.

Les bâtiments et les éléments paysagers construits comportent une appréciation patrimoniale symbolique :

	Extraordinaire, de valeur internationale
	Exceptionnel, de valeur nationale
	Excellent, de valeur municipale
	Très grande valeur, au niveau de l'arrondissement
	Grande valeur, au niveau du site
	Valeur d'accompagnement

Par ailleurs, pour les paysages, nous avons évité de donner une valeur spécifique à chacun, en prenant en considération l'état de détérioration actuel de certains de ces paysages.

Selon nous, ces états sont réversibles et chacun de ces paysages peut redevenir exceptionnel. Il est entendu que le parterre du Grand Séminaire et le parterre du Collège de Montréal, de même que les abords du bassin et le boisé derrière Marianopolis sont aujourd'hui exceptionnels ; mais chacun des paysages identifiés sur les fiches ci dessous peut redevenir exceptionnel dans une perspective de mise en valeur globale des deux propriétés.

LISTE DES FICHES DESCRIPTIVES D'ÉLÉMENTS CONSTRUITS ET PAYSAGERS

Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice

LES BÂTIMENTS

TOUR EST DU FORT DE LA MONTAGNE
TOUR OUEST DU FORT DE LA MONTAGNE
GRAND SÉMINAIRE : AILE CENTRALE ET AILE SAINT-MARC
GRAND SÉMINAIRE : AILE OUEST
GRAND SÉMINAIRE : AILE OUEST 2
CHAPELLE DU GRAND SÉMINAIRE
CRYPTE DU GRAND SÉMINAIRE
BIBLIOTHÈQUE DU GRAND SÉMINAIRE
AILE DU CENTENAIRE DU GRAND SÉMINAIRE
COLLÈGE DE MONTRÉAL : AILE CENTRALE, NORD ET SUD
CHAPELLE DU COLLÈGE DE MONTREAL
AILE DES ANCIENS DU COLLÈGE DE MONTRÉAL
NOUVEAU GYMNASSE DU COLLÈGE DE MONTRÉAL
JEUX DE BALLE DU GRAND SÉMINAIRE (AUJOURD'HUI NOMMÉS PRÉAUX)
JEUX DE BALLE DU COLLÈGE DE MONTRÉAL (AUJOURD'HUI NOMMÉS PRÉAUX)
CHAUFFERIE ET ATELIER
ANCIEN ATELIER LE LONG DE LA RUE SHERBROOKE
ANCIEN CAVEAU LE LONG DE LA RUE SHERBROOKE
ANCIENNE MAISON DES EMPLOYÉS ET CAVEAU ATTENANT
RÉSIDENCE DES SOEURS DE LA SAINTE-FAMILLE
L'ÉRMITAGE
MAISON DES EMPLOYÉS
GARAGES DU GRAND SÉMINAIRE
L'ESCALIER COUVERT
VESTIGE DU JEU DE BASEBALL
MUR DE PIERRE LE LONG DE LA RUE SHERBROOKE
FRAGMENTS DU MUR DU XVIIIÈ SIÈCLE AU BOUT DE LA RUE SEAFORTH ET À MÊME LE CAVEAU
FRAGMENTS DU MUR DU XVIIIÈ SIÈCLE SECTIONNÉ PAR LA RUE ATWATER

LES PAYSAGES

LE PARTERRE DU GRAND SÉMINAIRE
LES ESPACES ENTRE LES DÉPENDANCES ET L'AIRE OUEST
LE TALUS AU NORD-OUEST DE LA RUE SHERBROOKE
LE PLATEAU AU SUD DU BASSIN
LES ENVIRONS DU BASSIN
BASSIN DU GRAND SÉMINAIRE
LE PLATEAU AU NORD DU BASSIN
LE BOISÉ ENTRE LE PLATEAU AU NORD DU BASSIN ET LES CONDOMINIUMS FORT DE LA MONTAGNE
LE PLATEAU ENTRE LE BASSIN ET L'AILE DU CENTENAIRE
LE PLATEAU AU NORD DE L'AILE DU CENTENAIRE
LA BUTTE ENTRE LES CONDOMINIUMS «FORT DE LA MONTAGNE» ET LE COLLÈGE DES SŒURS DU SACRÉ-CŒUR
LES ABORDS DE LA CHAUFFERIE
LE PLATEAU À L'EST DE LA CHAUFFERIE
LES PLATEAUX AU SUD DE LA MAISON DES EMPLOYÉS
LE TERRAIN AUTOUR DES MAISONS DES EMPLOYÉS
LE TALUS DEVANT L'ÉRMITAGE
LE TERRAIN EN CONTREBAS AUTOUR DU CHEVET DE LA CHAPELLE DU COLLÈGE DE MONTRÉAL
LA COUR DES GRANDS DU COLLÈGE DE MONTRÉAL
LA COUR DES PETITS DU COLLÈGE DE MONTRÉAL ET SON TALUS
LE PARTERRE DU COLLÈGE DE MONTRÉAL
PLACE D'INTERPRÉTATION DU DOMAINE DE LA MONTAGNE

Ancien Séminaire de Philosophie (collège Marianopolis)

LES BÂTIMENTS

ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE (ACTUEL COLLÈGE MARIANOPOLIS)
CHAPELLE DU SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
ANCIENNE MAISON DES EMPLOYÉS DU SÉMINAIRE DE PHOLISOPHIE
GYMNASE DE MARIANOPOLIS

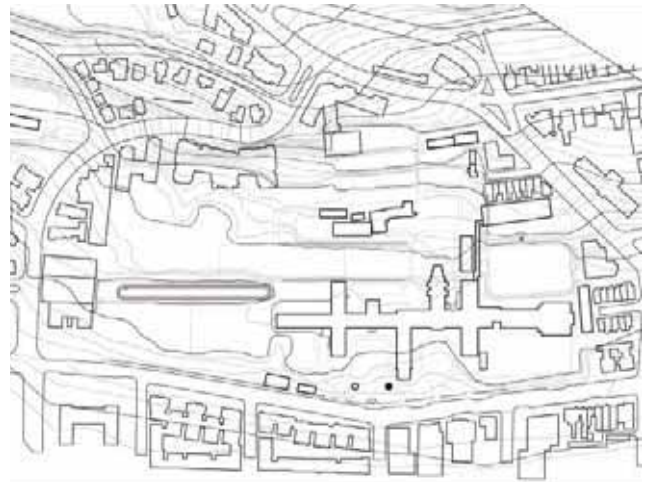
LES PAYSAGES

LE CHEMIN D'ENTRÉE VERS L'ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
LES TALUS AU NORD DU CHEMIN D'ENTRÉE DE L'ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
LE PARTERRE EST DE L'ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
LE PARTERRE CENTRAL DE L'ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
LES TENNIS ET LE TALUS OUEST
LES TALUS ET LES TERRASSES À L'OUEST DU SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
LE BOCAGE
LE PLATEAU AU NORD DU BOGAGE
LE PASSAGE ENTRE MARIANOPOLIS ET LE GYMNASSE
LES ABORDS DE L'ANCIENNE MAISON DES EMPLOYÉS
LE TALUS AU-DESSUS DU CHEMIN SAINT-SULPICE
LA GROTTTE DE L'ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
LA CROIX DE BOIS DE L'ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
LA STATUE DU SACRÉ-COEUR DE L'ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE
LES ESCALIERS DE BOIS DU COLLÈGE MARIANOPOLIS

Bâtiments hors champs d'étude

MAISON MÈRE DES PETITES FILLES DE SAINT-JOSEPH
LES MAISONS NEUVES SOUS LES NOYERS
L'ANCIENNE MAISON DE RÉGIE

Date	1685
Concepteur	François Vachon de Belmont, PSS
Superficie	38 m ²
Description	Les tours faisaient partie du Fort de la Montagne, ouvrage défensif du régime français attachant à la mission d'évangélisation des Prêtres de Saint-Sulpice à la fin du XVII ^e siècle. On peut clairement lire sur la maçonnerie extérieure l'emplacement des courtines du Fort. Les tours sont en maçonnerie de pierre percée de meurtrières et surmontée d'un toit en poivrière à structure de bois recouverte de bardeaux de cèdre, mais originalement recouverte d'ardoises. La tour Est, d'un diamètre extérieur de 8 mètres, est pourvue de deux foyers et d'un plancher de bois. Des fenêtres ont été percées au-dessus des portes à la fin du XVIII ^e siècle.
Usage d'origine	La tour Est du Fort de la Montagne fait partie de l'ouvrage défensif ; du temps de la mission de la Montagne, elle fut aussi utilisée comme résidence par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. À la fin du XVIII ^e siècle, on y transféra dans sa cave les restes de deux amérindiens, une religieuse amérindienne, Marie Thérèse Gannentsagash, et son père, antérieurement inhumés sous la chapelle située entre les deux tours. Une chapelle y fut aménagée en 1826. La finition de cette chapelle, nous est connue par une aquarelle de Bunnet. Elle a disparu à la suite d'un incendie au cours des années 1930. C'est à cette date que les restes des amérindiens ont été transférés dans le caveau des Sœurs de la Congrégation.
Usage actuel	La tour Est a été restaurée en 1987. Les travaux révèlent les caractéristiques de la maçonnerie d'origine et de la structure du toit. On y a installé la croix originale en bois du Grand Séminaire, qui avait été remplacée par une croix métallique au cours des années 1950. La tour Est intégrée au projet de mise en valeur du site et contribue à l'interprétation de l'histoire de la mission et du Domaine de la Montagne.
État général	La tour Est en bon état. La structure de bois du toit conserve la quasi-totalité des éléments de la charpente d'origine ; la maçonnerie de pierre est relativement intègre, à l'exception des percées pour la porte et la fenêtre qui la surplombe. Les foyers et les meurtrières sont encore visibles.

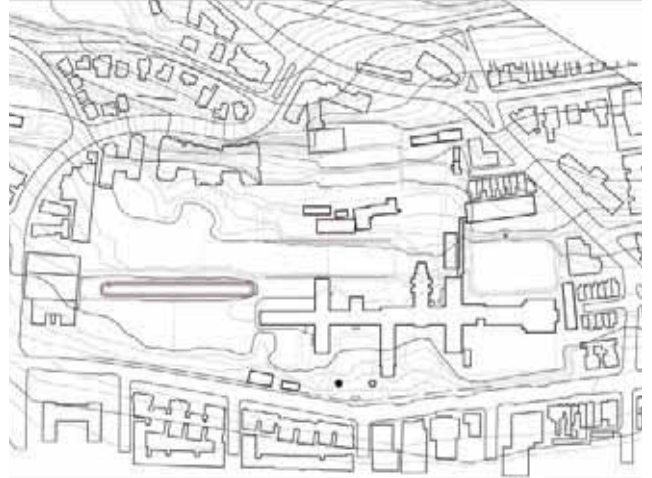


Date 1685

Concepteur François Vachon de Belmont, PSS

Superficie 38 m²

Description Les tours faisaient partie du Fort de la Montagne, ouvrage défensif du régime français attaché à la mission d'évangélisation des Prêtres de Saint-Sulpice à la fin du XVII^e siècle. On peut clairement lire sur la maçonnerie extérieure l'emplacement des courtines du Fort. Les tours sont en maçonnerie de pierre percée de meurtrières et surmontée d'un toit en poivrière à structure de bois recouverte de bardeaux de cèdre, mais originalement recouverte d'ardoises. La tour Ouest, d'un diamètre extérieur de 8 mètres, est pourvue d'un seul foyer et d'un plancher de bois. Des fenêtres ont été percées au-dessus des portes à la fin du XVIII^e siècle.



Usage d'origine La tour Ouest du Fort de la Montagne fait partie de l'ouvrage défensif ; du temps de la mission de la Montagne, elle fut aussi utilisée comme école pour les amérindiennes de la Mission de la Montagne par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. On sait que la tour Ouest servait également de boulangerie, puisque son âtre communiquait avec un four extérieur à la tour dont on a retrouvé les vestiges lors des fouilles de 1984. Les fouilles ont également prouvé que la cave de la tour Ouest avait servi de dépotoir tout au long du XIX^e siècle.



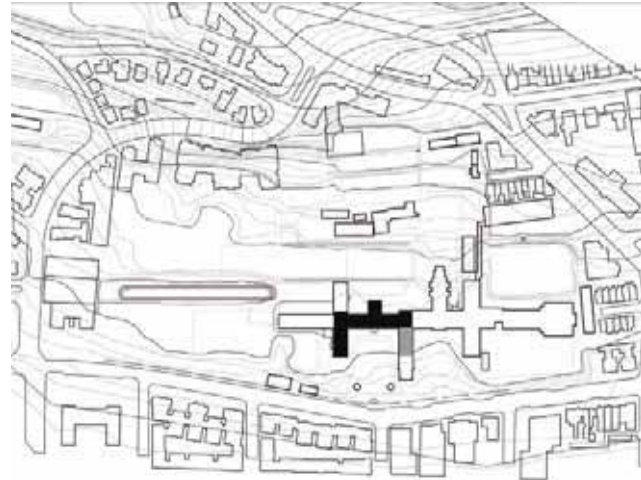
Usage actuel La tour Ouest a été restaurée en 1987. Les travaux révèlent les caractéristiques de la maçonnerie d'origine et de la structure du toit, et également la localisation des assises originales des planchers et le mode de finition à la chaux. La tour est intégrée au projet de mise en valeur du site et contribue à l'interprétation de l'histoire de la mission et du Domaine de la Montagne.



État général La tour est en bon état. La structure de bois du toit conserve la totalité des éléments de la charpente d'origine ; la maçonnerie de pierre est relativement intègre, à l'exception des percées pour la porte et la fenêtre qui la surplombe dont le percement date de la fin du XVIII^e siècle. Les foyers et les meurtrières sont encore visibles.

Date 1854-57
 Concepteur John Ostell
 Superficie 460 m² x 5

Description Le Grand Séminaire est à l'origine un bâtiment en forme de « U », de quatre étages. L'aile centrale et l'aile Saint-Marc sont des lieux de vie et de formation pour les séminaristes et les prêtres qui y enseignent. À l'est, perpendiculaire à l'aile centrale, loge la chapelle dont la façade s'ouvrait à l'origine vers le sud. La chapelle a subi des transformations radicales au début du 20^{ème} siècle.



Un cinquième étage a été aménagé par la transformation du toit original à deux versants en un toit mansard avec lucarnes.

Les murs de l'immeuble sont en pierre et sont porteurs. La structure de bois des planchers de l'immeuble repose sur les murs extérieurs et sur un mur de maçonnerie intérieur. La maçonnerie est en pierre calcaire de taille et l'ornementation se limite aux chaînages d'angles, aux bandeaux séparant les étages et aux encadrements des ouvertures.



L'entrée principale a été refaite au cours des années 1950 ; des travaux récents en ont simplifié l'architecture.

Usage d'origine Séminaire dédié à la formation des prêtres du diocèse de Montréal. Servait à l'enseignement et à l'internat de quelques centaines de séminaristes.

Usage actuel Le Grand Séminaire demeure aujourd'hui le lieu de formation des prêtres du diocèse. Les activités de formation des prêtres et les lieux de résidence des séminaristes et des enseignants se retrouvent aujourd'hui dans cette partie centrale.



État général D'importants travaux de restauration de l'enveloppe du bâtiment ont été effectués au cours des vingt-cinq dernières années. Des réaménagements intérieurs ont aussi été réalisés pour adapter l'immeuble à l'évolution de ses fonctions : chambres de séminaristes, bureaux, bibliothèque. Dans son ensemble, l'immeuble est en bon état ; des travaux d'entretien aux fenêtres seraient cependant nécessaires.

Date 1875-1877

Concepteur Henri-Maurice Perrault

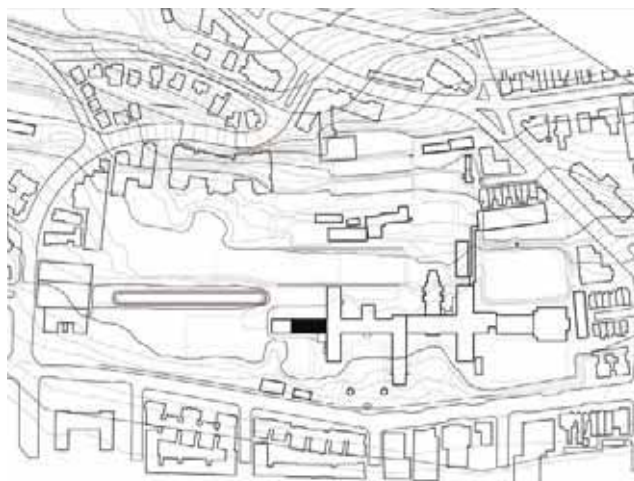
Superficie 430 m² x 5

Description L'aile Ouest constitue le premier agrandissement du Grand Séminaire. Elle a été conçue avec le souci de poursuivre le plus fidèlement possible l'architecture d'origine du Grand Séminaire. Le vocabulaire architectural de l'immeuble principal est repris intégralement au niveau des proportions, des matériaux, de la volumétrie, de la dimension et du rythme des ouvertures. Couverture

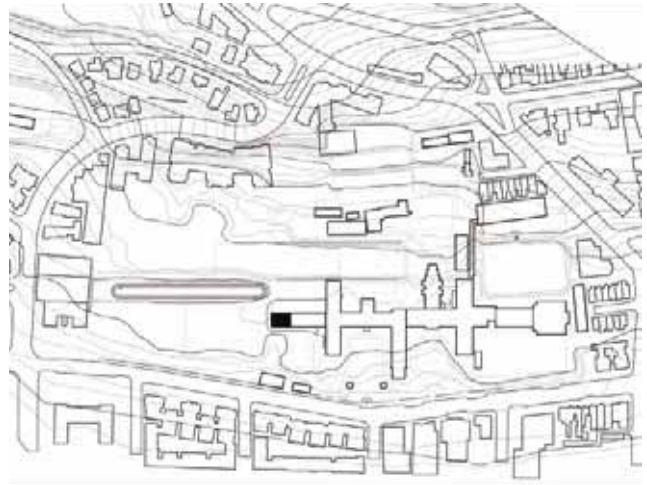
Usage d'origine L'aile Ouest abrite à l'origine des chambres de séminaristes et de prêtres.

Usage actuel L'espace est occupé par des chambres et des suites à l'usage des prêtres du diocèse qui résident au Grand Séminaire ; on retrouve au rez-de-chaussée des bureaux et des salles de réunion ou des salles de cours.

État général Comme l'ensemble de l'immeuble, l'aile Ouest a fait l'objet de travaux de restauration de son enveloppe au cours des dernières années et elle est en bon état.



Date	1900-1902
Concepteur	
Superficie	330 m ² x 5
Description	L'aile Ouest 2 prolonge l'aile Ouest ajoutée au corps principal en 1875 ; elle s'est construite 25 ans plus tard, conservant toutefois les caractéristiques essentielles de l'immeuble principal, comme ceci avait été le cas dans la première addition. Seul le terrasson de la mansarde diffère, réalisé en bitume plutôt qu'en métal.
Usage d'origine	L'aile Ouest 2 abritait à l'origine des chambres de séminaristes et de prêtres.
Usage actuel	L'espace est aujourd'hui occupé au rez-de-chaussée par un centre de documentation alors que les étages, rénovés il y a un peu plus d'une dizaine d'années, sont occupés par 24 suites destinées à héberger des prêtres retraités.
État général	Comme l'ensemble de l'immeuble, l'aile Ouest 2 a fait l'objet de travaux de restauration de son enveloppe au cours des dernières années et elle est en bon état. Les rénovations de l'intérieur sont récentes et un ascenseur dessert tous les étages. Le sous-sol requerrait des travaux de rénovation. La présence d'un escalier de secours témoigne des efforts permanents de mise aux normes dans un tel bâtiment.



Date 1907-1908

Concepteurs J. Omer Marchand et Stevens Haskell

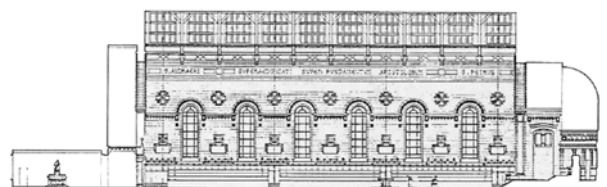
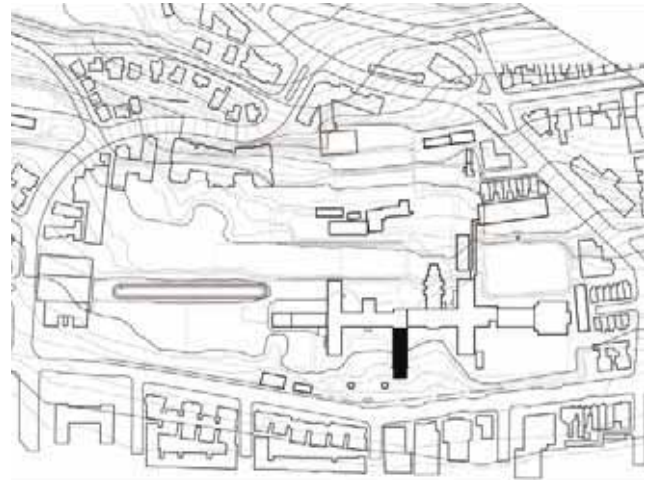
Superficie 755 m²

Description La chapelle du Grand séminaire est l'élément construit le plus remarquable du Domaine. Sa volumétrie et son enveloppe s'intègrent à l'ensemble de pierre calcaire alors que son architecture intérieure est traitée avec une maîtrise exceptionnelle. Son architecte a réaménagé et agrandi la chapelle originale d'Ostell et en a inversé la disposition générale, disposant l'abside à l'extrémité sud du volume. Le bâtiment en pierre de taille présente de grandes fenêtres arquées. Le toit à deux versants est recouvert d'ardoises. L'espace intérieur est particulièrement soigné ; les murs en pierre de Caen, les vitraux récemment restaurés, la charpente de bois, le décor peint et l'ameublement lui confèrent une grande dignité.

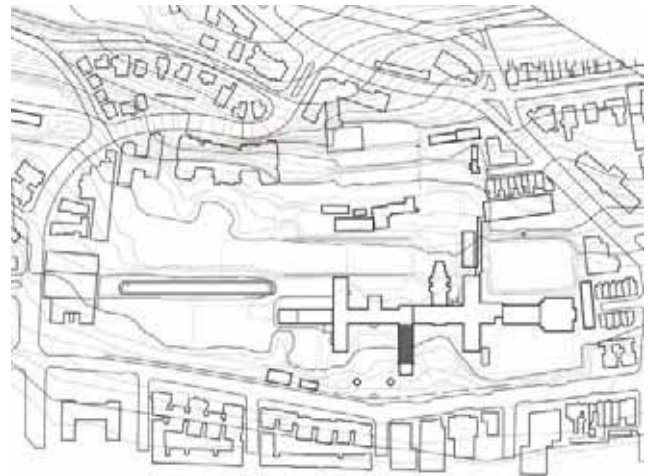
Usage d'origine Chapelle destinée au Grand Séminaire où se déroulent les cérémonies religieuses habituelles et les célébrations exceptionnelles. On notera la disposition des bancs où peuvent prendre place 350 séminaristes, de part et d'autre du vaste espace central qui constitue le chœur d'une chapelle sans nef.

Usage actuel La chapelle demeure le lieu du culte privilégié du Grand Séminaire. Certains organismes religieux y tiennent aussi des cérémonies et elle est aussi le lieu de concerts d'orgue qui mettent en valeur son instrument exceptionnel, œuvre des facteurs d'orgue Guilbault et Therrien (opus 35 réalisé en 1990). On peut y admirer les vitraux signés G.P. Dagant fabriqués à Bordeaux, le chemin de croix d'Henri Bouriché et une imposante toile marouflée de Joseph Saint-Charles posée sur l'abside.

État général La chapelle est en bon état. Son intérieur a fait l'objet de travaux de restauration importants à la fin des années 80 alors que la toiture, les fenêtres et les vitraux ont été restaurés au milieu des années 1990. Des fissures dans les murs et le plancher ont récemment fait l'objet d'expertises qui ne sont cependant pas concluantes.



Date	1873 et 1902
Concepteur	Projet initial Bourgeau et Leprohon. Aménagement actuel Marchand et Haskell (lors de l'agrandissement de la chapelle).
Superficie	755 m ²
Description	Les plans de Bourgeau et Leprohon prévoyaient que les restes mortels des Prêtres de Saint-Sulpice seraient conservés dans des enfeus situés sous la nef et qu'une chapelle funéraire voûtée serait construite sous le chœur original de la chapelle du Grand Séminaire.



Lorsque Marchand et Haskell entreprennent l'agrandissement de la chapelle, leurs plans ne laissent pas d'évidence que le projet de Bourgeau et Leprohon ait été réalisé.

Il est probable que les enfeus n'ont jamais été construits et que les prêtres ont toujours été enterrés sous la chapelle comme ils le sont aujourd'hui.

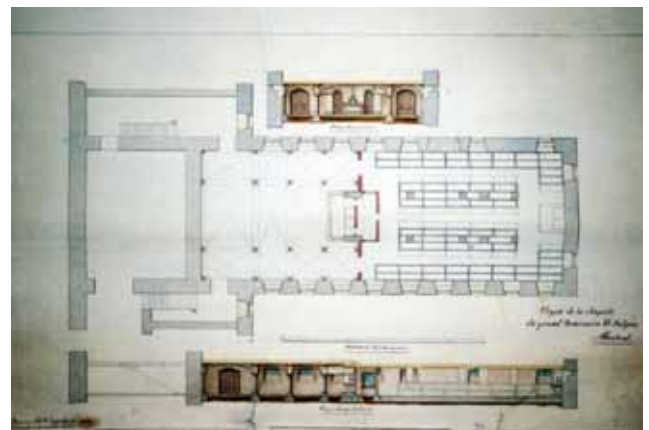
L'aménagement de la crypte de la chapelle a évolué en fonction du réaménagement de la chapelle. Le maître autel de la première chapelle se trouvait jusqu'en 1990 dans la crypte.

Les prêtres de Saint-Sulpice sont enterrés dans cette crypte depuis 1873 et des stèles de bois peint portent leur nom.



En 1915, on y a également transporté les restes de tous les prêtres de Saint-Sulpice qui avaient été enterrés dans la crypte de l'église Notre-Dame.

D'immenses tableaux en bois peint rappellent leur nom.



projet de Bourgeau Leprohon pour la crypte sous l'ancienne chapelle

Date 1907-1909

Concepteur J. Omer Marchand et Stevens Haskell (selon le répertoire d'architecture traditionnelle de la CUM).

Toutefois nous n'avons pas retracé ni les plans ni le contrat. Cet aménagement qui n'est pas sans rappeler l'aménagement de la salle académique dans l'Ermite pourrait également être de l'architecte Alfred Hector Lapierre.

Superficie 630m² + les rayonnages sur les passerelles

Description La bibliothèque du Grand Séminaire est située au-dessus de l'entrée de la chapelle, à l'intérieur de l'immeuble d'origine. Elle occupe 4 niveaux et abrite une collection importante de publications d'intérêt religieux, philosophique et artistique (100 000 volumes selon le Grand Séminaire de Montréal, 1840-1990, p. 294).

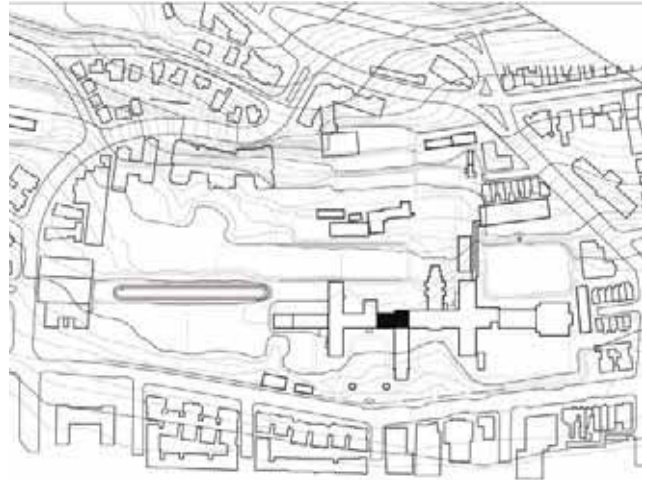
La structure d'acier de ses rayonnages, sur les structures suspendues en périphérie de l'espace principal, est particulièrement remarquable.

Une salle de lecture est adjacente au premier niveau du dépôt de livres ; elle a fait l'objet de travaux de réaménagement il y a quelques années (Beaupré et Michaud, architectes).

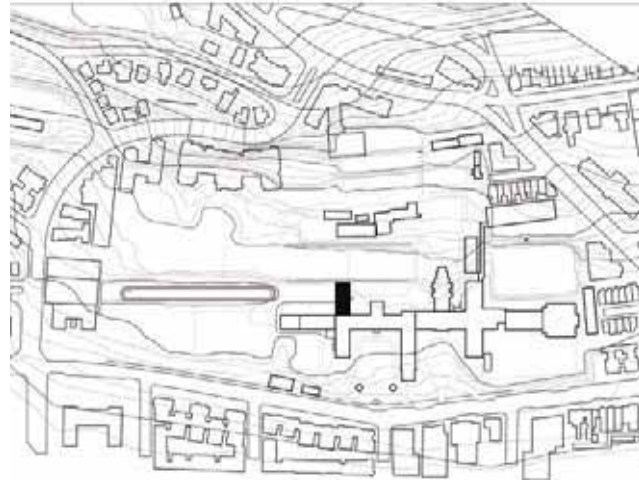
Usage d'origine La bibliothèque a été aménagée comme dépôt de livres et, lieu de lecture et de consultation.

Usage actuel L'espace demeure utilisé à des fins de dépôt de livres.

État général L'espace est en bon état



Date	1941-1942
Concepteur	Paul-Marie Lemieux
Superficie	430 m ² x 2
Description	<p>Cette nouvelle aile, en partie financée par les anciens du Grand Séminaire, donne un lieu de réunion et de récréation aux séminaristes.</p> <p>Cet immeuble de deux étages est en maçonnerie de pierre bosselée et percée de grandes fenêtres en arcs qui donnent sur les jardins. Les nombreuses ouvertures inondent de lumière les intérieurs qui sont d'une grande qualité spatiale. Un bandeau de pierre calcaire sépare les deux niveaux sur les façades qui sont caractérisées par l'appareillage irrégulier des pierres. La structure de l'immeuble est en béton ; sa caractéristique principale en est le volume cintré de l'étage, qui n'est pas sans rappeler le volume du gymnase du marché Atwater, dessiné une dizaine d'années plus tôt par le même architecte.</p> <p>L'Aile du Centenaire, par ses caractéristiques architecturales (le toit cintré, la fenestration, le volume, la hauteur de l'immeuble, le choix et l'appareillage de la pierre) se démarque de l'ensemble architectural du Grand Séminaire.</p>
Usage d'origine	Le rez-de-chaussée comprenait une grande salle de récréation tandis que l'étage était occupé par une grande salle de conférence.
Usage actuel	L'aile du Centenaire conserve ses fonctions d'origine.
État général	La toiture et son isolation ont été refaites il y a une vingtaine d'années. Certaines portes ont été remplacées mais les fenêtres sont détériorées et doivent être restaurées.



Date 1868-1871

Concepteur Henri-Maurice Perrault

Superficie 3200 m² x 4

Description Le bâtiment est construit dans le même esprit que le Grand Séminaire. Il en reprend la symétrie, le rythme des ouvertures, les règles de composition, le traitement de la maçonnerie, le gabarit, la fenestration en bois. Le Collège a cependant conservé son toit à deux versants d'origine.

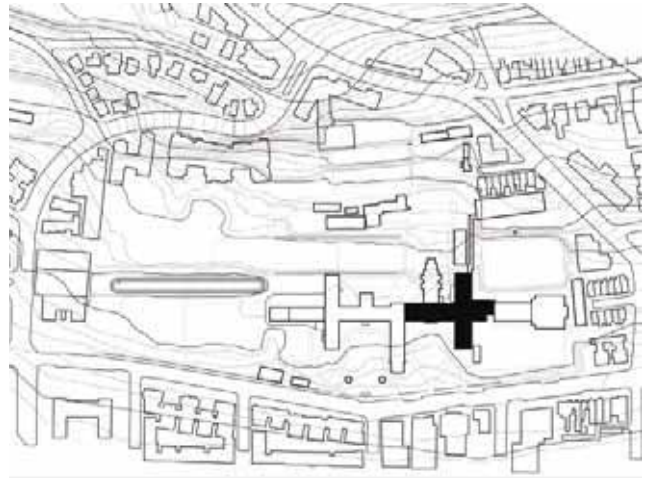
Usage d'origine L'immeuble est destiné au Collège de Montréal aussi nommé le Petit Séminaire de Montréal et dispensait les six premières années du cours classique aux garçons et servait d'internat à quelques centaines de pensionnaires.

L'immeuble abritait à l'origine des salles de classe, un réfectoire, des salles de jeux, des dortoirs pour les pensionnaires et des chambres pour les prêtres professeurs.

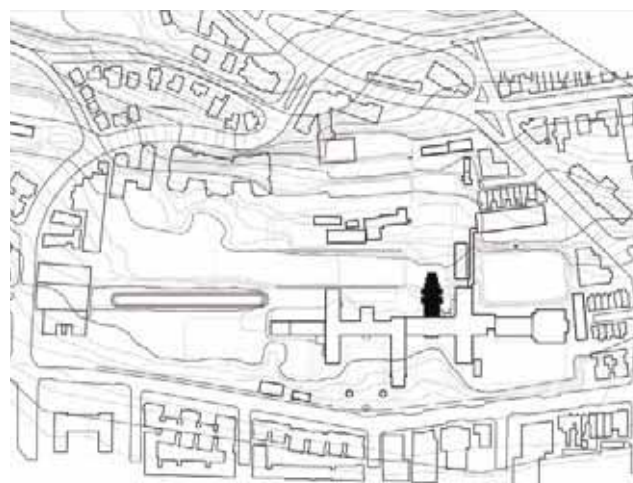
Usage actuel L'immeuble abrite toujours le Collège de Montréal. Plusieurs espaces ont été réaffectés à d'autres usages. Les prêtres se sont retirés de l'enseignement et de l'immeuble, et l'institution d'enseignement a dû se moderniser pour répondre aux normes actuelles de l'enseignement. Les cours dispensés aujourd'hui sont au niveau secondaire. Depuis une dizaine d'années, des jeunes filles sont également admises au rang des élèves.

État général L'immeuble est sain. Des travaux de mise aux normes sont cependant essentiels et leur mise en œuvre a d'ailleurs été amorcée.

Certains éléments de l'enveloppe de l'immeuble requièrent des travaux de restauration, notamment la couverture de métal et la fenestration.

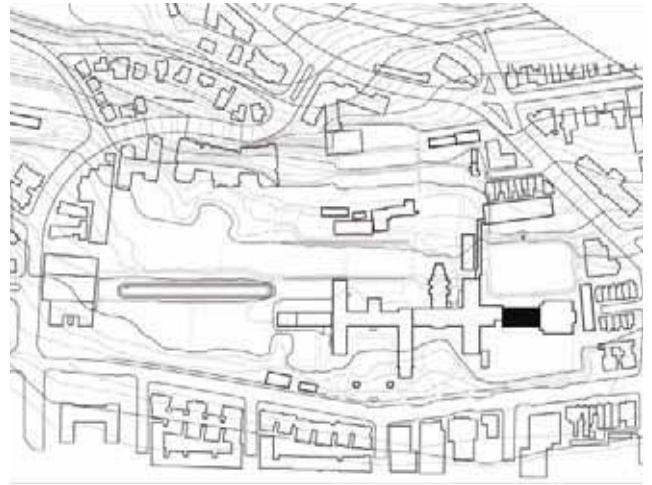


Date	1881-1883
Concepteurs	Bourgeau et Leprohon
Superficie	570 m ²
Description	La chapelle qui s'intègre très bien à l'architecture du collège fut construite peu de temps après celui-ci. L'immeuble est en maçonnerie de pierre bosselée avec chaînage d'angle et encadrements en pierres de taille au pourtour des ouvertures. Les chapelles latérales et le chœur, ainsi que la sacristie, contribuent à la volumétrie relativement complexe de cet immeuble. Les fenêtres sont en bois et pourvues de vitraux. La toiture à deux versants est couverte en bardeaux d'asphalte et présente une structure de bois très intéressante. Le pourtour de la chapelle est ceinturé d'un mur de soutènement. L'intérieur du bâtiment présente un décor sobre.
Usage d'origine	Les activités religieuses quotidiennes des collégiens se déroulaient dans cette chapelle.
Usage actuel	Le volume principal de la chapelle est inutilisé. Le sous-sol est utilisé à des fins éducatives.
État général	L'enveloppe de la chapelle (à part les fenêtres) est en bonne condition. La couverture en bardeaux d'asphalte a été refaite il y a quelques années et les piliers de maçonnerie à la jonction du corps principal de l'immeuble ont été restaurés. Les fenêtres par contre sont dans un état de détérioration inquiétant.

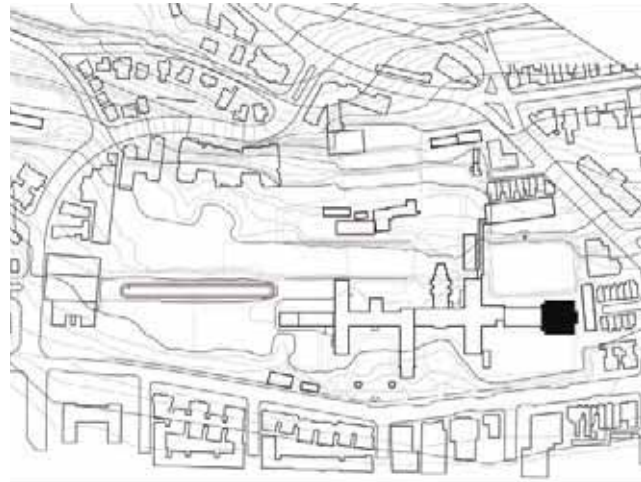


AILE DES ANCIENS DU COLLÈGE DE MONTRÉAL

Date	1958-1959
Concepteurs	Duplessis, Labelle, Derome, architectes
Superficie	970 m ² x 4
Description	<p>L'Aile des Anciens est la réponse à un besoin d'espace sans cesse grandissant du Collège de Montréal. Le bâtiment de trois étages plus sous-sol présente une volumétrie simple, une structure de béton et un revêtement de maçonnerie de pierre bosselée à l'extérieur. Les ouvertures en bandeau sont soulignées par des encadrements de pierres de taille. La disposition de la fenestration reflète l'esprit de l'époque plutôt qu'un souci d'intégration. L'immeuble est pourvu d'un toit terrasse recouvert d'une membrane multicouche. L'intégration de cette aile à l'ensemble repose essentiellement sur le choix du matériau et n'est guère convaincante.</p>
Usage d'origine	L'Aile des Anciens comprend une douzaine de classes et des laboratoires de chimie et de physique.
Usage actuel	L'aile des Anciens (ou, comme on le dit plus fréquemment aujourd'hui, l'aile des classes) regroupe les principaux lieux d'enseignement du Collège. Des travaux récents ont mis à jour les laboratoires d'enseignement des sciences.
État général	L'immeuble est sain. Des travaux de mise aux normes et de couverture y ont été récemment réalisés. La fenestration requerra une intervention substantielle d'ici quelques années.



Date	1977
Concepteurs	Tétreault, Parent, Languedoc, architectes
Superficie	1450 m ²
Description	<p>Le nouveau gymnase vient répondre aux exigences d'un enseignement secondaire complet au Collège. Jusqu'à sa construction, les élèves utilisaient le gymnase de l'Ermitage qui ne répondait cependant plus aux normes.</p> <p>Le gymnase prolonge l'Aile des Anciens et concrétise ainsi la séparation entre les deux cours de récréation.</p> <p>Le gymnase possède une structure d'acier et est recouvert d'un parement extérieur en pierre artificielle grise. Le toit est généralement plat et couvert d'une membrane multicouche ; le volume central est couvert d'un toit à deux pentes, en acier. La fenestration en aluminium se concentre en de vastes ouvertures à chaque coin de l'immeuble.</p>
Usage d'origine	Gymnase double
Usage actuel	Gymnase
État général	L'immeuble, encore récent, est en bon état.



Date 1900

Concepteur

Superficie 620 m²

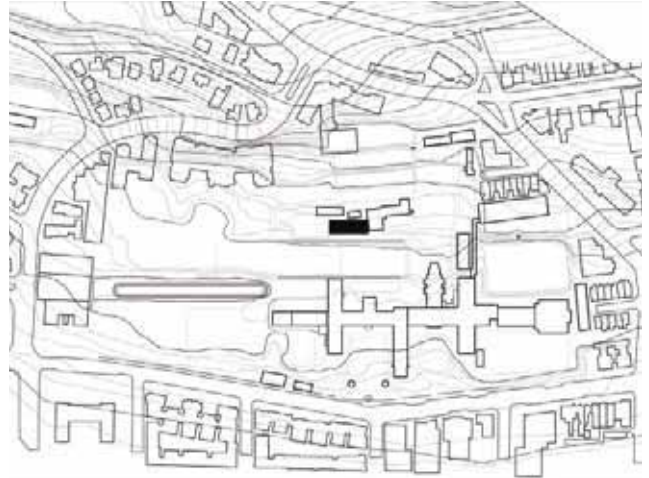
Description Les préaux actuels du Grand Séminaire ont été construits de façon similaire à ceux du Collège qui leurs seraient antérieurs.

Ce jeu de balle, constitué en remplacement d'un jeu plus ancien, a été extrêmement modifié depuis sa construction. Les murs de pierre ont été recouverts d'un parement en acier et le quart de la construction a été transformée en hangar fermé pour l'entreposage. Le toit à structure de bois est légèrement incliné vers l'arrière et dépasse largement le mur avant en porte-à-faux.

Usage d'origine Jeu de balle pour les séminaristes.

Usage actuel Stationnement des véhicules d'entretien et entreposage des équipements pour l'entretien paysager du Grand Séminaire.

État général La construction semble être en très mauvais état tant pour ce qui est des revêtements extérieurs que de la toiture. Quant à la stabilité structurale et l'état des murs porteurs, une étude plus approfondie serait nécessaire.

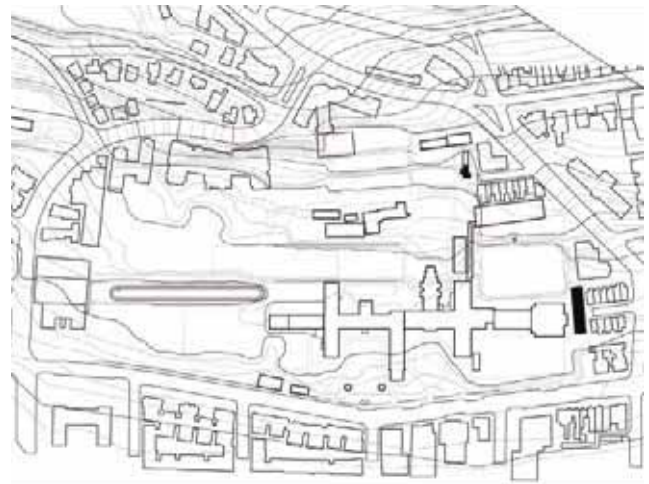


Date 1870

Concepteur

Superficie 510 m²

Description Le jeu de balle au mur d'une hauteur d'environ 7 mètres est pourvu de cinq terrains à dimensions égales. La construction est composée d'un mur de maçonnerie en pierre à moellons sur trois côtés. Les murs latéraux ont été reconstruits il y a longtemps pour contrer la déformation excessive du mur au fond vers l'est. Le toit originalement en pente a été surhaussé à la même époque, ce qui explique les ajouts dans le haut des murs latéraux en pierre. Les terrains sont séparés entre eux par une cloison en bois recouverte de planche.



Le sol est recouvert d'asphalte.

Usage d'origine Jeu de balle, hérité d'une tradition sportive implantée depuis le début du 19^{ème} siècle ou même la fin du 18^{ème} siècle, au Collège de Montréal.



Usage actuel Stationnement de véhicules d'entretien et entreposage de matériaux.

État général La construction est en mauvais état. Les murs de maçonnerie sont instables et présentent des déformations inquiétantes, en plus de nécessiter un rejointoiement et un nettoyage. La toiture est fort probablement en mauvais état, ainsi que les corniches et les solins. Le revêtement de bois à l'intérieur est détérioré : il présente des signes évidents de pourriture à certains endroits.



Date 1870 (chaufferie) et 1909 (atelier)

Concepteur

Superficies 395 m² (chaufferie), 785 m² (atelier)

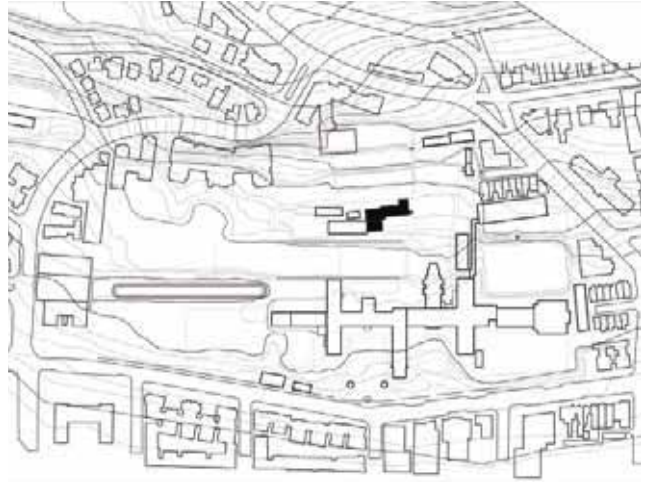
Description La chaufferie est un bâtiment d'un étage en pierre à moellons qui comprend une soute à charbon et l'espace technique où se trouve la chaudière à gaz. L'édifice était muni d'une grande cheminée qui a été démolie en 1984. Les conduits desservant les autres bâtiments partant du vide sanitaire de la chaufferie. L'atelier de deux étages qui lui est juxtaposé est plus élaboré que la chaufferie. Le bâtiment pourvu d'un toit plat qui a remplacé l'ancien toit à deux pentes est en pierres à moellons avec des encadrements en pierres de taille autour des ouvertures. Les fenêtres à carreaux (huit) en bois sont à battants ou à guillotine. Une annexe en blocs de béton se trouve sur le mur est de l'atelier. Un passage souterrain, reconstruit en 1985, relie le bâtiment au Collège de Montréal.

Usage d'origine La chaufferie alimentait le Grand Séminaire, le Collège de Montréal, l'Ermitage, l'ancienne maison des employés et la résidence des Petites Filles de Saint-Joseph.

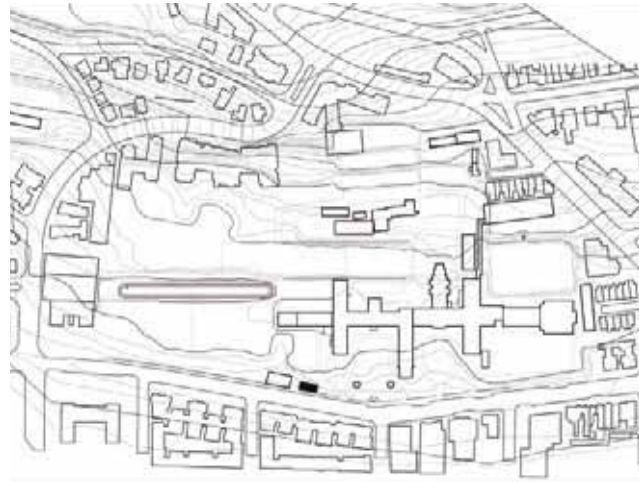
L'atelier répondait aux exigences d'entretien de l'ensemble des bâtiments. L'étage au-dessus de l'atelier comprenait un logement destiné au responsable de la chaufferie qui vivait sur les lieux.

Usage actuel La chaufferie est toujours en fonction aujourd'hui. Pour ce qui est de l'atelier, il a longtemps été utilisé comme atelier d'ébénisterie pour le Collège mais aujourd'hui il est inutilisé, au même titre que le logement vacant depuis longtemps.

État général Le bâtiment est soumis à des écarts de température considérables et sa maçonnerie se détériore ; sa toiture est aussi en mauvais état.



Date	1870
Concepteur	Inconnu
Superficie	170 m ²
Description	L'ancien atelier en maçonnerie de pierres grossièrement équarries a la particularité d'être intégré au mur de la propriété longeant la rue Sherbrooke. Le bâtiment de deux étages est pourvu d'un toit mansard dont le terrasson est couvert de tôle à bague et le brisis d'ardoise. Quelques transformations ont été effectuées au début des années 1980. Trois fenêtres ont été percées du côté de la rue, et les fenêtres à battants d'origine sur les autres façades ont été remplacées par des fenêtres contemporaines en bois.
Usage d'origine	Atelier de travail.
Usage actuel	Bureaux loués à des fins autres que celles du Grand Séminaire.
État général	Le bâtiment est en bon état.

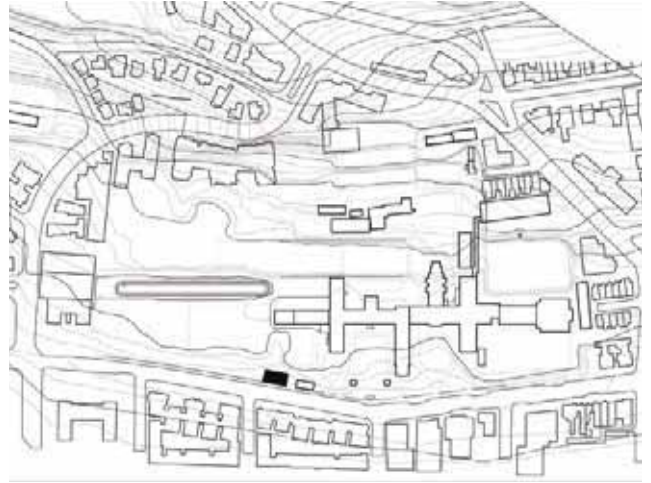


Date 1900

Concepteur

Superficie 350 m²

Description Le caveau est en pierres à moellons avec des encadrements en pierres de taille au pourtour des portes doubles en bois et de la petite fenêtre sur l'élévation est. Le bâtiment est intégré au mur de la propriété. Le toit à deux versants est recouvert de tôle à baguette. Le caveau est enclavé dans le talus au nord pour conserver la fraîcheur ambiante à l'intérieur. Le bâtiment a été restauré à la suite d'un incendie il y a quelques années.



Usage d'origine Le caveau à légumes était destiné à l'entreposage des denrées périssables provenant des récoltes des divers potagers et arbres fruitiers sur la propriété. Le caveau était utilisé par le Grand Séminaire.

Usage actuel Le caveau est actuellement utilisé comme dépôt et entreposage des équipements destinés à l'entretien paysager des terrains du Grand Séminaire.

État général Le bâtiment a été complètement rénové au milieu des années 1990 après l'incendie d'une structure qui lui avait été superposée dans la première demie du XXe siècle. La toiture en structure de bois ainsi que la couverture sont donc en excellente condition.

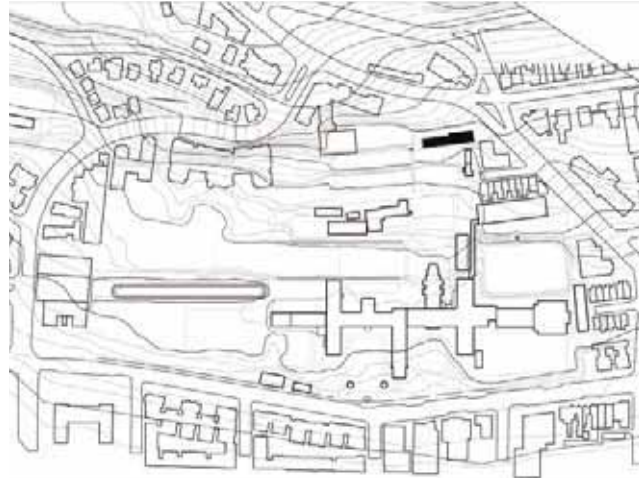


Date vers 1875

Concepteur

Superficie 300 m² x 2

Description La maison de deux étages en pierres à moellons est surmontée d'un toit en pavillon recouvert de bardeaux d'asphalte. Les soffites sont en bois, les fenêtres sont à guillotine et en métal. Des encadrements en pierre de taille viennent circonscrire les ouvertures. Plusieurs interventions, sans intérêt, viennent dénaturer le caractère de l'ancienne maison des employés. La résidence demeure un exemple intéressant de ce qu'était une maison à la campagne à la fin du 19^{ème} siècle.



Le caveau attenant à la maison est en pierres à moellons noyées dans le mortier et est muni d'un toit incliné vers le nord recouvert d'une membrane d'étanchéité bitumineuse. Le mur sud du caveau est en fait une portion du mur du Domaine construit dans la première demie du XVIIIe siècle. La construction dépourvue de fenêtre est partiellement enfouie dans le sol.



Usage d'origine L'immeuble servait autrefois à loger les employés du Grand Séminaire et du Collège. Le caveau à légumes était destiné à l'entreposage des denrées périssables provenant des récoltes des divers potagers et arbres fruitiers sur la propriété.

Usage actuel L'ancienne maison des employés a été subdivisée et est louée à des particuliers. Le caveau a été transformé en garage.

État général Le bâtiment est très détérioré. La couverture en bardeaux d'asphalte doit être remplacée (on peut supposer que la couverture d'origine était en tôle), la maçonnerie présente quelques déformations et doit être rejointoyée. Les menuiseries extérieures doivent aussi être entièrement reprises.

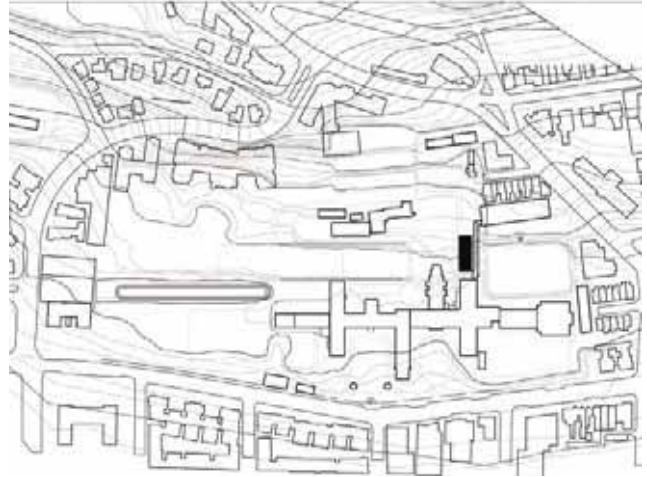


Date 1909

Concepteur peut être Alfred Hector Lapierre

Superficie 530 m² x 3

Description L'immeuble servait autrefois à loger une vingtaine de membres de la communauté religieuse des Sœurs de la Sainte-Famille qui travaillaient à l'entretien de la lingerie (lavage, couture) et dans les cuisines du Collège de Montréal. Les sœurs qui avaient vécu précédemment au sous-sol du collège jusqu'en 1909 ont habité la résidence jusqu'en 1970. Les Petites Filles de Saint-Joseph occupèrent ensuite l'immeuble jusqu'à récemment.



L'immeuble, à caractère résidentiel, avec structure de bois recouverte de briques rouges, est pourvu de fenêtres en aluminium. Les fondations sont en pierres à moellons et le toit est plat et revêtu d'une membrane multicouche. La façade principale au nord est munie d'une galerie au-dessus de la prolongation du niveau inférieur en terrasse et d'une entrée au sous-sol.



Usage d'origine La résidence comprenait plusieurs chambres, une chapelle, un réfectoire, des salles de séjour et toutes les commodités nécessaires à la vie d'une communauté religieuse.

Usage actuel Les religieuses ont quitté l'immeuble et le Collège y utilise certains locaux comme lieux d'enseignement, principalement dans le domaine des arts.

État général En général, l'immeuble semble dans un état acceptable. Quelques travaux d'entretien seraient nécessaires au niveau de la maçonnerie et de la toiture. Des travaux de mise aux normes devront accompagner les changements d'usage à venir.

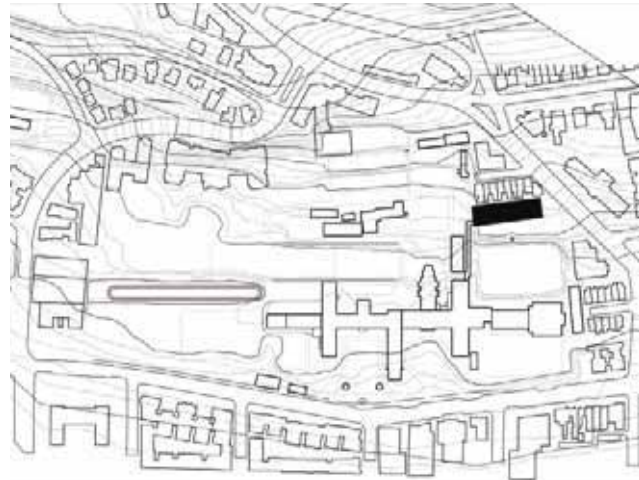


Date 1912-1923

Concepteur Joseph-Hector Lapierre

Superficie 1500 m²

Description L'immeuble rectangulaire et revêtu de briques beiges, est percé, en façade sud, d'une très généreuse fenestration à cadres de bois, et est recouvert d'un toit à deux pentes couvert de bardeaux d'asphalte. Le bâtiment se distingue par sa symétrie rigoureuse en façade, associée au langage classique du mouvement Beaux-Arts. La salle de récréation et la salle de théâtre sont les principaux espaces de l'Ermitage, conçu pour donner au Collège les espaces jugés essentiels à la formation des élèves.



L'immeuble est relié au Collège de Montréal par un passage extérieur couvert, coiffé d'un toit à deux pentes couvert de tôle à baguette. Des réaménagements importants ont été effectués au début des années 1940 transformant la salle de récréation en gymnase, avec des allées de quilles au-dessus des locaux sur le mur nord. La Société Radio-Canada a longtemps occupé la salle de théâtre pour la diffusion de ses émissions radiophoniques.

Usage d'origine L'immeuble comprenait une salle de récréation à l'ouest avec des petits locaux sur le mur nord pour les vestiaires, le gardien, le dépôt et la fanfare du collège. L'espace central comprenait les commodités tels que salles de toilettes et remisage. La partie à l'est était occupée par la salle de théâtre avec son balcon.



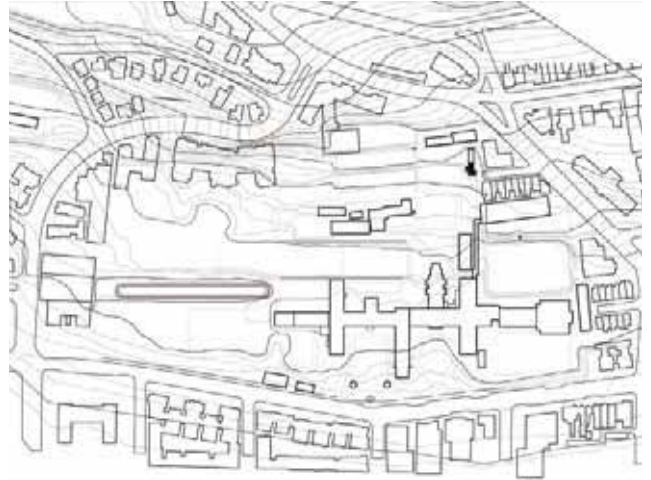
Usage actuel L'Ermitage fait actuellement l'objet de travaux importants visant à l'adapter aux besoins pédagogiques du Collège.



État général Les travaux en cours viendront pallier à de sérieuses déficiences résultant d'un quasi abandon et d'un manque d'entretien.

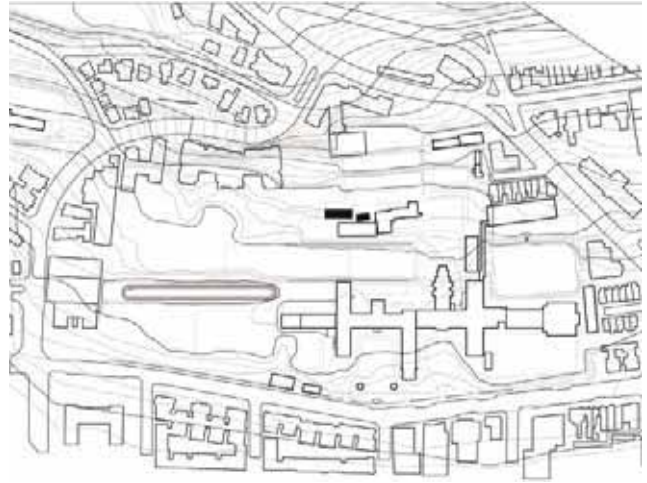
MAISON DES EMPLOYÉS

Date	Début du 20 ^{ème} siècle, après 1917
Concepteur	
Superficie	200 m ² x 2
Description	<p>La maison est pourvue d'un jeu de toit à deux pentes couvert de bardeaux d'asphalte. Les murs extérieurs sont revêtus d'un parement d'aluminium, alors que les fondations sont couvertes de crépi. Les fenêtres sont à guillotine et en métal, et la façade ouest est munie d'une galerie.</p> <p>On note à l'arrière de la maison les fondations d'une ancienne serre. Cette serre apparaît sur le plan de 1917 de Saint-Jean et Grisé, mais pas la maison.</p>
Usage d'origine	Résidence destinée à quelques employés du Collège.
Usage actuel	Maison louée.
État général	La maison est en bon état mais requiert des travaux d'entretien.



GARAGES DU GRAND SÉMINAIRE

Date	milieu du 20 ^{ème} siècle
Concepteur	
Superficie	250 m ² et 90 m ²
Description	<p>2 bâtiments utilitaires du milieu situés à proximité de la chaufferie.</p> <p>L'un construit vers 1950 en structure de bois recouvert de briques rouges avec un toit plat et trois entrées dont une est destinée à de l'équipement motorisé d'envergure.</p> <p>L'autre construit vers 1970 recouvert d'acier galvanisé et de planches en particules de bois avec un toit en pente vers le sud recouvert de bardeaux d'asphalte. Ce garage, dépourvu de fenêtres, contient huit cases de stationnement.</p>
Usage d'origine	Garage
Usage actuel	Garage
État actuel	Bâtiments relativement précaires, en raisonnablement bon état.



L'ESCALIER COUVERT



Date de construction vers 1920

Concepteur

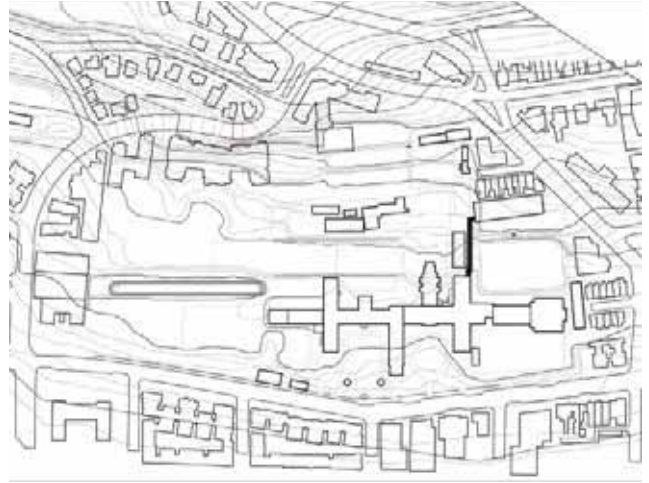
Superficie 300 m²

Description Escalier de béton, couvert d'une structure de bois, elle-même recouverte de tôle baguette. Cette structure s'apparente aux chemins couverts qu'on trouvait entre les différents édifices religieux d'une paroisse.

Usage d'origine Cette structure a été conçue pour aider à gravir les niveaux des différentes terrasses situées entre le Collège et l'Ermitage qui logeait un gymnase et une salle académique, et cela à l'abri de la pluie.

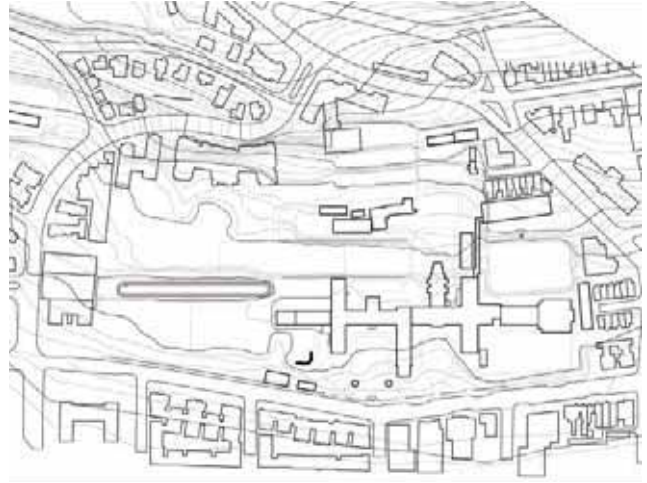
Usage actuel Sert à la même fonction.

État général En très mauvais état. En voie de réfection.



VESTIGE DU JEU DE BASEBALL

Date de construction	vers 1950
Usage d'origine	Filet conventionnel pour la pratique du baseball
Usage actuel	Aucun usage réel, le terrain de baseball ayant été remplacé par le stationnement. Sert fortuitement à accrocher des affiches et à supporter des luminaires
État général	Mauvais



Date 1871

Concepteur Probablement Henri-Maurice Perrault

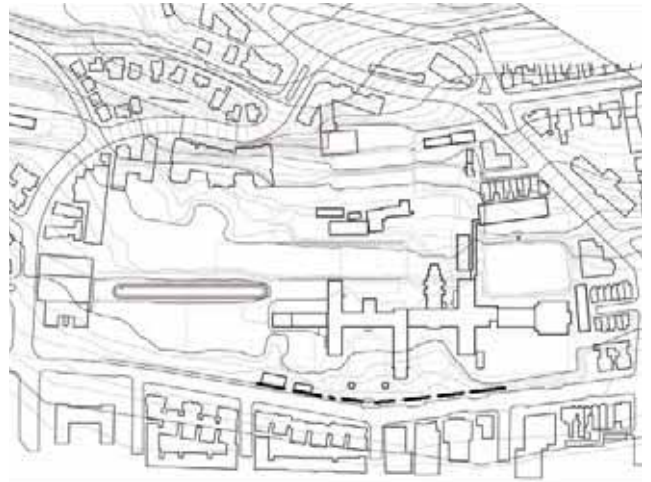
Description Mur en pierre d'environ 3 mètres de hauteur et 0,75 mètre de largeur. La paroi du mur qui donne sur la rue est en pierres taillées à surface bosselée ; la paroi arrière est en pierres grossièrement équarries ; le sommet du mur est couronné de pierres taillées à surface convexe de grandes dimensions. Le mur délimite la propriété le long des parterres du Collège et du Grand Séminaire ; il se prolonge vers l'est par une clôture sans intérêt.

Devant le Grand Séminaire, une grille interrompt la maçonnerie et permet un accès à une petite place d'interprétation de l'histoire du Domaine.

Les entrées qui le traversent sont marquées de piliers de pierres taillées.

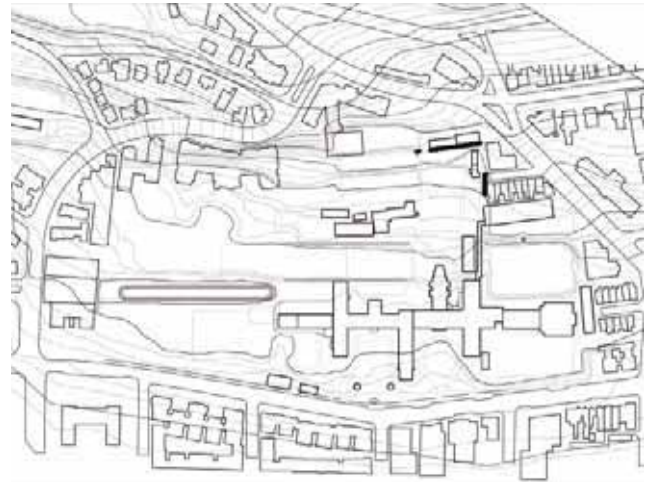
État général La section du mur qui borde le parterre du Grand Séminaire a été reconstruite en 1987 et elle est en bon état.

Devant le Collège, le mur a des problèmes liés aux infiltrations d'eau et à l'action du sel utilisé sur la voie publique qui le borde ; des travaux sont en voie de parachèvement et corrigeront certains de ces problèmes.



FRAGMENTS DU MUR DU XVIII^E SIÈCLE AU BOUT DE LA RUE SEAFORTH ET À MÊME LE CAVEAU * * *

Date	au début du XVIII ^e siècle
Superficie	environ 80-90 m de long au total
Description	Mur de maçonnerie en moellons de pierres mêlées, calcaire et granit.
Usage d'origine	Ces fragments de mur faisaient partie de la muraille construite au début du XVIII ^e siècle et qui définissait la partie est des vergers.
Usage actuel	<p>Le premier fragment, qui faisait partie de la paroi du côté « est » sert de limite entre les propriétés de la rue Seaforth et les terrains à l'arrière du Collège de Montréal.</p> <p>Le deuxième fragment qui faisait partie de la paroi du côté nord sert à afficher les indications sur l'usage du stationnement.</p> <p>Le troisième fragment qui faisait également partie de la paroi du côté nord est intégré à la construction du caveau.</p>
État général	Ces fragments de murs requièrent un entretien permanent. On ne sait pas trop bien qui assure l'entretien du mur au bout de la rue Seaforth, la Ville ou les Prêtres de Saint-Sulpice ?



Fragment 1

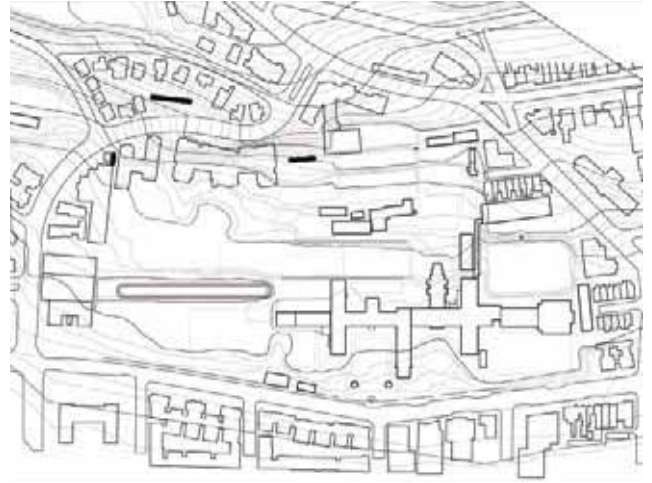


Fragment 3



Fragment 2

Date	au début du XVIII ^e siècle
Superficie	environ 50-70 m de long au total
Description	Murs de maçonnerie en moellons de pierres mêlées, calcaire et granit.
Usage d'origine	Ces fragments de mur faisaient partie de la muraille construite dans la 2 ^e demie du XVIII ^e siècle et qui définissait la partie ouest des vergers.
Usage actuel	Le plus important fragment de la partie ouest de la muraille se trouve au nord de la rue Atwater sur des propriétés privées. Il sert de mur de jardin pour deux ou trois propriétés situées sur le chemin Saint-Sulpice. L'ouverture de la porte d'accès au verger et l'arche de pierre qui la surmonte sont encore en place. Une porte en bois y est maintenue. Le deuxième de ces fragments se trouve sur la propriété du Grand Séminaire, on le trouve sur la colline entre les condominium Fort de la Montagne et le Collège des Sœurs du Sacré-Cœur. Un troisième est dissimulé derrière l'ancienne maison de régie.
État général	Ces fragments de murs sont laissés à l'abandon. Qui plus est, l'extrémité est de celui au nord de la rue Atwater faisait l'objet de démolition (sans permis ?) pour agrandir une entrée à l'arrière d'un des terrains.



Fragment 1 vu vers l'est



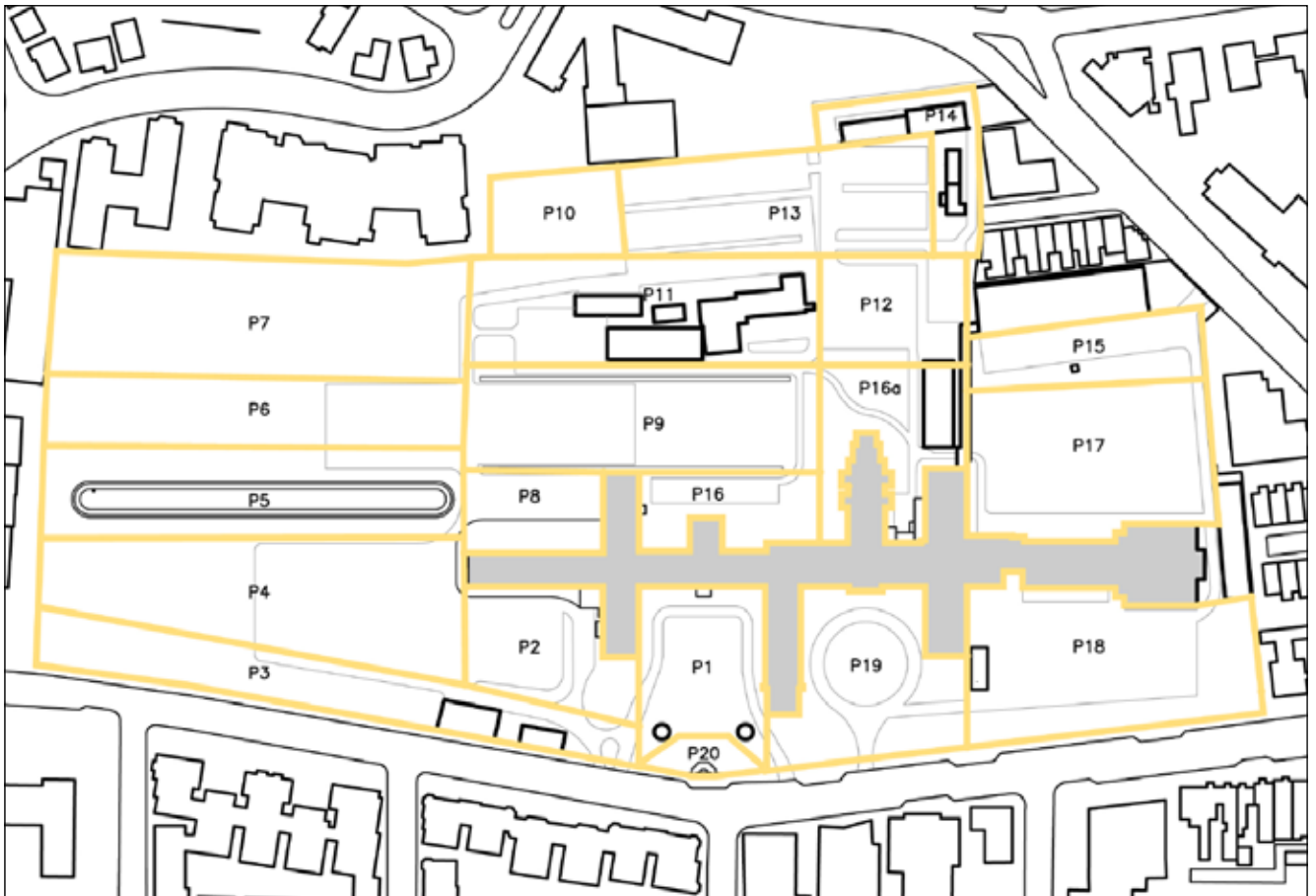
Fragment 2 situé au sommet de la butte entre les condominium Fort de la Montagne et les soeurs du Sacré-cœur



Fragment 1 vu vers l'ouest

LISTE DES PAYSAGES DU DOMAINE DES MESSIEURS DE SAINT-SULPICE

- P1 : Le parterre du Grand-Séminaire
- P2 : Les espaces entre les dépendances et l'aire Ouest
- P3 : Le talus au Nord-Ouest de la rue Sherbrooke
- P4 : Le plateau au Sud du bassin
- P5 : Les environs du bassin et le bassin
- P6 : Le plateau au Nord du bassin
- P7 : Le boisé entre le plateau au Nord du bassin et les condominiums Fort de la Montagne
- P8 : Le plateau entre le bassin et l'aile du centenaire
- P9 : Le plateau
- P10 : La butte entre les condominiums et le collège des sœurs du sacré-cœur
- P11 : Les abords de la chaufferie
- P12 : Le plateau à l'Est de la chaufferie
- P13 : Les plateaux au Sud de la maison des employés
- P14 : Le terrain autour des maisons des employés
- P15 : Le talus devant l'Ermitage
- P16 : Le terrain en contrebas autour de la chapelle de Bourgeau
- P17 : La cour des grands du Collège de Montréal
- P18 : La cour des petits du Collège de Montréal et son talus
- P19 : Le parterre du Collège de Montréal
- P20 : La place d'interprétation



LE PARTERRE DU GRAND SÉMINAIRE

Superficie approximative : 4 850 m²

Description

L'espace rectangulaire du parterre surplombe la rue Sherbrooke de quelques 5 mètres.

Sa définition résulte de l'imbrication du plan du Fort de Belmont et du plan original d'Ostell pour le Grand Séminaire.

Au milieu du XIXe siècle, le parterre était un jardin clos. Seul un escalier situé entre les deux tours le reliait à la rue Sherbrooke. Les accès véhiculaires au parterre ont été créés au milieu du XXe siècle.

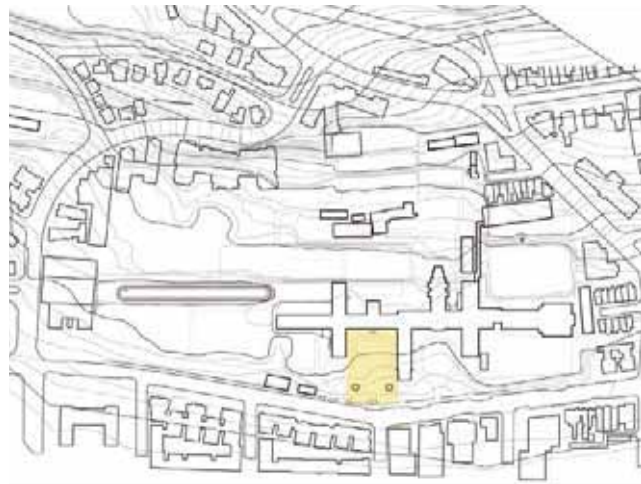
Les niveaux des différentes terrasses ont été modifiés au cours des siècles surtout lors de l'ouverture dans la courtine sud, au moment de l'ouverture du chemin provenant du Domaine Saint-Gabriel (actuelle rue du Fort).

De nombreux vestiges de fondations séjournent sous le parterre, notamment ceux de la maison de campagne et de l'église.

Les plantations de feuillus occupent la partie sud-est du parterre et deux immenses épinettes bleues occupent la partie nord-ouest. Des vignes vierges croissent sur les murs du Grand Séminaire conférant une ambiance très feutrée à ce monde clos.

Les travaux de restauration du parterre, réalisés au cours de 1989 et 1990, ont été l'occasion d'introduire certains éléments d'interprétation paysagère discrets rappelant les origines héroïques de la Mission de la Montagne et du Fort de Belmont. Des haies d'ifsenserrent des rangées de galets de rivière, à l'emplacement des courtines du Fort de Belmont et à l'emplacement de l'ancien four à pain retrouvé lors de fouilles archéologiques. Le restant de l'aménagement demeure relié à l'occupation du XIX siècle.

Tout comme les tours du Fort de Belmont, le parterre a fait l'objet d'une restauration interprétative, témoignant non pas d'une période en particulier mais des liens entre les différentes périodes.



LES ESPACES ENTRE LES DÉPENDANCES ET L'AIRE OUEST

Superficie approximative : 3 700 m²

Description

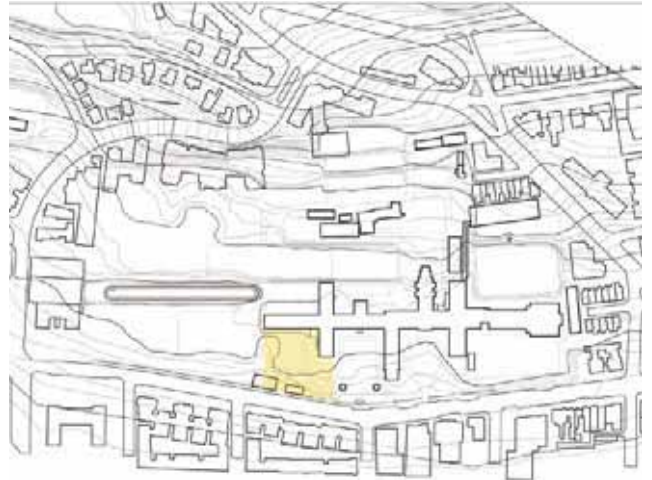
Dans ce secteur, la topographie a grandement été remaniée. Des trottoirs et des escaliers de béton, construits récemment en remplacement de trottoirs et d'escalier de bois, tentent de rattacher le parterre du Grand Séminaire à la partie est du site, en se frayant un chemin à travers les accès véhiculaires.

Entre l'aile ouest et les dépendances s'étend un stationnement pour 48 voitures qu'un pli de terrain permet de camoufler sensiblement à partir des dépendances. Le pli de terrain permet le passage de l'accès véhiculaire vers les terrains arrière du Grand Séminaire.

Dans la partie nord du talus, on est confronté à la coexistence du stationnement, de l'architecture du Grand Séminaire et de plusieurs éléments architecturaux précaires accolés au bâtiment pour desservir les entrées aux cuisines.

L'ancienne boutique et le caveau limitent cet espace au sud.

Rappelons que cet espace a eu des fins utilitaires depuis fort longtemps. On est ici devant l'ancienne maison de ferme, celle qu'on aperçoit en contrebas, sur l'aquarelle de Bainbrige qui est encore en place sur la carte de Cane. C'est également le secteur où se trouvait la serre primitive et la serre qui l'a remplacée vers 1870.



LE TALUS AU NORD-OUEST DE LA RUE SHERBROOKE

Superficie approximative : 6 200 m²

Description

C'est un espace secret, dissimulé de la vue par la surélévation qu'il occupe et par les haies qui en marquent la limite. Depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle, cet espace était limité au nord par la muraille qui protégeait le cœur du domaine.

Il semble qu'on y faisait encore quelques cultures dans les années 1950 et on sait qu'au cours des années 1980, on y avait entreposé les pierres du mur de la rue Sherbrooke après la tombée malencontreuse de ce mur.

Il n'a pour le moment aucune vocation.

Ce plateau, situé entre deux talus, semble être la résultante de deux campagnes d'interventions successives. Les nivellements créés par l'ouverture de la rue Sherbrooke en 1847 qui ont créé le talus inférieur et le nivellement créé par l'installation d'un champ de baseball qui ont créé le talus supérieur.

Le plan de la Mission de la Montagne (n 1694) indique que le périmètre de la palissade de bois autour des quartiers amérindiens de la Mission comportait 250 pagées. Il n'est donc pas impossible que l'emplacement des maisons longues illustrées sur ce plan se soit prolongé jusqu'à l'extrémité est de ce plateau.



LE PLATEAU AU SUD DU BASSIN

Superficie approximative : 9 400 m²

Description

Autrefois partie importante du verger, c'est l'endroit où se trouvaient les poiriers (poires Bons Chrétiens : aujourd'hui nommées poires Williams).

Lieu d'ordonnance, de calme, de civilisation, protégé du monde extérieur pendant plus de deux siècles par le mur du Domaine, ce grand plateau d'environ un hectare est maintenant livré à demi à l'exploitation d'un stationnement et à demi à la friche la plus totale... La nature sauvage reprend ses droits.

L'installation du stationnement avait suivi celle du jeu de baseball au milieu du XXe siècle.

Longtemps recouvert de gravier, le stationnement a été asphalté il y a une dizaine d'années sous les pressions répétées de la ville de Montréal qui exigeait cet asphaltage pour renouveler le permis d'exploitation de stationnement.

L'opération d'asphaltage a fait progresser le stationnement un peu plus près du bassin, faisant disparaître de ce fait l'espace nécessaire pour planter des haies et dissimuler la vue des voitures de l'espace du bassin.

On comprend de l'évolution de ce fragment de paysage qu'il est probable que du temps du verger, dans lequel on faisait pousser les poires *bons chrétiens* (autre nom des poires Williams), le terrain n'était pas un plateau aussi horizontal mais suivait plus naturellement la pente du mont Royal qui permettait un bon drainage des sols.



LES ENVIRONS DU BASSIN

Superficie approximative : 7 850 m² (incluant le bassin)

Description

N.B. : On trouvera la description des caractéristiques du bassin lui-même sur la fiche du bassin. Cette fiche décrit les abords du bassin.

Cet endroit est un lieu de calme et de méditation par excellence. Il fait corps avec le miroir d'eau du bassin et le ceinture sur toute sa longueur sur une largeur d'environ 10 mètres répartie de part et d'autre du bassin.

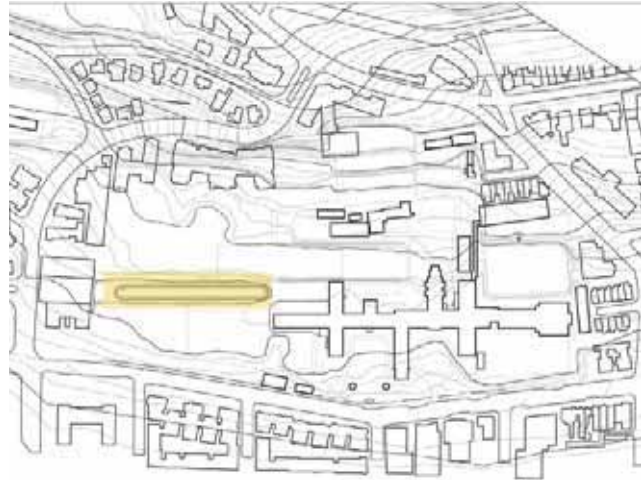
En théorie, une double rangée d'arbres et un sentier ceignent le bassin. Dans les faits, il manque parfois certains arbres mais le programme est tracé depuis au moins deux cents ans et la permanence de ce paysage construit semble assurée pour de nombreuses décennies.

L'espace rectiligne et plan du bassin s'enfoncent graduellement dans les plateaux qui le bordent au nord comme au sud, de sorte qu'à l'extrémité est, il faut descendre un escalier de pierre calcaire pour rejoindre le niveau du bassin.

Le paysage végétal intègre plusieurs variétés d'arbres, érables argentés, érables de Norvège répertoriés en 1983 dans un relevé phytosanitaire effectué par la firme Déry et Rocray, dans le cadre de l'étude sur la mise en valeur de la zone 1. Ces arbres ont été plantés à différentes époques. Certains sont très anciens et apparaissent sur les photographies d'Henderson (vers 1870).

Soulignons qu'en 2002, la ville de Montréal a signé une entente avec les Prêtres de Saint-Sulpice et participé financièrement et techniquement au raffermissement de ce paysage, à la suite de la restauration du bassin en 2001.

Les architectes paysagistes, Mario Masson et Wendy Graham étaient responsables du dossier pour la Ville.



Date Milieu du XVIIIe siècle

Concepteur Probablement Louis Normand du Faradon

Restaurateur Antoine Alexis Molin, PSS, 1801

Superficie 165 m x 8 m

Usage d'origine Ce bassin oblong, terminé par deux hémicycles, faisait initialement 155 m sur 8 et sa profondeur variait de 900 à 1 500 mm.

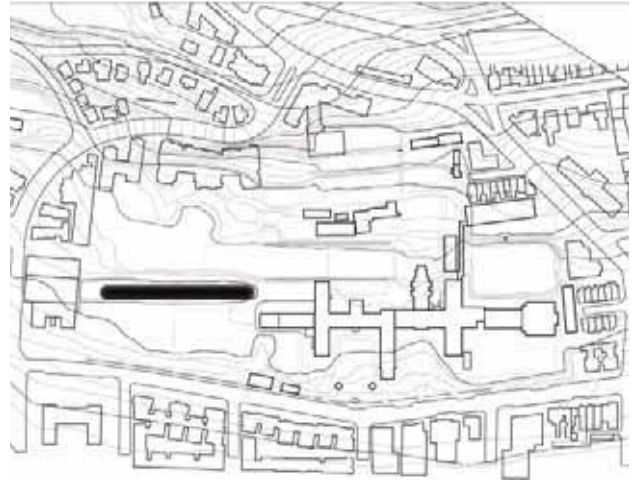
Il s'agit du troisième bassin construit à l'intérieur de la muraille. Le plus ancien se trouvait dans l'enceinte même du Fort de Belmont, le second quelque part à l'extrémité est du bassin qui nous est parvenu.

La première représentation de ce troisième bassin apparaît sur le plan de 1799 relié au contrat de l'Aqueduc.

Comme ses prédécesseurs, ce bassin servait à capter les eaux de source et de ruissellement de la Montagne. L'économiste Antoine-Alexis Molin, P.S.S., a assuré la réfection de ce bassin en 1801. En 1810, dans son Cahier de la Régie des Domaines, M. Molin mentionne : *Dans ce parc il y a un canal qui sert à égoutter tout le terrain et le verger aussi; et plus encore pour l'agrément.* Plus loin, M. Molin ajoute au sujet de l'entente sur l'aqueduc *mais pour avoir plus facilement de l'eau dans les grandes sécheresses en cas que l'eau de la Source qui se répand dans le canal vienne à manquer.*

Le bassin servait donc au drainage et à la captation de l'eau, de même qu'à la beauté des lieux. Mais l'opération de consolidation par bétonnage du milieu du XXe siècle, allié à la captation des sources au moment des constructions le long de la rue Atwater, a rapidement causé la perte de l'ouvrage.

Restauration Le bassin a été restauré en 2001. Le bassin fait toujours 155 mètres de long sur 8 de large, mais comporte maintenant deux niveaux. Le niveau inférieur d'environ 800 mm de haut, en pierre concassée, sert au drainage du terrain. Le niveau supérieur varie entre 300 et 450 mm ; c'est un miroir d'eau dont l'alimentation est assurée par un puits d'environ 60 mètres de profondeur situé au nord du bassin. Une membrane imperméable divise la partie haute et la partie basse du bassin. Les deux niveaux du bassin sont reliés à l'égout municipal dans la rue Sherbrooke. La partie haute du périmètre du bassin a été refaite en maçonnerie de pierre calcaire. Les couches inférieures de l'ouvrage ancien sont demeurées en place.



LE PLATEAU AU NORD DU BASSIN

Superficie approximative : 6 000 m²

Description

Comme l'indiquait M. Troyes, P.S.S., dans son plan reconstituant les cultures du Domaine de la Montagne en 1854, on est ici dans la partie du Cœur du domaine laissée en prairie et en potager au milieu des vergers.

Pour sa part, dans le Cahier de Régie des Domaines M. Molin décrivait cet espace du parc intérieur ainsi :

Parc intérieur

1. Ce parc étant destiné à la promenade des MMrs Les jours que l'on va à la Montagne, il n'est pas labouré; on en laisse une partie moitié en foin autant pour l'agrément que pour L'utilité L'autre moitié est réservé pour le arbres fruitiers ou simplement à ombre ; on y pacage aussi pendant un tems Les vaches de la montagne ainsi que le cheval

2. Dans ce parc il y a aussi un canal qui sert à égouter tout le terrain et le verger aussi ; et plus encore pour l'agrément

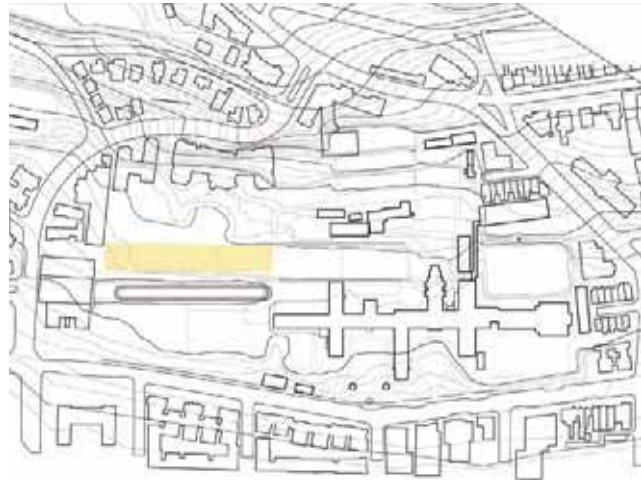
Sur les photos aériennes de 1930 et de 1950, on sent encore la présence de cultures à cet endroit. Mais au cours des années 1970, le terrain a été complètement libéré pour y aménager un terrain de football destiné aux élèves du Collège de Montréal.

C'est à même cet espace qu'a été creusé le puits qui alimente aujourd'hui le bassin.

Aujourd'hui, ce terrain cède le pas à ces terrains de stationnements qui sont loués aux membres du Squash Club.

Cet espace bénéficie de la définition que lui donnent les arbres qui longent le bassin et les arbres qui isolent la propriété des jardins des condominiums Fort de Belmont.

Sa nouvelle vocation reste à préciser.



Superficie approximative : 10 200 m²

Description

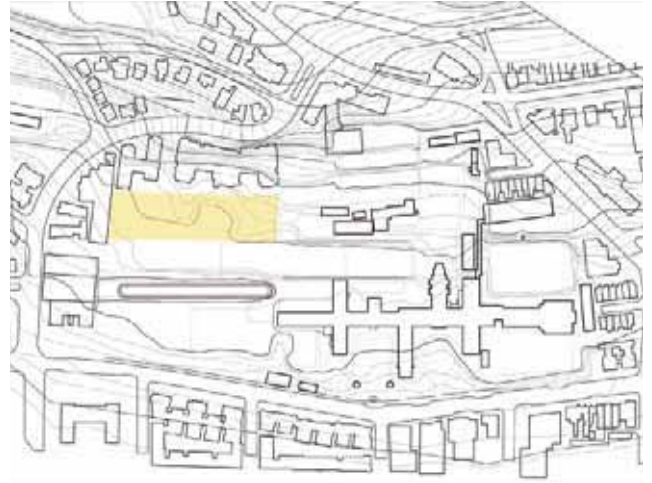
Ce boisé en surplomb de l'ancien terrain de football a remplacé une partie de l'ancien verger et recouvert l'emplacement de l'ancienne carrière.

Ce boisé réserve plein de surprises : un chemin de terre qui serpente entre des feuillus jusqu'au Badminton & Squash Club, des vues sur les jardins secrets des condominiums *Fort de la Montagne*, des chants d'oiseaux, le bruit de l'ancienne source qui se déverse dans un puisard, des dépôts de pierre de taille qui proviennent d'on ne sait où...

Un monde à part...

Un relevé topographique aiderait sûrement à comprendre cet espace dont la complexité ne cesse d'étonner.

Par ailleurs, soulignons qu'il existe des ententes formelles entre les résidents du Fort de Belmont et les propriétaires du Badminton & Squash Club pour l'utilisation du chemin qui traverse le boisé.



LE PLATEAU ENTRE LE BASSIN ET L'AILE DU CENTENAIRE

Surface approximative : 2 300 m²

Description

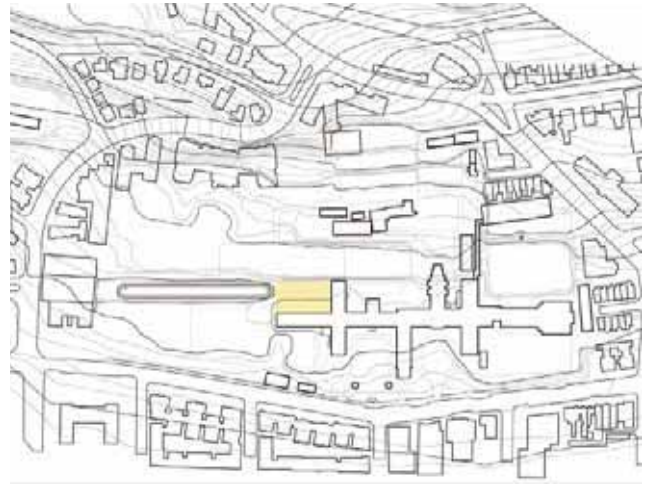
Il y avait anciennement à cet endroit un grand parterre ornamental, dont l'axe poursuivait la perspective du bassin, bordé de lilas, d'ormes majestueux et d'érables. C'était dans les années 1930-1940.

M. Marinier, Prêtre de Saint-Sulpice et photographe amateur de talent, avait pris des photos de cet espace compris entre l'aile ouest et les anciens tennis qui ont immortalisé le bassin et ses abords.

Mais, plusieurs événements concomitants ont mis fin à cette perspective à la française : la maladie hollandaise des ormes, la construction de l'aile du centenaire et l'élargissement de cet espace pour en faire un stationnement.

Ce parterre allait jusqu'au centre du Grand Séminaire et la construction de l'aile, selon les plans de l'architecte Paul-Marie Lemieux, a écourté singulièrement cette perspective. D'oblong qu'il était, l'espace est devenu presque carré.

Son plateau, aujourd'hui asphalté, est bordé par un talus du côté nord et par une courette du côté sud. Des rangées de feuillus le bordent encore.



LE PLATEAU AU NORD DE L'AILE DU CENTENAIRE

Superficie approximative : 7 700 m²

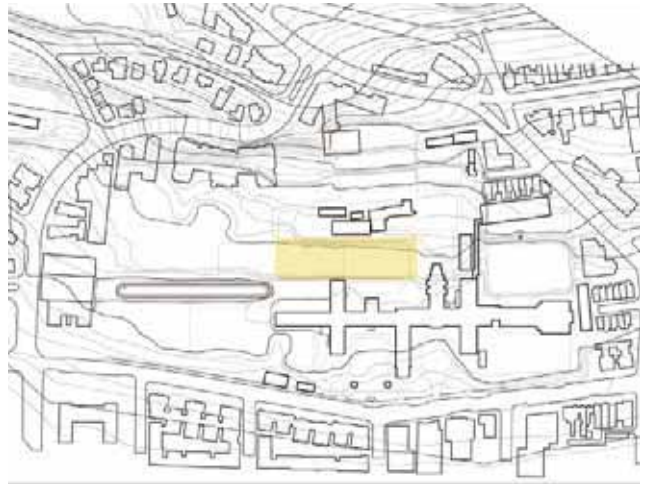
Description

Plateau à demi asphalté et à demi gazonné ombragé par différentes espèces d'érables.

Il y a une cinquantaine d'années, ce plateau était occupé par des tennis et il est probable qu'il était occupé par des jeux de croquets en 1870.

Les premiers jeux de balles du Grand Séminaire occupaient le centre de ce plateau. Ils sont visibles sur la vue axonométrique de 1870, de même que sur les plans de HM. Perrault de 1857.

L'utilisation partielle comme stationnement est relativement récente et les chaudes soirées d'été, les Prêtres du Séminaire y discutent encore à l'ombre.



LA BUTTE ENTRE LES CONDOMINIUMS «FORT DE LA MONTAGNE» ET LE COLLÈGE DES SŒURS DU SACRÉ-CŒUR

Superficie approximative : 2 300 m²

Description

Oui, elle est toujours là cette fameuse dénivellation qui avait dicté la forme tronquée de la palissade de pieux au nord-ouest de la Mission et sur laquelle on avait implanté la première vigne de l'île de Montréal.

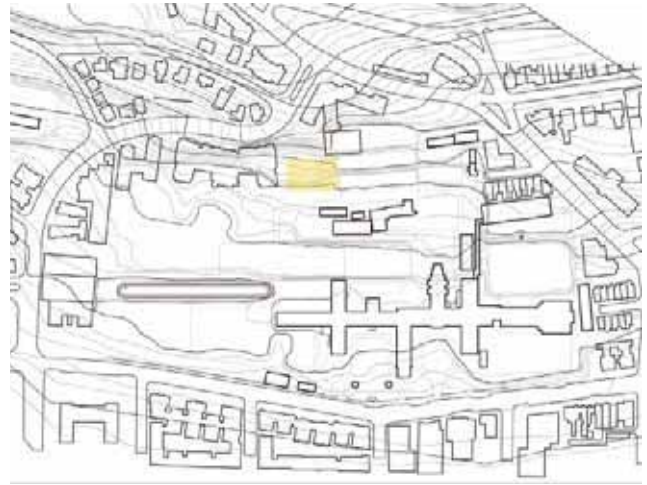
Quand on voit son escarpement, on comprend que les Prêtres responsables de la Mission de la Montagne avaient renoncé à l'inclure à l'intérieur de la palissade.

Aujourd'hui, on trouve sur cette colline des vestiges de l'ancienne muraille du XVIII^e siècle puisqu'à cette époque les Prêtres responsables du Domaine avaient osé franchir cet escarpement pour l'inclure à l'intérieur de l'enceinte.

Il n'est pas impossible qu'il s'agisse là de l'endroit de la plus ancienne plantation de vigne au Canada.

Aujourd'hui, ce boisé permet principalement d'isoler les propriétaires des condominiums de la Propriété du Grand Séminaire et de celle du Collège du Sacré-Cœur.

Sa très grande déclivité lui permet d'échapper à la banalisation envahissante des stationnements.



LES ABORDS DE LA CHAUFFERIE

Superficie approximative : 7 800 m²

Description

Curieusement, on se croirait ici en zone de petite industrie, implantée en zone agricole.

Ce paysage qui loge la chaufferie du Grand Séminaire et du Collège de Montréal a été créé en 1870 à même l'ancien verger pour desservir ces deux édifices jumeaux qui sont parmi les premiers à Montréal à avoir été construits avec recours à un système de chauffage central.

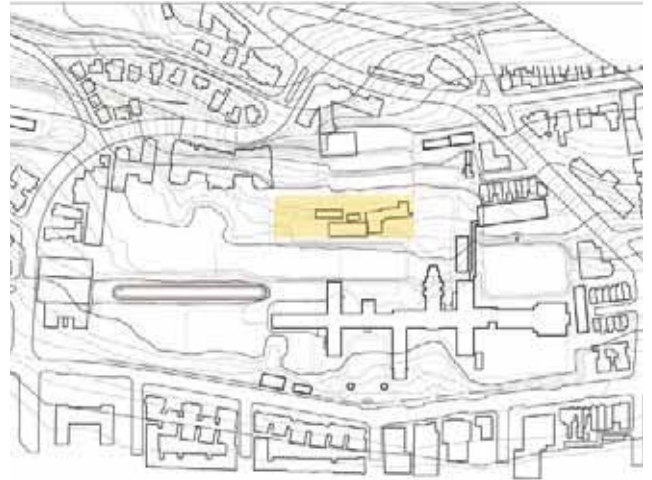
Un tunnel souterrain contient de la tuyauterie et relie la chaufferie aux les édifices principaux.

Si on en juge par la première des vues axonométriques anciennes présentées dans le rapport, on considérerait dans les années 1880, que les abords de cette chaufferie méritaient de faire partie intégrante des jardins du Grand Séminaire et du Collège de Montréal. En effet, on voit sur cette vue des plates-bandes et des allées piétonnes devant la chaufferie. Aujourd'hui, la présence de véhicules imposants pour alimenter la chaufferie en combustible, est venue à bout des intentions paysagères.

Le paysage est caractérisé par la présence des structures basses d'un seul étage à toit à très faible pente et laisse pousser ça et là quelques arbres.

Cet espace de service sert à circuler autour de la chaufferie, des ateliers, des garages, et des anciens jeux de balles convertis en espaces de rangements extérieurs.

Techniquement, il s'agit d'un point névralgique de la propriété rendu nécessaire en raison de l'ampleur des constructions qu'il dessert et des techniques de chauffage utilisées.



LE PLATEAU À L'EST DE LA CHAUFFERIE

Superficie approximative : 3 300 m²

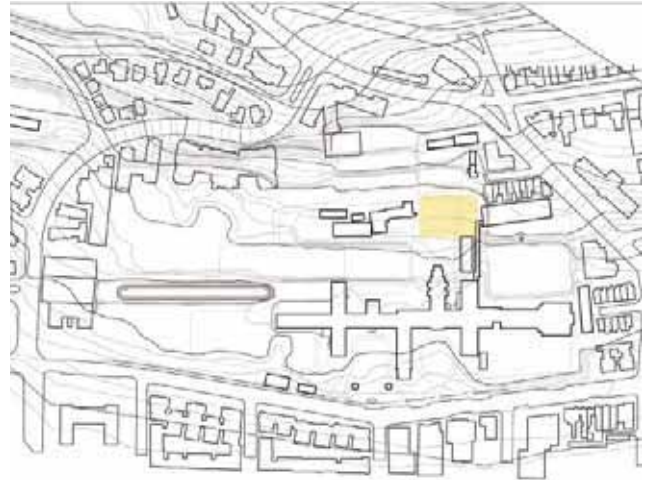
Description

Ce plateau, défini par le passage couvert qui mène du Collège vers l'Ermitage et l'espace des chaufferies, se trouvait initialement au pied de la butte de l'est.

Il faisait partie de l'enceinte du Fort représentée sur la carte de Murray.

Du temps de sa splendeur, on y faisait pousser les arbres fruitiers.

Aujourd'hui ce plateau sert de stationnement et semble réservé à l'usage de l'Hôpital Général de Montréal. On y accède à partir de l'entrée sur le chemin de la Côte-des-Neiges, au sud de la maison des employés



LES PLATEAUX AU SUD DE LA MAISON DES EMPLOYÉS

Superficie approximative : 6 650 m²

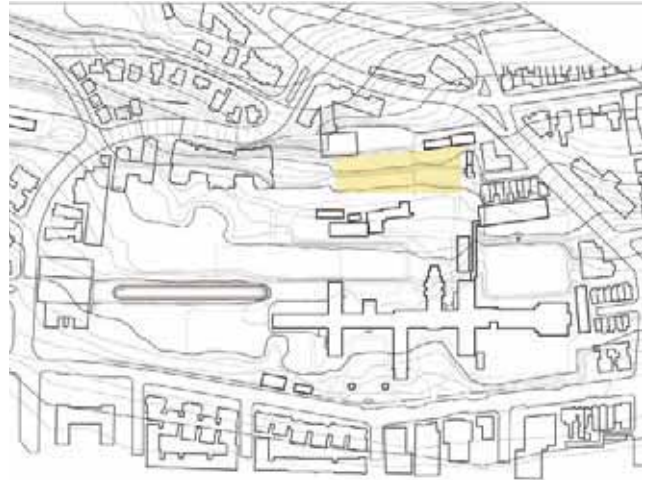
Description

Ces plateaux semblent avoir fait leur apparition au milieu des années 1960 dans le but de servir de terrains de stationnement.

Il s'agissait à l'origine de terrains légèrement en pente, qui faisaient partie de la butte de l'est intégrés, dans les vergers intra muros. Au moment de l'implantation du Grand Séminaire et du Collège de Montréal à la montagne cette partie du Coeur du Domaine était encore traitée en pente douce, tel qu'on le voit sur les vues axonométriques de la fin du XIXe siècle.

Aujourd'hui, ces plateaux artificiels, créés à l'intention des automobiles, sont entièrement loués à l'Hôpital Général de Montréal qui y exploite un stationnement.

L'accès se fait par le Chemin de la Côte-des-Neiges.



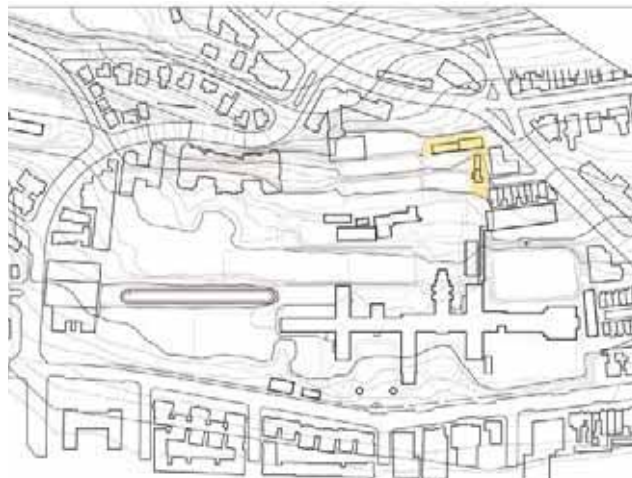
LE TERRAIN AUTOUR DES MAISONS DES EMPLOYÉS

Superficie approximative : 2 550 m²

Description

Aujourd'hui, au milieu de l'exploitation intensive de stationnement qui entraîne nécessairement des ordonnancements d'espace à l'emporte-pièce, on trouve à l'angle nord-ouest de l'ancien verger des endroits étonnants d'intimité créés par des végétations en broussaille, des pans de murs de l'ancienne muraille du XVIIIe siècle et les dénivellations du mont Royal.

Ici, c'est en bonne partie la présence d'une construction précaire qui sert de résidence aux employés qui a servi ce rempart à la prolifération du stationnement .



LE TALUS DEVANT L'ERMITAGE

Superficie approximative : 3 050 m²

Description

On aurait pu imaginer que ce talus a été créé pour donner un stationnement à l'Ermitage.

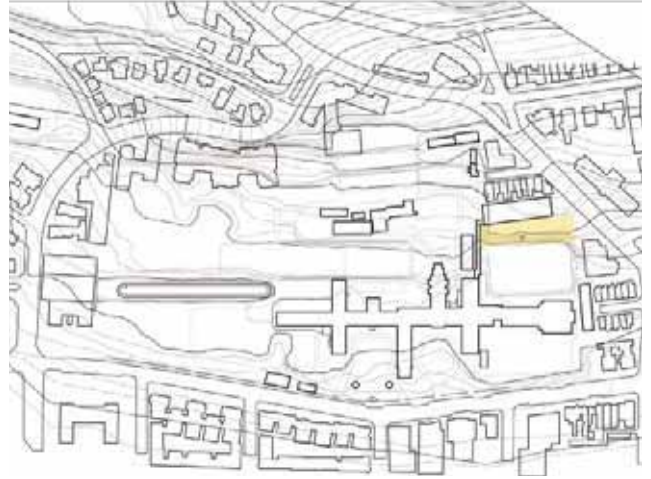
En fait, ce talus est plus ancien que l'Ermitage lui-même et apparaît sur les gravures des années 1890. Il faut dire que plusieurs talus avaient été créés à cet endroit, peut-être dans le but d'y faire construire de l'habitation.

Un de ces talus a vu s'implanter la rue Seaforth et ses maisons en rangée. Celui de l'Ermitage a été occupé par la l'Ermitage dessiné par l'architecte Joseph-Hector Lapierre en 1913. Ce bâtiment logeait un gymnase et une salle académique.

Le talus devant la façade a été surélevé longtemps après la construction de l'Ermitage et il sert aujourd'hui de stationnement. Il offre néanmoins des vues en plongée sur la cour des Grands.

On peut espérer que la nouvelle restauration de l'Ermitage offrira l'occasion de mettre en valeur ce bâtiment, grâce à un projet d'aménagement de ce talus et à une restauration de sa végétation.

Il faut noter ici que le terrain et le talus de l'Ermitage étaient hors les murs du Cœur du Domaine.



LE TERRAIN EN CONTREBAS AUTOUR DU CHEVET DE LA CHAPELLE DU COLLÈGE DE MONTRÉAL

Superficie approximative : $2\,300\text{ m}^2 + 3\,900\text{ m}^2$
= $6\,200\text{ m}^2$

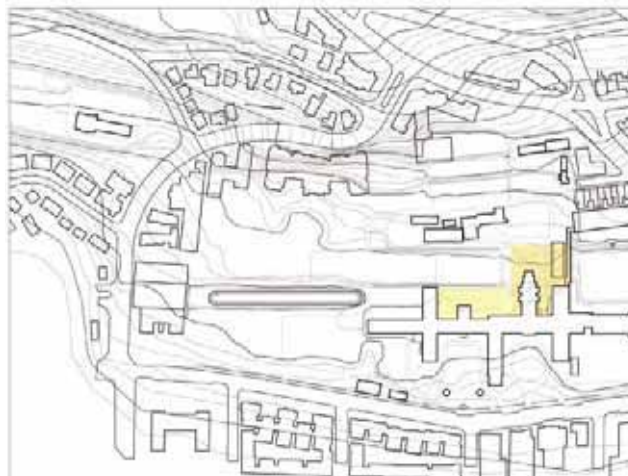
Description

Il s'agit ici de fragments de paysage qu'on pourrait qualifier d'incontrôlés. Ils sont la résultante inévitable de l'implantation d'un bâtiment immense sur un terrain à flanc de colline.

La progression des ailes perpendiculaires au corps central vers les pentes ascendantes de la montagne et la création de terrasses et de talus dans la partie arrière du terrain, entraîne la création de douves vraisemblablement imprévues.

Cet état de fait n'est pas sans causer des difficultés techniques aux maçonneries et à l'étanchéité des sous-sols, sans compter les dénivelés sans protection pour le passage des piétons.

Des défis inépuisables pour les architectes et les architectes paysagistes !



LA COUR DES GRANDS DU COLLÈGE DE MONTRÉAL

Superficie approximative : 7 500 m²

Description

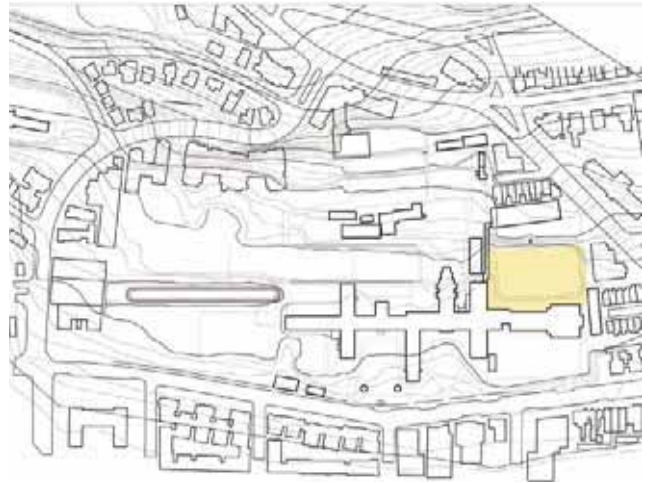
Voici l'espace le plus circonscrit de tout le Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice, ce qui n'en fait pas le plus bel espace pour autant.

Les murs de maçonnerie du Collège et du nouveau gymnase contiennent cet espace au sud, le passage couvert le contient à l'ouest, le talus de l'Ermitage le contient au nord et une conciergerie et l'ancien jeu de balles le contiennent à l'est.

Lors de sa création, cette cour de récréation n'était séparée de la cour des Petits que par une palissade de bois, et elle bénéficiait de l'ombrage de quelques arbres. Aujourd'hui, les besoins d'espace pour les classes ont mené à la construction de l'aile des Anciens et les besoins d'espaces pour les sports ont fait construire le gymnase. De plus, la faveur du jeu de balles au mur ayant fait place à celle pour le baseball, les anciens jeux de pelote ont été désertés pendant qu'un champ de baseball a nécessité l'élimination de toute espèce d'aménagement digne du nom paysager.

Il paraît que la mode change et que toutes les cours de récréation de l'Île de Montréal seront bientôt reverdiées et replantées. Espérons que celle-ci ne fera pas exception.

Noter que cette cour se trouve en dehors de l'espace circonscrit par la muraille du XVIII^e siècle. Le passage couvert en bois qui mène de l'aile des Grands à l'Ermitage occupe le même emplacement que le mur est de la muraille.



LA COUR DES PETITS DU COLLÈGE DE MONTRÉAL ET SON TALUS

Surface approximative : 6 600 m²

Description

Depuis l'implantation du Collège de Montréal à la Montagne, la cour des Petits porte le même nom et remplit la même fonction. Constituée en terrasse en 1876, cette cour était originalement séparée de la cour des Grands par une palissade de bois ; elle est maintenant définie au nord par l'aile des anciens et le gymnase.

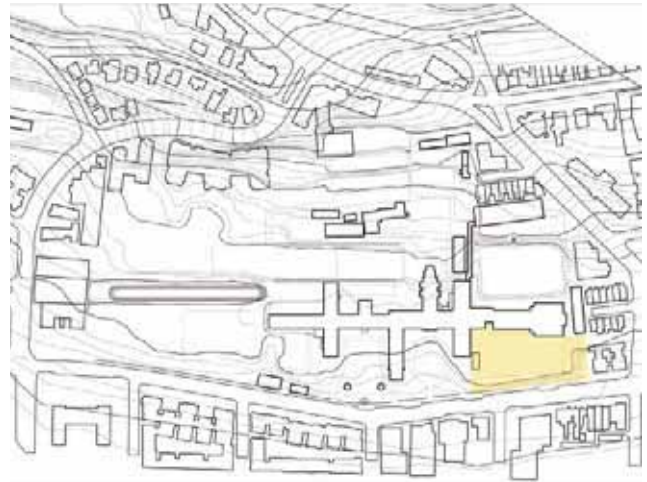
Sur les photos anciennes, le plateau ne semble pas s'avancer de façon si périlleuse vers la rue Sherbrooke. Le terrassement supplémentaire remonte vraisemblablement au milieu du XXe siècle. Aujourd'hui, un talus très abrupt dont la crête est bordée d'une rangée d'arbres, sépare la cour de la rue Sherbrooke. L'élargissement du plateau a coincé le talus mur de pierre de la rue Sherbrooke de même la clôture Frost qui a remplacé une partie de ce mur.

Cette cour sert essentiellement aux jeux des élèves et sert occasionnellement de stationnement lors d'examens d'admission, de réunions de parents ou d'anciens.

D'importantes surfaces de pavage asphalté ont été installées à même cette cour, à la suite de la construction du gymnase.

Du trottoir nord de la rue Sherbrooke, la cour est imperceptible aux passants. L'automobiliste qui remonte la rue Saint-Marc en devine vaguement l'existence.

C'est vraiment un endroit d'où on peut voir sans être vu. Le vis-à-vis avec la façade du Temple maçonnique au sud de la rue Sherbrooke est saisissant.



LE PARTERRE DU COLLÈGE DE MONTRÉAL

Surface approximative : 5 450 m²

Description

C'est une entrée des plus formelles, bien définie : parterre gazonné et planté, de forme quasi circulaire inscrit dans l'oval d'un chemin asphalté, suivant une dénivellation continue entre l'entrée du Collège et de la rue.

L'existence d'un parterre à cet endroit remonte au XVII^e siècle (voir l'emplacement K sur le plan de 1694) et son traitement géométral à partir d'un point focal est visible sur les cartes antérieures à 1850. (Voir la carte de Cane et la carte de McKenzie dans la Saberdache de Jacques Viger.)

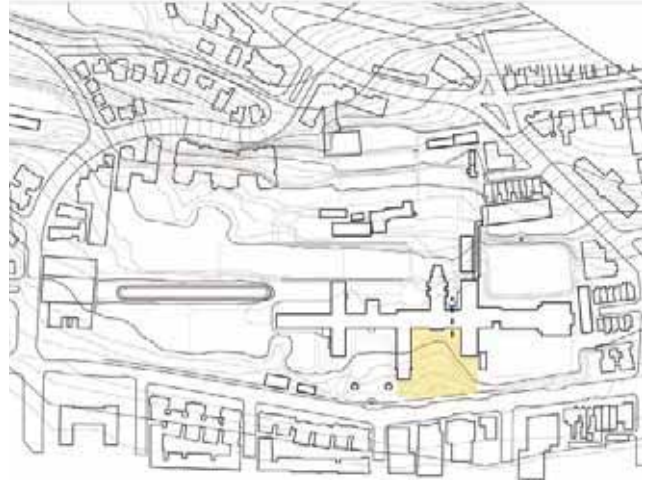
Dans ce parterre, tout est facile de lecture, le visiteur sait où s'adresser. Les étudiants pour leur part utilisent l'entrée au bout de l'aile est qui donne accès à une des salles de récréation du Collège.

Ce parterre sert accessoirement d'accès à la cour du Collège et aux terrains à l'arrière des bâtiments qu'on rejoint en empruntant un tunnel situé sous l'aile principale du Collège et dont l'accès automobile est limité et contrôlé.

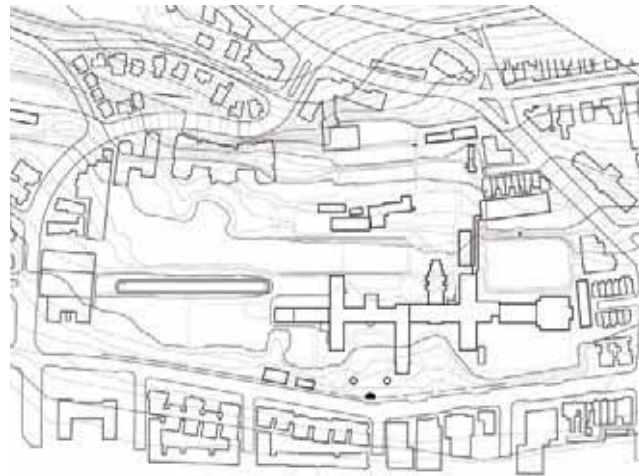
Ce parterre donne aussi accès à la crypte située sous la chapelle du Grand Séminaire et offre des vues sur le chevet de cette chapelle.

Cet espace est agréable et bien organisé mais ne possède pas de lignes directrices pour planifier son aménagement de détail et les plantations qu'on pourrait vouloir y installer.

Par ailleurs, cet espace comporte des escaliers d'accès en pierre, qui servent d'accès piétonnier pour les étudiants, dont le mauvais état perdure depuis plusieurs dizaines d'années alors qu'une enseigne lumineuse, incompatible avec le caractère patrimonial de cet espace, a été implantée au cours de la dernière décennie.



Date	1989 - 1990
Concepteur	Pierre Beaupré, chargé de projet pour la place Josette Michaud, chargée de projet pour l'interprétation
Superficie	50 m ² pour la place en pierre seulement
Description	Comment faire état de plus de 300 ans d'histoire et y intéresser les passants ?



À la fin des années 1980, la firme Beaupré et Michaud, qui travaille alors à la remontée du mur d'enceinte du Grand Séminaire et aux travaux de restauration des Tours du Fort de la Montagne, suggère et conçoit cette place insérée entre le mur et le talus qui dissimule la fondation de la courtine du fort. Socles ouvragés en béton, dallage de granit deux tons, panneaux interprétatifs polychromes, mis en page par Design Communications, avec documents iconographiques, textes de Josette Michaud, et illustrations de Francis Back.

La place en bordure de la rue Sherbrooke sert de place d'accueil aux visiteurs du Grand Séminaire de Montréal, qui organise des visites guidées au cours de la belle saison.

Sur cette place dominée par les tours du Fort de Belmont, on apprend la vie des Seigneurs de Montréal, l'effroi causé par l'incendie du 11 septembre 1694 qui a ravagé la Mission de la Montagne, en épargnant le fort de pierre construit en 1685, la vie des Religieuses à la Montagne, l'intérêt suscité par la maison de campagne et le cœur du Domaine, l'implantation du Grand Séminaire et du Collège...Trois cents ans d'histoire en six tableaux.



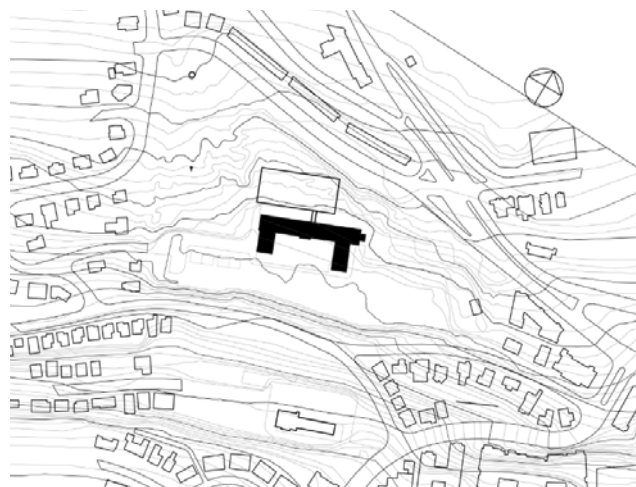
Date 1890-1894

Concepteurs Maurice Perrault, Albert Mesnard et Jos Venne

Superficie 2 600 m² x 5

Description

Bâtiment en maçonnerie pleine et à charpente de bois, construit selon des plans d'une firme d'architectes dont un des associés, Maurice Perrault, était le petit-fils de John Ostell et le fils d'Henri-Maurice Perrault. Cet immeuble de cinq étages adopte le même plan en U que le Grand Séminaire, lui-même inspiré du plan du Séminaire de la rue Notre-Dame. La profondeur des portées est toutefois bien supérieure à celle de ses prédécesseurs.



La pierre de parement est une pierre rustiquée avec des chaînages et des bandeaux de pierre bouchardés. Le traitement des ouvertures rappelle le traitement donné aux façades du Monument National par les mêmes architectes.

Au tout début de son existence le bâtiment a été libéré de ses différents pavillons de toiture en raison des difficultés structurales qu'ils causaient à l'immeuble. La galerie centrale a été ajoutée vers 1920.



Usage d'origine Maison d'enseignement et pensionnat.

Usage actuel Maison d'enseignement.

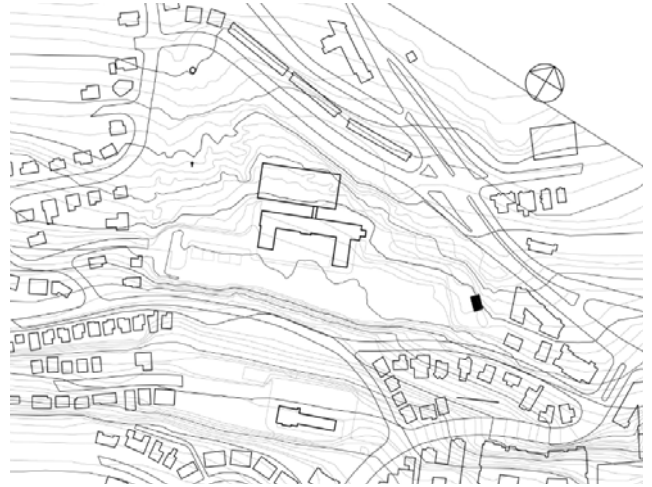
État actuel Le bâtiment a fait l'objet de rénovations intérieures intensives il y a une trentaine d'années. L'aile ouest dans laquelle se trouve la bibliothèque a reçu une nouvelle charpente de béton. Les espaces de circulations et la chapelle sont les espaces qui ont été le moins modifiés. L'enveloppe extérieure requiert des interventions d'envergure, tout particulièrement au chapitre des fenêtres d'origine (en bois à guillotine) et des mansardes en ardoise et en cuivre.

Date	1894
Concepteur	Maurice Perrault, Albert Ménard Mesnard et Joseph Venne
Superficie	460 m ²
Description	<p>Chapelle sans transept à chevet plat et à plafond plat suspendu à la charpente de bois de l'entretoit composée dans le goût Beaux-Arts. Recours aux cercles et aux demi-cercles tant en plan qu'en élévation. Fenêtres latérales posées très haut au-dessus d'un entablement continu sur lequel reposent des colonnettes engagées à chapiteaux composites.</p> <p>Des modifications au décor de la chapelle ont été apportées au moment des réformes de Vatican II et le chemin de croix qui faisait partie du décor initial a été enlevé. Il reste toutefois de nombreuses huiles sur toile dont il faudra assurer la conservation si la chapelle devait changer de vocation.</p>
Usage d'origine	Chapelle.
Usage actuel	Salle académique.
État actuel	Espace en attente d'une nouvelle vocation. Cette chapelle devrait être restaurée pour ses qualités intrinsèques en adaptant des nouvelles fonctions.



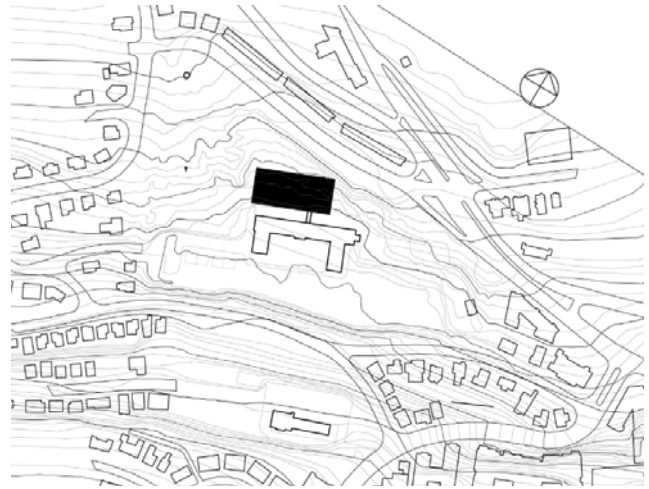
ANCIENNE MAISON DES EMPLOYÉS DU SÉMINAIRE DE PHILISOPHIE

Date	1954
Concepteur	J. Eugène Perron architecte
Superficie	140 m ²
Description	<p>Bâtiment d'après-guerre commandé à l'architecte Perron, en même temps qu'une série de modifications à l'intérieur du Séminaire de philosophie. Les archives de Saint-Sulpice ont une copie des plans d'origine. Ce bâtiment est implanté à l'emplacement d'un ancien bâtiment agricole.</p> <p>Bâtiment en structure de bois sur deux étages et demi recouvert d'un toit plat à couverture membranée et lambrissé de brique rouge. Des bandeaux caractéristiques de cette période de construction enserrrent les séries de fenêtres jumelles entre lesquelles s'intercale un parement de pierre calcaire.</p>
Usage d'origine	Maison des employés du Séminaire de philosophie.
Usage actuel	Maison des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame
État actuel	En bon état.



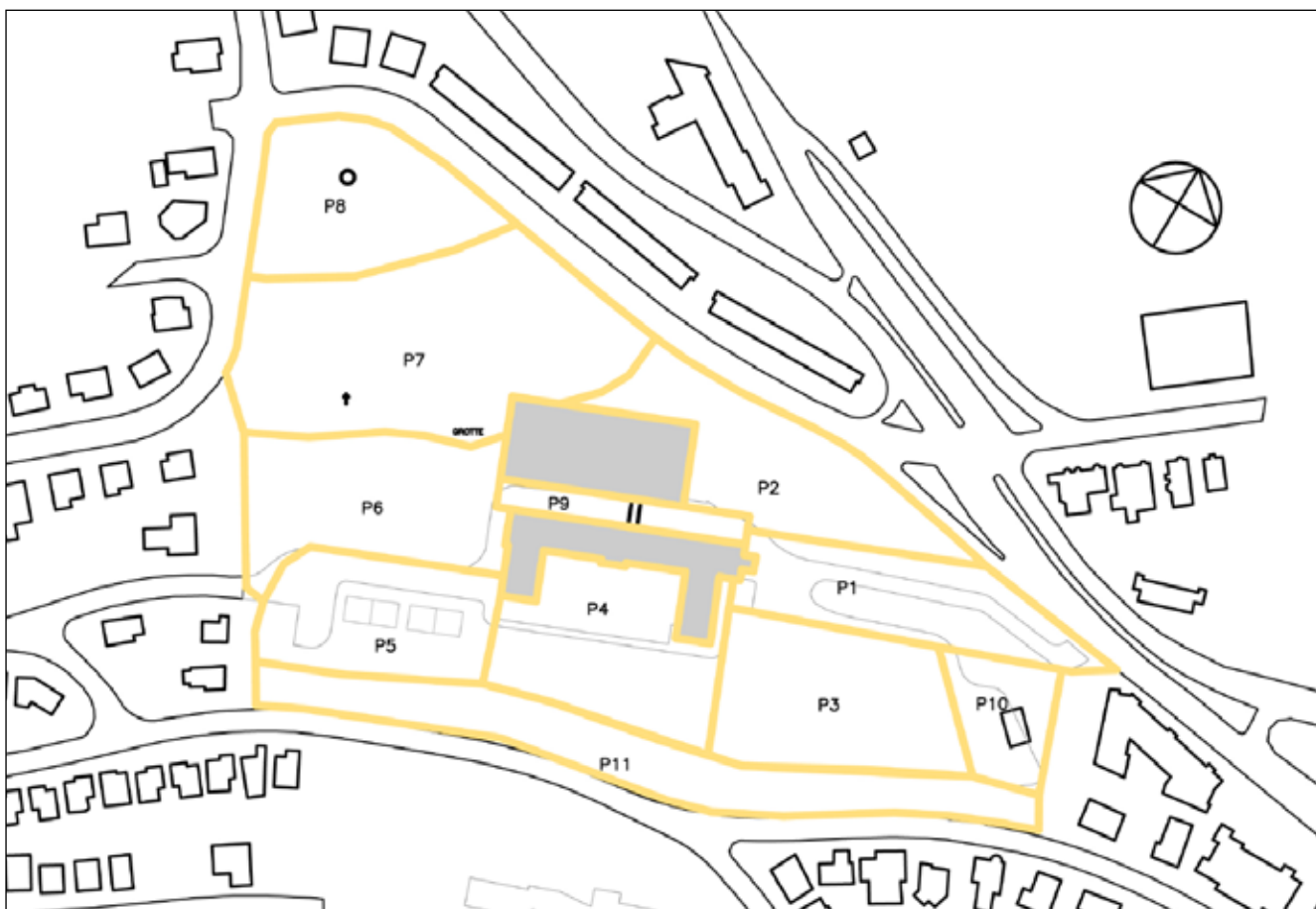
GYMNASE DE MARIANOPOLIS

Date	Vers 1980
Concepteur	Jodoin Lamarre Pratte, architectes
Superficie	3 000 m ²
Description	<p>Ce bâtiment de béton comporte de nombreux gymnases, salle d'exercices et même une piscine intérieure de dimension olympique. Il est recouvert de brique de béton et d'acier prépeint. Selon une religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, on aurait tenté, par le choix de ces matériaux, d'imiter le style du Séminaire de philosophie...</p> <p>Un passage piéton surélevé au-dessus d'une voie charretière, relie ce bâtiment à l'ancien Séminaire de Philosophie.</p> <p>Le bâtiment est considérable et s'inscrit à même le relief naturel de la montagne.</p> <p>La grotte du bosquet est coincée contre le murs ouest de cet édifice et toute la topographie est contrariée par sa présence.</p>
Usage d'origine	Centre sportif du Collège Marianopolis.
Usage actuel	Centre sportif du Collège Marianopolis.
État actuel	En bon état.



LISTE DES PAYSAGES ATOUR DU SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

- P1 : Le chemin d'entrée
- P2 : Les talus au nord du chemin d'entrée
- P3 : Le parterre est de l'ancien séminaire de philosophie
- P4 : Le parterre central de l'ancien séminaire de philosophie
- P5 : Les tennis
- P6 : Les talus et les terrasses à l'ouest du Séminaire de philosophie
- P7 : Le bocage
- P8 : Le plateau au nord du bocage
- P9 : Le passage entre Marianopolis et le gymnase
- P10 : Les abords de l'ancienne maison des employés
- P11 : Le talus au-dessus du chemin Saint-Sulpice



LE CHEMIN D'ENTRÉE VERS L'ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

Surface approximative : 5 400 m²

Description

Ce chemin d'accès est presque imperceptible pour quelqu'un qui n'en connaît pas l'existence.

Situé en contrebas du chemin de la Côte-des-Neiges et de la rue Cedar, il est accessible par une entrée en épingle à cheveux et occupe un plateau artificiel construit à flanc de colline. Un talus le surplombe au nord, alors qu'un talus le distancie des terrains en contrebas au sud.

Seul véritable chemin d'accès véhiculaire à la propriété, il s'agit sans doute du chemin qui a été créé pour acheminer les matériaux lors de la construction du Grand Séminaire.

En déclivité importante vers l'ouest, il est aujourd'hui longé par un trottoir muni de garde-corps et il rejoint un stationnement à l'usage des enseignants du Collège Marianopolis.

Des escaliers de bois rejoignent ce trottoir et permettent l'accès piétonnier à partir du chemin de la Côte-des-Neiges.

Des allées d'arbres, sans cesse en mutation, bordent ce chemin.

L'existence de ce chemin en cul-de-sac a permis à la propriété de procurer à la propriété un calme exceptionnel en zone urbaine.

Le traitement architectonique et paysager de ce chemin pourrait être revu en fonction de l'occupation future de la propriété



LES TALUS AU NORD DU CHEMIN D'ENTRÉE DE L'ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

Surface approximative : 6 300 m²

Description

Il y a une trentaine d'années, ce talus faisait partie du boisé à l'arrière du Séminaire de philosophie, mais la construction du gymnase a étranglé les communications entre ces deux parties du boisé.

Ce talus sert d'espace tampon entre le chemin Cedar et la propriété. Un énorme mur de soutènement, surmonté par un garde-corps d'acier, supporte le plateau du chemin Cedar et de son trottoir.

Les garde-corps ont été refaits dans un passé récent et sont vraisemblablement la propriété de la ville de Montréal. Les escaliers et les coursives de bois qui gravissent ce talus boisé ont été construits par le Collège Marianopolis et sont empruntés par les élèves qui arrivent de la rue Cedar pour rejoindre l'immeuble principal.

Ce talus est une prolongation naturelle du mont Royal dont la pente a été accentuée par l'ouverture du chemin d'entrée vers 1890 et par l'ouverture du chemin Cedar en 1930.



LE PARTERRE EST DE L'ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

Surface approximative : 6 700 m²

Description

Ce parterre gazonné est défini par le chemin d'entrée, l'aile de la chapelle, le talus boisé au sud et le plateau de l'ancienne maison des employés. Il semble que, de 1890 jusqu'à la 2^e guerre mondiale, la majeure partie de ce plateau ait été occupée par un potager qui apparaît sur les photos aériennes anciennes ; jamais de plantations importantes n'en ont occupé la partie orientale sur toutes les photographies aériennes de 1950 jusqu'à nos jours.

Il semble que des efforts soient faits actuellement pour régénérer les pelouses de cette partie du terrain.

Le boisé qui occupe le talus au sud est si dense qu'on ne peut percevoir la rue Saint-Sulpice en contrebas, sinon après la chute de toutes les feuilles... et encore...

On perçoit à la limite nord ouest de ce talus deux magnifiques spécimens de noyer, dont on se plaît à penser qu'il sont les descendants des noyers qui ont laissé leur noms à la Maison et à la Ferme sous les noyers.



LE PARTERRE CENTRAL DE L'ANCIEN SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

Surface approximative : 6 400 m²

Description

Ce parterre est réparti sur deux plateaux distancés par un talus occupé par une rangée d'arbres discontinue et un escalier central.

Le plateau supérieur gazonné est inséré entre les ailes latérales et mène à la galerie centrale.

Le plateau inférieur situé en surplomb de la rue Saint-Sulpice est bordé par des rangées d'arbres qui le séparent des tennis et du terrain de soccer, et par les friches qui occupent le talus.

Il faut souligner ici qu'il existe devant l'aile de la chapelle deux magnifiques noyers qu'on soupçonne être les descendants des noyers situés sur les hauteurs du Domaine. (voir fiche précédente)

Après la chute des feuilles ce double parterre majestueux permet de ménager des vues spectaculaires, tant sur la ville, que sur la plaine du Saint-Laurent... par beau temps jusqu'au Vermont comme le disait M. Delavigne, P.S.S. dans son mémoire sur le Séminaire de philosophie.



LES TENNIS ET LE TALUS OUEST

Surface approximative : 5 300 m²

Description

Dans le premier quart du XXe siècle, des tennis avaient été aménagés au même endroit, à proximité des jeux de pelote du Séminaire de philosophie.

Pendant près de cinquante ans, on y a joué au tennis en soutane...

Il y a une trentaine d'années, probablement au moment de la location au collège Marianopolis, en même temps qu'on supprimait les structures du jeu de pelote, les tennis ont été modernisés et normalisés, et ont perdu de ce fait leur air de *Vacances de M. Hulot*.

Ces tennis servent non seulement aux étudiants du Collège Marianopolis mais également à de nombreux enfants qui participent au camp de jour ouvert sur la propriété pendant la saison estivale .

Un plateau borné par deux rangées d'arbres feuillus séparent les tennis du talus situé entre les terrains de l'ancien Séminaire de philosophie et la rue Saint-Sulpice.

Le boisé qui occupe le talus au sud est si dense qu'on ne peut percevoir la rue Saint-Sulpice en contrebas, sinon après la chute de toutes les feuilles... et encore...



LES TALUS ET LES TERRASSES À L'OUEST DU SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

Surface approximative : 6 600 m²

Description

Ces terrasses plantées comportent de nombreuses espèces ornementales dont des marronniers, des tilleuls, des érables de Norvège rouges. Certains spécimens sont apparus lors de campagnes de plantation récentes, d'autres peuvent dater d'une cinquantaine d'années, mais il est fort improbable qu'un seul remonte à l'aménagement initial des terrains du Séminaire de philosophie puisque, sur une photo prise vers 1930, on ne voit que des peupliers de Lombardie sur ces terrasses.

Une des terrasses se prolonge par un escalier qui mène au niveau de la statue du Sacré-Cœur.

Ces terrasses, qui sont vraisemblablement apparues lors de l'aplanissement des terrains requis par les tennis et les stationnements qui les bordent au nord, constituent une transition entre les tennis et le bocage.

Sur le sentier qui mène des talus au bocage, on croise une croix de bois. Selon M. Harel, P.S.S. (1925-1996), ancien archiviste de Saint-Sulpice, le choix de l'emplacement de cette croix est contemporain à la création du chemin Mc Dougall (1917), initialement ouvert pour le passage des tramways. Toujours selon M. Harel, une croix de bois occupait cette coulée et la tradition sulpicienne voulait que cette croix ait été située à l'emplacement même où Paul Chomedey de Maisonneuve aurait fait implanter sa croix votive.



LE BOCAGE

Surface approximative : 12 550 m²

Description

C'est un bocage considérable, de plus d'un hectare. On y circule par d'étranges sentiers qui serpentent entre différentes espèces d'arbres. Des marronniers, des érables de Norvège, des faux acacias, des tilleuls et même des saules pleureurs qui laissent supposer la proximité de sources ...

Il y a là une coulée qui pourrait être reliée à l'ancien canal de la Montagne représenté sur la carte de 1799. Cette coulée est contrariée par la présence du gymnase. On trouve dans ce bocage la partie supérieure de la grotte qui se trouve maintenant coincée contre le mur ouest de cette construction.

Ce lieu de fraîcheur inestimable est envahi par le désordre résultant d'un certain niveau d'abandon et par des dépôts d'objets métalliques ayant appartenu tant à des véhicules qu'à des constructions... Un monde à découvrir.



À la limite nord du bocage des bancs en pierre «improvisés»



Dans la partie nord ouest du bocage des acacias et des saules pleureurs



Un beau désordre de tilleuls, de marronniers, d'érables de Norvège, puis la coulée au beau milieu

LE PLATEAU AU NORD DU BOGAGE

Surface approximative : 6 000 m²

Description

Si on en se fie à l'échelle du plan de Saint-Jean et Gris , ce plateau d nud  aurait pu faire partie int grante du bocage. Par contre le trac  circulaire du sentier perceptible sur la photo a rienne de 1965 (pr sent  en page 54) donne   croire que le bocage  tait un peu moins profond..

Qu'importe, on sait que ce plateau 'il avait  t  modifi  au cours des ann es 1930, lors de l'ouverture du chemin Cedar, et on voit sur la photo a rienne de 1930 comment il  tait s par  de la partie sud du bocage par une double rang e de peupliers. Aujourd'hui, tous les arbres qui auraient pu y subsister ont  t  ras s pour permettre d'y  tablir un terrain de jeu pour des enfants d'une  cole primaire priv e   laquelle les Pr tres louent le terrain.



LE PASSAGE ENTRE MARIANOPOLIS ET LE GYMNASE

Surface approximative : 1 400 m²

Description

Sans doute, y avait-il à cet emplacement un certain dégagement à l'arrière du Séminaire de philosophie, pour permettre l'aménagement d'une cour de services.

C'est du moins ce qu'on peut lire sur le relevé du terrain fait avant la transformation de l'immeuble du Séminaire de philosophie pour Marianopolis.

Au moment de la location au Collège Marianopolis, suivie par la construction du gymnase, ce passage a été maintenu et un *pont des soupirs* permet de communiquer entre le Collège et le gymnase au-dessus de cette voie. On connaît peu de solution du genre à Montréal, sinon le passage surélevé entre l'Hôpital Royal Victoria et l'Institut de Neurologie.

Le passage est bordé par un curieux jardin doté d'une fontaine qui n'est ni à son échelle ni à celle des bâtiments.

... Un retour dans les archives des commissions d'urbanisme pourrait sans doute permettre de comprendre les raisons de son apparition à moins que la fontaine ne soit là pour témoigner de la présence de source trouvée lors de la construction.....



LES ABORDS DE L'ANCIENNE MAISON DES EMPLOYÉS

Surface approximative : 2 400 m²

Description

La maison, située sur un plateau trapézoïdal à mi-hauteur entre le chemin de la Côte-des-Neiges et le plateau est, occupe l'emplacement d'un ancien bâtiment agricole qui a été maintenu en place jusque dans les années 1950.

Contrairement à toutes les constructions dans ce secteur la maison n'est pas implantée pour regarder vers la ville mais se tourne vers le Grand Séminaire, témoignant de sa subordination à l'ouvrage principal.

La végétation, les plantations d'arbres et la topographie permettent de conserver une bonne intimité à ce secteur, tout particulièrement à l'arrière de l'immeuble



LE TALUS AU-DESSUS DU CHEMIN SAINT-SULPICE

Superficie approximative : 7 400 m²

Description

Un talus unique en son genre à Montréal. Il y avait là une déclivité naturelle importante qui a été amplifiée par la création des terrasses, lors de la construction du Séminaire de philosophie, puis par la suite par l'aplanissement rendu nécessaire pour l'ouverture du chemin Saint-Sulpice à flanc de montagne.

Aujourd'hui, plus de 15 mètres séparent la rue Saint-Sulpice et la crête supérieure avec une pente de plus de 55 degrés.

Deux escaliers de bois permettent d'ascensionner ce talus infranchissable tant par sa topographie que par sa végétation.

Au milieu des faux acacias, des tilleuls et de différentes espèces d'érables, on trouve des dépôts de débris de constructions anciennes : béton, pierres de taille, bois, clous de forge, ... , peut-être des débris de l'ancien jeu de pelote de la Ferme sous les noyers qui se trouvait à l'emplacement de la rue Saint-Sulpice ou des débris d'une construction méconnue qui apparaît sur une photographie de la fin du XIXe siècle (Voir le rapport 4e période)

Soulignons également la présence de deux puisards au pied de la pente dans lesquels coule en permanence en plein été, l'eau d'égouttement des terrains et peut-être une partie des anciennes sources du Domaine de la Montagne.



Date : 1909

Description

On imagine que cette grotte rappelle la grotte miraculeuse de Lourdes dans les Pyrénées françaises, celle dans laquelle la Vierge est apparue à Bernadette Soubirou.

Des dizaines de grottes similaires à celle-ci ont été construites sur les propriétés religieuses du Québec. Celle-ci construite en 1909, selon une note conservée sur une photo d'archives, était particulièrement réussie puisqu'elle était intégrée au relief de la Montagne. On aperçoit sa face avant, à l'entrée du bocage alors que sa partie arrière est complètement ancrée dans la montagne et envahie par la végétation .

Sa localisation actuelle à proximité du gymnase nous donne à penser que c'est sa présence qui a miraculeusement empêché le gymnase d'envahir le bocage plus avant .



Date probable : à déterminer

Description

Il ne s'agirait pas d'une croix de chemin, ni d'une croix qui aurait fait partie d'un calvaire.

Selon M. Harel, P.S.S. (1925-1996), ancien archiviste de Saint-Sulpice, la tradition sulpicienne veut que cette croix soit l'héritière de la croix votive de Paul Chomedey de Maisonneuve laquelle aurait été plantée dans la partie nord du Domaine de la Montagne - une quinzaine d'années avant la constitution du Domaine - sur un emplacement aujourd'hui occupé par le chemin Mc Dougall, et qui avait dû être déplacée lors de l'ouverture de cette voie pour le passage des Tramways (1917).

L'Intérêt de cette croix est bien sûr de relancer les spéculations sur la localisation de la croix votive de M. de Maisonneuve.

Les vues superbes qu'on avait anciennement depuis cet emplacement vers la partie centrale du Vieux-Montréal (voir la carte de Jobin et l'aquarelle de Bainbridge) nous donnent à penser qu'une croix située à cet endroit pouvait en contre partie être vue du fortin situé à la pointe de la rivière Saint-Pierre (future pointe à Callière), et que cette hypothèse mérite d'être prise en considération sérieusement.



Date probable : 1950

Description

Il s'agit vraisemblablement d'un moulage de béton peint posé sur un socle de béton, au sommet d'une série d'escaliers de béton, qui franchissent des talus au nord des terrains de tennis.

Production courante du milieu du XXe siècle mais intéressante par l'atmosphère que sa présence confère à cette extrémité du bocage.

Voir en page 41 la photo d'un groupe d'étudiants dans cet escalier sous la protection du Sacré-Coeur.



Description

Ces escaliers de conception minimaliste ont été construits par le Collège Marianopolis pour l'usage de ses élèves et de ses professeurs.

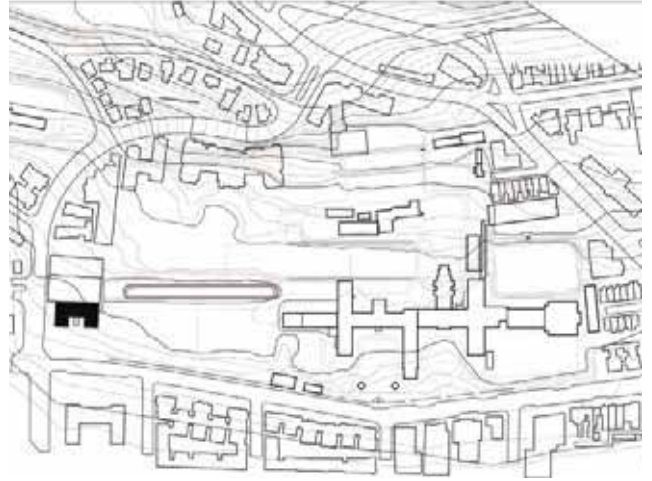
Ces ouvrages sont fonctionnels mais sans intérêt, voire un peu trop brutaux pour la beauté du paysage. On se croirait dans un quelconque camping à flanc de Montagne.

Il est évident que toute espèce de nouvelle appropriation de ces terrains devra se faire en développant des aménagements et du mobilier urbain digne de cette coulée verte du Mont-Royal.



MAISON MÈRE DES PETITES FILLES DE SAINT-JOSEPH (hors champ d'étude)

Date	1910
Concepteur	Joseph-Hector Lapierre
Superficie	xxx
Description	Bâtiment de 4 étages au-dessus d'un demi sous-sol construit en maçonnerie de moellons de pierre sur plan en U transformé.
Usage d'origine	La Maison mère des Petites Filles de Saint-Joseph abritait les religieuses étroitement associées au service du clergé et en particulier à celui du Grand Séminaire. La Maison mère comportait des lieux de vie, de travail, de réunion et de culte.
Usage actuel	L'immeuble a été intégré en 1985 à une construction beaucoup plus importante à l'arrière, destinée à héberger des appartements en copropriété. L'ancien couvent est désormais subdivisé en un certain nombre de logements.
État général	Les travaux de rénovation ont assuré la pérennité de l'immeuble qu'ils intégraient à un vaste complexe résidentiel.



LES MAISONS NEUVES SOUS LES NOYERS (hors champ d'étude)

Description

Ce secteur est hors du champ d'étude.

Nous en donnons un instantané, uniquement parce qu'il s'agit du territoire de la Maison sous les noyers, complètement défigurée par l'intervention des années 1999-2000.

L'authentique maison que M. Molin avait fait construire en 1803, à l'ombre des noyers, pour servir de maison de vacances aux élèves du Collège de Montréal, a été coupée en tranches et transformée en plusieurs maisons en rangée ou condominium.

Les quelques deux hectares de jardin qui l'entouraient sont maintenant occupés par des bâtiments dont la facture se veut intégrée par un mimétisme discutable.

On tente de compenser pour les arbres fauchés lors de l'opération immobilière par la plantation de nouveaux spécimens à moins de 2 pieds des façades....

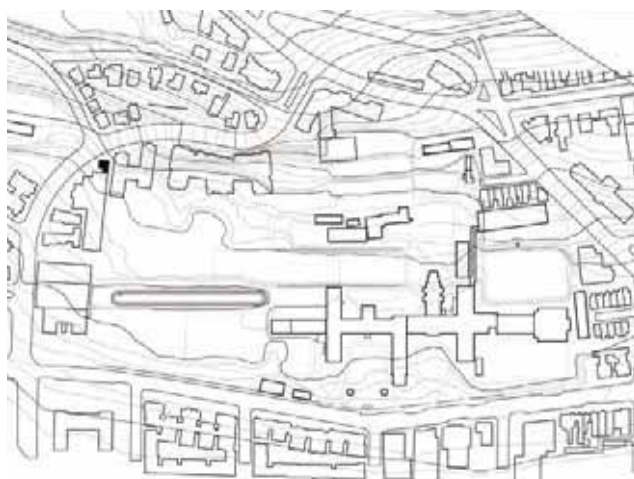
Si M. Molin voyait ça !



L'ANCIENNE MAISON DE RÉGIE (hors champ d'étude)

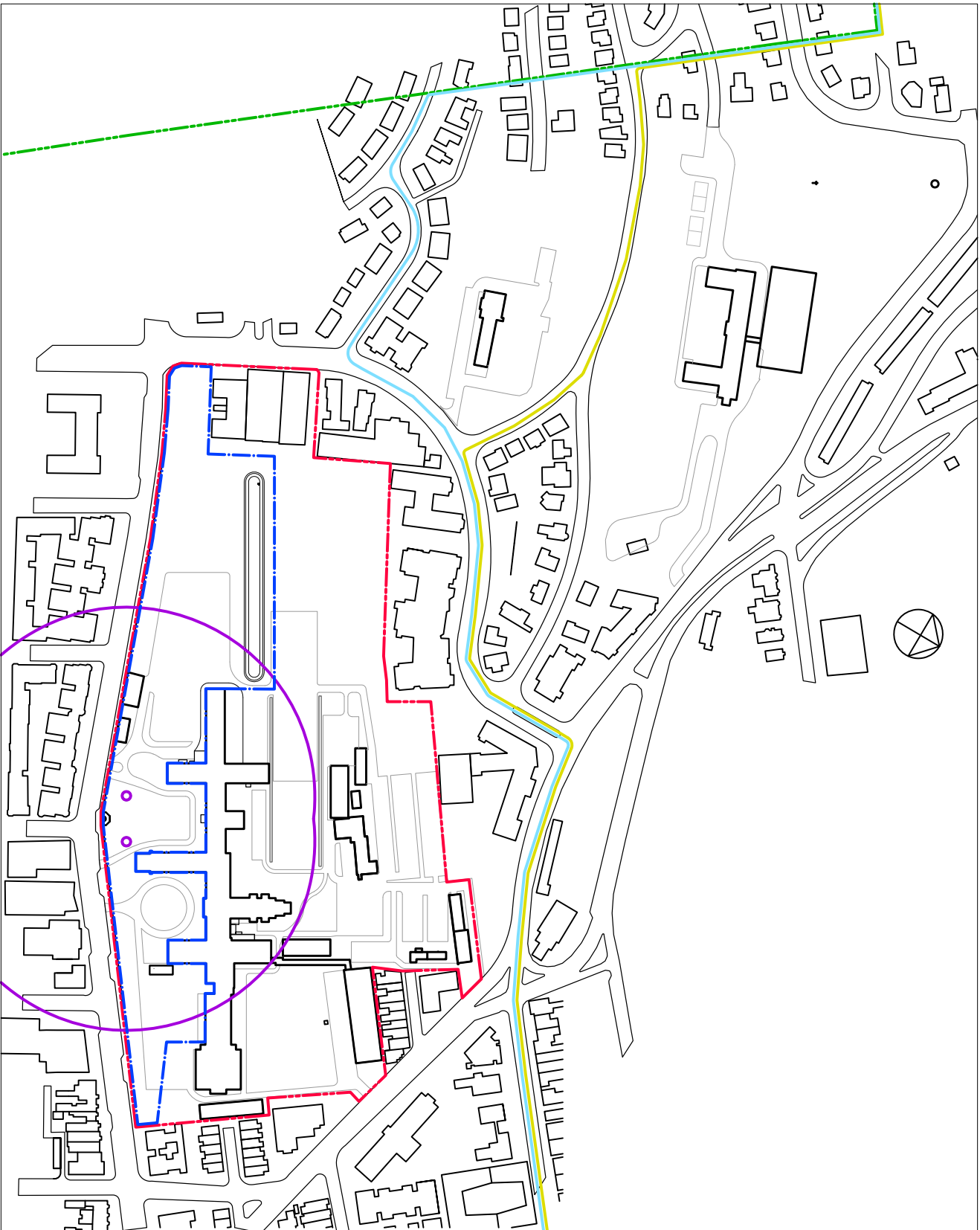
Description

Cette petite maison blanche en brique peinte date d'avant l'ouverture de la rue Atwater. Sa cour et son mur arrière reposent sur un mur de pierre qui est probablement un fragment de la muraille construite au milieu du XVIII^e siècle et qui définissait la partie ouest des vergers. Cette maison, clairement adossée au mur d'enceinte, apparaît sur le plan de Saint-Jean et Gris  de 1918 sous le nom de «maison de r gie».



Carte de Saint-Jean et Gris , 1918





Beaupré et Michaud,
Architectes

Limite de l'arrondissement
historique et naturel du
Mont-Royal (2005)

Limite du site du patrimoine du
Mont-Royal (établie en 1987)

Limite de la zone 1
Non Aedificandi
(établie en 1983)

Limite du domaine des
Messeurs de Saint-Sulpice
de la rue Sherbrooke
(rue historique classée, 1982)

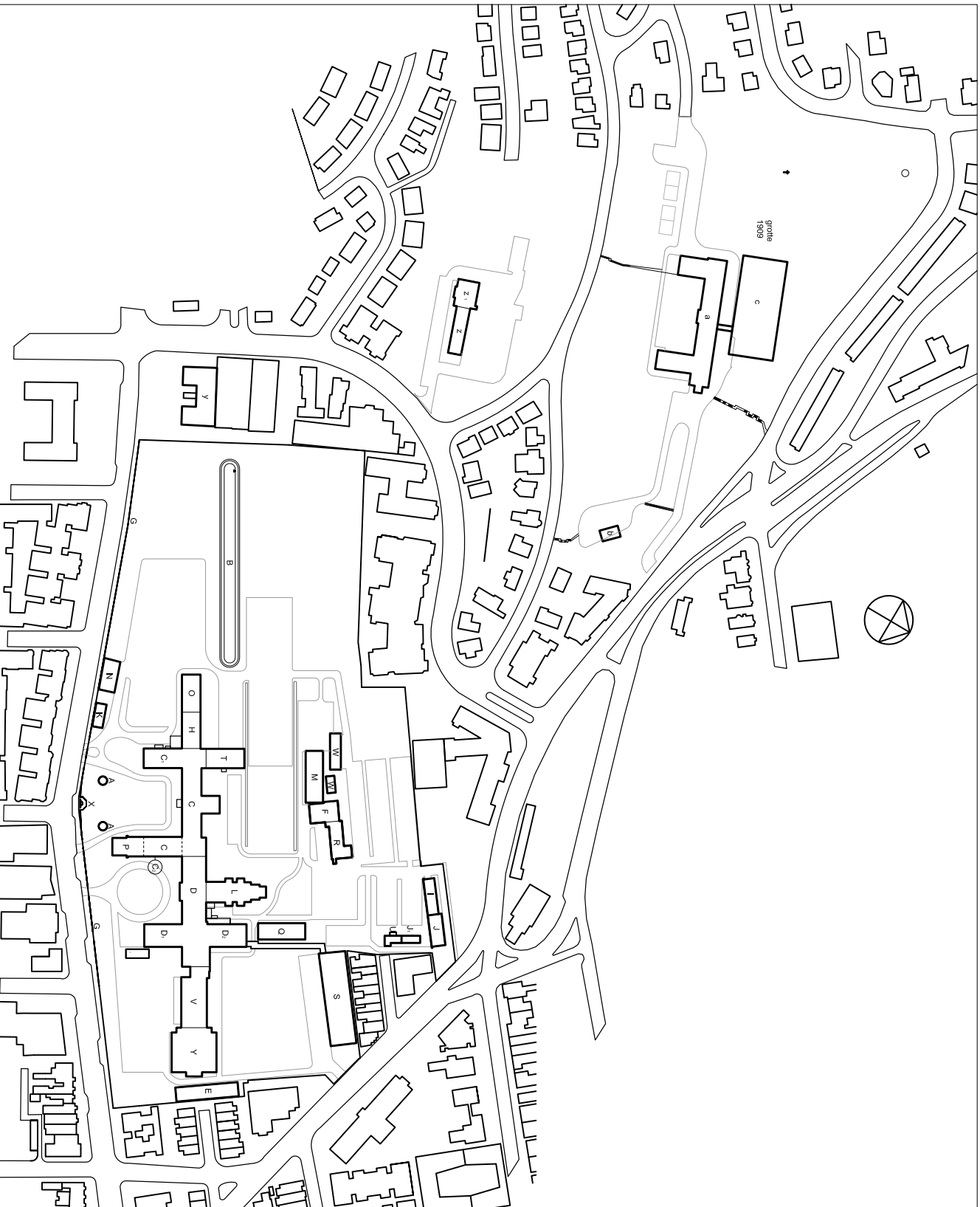
Limite de l'aire de protection des
tours du fort de la montagne
(monuments historiques classés,
1974)

Limite de la ville de
l'arrondissement Ville-Marie

Projet
Étude des valeurs patrimoniales des
propriétés des Frères de Saint-Sulpice
Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice
et Collège l'Archange

Dessin
Limites des arrondissements
et des sites

Echelle	1:3000
Date	2006/10/25
Dessiné par	CH
Approuvé par	JM
Dossier no	06-114



Beaupré et Michaud, Architectes

- A : 1865, Tours du Fort de la Montagne, Vachon de Belmont
- B : vers 1750, Bassin
- C : 1853-1857, Grand Séminaire de Montréal, Jean Ouellet
- C : Allée Saint-Marc
- C : 1864, Crypte du Grand Séminaire, Bourgeau Leprohon
- D : 1892-1899, Collège de Montréal, H. M. Perrault
- D : Allée sud, D^x Allée nord
- E : 1874, Jeu de balle du Collège de Montréal
- F : 1870, Chaudière
- G : 1872, Mur de pierre le long de la rue Sherbrooke
- H : 1875, Allée Ouest, L. H. M. Perrault
- I : 1875, Ancien Cimetière
- J : 1875, Maison des employés
- J : 1917, Ancienne serre attenante à la maison des employés
- K : 1877, Ancien Atelier
- L : 1883, Chapelle du Collège de Montréal, Bourgeau Leprohon
- M : 1900, Jeu de balle du Grand Séminaire
- N : 1900, Ancien Cimetière
- O : 1892, Allée Ouest 2
- P : 1908, Chapelle du Grand Séminaire, J. G. Marchand et S. Hasbani
- Q : 1909, Couvent des Sœurs de la Sainte-Famille
- R : 1909, Atelier de la Chaudière
- S : 1911-1913, Émilie, A. Hector Lapière
- T : 1940, Allée du Centre-est, Paul M. Lemoine
- U : 1980, Ancienne résidence des employés, J. Eugène Perron
- V : 1959, Allée des anciens, Duplessis, Labelle et Choume
- W : 1975, Garage, Duplessis, Labelle et Blais
- X : 1980, Place d'intégration, Beaupré et Michaud architectes
- Y : 1987, Nouveau Gymnase du Collège de Montréal
- Z : 1864, Séminaire de Philosophie, Pireault, Mansard et Verme
- b : 1965, Ancienne maison des employés, J. Eugène Perron
- c : 1880, Gymnase de Mélanopolis, Jodan, Lamrea, Fraite
- Z : 1802, Ancienne maison sous les nœuds, A. A. Michon pss
- Z : 1910, Agrandissement
- Y : 1910, Maison des Pères-Fils de Saint-Joseph, A. H. Lapière

Projet

Étude des valeurs patrimoniales des propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice
Domaine des Missionnaires de Saint-Sulpice et Collège Mélanopolis

Dessin

Les bâtiments du Domaine des Missionnaires de Saint-Sulpice et du Collège de Mélanopolis (Séminaire de Philosophie)

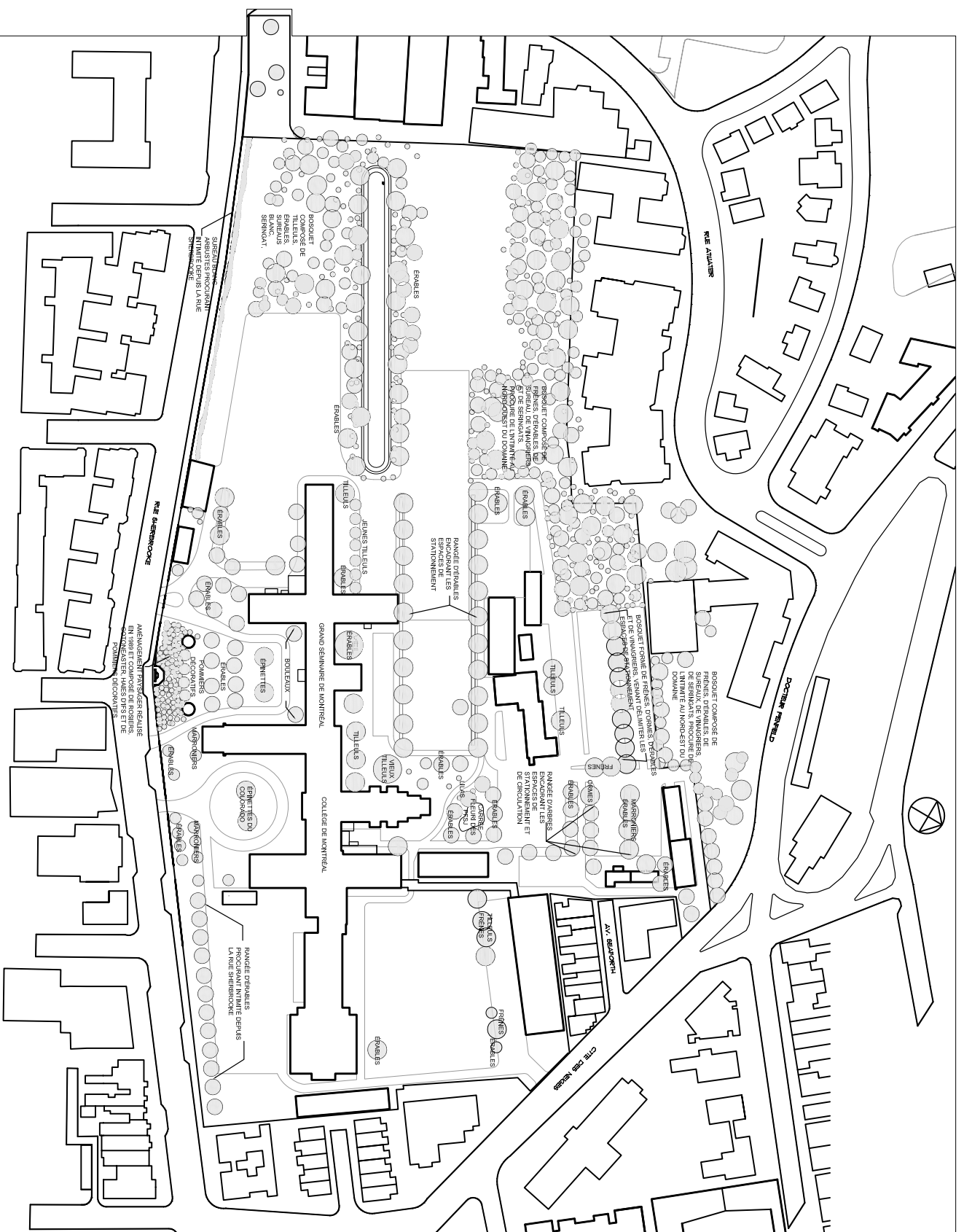
Échelle	1:30000
Date	2006/10/25
Dessiné par	CM
Approuvé par	JM
Dossier no	06-714

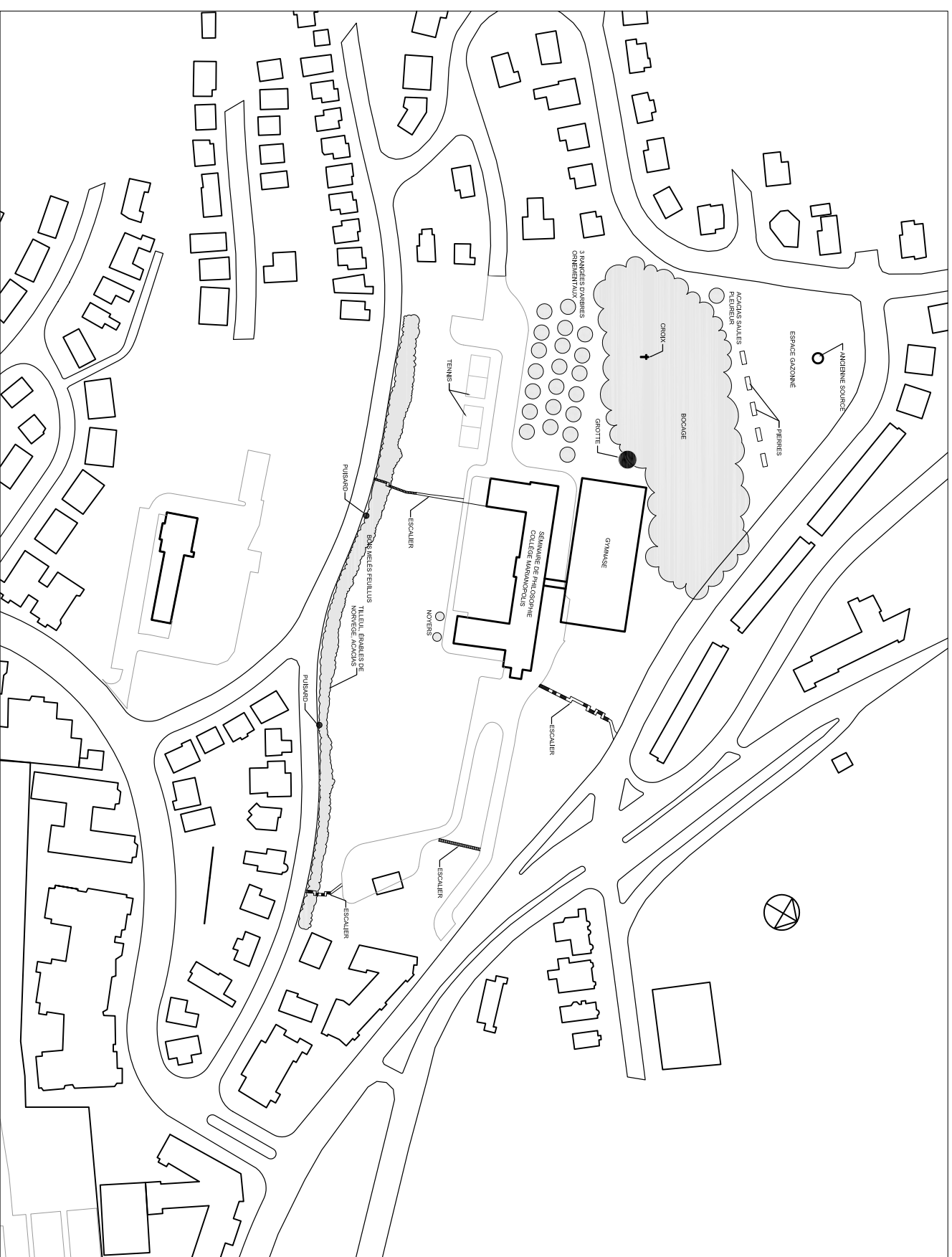
Beaupré et Michaud,
Architectes

Projet
Étude des valeurs patrimoniales des propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice et Collège Marianopolis

Dessin
Principales essences d'arbre sur le site du Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice

Échelle	1:2000
Date	2006.10.25
Dessiné par	CH
Approuvé par	JM
Dossier no	06-114





Beaupré et Michaud,
Architectes

Projet
 Étude des valeurs patrimoniales des propriétés des Petites de Saint-Sulpice
 Domaines des Maîtres de Saint-Sulpice et Collège Marianopolis

Dessin
 Principales essences d'arbres sur le terrain loué par Marianopolis

Echelle	1:2000
Date	2006.10.25
Dessiné par	CH
Approuvé par	JM
Dossier no	06-114

FICHES BIOGRAPHIQUES DES ARCHITECTES

<i>MESNARD, Albert (1847-1909)</i>	2
<i>PERRAULT, Henri-Maurice (1828-1903)</i>	2
<i>DUPLESSIS, Gilles, LABELLE, Henri P. et DEROME, Gérard (dates?)</i>	3
<i>LAPIERRE, Alfred Hector (1859-?)</i>	3
<i>BOURGEAU, Victor (1809-1888)</i>	4
<i>CHARBONNEAU, Jean (dates?)</i>	4
<i>LEMIEUX, Paul-Marie (1902-1969)</i>	5
<i>HASKELL, Samuel Stevens (1871-1913)</i>	5
<i>PERRAULT, Maurice (1857-1909)</i>	6
<i>VENNE, Joseph (1859-1925)</i>	6
<i>MARCHAND, J.-Omer (1873-1936)</i>	7
<i>OSTELL, John (1813-1892)</i>	8

MESNARD, Albert (1847-1909)

Mandats effectués pour les Prêtres de Saint-Sulpice :

- Sacristie et chapelle du Sacré-Cœur, basilique Notre-Dame (1888-1891, avec M. Perrault)
- Séminaire de Philosophie (1890-1894, avec M. Perrault et Venne)

Autres mandats d'architecture religieuse:

- Académie Marie-Rose (ou Collège Rachel, 1875-1876)
- Église et presbytère Sainte-Cécile, Salabery-de-Valleyfield (1882-1884, avec M. Perrault)
- Église Sainte-Anne, Varennes (1883-1887, avec M. Perrault)
- Église Saint-Antoine, Longueuil (1884-1887, avec M. Perrault)
- Église Saint-Léonard de Port-Maurice (1887-1889, avec M. Perrault)
- Église Saint-Charles, Lachenaie (1888-1890, avec M. Perrault)
- Église St. Gabriel de Pointe-Saint-Charles (1891-1895, avec M. Perrault)
- Église Saint-Charles de Pointe-Saint-Charles (1899-1905)
- Église du Très-Saint-Nom-de-Jésus (1903-1906, avec Reeves)

Quelques autres mandats importants:

- Agrandissement de la Banque du Peuple (1894, avec M. Perrault et Venne)
- Monument National (1891-1893, avec M. Perrault et Venne)
- Université Laval à Montréal (1893-1895, avec M. Perrault et Venne)

PERRAULT, Henri-Maurice (1828-1903)

Mandats effectués pour les Prêtres de Saint-Sulpice :

- Collège de Montréal (1868-1871)
- Agrandissement du Grand Séminaire (ajout d'un étage mansardé et de l'aile ouest, 1875-1877)

Autres mandats d'architecture religieuse:

- Couvent de la Pointe-Claire (1867-1868)

Quelques autres mandats importants:

- Vieux Palais de justice (1851-1856, avec Ostell)
- Magasins-entrepôts des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (1861-1874, avec Bourgeau, Laurent et Mesnard)
- Académie Saint-Denis (1865)
- Bureau de poste de Montréal (1872)
- Banque du Peuple (1873)
- Hôtel de Ville de Montréal (1874-1878, avec Hutchison)

DUPLESSIS, Gilles, LABELLE, Henri P. et DEROME, Gérard (dates?)

Mandats effectués pour les Prêtres de Saint-Sulpice :

- Aile des anciens du Collège de Montréal (1958-1959)
- Projet de rénovation du Grand Séminaire (1983, Gilles Duplessis)

Autres mandats d'architecture religieuse :

Pas de mandats connus

Quelques autres mandats importants:

- École Sainte-Marguerite-Marie (1954, aujourd'hui Centre Lartigue)
- École Supérieure Urgel-Archambault (1957, aujourd'hui Centre Tétraultville - FGA)
- École Victor-Doré (1960)
- Aréna du parc Villeray (1961?)
- Ligne orange de la station de métro Jean-Talon (1966)
- Station de métro Rosemont (1966)
- École Louis-Joseph-Papineau (1970)
- Station de métro Assomption (1976, Duplessis et Labelle)

LAPIERRE, Alfred Hector (1859-?)

Mandats effectués pour les Prêtres de Saint-Sulpice :

- Ermitage (1911-1913)

Autres mandats d'architecture religieuse:

- Couvent des Petites Filles de Saint-Joseph (1910)

Quelques autres mandats importants:

- Plusieurs succursales de la Banque d'Épargne (de 1904 à 1933, les dernières avec F. Dumfries)
- Édifice des Douanes de Montréal (1912-1916, avec E. L. Horwood)
- Hôpital Notre-Dame (1922-1924, avec E.F. Stevens et W..J. Lee)
- Édifice Lalonde (1929, avec F. Dumfries)

BOURGEAU, Victor (1809-1888)

Mandats effectués pour les Prêtres de Saint-Sulpice :

- Chapelle du Collège de Montréal (1881-1884, avec Alcibiade Leprohon)
- Décor de la basilique Notre-Dame (1874-1880)

Autres mandats d'architecture religieuse¹:

- Église Saint-Pierre-Apôtre (1851-53)
- Asile Saint-Vincent-de-Paul (1853)
- Cathédrale de Trois-Rivières (1854)
- Résidence des Pères Oblats (1854-1856)
- Église Saint-Enfant-Jésus du Mile End (1857)
- Couvent des Sœurs de la Miséricorde (1859)
- Église Saint-Joseph de Montréal (1861-1862)
- Cathédrale Marie-Reine-du-Monde (1870-1894, avec Leprohon et rév. M. Michaud, ancienne basilique Saint-Jacques-le-Majeur)
- Maison-mère des Sœurs Grises (1869-71) et chapelle (1874-1878)
- Église Saint-Raphaël-Archange-de-l'Île-Bizard (1873-1874, avec Leprohon)
- Église Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies (1875-1879)
- Chapelle du Bon-Pasteur (1878)
- Clocher de l'église Saint-Jacques (1880)
- Église Saint-Joachim de la Pointe-Claire (1882-1884, avec Leprohon)
- Pensionnat Notre-Dame du Saint-Rosaire (1887-1888)

Quelques autres mandats importants:

- Hôtel-Dieu du Mont-Sainte-Famille (1859-1861)
- Hôtel Payette (1860)
- Collège de l'Assomption (1860)
- Magasins-entrepôts des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (1861-1874, avec Laurent, Mesnard et H.-M. Perrault)

CHARBONNEAU, Jean (dates?)

Mandats effectués pour les Prêtres de Saint-Sulpice :

- Agrandissement de la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal (date?)
- Vestibule d'entrée du Grand Séminaire (vers 1950) ?

Autres mandats d'architecture religieuse:

Pas de mandats connus

Quelques autres mandats importants:

- Our Lady of Pompei, annexe (école, 1951, aujourd'hui Habitations de Lorette)
- École Saint-Benoît (1966)
- Annexe Charlevois (école, 1967)

¹ La production d'architecture religieuse de Bourgeau est toutefois d'une ampleur exceptionnelle. Seuls quelques exemples sont donnés ici.

LEMIEUX, Paul-Marie (1902-1969)

Mandats effectués pour les Prêtres de Saint-Sulpice :

- Aile des anciens du Grand Séminaire (1940-1941)
- Travaux de réaménagement et rénovation à la basilique Notre-Dame (1955-1956)

Autres mandats d'architecture religieuse:

- Maison d'édition des Pères jésuites de Montréal (1949?)
- Église Saint-Étienne (date?)

Quelques autres mandats importants:

- Marché Saint-Antoine (1932, avec Ludger Lemieux)
- Marché Atwater (1932-1933, avec Ludger Lemieux)
- Édifice J. Christin (1947?)
- École Cœur-Immaculé-de-Marie / Annexe (1956)
- École Saint-Noël-Chabanel (1958)
- École Sainte-Lucie (1959)

HASKELL, Samuel Stevens (1871-1913)

Mandats effectués pour les Prêtres de Saint-Sulpice :

- Transformation et agrandissement de la chapelle du Grand Séminaire et aménagement bibliothèque (1903-1907, J.-Omer Marchand)

Autres mandats d'architecture religieuse:

- Église Sainte-Cunégonde (1904-1906, avec Marchand)
- Maison-mère des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (1905-1908, avec Marchand)

Quelques autres mandats importants:

- Banque de Montréal (1904, avec Marchand)
- Terminal Warehousing and Cartage Co. (1906, avec Marchand)
- Académie Marchand (1909, avec Marchand)
- Annexe de l'Hôtel de Ville de Montréal ou Cour du Recorder (1912-1913, avec Marchand)

PERRAULT, Maurice (1857-1909)

Mandats effectués pour les Prêtres de Saint-Sulpice :

- Chapelle du Collège de Montréal (1881-1883)
- Sacristie et chapelle du Sacré-Cœur, basilique Notre-Dame (1888-1891, avec Mesnard)
- Séminaire de Philosophie (1890-1894, avec Mesnard et Venne)

Autres mandats d'architecture religieuse:

- Église et presbytère Sainte-Cécile, Salabery-de-Valleyfield (1882-1884, avec Mesnard)
- Église Sainte-Anne, Varennes (1883-1887, avec Mesnard)
- Église Saint-Antoine, Longueuil (1884-1887, avec Mesnard)
- Église Saint-Léonard de Port-Maurice (1887-1889, avec Mesnard)
- Église Saint-Charles, Lachenaie (1888-1890, avec Mesnard)
- Église St. Gabriel, Pointe-Saint-Charles (1891-1895, avec Mesnard)

Quelques autres mandats importants:

- Agrandissement du collège Sainte-Marie (1892)
- Monument National (1891-1894), avec Mesnard et Venne)
- Université Laval à Montréal (1893-1895, avec Mesnard et Venne)

Agrandissement de la prison de femmes de Montréal (1900)

VENNE, Joseph (1859-1925)

Mandats effectués pour les Prêtres de Saint-Sulpice :

- Transept sud de l'église Saint-Jacques (1889)
- Séminaire de Philosophie (1890-1894, avec M. Perrault et Mesnard)
- Projet pour relever les fermes de toit du Séminaire de Philosophie (1897)

Autres mandats d'architecture religieuse:

- Église du Sacré-Cœur-de-Jésus (1886 et 1922-1923, avec Émile Venne)
- Façade de l'église Saint-Jean-Baptiste (1898)
- Église Saint-Eusèbe (1898)
- Église Saint-Clément de Viauville (1899)
- Façade de l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile End (1901-1902)
- Église Saint-Stanislas-de-Kotska (1911)
- Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun (1911-1912, avec Labelle)
- Église Saint-Pierre-Claver (1915-1917, avec Marchand)
- Oratoire Saint-Joseph (1916, avec Viau)
- Église des Saints-Anges de Lachine (1919, avec Viau)
- Église Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire de Villeray (1928, avec Viau)

Quelques autres mandats importants:

- Monument National (1891-1893, avec M. Perrault et Mesnard)
 - Université Laval à Montréal (1893-1895, avec M. Perrault et Mesnard)
 - agrandissement de la Banque du Peuple (1894, avec M. Perrault et Mesnard)
- Poste d'incendie no. 39 (1914)

MARCHAND, J.-Omer (1873-1936)

Mandats effectués pour les Prêtres de Saint-Sulpice :

- Transformation et agrandissement de la chapelle du Grand Séminaire et aménagement bibliothèque (1903-1907, avec Samuel Stevens Haskell)

Autres mandats d'architecture religieuse:

- Église Sainte-Cunégonde (1904-1906, avec Haskell)
- Maison-mère des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (1905-1908, avec Haskell)
- Reconstruction de l'église Sainte-Cunégonde (1906)
- École Normale Jacques-Cartier (1913, maison généralice des Sœurs de la CND)
- Église Saint-Pierre-Claver (1915-1917, avec Venne)
- Couvent de la Trinité (1922)

Quelques autres mandats importants:

- Banque de Montréal (1904, avec Haskell)
 - Terminal Warehousing and Cartage Co. (1906, avec Haskell)
 - Prison de Bordeaux (1907-1912, avec Brassard)
 - Académie Marchand (1909, avec Haskell)
 - Académie Garneau (1910)
 - Annexe de l'Hôtel de Ville de Montréal ou Cour du Recorder (1912-1913, avec Haskell)
 - Maison Rodolphe Forget (1912)
 - École Gabriel-Souart (1916, avec Doucet et Morrissette)
 - École des Beaux-arts de Montréal (1923, avec Cormier)
 - École Saint-Ambroise (1924)
 - Bain Généreux (1924-1927)
 - Institut pédagogique de Montréal (1925, avec Amos)
 - École Madeleine-de-Verchères (1926-1927)
 - Cour juvénile (1928-1929) et chapelle (1930-1931)
 - École de Réforme du Mont-Saint-Antoine (1931-1932)
 - Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci (1931, 1932, avec Sawyer)
-

OSTELL, John (1813-1892)

Mandats effectués pour les Prêtres de Saint-Sulpice :

- Tours de la basilique Notre-Dame (1841-1843)
- Aile est du Séminaire de Saint-Sulpice (1850-1852)
- Façade et agrandissement de l'église de La Visitation du Sault-au-Récollet (1850-1852)
- Église Sainte-Anne (1852)
- Grand Séminaire (1854-1857)
- Église Saint-Jacques (1855-1857)

Autres mandats d'architecture religieuse:

- Asile de la Providence (1848)
- Ancien Palais épiscopal (1849)
- Église Notre-Dame-de-Grâce (1851-1853)

Quelques autres mandats importants:

- Maison Alexander Buchanan (1837)
- Édifice McGill College (1839)
- Maison de la Douane de Montréal (1836-1838)
- Vieux Palais de justice (1851-1856, avec H.-M. Perrault)
- Canada Sugar Refinery (1854)
- New City Gas Company of Montreal (1859)

BIBLIOGRAPHIE

Monographies

- ARCHÉOTEC INC., *Site historique de la Maison mère des Sœurs Grises de Montréal, Étude du potentiel archéologique*, 2005, 43 p.
- ARCHÉOTEC INC., *Site historique de la Maison mère des Sœurs Grises de Montréal, Annexe, Chronologie illustrée*, 2005
- BEAUPRÉ ET MICHAUD, ARCHITECTES, *Domaine du Fort de la Montagne, étude et mise en valeur de la zone 1*, 1984, 126 p.
- BEAUPRÉ ET MICHAUD, ARCHITECTES, *Site du patrimoine du Mont-Royal, Principes et critères de restauration, d'insertion et d'intervention*, 1989, 126 p.
- BEAUPRÉ ET MICHAUD, ARCHITECTES, *Historique de la crypte du Grand Séminaire de Montréal*, 2002
- BEAUPRÉ ET MICHAUD, ARCHITECTES, *Grand Séminaire de Montréal, Étude des travaux de mise aux normes et de réaménagement*, 2002
- BEAUPRÉ ET MICHAUD, ARCHITECTES, *Étude sectorielle en patrimoine, Redéploiement du CUSM, Site de la Montagne*, 2006
- DES ROCHERS, Jacques, *La ferme sous les noyers, Évolution du site : forme et usages du paysage*, 1999
- ETHNOSCOP, *Domaine des messieurs de Saint-Sulpice et Collège Marianopolis, Évaluation du patrimoine archéologique*, 2006
- GAUTHIER, Raymonde, *La tradition en architecture québécoise, Le XX^e siècle*, Québec, éditions du Méridien et Musée de la civilisation, 1989, 97 p.
- HAREL, Bruno, p.s.s., MICHAUD, Josette, architecte, *Le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal*, Les publications du Québec, 1990
- KALMAN, Harold, *A Concise History of Canadian Architecture*, Don Mills (Ontario), Oxford University Press, 2000, 661 p.
- LITALIEN, Rolland, p.s.s., coord., *Le Grand Séminaire de Montréal, de 1840 à 1990*, Montréal, éditions du Grand Séminaire de Montréal, 1990, 462 p.
- MARSAN, Jean-Claude, *Montréal en évolution*, Montréal, Méridien, 3^e édition, 1994, 515 p.
- MAURAUULT, Olivier, p.s.s., *Le petit séminaire de Montréal*, Librairie L.-J.-A. Derome, Limitée, Montréal, 1918, 240 p.
- MAURAUULT, Olivier, p.s.s., *Marges d'histoire*, Librairie d'Action canadienne-française Ltée, 1930, 224 p.
- MAURAUULT, Olivier, p.s.s., BÉLANGER, Valérien, ptre, CHARRON, Yvon, p.s.s., LACASSE, Georges-Henri, p.s.s., YELLE, Gérard, p.s.s., MARINIER, René, ptre, *Grand Séminaire de Montréal, Centenaire 1840-1940*, 170 p.
- MAURAUULT, Olivier, p.s.s., *Le Collège de Montréal 1767-1967*, 2^e édition revue et mise à jour par DANSEREAU Antonio, p.s.s., Maison Eugène Doucet Limitée, Montréal, 1967, 575 p.
- MICHAUD, Josette, architecte, *Les œuvres du temps, Le Vieux-Montréal*, éditions Guérin, 1991, 101 p.
- ROUSSEAU, Pierre, p.s.s., *Saint-Sulpice et les missions catholiques* / préface de Olivier Maurault, p.s.s., Montréal, Éditions Édouard Garand, 1930, 190 p.

Ouvrage de référence

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, Architecture religieuse I, Les églises*, Montréal, CUM, 1981, 490 p.

Dossiers de recherche

Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Direction de Montréal, Dossier de recherche sur le Grand Séminaire de Montréal, consulté le 31 mai 2006.

VILLE DE MONTRÉAL, Dossiers de recherche des architectes Victor Bourgeau, Jean Charbonneau, Duplessis, Labelle, Derome, Alfred Hector Lapierre, Paul-Marie Lemieux, Longpré et Marchand, J.-Omer Marchand, Albert Mesnard, John Ostell, Henri-Maurice Perrault, Maurice Perrault et Joseph Venne, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, consultés le 31 mai 2006.

Sites Internet

ARTNET, The Grove Dictionary of Art, *Artists' Biographies*, <http://www.artnet.com/library/BiosGrove.asp?LETTER=A>, consulté le 25 mai 2006.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, *ArchiviaNet*, <http://www.collectionscanada.ca/archivianet/index-f.html>, consulté le 24 mai 2006.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, *Canadian Illustrated News, 1869-1883, Les nouvelles en images*, <http://www.collectionscanada.ca/cin/>, consulté le 19 mai 2006.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, <http://www.biographi.ca/FR/index.html>, consulté le 25 mai 2006.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES, Gouvernement du Québec, <http://www.banq.qc.ca/portal/dt/accueil.jsp>, fonds E.-Z. Massicotte, Conrad Poirier, Revues d'un autre siècle (1870-1907) et Cartes postales, consulté le 24 mai 2006.

FONDATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC, http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/architecture/biographies_f.htm, consulté le 25 mai 2006.

MARSAN, Jean-Claude, « Habitat, architecture et culture au Québec », in *L'Encyclopédie de l'Agora*, http://agora.qc.ca/refext.nsf/Documents/Architecte--Habitat_architecture_et_culture_au_Quebec_par_Jean-Claude_Marsan, consulté le 30 mai 2006.

MCLAUHLIN, Matthew, *Le métro de Montréal*, <http://www.metrodemontreal.com/>, consulté le 2 juin 2006.

MICHAUD, Josette, « Le Domaine de la Montagne, une mine de savoir à partager », http://www.icomos.org/icomosca/bulletin/vol6_no2_michaud

MUSÉE MCCORD D'HISTOIRE CANADIENNE, *Clefs pour l'histoire : base de données*, <http://www.musee-mccord.qc.ca/fr/clefs/basededonnees/>, consulté le 24 mai 2006.

RESSOURCES NATURELLES CANADA, *Base de données photographiques du SST* (secteur des sciences de la Terre), http://geoscan.sst.nrcan.gc.ca/cgi-bin/starfinder/0?path=esicphoto_f.txt&id=webuser&pass=&OK=OK, consulté le 23 mai 2006.

RESSOURCES NATURELLES CANADA, *Photothèque nationale de l'air*, http://airphotos.nrcan.gc.ca/photos_f.php, consulté les 23, 24 et 29 mai 2006.

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE, Gouvernement du Québec, *Photocartotheque québécoise*, <http://photocartotheque.mrnfp.gouv.qc.ca/pcq/classes/accueil>, consulté le 23 mai 2006.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL, Ville de Montréal, *Site officiel du Vieux-Montréal*, <http://www.vieux.montreal.qc.ca/accueil.htm>, consulté le 1^{er} juin 2006.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, *Cartothèque*, <http://www.bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/cartotheque/index.html>, consulté le 23 mai 2006.

VILLE DE MONTRÉAL, *Archives de Montréal*, http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=165,114997&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 24 mai 2006.

Cartes et plans consultés aux archives des Prêtres de Saint-Sulpice

I1 :56. - Séminaire de Philosophie – projets et autres aménagements. - 1963-1969.
Localisation : Salle des chercheurs 2.

P1:E.3.2/2. - Le Grand Séminaire de Montréal : [projet de rénovation], Le Collège de Montréal : chaufferie / Gilles L. Duplessis, architecte. - Échelle 1/4" = 1'. - 3-6-1983. - 1 dessin d'architecture : ozalide ; 77 x 108 cm.

P1:E.3.22. - Le Grand Séminaire et le nouveau Collège de Montréal. - Montréal: The Burland Lithographic Co. - Échelle non déterminée. - 1 carte : ill. ; 43 x 57 cm.

P1:E.3.5-8. - Faculté de Théologie de l'Université de Montréal : agrandissement de l'édifice, Plan d'ensemble / Jean Charbonneau, architecte. - Échelles [1:480] et [1:1 200]. - 1932-1963. - 2 photographies : n&b ; 48 x 71 cm et 80 x 81 cm. - 12 cartes : bleu, ozalide, crayon sur papier à tracer, coloriée au crayon feutre ; 36 x 62 cm - 89 x 153 cm.

P1:E.3/6. - Fort de la Montagne. - [après 1850]. - 1 photographie : n&b, montée sur carton ; 30 x 49 cm.

P1:E.4/3, 2398
Domaine de la Montagne
[1842]. - 1 carte. - 707.

P1:E.4/5, 2449
Plan d'une partie du Domaine de la Montagne appartenant au Séminaire de Montréal indiquant sa subdivision en lots / Henri Maurice Perrault, arpenteur provincial. - 2 nov. 1859. - 1 carte. - 911.

P1:E.4.5-3/1. - Plan montrant une partie du no 1720 du quartier St-Antoine cité de Montréal / Oscar Baudouin, arpenteur géomètre. - Échelle [1:240]. - 20 décembre 1951. - 1 carte : bleu ; sur feuille 64 x 41 cm.

P1:E.4.11/1, 2430
Plan of Building Lots for Sale Forming Part of the Property Known as the Priest's Farm Belonging to the Seminary of Montreal / H. M. [Henri-Maurice] Perrault, Provincial Land Surveyor. - 2 nd November 1859. - 1 carte. - 1233.

P1:E.4.11/3, 2432
Plan of Building Lots for Sale Forming Part of the Property Known as the Priest's Farm Belonging to the Seminary of Montreal / H. M. [Henri Maurice] Perrault, Provincial Land Surveyor (surved & downty). - 2 nd November 1859. - 1 carte. - 912.

P1:E.4.12/1. - Plan for the development of addition to St-Sulpice Heights, city of Montreal / Leonard E. Schlemm, Town planning consultant. - Échelle [env. 1:610]. - February 1928. - 1 carte : bleu, ill ; 94 x 115 cm.

P1:E.5-7/5. - Séminaire de Saint-Sulpice, Domaine de la Montagne / [Eugène] St-Jean & Grisé, architecte. - Échelle non déterminée. - janv. 1918. - 1 carte : ms, encre, coloriée au lavis ; 51 x 63 cm.

P1:E.5-14/1. - Chapelle du Petit Séminaire de Montréal / Bourgeau & Lepron, architectes. - Échelle « 8 pieds au pouce ». - [1881]. - 9 dessins d'architecture sur 3 feuilles : ms, encre, colorié au lavis, monté sur toile ; 49 x 63 cm.

P1:E.5-14/2. - Projet de plan pour la nouvelle chapelle du Collège de Montréal / Bourgeau & Leprochon, architectes. - Échelles non déterminées. - [1881?]. - 4 dessins d'architecture sur 1 feuille : ms, annotations, encre, colorié au lavis ; 65 x 99 cm.

P1:E.6-2. - Cartes topographiques du Séminaire de philosophie. - Échelles multiples. - 1930-1958. - 5 cartes: ozalide, bleu, annotations ; 20 x 30 cm - 77 x 86 cm.

P1:E.6-3. - Maison d'habitation pour les employés du Séminaire de philosophie, 3880 Côte-des-Neiges / J. Eugène Perron, architecte. - Échelles 1/4" = 1'0" et 1/2" = 1'0". - mars 1955. - 15 dessins d'architecture sur 7 feuilles : bleu ; 38 x 69 cm, plié.

P1:E.6-4. - Séminaire de Philosophie, Montréal. - Échelle non déterminée. - 1938. - 9 dessins d'architecture : bleu, annotations ; 46 x 62 cm ou plus petit.

P1:E.6-5. - Projet pour relever les fermes du Séminaire de Philosophie / J. Venne, architecte. - Échelles multiples. - 3 juin 1897. - 8 dessins d'architecture sur 3 feuilles : bleu ; 50 x 75 cm ou plus petit.

P1:E.6/1. - Projet de subdivision de terrains à l'ouest du Séminaire de philosophie. - Échelle non déterminée. - [196-?]. - 1 carte : ozalide, annotations ; 43 x 65 cm.

P1:E.6/2. - Modifications proposées au Séminaire de Philosophie, MM. de St-Sulpice / Lacroix & Piché, architectes et ingénieurs civils. - Échelles non déterminées. - 23 fév. 1903. - 4 dessins d'architecture sur 1 feuille : bleu ; 64 x 91 cm.

P1:E.16-3. - Village St-Sulpice Residential Development, Montreal, Quebec / Dennis Spencer Deskin, architect. - Échelle [1:600]. - Jan. 1971. - 2 cartes : ozalide, annotations, ill., colorié au crayon feutre ; 58 x 89 cm.

P1:E.16-4. - St-Sulpice Residential Development, Montreal, Quebec / Arthur C. F. Lau, architect. - Échelles multiples. - March 1969. - 2 dessins d'architecture : ozalide, ill, coul ; 93 x 143 cm.

P5:C.1.1-3. - Terrains et bâtiments du domaine du Collège de Montréal. - 30 avril 1969-Octobre 1969. - 3 plans : imprimés n&b, ozalide ; 43 x 28 cm et 45 x 37 cm.

Documents textuels consultés aux archives des Prêtres de Saint-Sulpice

Accord (JH Auguste Roux, p.s.s.) relatif à la source sise à la Ferme sous les noyers, au Domaine du Fort de la Montagne, 21 septembre 1799, 5 pages, 2^e expédition, P1 : 7B-7.

Accords (deux) entre le Séminaire et la Compagnie des eaux de Montréal, 9 septembre 1807, 4 + 6 pages, P1 : 7B-7a.

Cahier des dépenses extraordinaires et du Cahier de la Régie des Domaines APSSM P1 : 26/572.

Cahier terrier de Montréal, APSSM P1 : 26/835,836,837.

Comptes de Louis Comte et Albert Lupien, entrepreneurs, pour travaux de maçonnerie exécutés dans l'immeuble du Grand Séminaire de Montréal à la Montagne. - [janvier 1857-mars 1858]. - 2 documents textuels : ms signé, photocopié.

Indication alphanumérique : Fiche numérotée S11,4A.17.

Emplacement des originaux : Le dossier contient aussi 1 photocopie réalisée en [197-?].

Localisation : Armoire 6, carton 14, no 16, cote P1:11.4A-16.

Coutumier autographe de M. Antoine-Alexis Molin, p.s.s. (1757-1811)

DELAVIGNE, J.-C., p.s.s., directeur, *Mémoire sur le Séminaire de Philosophie*, 22 avril 1900. - 1 document textuel. - Armoire 6, carton 16, no 2, cote P1:11.5-2, 22039.

Divers documents concernant la construction du Séminaire de Philosophie (7/7). - 1891-1897. - Documents textuels : ms.

Contient : De la correspondance, des devis, des notes, des factures, des actes notariés et des plans.

Localisation : Armoire 6, carton 16, no 4, cote P1:11.5-4.

Écriture de François Cheze, p.s.s. (1683-1740) parvenue du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal en 1724, A.S.S.M. 56, 892.

Écriture de M. AA Molin, p.s.s. (1757-1811) sur les propriétés mises en valeur par le séminaire de Saint-Sulpice en 1808.

Fonds Séminaire de Philosophie

[19-?]. - 5,68 m de documents textuels. - Photographies. - Salle des chercheurs 2 (étagères 12 et 13) et Aile des sœurs, cote I9, 23182. (photographies consultées)

Inventaire des meubles et effets, instruments d'agriculture, bestiaux, et autres choses appartenant à la ferme de messieurs les ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, située à la Montagne, le 24 octobre 1842.

1842. - 1 document textuel. - Tiroir 89, no 13, cote P1:25.4A-13, 11494.

LA SOCIÉTÉ LA HAYE-OUELLET, urbanistes et architectes, *Prêtre de Saint-Sulpice Séminaire de Philosophie, mise en valeur de la propriété, première étape*, Septembre 1973.

Dans le dossier :

États financiers, évaluation de terrains et de bâtiments, nouvelles de Saint-Sulpice

1935-2003, surtout 1982-1983. - Env. 30 cm de documents textuels. - env. 50 dessins d'architecture. - 71 photographies. - Salle des chercheurs 2, boîte I1.68, sur la table, cote I1:69, 35920.

Marché conclu entre AA Molin et FX Daveluy pour la construction d'une maison en pierre près du fort de la Montagne, 1 décembre 1802, P : 10.4-40.

Documents iconographiques consultés aux archives des Prêtres de Saint-Sulpice

C1:A-3/03, 31285

Jubilé d'or de M. Joseph Chiron, p.s.s., et M. Dupret, p.s.s., le 29 juin 1927
29 juin 1927. - 1 photographie.

I9:3/1, 23183

Au Séminaire de Philosophie

juillet 1932. - 2 photographies. - Salle des chercheurs 2, sur les boîtes de l'étagère 13E.

P1:E.4/12, 2521

Domaine de la Montagne

/ Photographic Surveys Inc.. - [19-]. - 1 image de télédétection. - 1333.

P1:E.6/3, 2527

Séminaire de philosophie

[après 1893]. - 1 photographie. - 1100B.

P1:11.5-5, 22042

La vie au Séminaire de Philosophie

[19-?]-[1940?]. - 53 photographies. - 24 cartes postales. - Armoire 6, carton 16, no 5.

P5:C.1.1-5/06, 25681

Chapelle, 1882

[1946?]. - 1 photographie. - Aile des Sœurs.

P5:C.1.1-5/07, 25682

Perspectives...

[1946?]. - 1 photographie. - Aile des Sœurs.

P5:C.1.2-4/005, 23798

Prise de soutane [des] élèves du Collège
[reproduit entre 1950 et 1970]. - 1 photographie.

P5:C.1.3-2/70, 34784

Prêtres au Collège de Montréal, été 1927
1927. - 1 photographie.

P5:C.1.3-2/73, 34787

Prise de soutane [des] élèves du Collège
[entre le 8 décembre 1916 et 1918]. - 1 photographie.

P5:C.1.5-16/21, 27842

Chanteurs de la « Pueri cantores » du Collège
mai 1955. - 1 photographie. - Aile des Sœurs.

P5:C.2.1-2/01, 31866

Vue d'ensemble du Séminaire de Philosophie
[1939]. - 1 photographie.

P5:C.2.1-2/02, 31867

Séminaire de Philosophie, Montréal, sept 1939
/ René Marinier. - septembre 1939. - 1 photographie.

P5:C.2.1-2/09, 31874

Séminaire de Philosophie, Montréal, sept 1939
/ René Marinier. - septembre 1939. - 1 photographie.

P5:C.2.1-2/10, 31875

[Séminaire de Philosophie] Montréal, 3 sept 1939
/ René Marinier. - 3 septembre 1939. - 1 photographie.

P5:C.2.1-2/11, 31876

Séminaire de Philosophie, Montréal, sept 1939
/ René Marinier. - septembre 1939. - 1 photographie.

P5:C.2.1-3/05, 31884

Séminaire de Philosophie de Montréal, vers 1922
[reproduit en 195-]. - 1 photographie. - Aile des Sœurs, chemise 1/2 dans une boîte hors format.

P5:C.2.1-3/09, 31888

Séminaire de Philosophie, vers 1948
[1942 ou 1948]. - 1 photographie. - Aile des Sœurs, chemise 1/2 dans une boîte hors format.

P5:C.2.1-3/10, 31890

Sémin. [Séminaire] de Philo. [Philosophie de] Montréal, vers 1948
[22 avril 1942 ou 1948]. - 1 photographie. - Aile des Sœurs, chemise 1/2 dans une boîte hors format.

P5:C.2.1-3/11, 31892

Séminaire de Philosophie, vers 1948
[janvier 1941 ou 1948]. - 1 photographie. - Aile des Sœurs, chemise 1/2 dans une boîte hors format.

P5:C.2.1-3/12, 31894

Sémin. [Séminaire] de Philosophie, vers 1948
[1942 ou 1948]. - 1 photographie. - Aile des Sœurs, chemise 1/2 dans une boîte hors format.

P5:C.2.1-3/17, 31903

Le Séminaire de Philosophie - en 1910
[reproduit en 1972]. - 1 photographie. - Aile des Sœurs, chemise 1/2 dans une boîte hors format.

P5:C.2.1-3/83, 35288

Congrégation Notre-Dame ainsi qu'une partie du verger, hiver 1924
1924. - 1 photographie. - Aile des Sœurs, chemise 2/2 dans une demi-boîte.

P5:C.2.1-4/11, 31961

Notre-Dame des apôtres et rosace, Séminaire de Philosophie
1954. - 1 photographie. - Aile des Sœurs, chemise 1/2.

P5:C.2.5-3/2, 32252

Jubilé d'or sacerdotal de Pierre Dupaigne, p.s.s.
[21 ou 23] décembre 1950. - 1 photographie. - Aile des Sœurs.

P5:C.2.6, 1566

Les albums de photographies (Séminaire de Philosophie)
1894-[reproduit entre 1950 et 1970]. - 42 cartes postales. - 3 cartes mortuaires. - 2 imprimés
commémoratifs. - 1 brochure. - 0,21 cm de documents textuels. - 771 photographies.

P5:C.2.6-1/459

Travaux dans la cour du Séminaire de Philosophie. - [192- ou 193-]. - 1 photographie : n&b ; 8,5 x 11,5 cm.

P5:C.3.1-1/11, 19027

Vue générale du Grand Séminaire et du Collège de Montréal vers 1876
[Reproduit en 19-]. - 1 photographie.

P5:C.3.1-3/13, 19048

Vue aérienne du Collège et du Grand Séminaire de Montréal
/ René Marinier. - 2 septembre 1939. - 1 photographie aérienne.

P5:C.3.1-4/013, 19063

Lac du Grand Séminaire de Montréal
/ René Marinier. - vers 1940. - 1 photographie.

P5:C.3.1-4/042, 19092

Grand Séminaire et Collège de Montréal
[Reproduit en novembre 1969]. - 1 photographie.

P5:C.3.1-4/199, 21700

Grand Séminaire et Collège de Montréal
[Reproduit en] novembre 1969. - 1 photographie.

P5:C.3.1-7/016, 19249

Chapelle des employés au Grand Séminaire
1940. - 2 photographies.

P5:C.3.8-1/05, 20667

La crypte sous la chapelle du Grand Séminaire
[193-?]. - 1 photographie.

P5:C.3.8-3/038, 21091

Grand Séminaire projeté [au] Château des Messieurs ou Fort de la Montagne : d'après un plan de H. M.
Perrault. - [Reproduit en 19-]. - 1 photographie.

P5:C.3.8-4/025, 21363

Séminaire de Philosophie, Grand Séminaire [et] Collège de Montréal
/ René Marinier. - août 1939. - 1 photographie aérienne.

P5:C.3.8-4/070, 21408

Chapelle des religieuses [dans l'] aile St-Marc au Grand Séminaire de Montréal
/ René Marinier. - vers 1949. - 1 photographie.

P5:C.3.8-4/109, 21447
Grand Séminaire et Collège de Montréal
[Reproduit en 19-]. - 1 photographie.
Reproduction photographique d'une illustration composite; l'illustration est signée : Eugène Haberer, des.

P5:C.3.8-4/132, 21470
Grand Séminaire de Montréal : le lac.
1907. - 1 carte postale.

P5:C.3.8-4/133, 21471
Vue aérienne du domaine du Grand Séminaire et des environs
/ René Marinier. - 3 septembre 1939. - 1 photographie aérienne.

P5:C.5.1-1/12, 33157
École Saint-Jean et Séminaire de Philosophie, vers 1925
[reproduit entre 1950 et 1970]. - 1 photographie. - Aile des Soeurs, boîte hors format.

P5:C.5.1-1/13, 33158
École Saint-Jean et Séminaire de Philosophie, vers 1905
[reproduit entre 1950 et 1970]. - 1 photographie. - Aile des Soeurs, boîte hors format.

P5:C.5.1-1/15, 35223
C.N.D. [et] École St-Jean [Saint-Jean], vus de Philo
[1921 ou 1922]. - 1 photographie. - Aile des Soeurs, boîte hors format.

P5:C.5.1-1/20, 35228
École St-Jean [Saint-Jean] et Philo vers 1922-25
[entre 1922 et 1925]. - 1 photographie. - Aile des Soeurs, boîte hors format.

P11:C.3-1, 1716
Séminaire de Philosophie
1939. - 1 photographie.